



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172034 8



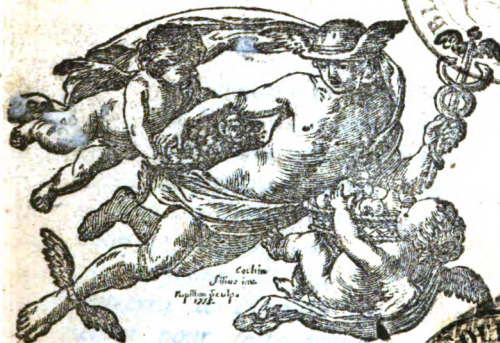
120

1890

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T 1767.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

JORRY, vis-à-vis la Comédie.
PRAULT, quai de Conti.
Chez } DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



21 11 11
The Secretary of the Board of Directors
of the National Association of Manufacturers
Washington, D. C.
Dear Sir:
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 11th inst. and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.

Very respectfully,
J. H. [Signature]

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE

DE FRANCE.

A O U S T 1767.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

ODE à moi-même.

Toi dont l'âme sensible & fière
Ne sçait encor que desirer ;
Toi dont la débile lumière
T'aveugle au lieu de t'éclairer ;
Descens un instant dans toi-même ,
Reconnois la foiblesse extrême
De tous les objets de tes vœux.
Est-ce une grandeur importune ,
Sont-ce les biens de la fortune
Qui te rendront jamais heureux ?

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

A peine en commençant ta vie,
A peine à l'âge de vingt ans,
Laisserois-tu déjà l'envie,
Troubler & flétrir ton printemps ?
Ah ! souviens-toi que la jeunesse
Doit quelque chose à la tendresse,
Quelque chose encore aux plaisirs ;
A ces plaisirs dont la joie pure
Sourit à la sage nature ,
En réglant de sages desirs.

Pourquoi sonder l'incertitude
D'un avenir trop inconstant ?
Sans chagrin , sans inquiétude ,
Ne peux-tu jouir du présent ?
Si le Ciel , quand il te fit naître ,
T'eût dit tout ce que tu dois être ;
Tout , jusqu'à l'heure de la mort ;
Triste jouet de sa colère ,
Cent fois maudissant la lumière ,
Tu lui reprocherois ton sort.

Quand tous tes jours seroient prospères ;
Au moins cette félicité
Auroit des peines passagères ;
Il en faut à l'humanité.
Une âme toujours satisfaite ,
Dans la félicité parfaite ,
Trouveroit la satiété.
Que sont les plaisirs sans les peines ?

L'esclave qui sort de ses chaînes ;
Jouit mieux de la liberté.

Si quelque fatale science
Te faisoit prévoir les malheurs :
A cette triste prévoyance
Combien tu devrois de douleurs !
Certain d'une funeste chance ,
Tu perdrais jusqu'à l'espérance ;
Où trouverois-tu le plaisir ?
Et , certain d'une chance heureuse ;
Ton âme alors , toujours oiseuse ,
Perdroit l'éguillon du desir.

Certain de ton heure dernière ;
Tu ne serois pas plus heureux :
Tes yeux , fermés à la lumière ,
Ne verroient que ce jour affreux.
Dans cette épouvantable attente ,
Avant qu'une fièvre brûlante ,
Eût consumé ton foible corps ;
Sans cesse errant parmi les ombres ;
Voyageant dans les manoirs sombres ,
Tu ne vivrais qu'avec les morts.

Le présent m'est défavorable ,
Pourras-tu dire : eh , malheureux !
Vois un avenir agréable ?
Il est tout entier dans tes vœux.

A iv

8⁷ MERCURE DE FRANCE.

Vois le présent de même : écoute ;
Du bonheur tu cherches la route ?
S'il en est chez l'humanité ,
C'est pour celui qui sur la terre
Assujettit sa tête altière
Au joug de la nécessité.

Tout homme au bonheur doit prétendre ,
Nous existons pour être heureux ;
Mais as-tu tâché de comprendre
Ce mot dont le sens est douteux ?
T'es-tu jamais dit à toi-même :
Est-ce dans la grandeur suprême
Que gît notre félicité ?
Et ne seroit-il pas possible
De trouver un destin paisible
Avec la médiocrité ?

Vois-tu cette voûte superbe
Qui semble aux cieux vouloir s'unir ?
Plus humble qu'un serpent sous l'herbe ;
Son maître n'y fait que gémir.
Il nage au sein de la richesse ,
Il n'y trouve que la tristesse ,
L'ennui , mille chagrins divers ;
Vil esclave de la fortune ,
Son abondance l'importune ,
L'or ne lui donne que des fers.

Regarde cette humble chaumière ;
Ce qui l'habite est fortuné.
Contemple ce vertueux père
De ses enfans environné.
Livrés à leurs travaux champêtres,
Ils ne rencontrent sous leurs hêtres
Ni les chagrins , ni leurs ennuis.
A la nécessité dociles ,
Tous leurs jours sont des jours tranquilles ;
Ils n'ont que de paisibles nuits.

Pourquoi , dans ces foyers rustiques ;
Le bonheur peut-il exister ?
Pourquoi , sous ces vastes portiques ,
Vient-il rarement habiter ?
De cet amour pour la richesse ,
Et des erreurs de ta jeunesse ,
Hélas ! quand triompheras-tu ?
Vois cette affreuse différence :
-Plains le riche un instant , & pense
Que le bonheur suit la vertu.

*Par M. V***,*



A v

*MADRIGAL pour Mlle DE B**. sous le nom de MANON, à son arrivée à Chazzenay, le 8 juillet 1767.*

LE Ciel répandant un air pur,
 Se pare du plus bel azur ;
Phæbus, sur son char de victoire,
 Le parcourt dans toute sa gloire ;
 Mais que sur nous il luise ou non,
 Peu nous importe, ayons *Manon* :
 On la verra dans la contrée,
 Verser sa lumière dorée,
 Eclairer nos timides pas
 Dans les boccages les plus sombres,
 De la nuit en bannir les ombres,
 Ce que le soleil ne fait pas.

Par M. TANEVOT.

AUTRE sous le nom d'ELISE.

FLORE dans mes jardins prodigue ses faveurs ;
 Certain Dieu les moissonne ainsi que fait *Elise*.
 Entendez, pour ne point faire ici de méprise,
 Que *Vénus* & l'*Amour* sont au milieu des fleurs.

Par le même.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, contre le
préjugé qui note d'infamie les parens des
suppliciés.*

LES préjugés ridicules, ces enfans de l'ignorance des peuples & de la barbarie des siècles passés, seront toujours, ainsi que les autres vices nationaux, d'autant plus difficiles à s'effacer parmi nous, que nous les suçons, pour ainsi dire, avec le lait; & que les hommes les plus sensés, à qui la gloire étoit réservée d'en faire connoître l'injustice & l'absurdité, n'ont pas eu, pour la plupart, le courage de s'en affranchir eux-mêmes. Il n'est donc pas étonnant d'en voir subsister actuellement un aussi grand nombre, malgré les lumières & la philosophie de ce siècle : mais on aura peut-être raison d'être surpris qu'ils puissent trouver encore des défenseurs dans ceux mêmes pour qui l'esprit & les connoissances devoient être des motifs puissans de les combattre. C'est cependant, Monsieur, ce que prouve la lettre qui vous a été adressée en faveur du préjugé qui note d'infamie les parens des personnes suppliciées (1).

(1) Insérée dans le premier volume du *Mercur* d'avril de cette année, page 43.

L'auteur, dont je respecte à tous égards les louables intentions, voudra bien me permettre, qu'animé, comme lui, des vues du bien public, je combatte son sentiment; dans la confiance où je suis que la bonté de la cause que je défends, suppléera à ce qu'il me manque pour la bien traiter.

Si *Mutius*, coupable en quelque sorte du crime de son fils, mérite l'infamie dont son peuple le couvre, pour n'avoir point veillé d'assez près sur sa conduite; doit-il s'en suivre que *Damon* sera punissable aussi parce que son père, son oncle, ou quelqu'autre de ses parens, au ont mérité de satisfaire à la justice civile? A-t-il été en son pouvoir de prévoir ou d'empêcher le crime dont ils se sont rendus coupables, s'il étoit encore dans cet âge impuissans que caractérise l'innocence, ou séparé par une distance considérable des lieux qu'ils habitoient, ou bien dans toute autre impossibilité? D'ailleurs où trouvera-t-on des loix divines ou humaines qui chargent le fils de la conduite du père, le neveu de celle de l'oncle, ou un enfant assez dénaturé pour traîner lui-même le malheureux auteur de ses jours dans une prison perpétuelle, sous prétexte de lui faire éviter les suites funestes des dangereuses inclinations qu'il

auroit pu découvrir en lui ? C'est cependant l'unique moyen qu'il ait d'éviter l'infamie s'il n'y a point d'autre chef dans sa famille. Mais de tels fils ni de telles loix ne pourront exister , *Damon* ne peut être comptable en aucune façon du crime de son père : pourquoi donc faut-il qu'il soit noté d'infamie ? C'est , répond l'auteur , pour le bien général de la patrie. C'est aussi la réponse qu'auroient pu faire autrefois nos ancêtres lorsque , pour le même motif , ils avoient la barbarie d'immoler des victimes humaines à leurs fausses divinités ; mais en eussent-ils été moins cruels ?

Je me garderai bien de dévoiler ici les injustices sans nombre qui pourroient dériver d'une maxime si susceptible d'erreurs & de fausses applications (le tableau en seroit trop effrayant). Si , pour ceux à qui l'honneur est cher , la mort est cent fois préférable à l'infamie , quelle seroit donc la politique qui ordonneroit que l'innocence fût diffamée , quand même il en devroit résulter le plus grand bien ? pourra-t-elle jamais être adoptée par un bon Souverain , le père de son peuple ? Non , sans doute , elle seroit trop incompatible avec les sentimens de bonté & d'humanité qui le caractérisent. Il ne pourroit entendre , sans s'attendrir , les cris de

14 MERCURE DE FRANCE.

tant d'infortunés, innocens réclamant la justice contre un préjugé cruel qui, en leur ravissant ce qu'ils ont de plus précieux, l'honneur, ne leur laisseroit que la triste nécessité d'aller loin de leur patrie, sans amis, sans secours, attendre la fin d'une vie qui leur seroit devenue à charge. Ses entrailles paternelles seroient émues au récit des peines qu'ils auroient si peu méritées; il se laisseroit enfin toucher du sort de ces sujets infortunés, parce qu'il en est le père : &, s'il n'étoit pas en son pouvoir de détruire un préjugé malheureusement trop accrédité dans l'esprit des peuples, loin de l'autoriser, la bonté de son cœur le porteroit à en adoucir les rigueurs, en tendant une main protectrice & bienfaisante à ces innocentes victimes. Qui pourroit méconnoître, à ces traits de bonté & d'humanité, le Monarque *Bien-Aimé* qui nous gouverne, & ne pas conclure que ce Prince n'ait senti toute l'injustice du préjugé? Comment donc l'auteur peut-il espérer qu'il le favorise?

Mais supposons, pour un moment, le préjugé aussi juste qu'il paroît cruel; il reste encore à examiner si les avantages qu'on lui attribue sont aussi réels qu'ils pourroient être imaginaires; & s'il sert effectivement de barrière à la multiplicité

du crime , comme l'auteur le prétend.

Pour moi , j'aurois sujet de craindre qu'il ne produisît un effet tout contraire ; & que l'espérance , peu fondée , à la vérité , qu'ont la plupart des enfans de famille d'être soustraits au châtiment de leur crime , ne les autorisât davantage à se livrer à leur mauvais penchant. Car on conviendra qu'il n'en est guères qui ne se persuadent , avec une sorte de raison , que l'infamie qui résulte de la punition exemplaire ne soit , pour leurs parens , un motif puissant de tout entreprendre & de tout sacrifier pour les sauver de l'échaffaut ; & que cette lueur d'impunité n'en ait enfin entraîné dans le plus affreux précipice. Au lieu que le préjugé détruit , plus d'espérance d'impunité , plus de protecteurs , d'amis ni de parens sur lesquels les coupables puissent compter. Le voile qui déroboit à ses yeux les horreurs du supplice tombe pour jamais , & laisse voir , dans tout son jour , le spectacle effrayant & horrible d'une mort ignominieuse , digne punition du crime , & bien plus capable de contenir la jeunesse que les punitions secrètes (2) , & que toutes les précautions des familles , quoique très-

(1.) L'usage d'envoyer aux isles les mauvais sujets a pu en corriger quelques-uns , mais je doute fort qu'il ait empêché d'autres de le devenir.

nécessaires. Je finis en deux mots par une conséquence toute simple.

Si l'on ne peut pas prouver que le crime soit plus commun chez les peuples où le préjugé dont il s'agit n'a jamais existé, & particulièrement chez nos voisins, qui en ont secoué le joug, il faudra, de toute nécessité, que les meilleurs raisonnemens qui se sont élevés en sa faveur tombent & cèdent enfin à l'expérience ; car autrement on seroit en droit de conclure que le François seroit de tous les peuples naturellement le plus méchant, puisqu'il auroit besoin de plus de frein pour être contenu.

J'ai l'honneur, &c.

THIERY fils, Fabriquant de chapeaux,



*EPÎTRE à Mlle. DUBOIS , par quelqu'un
qu'elle avoit soupçonné d'être l'auteur
d'une pièce satyrique contre les Comé-
diens François.*

JE vous connois depuis cinq ans ,
Et depuis cinq ans je vous aime ;
Et dans cinq ans , & plus long-temps ;
Mon amitié fera la même :
Voilà quels sont mes sentimens.
Jugez de ma surprise extrême ,
En apprenant que sans raisons ,
Sans ménagemens , sans indice ,
Quelques gens avoient l'injustice
De jeter sur moi des soupçons
Dont il faudroit que je rougisse ! . .
Non , *Dubois* , je vous en répons ;
Sans être de ces vils frélons
L'imitateur ou le complice ,
Si j'avois eu le noir caprice
De médire à tort , à travers ;
J'aurois sû du moins dans mes vers
Rendre au talent plus de justice.
Pour confondre un bruit imposteur
Dont j'ai tant de droit de me plaindre ;
Sans vous aigrir , mais sans rien feindre .

18 MERCURE DE FRANCE.

Je vais vous découvrir mon cœur.
 Vos traits charmans ornent la scène;
 Par vos larmes, par vos appas,
 Vous embellissez *Melpomène*,
 Et la Muse ne s'en plaint pas.

J'aime le *Kain* ; ses sourds accens,
 Ses yeux noirs, dont le feu m'enflame ;
 Ses fureurs, les gémissemens
 Retentissent jusqu'à mon âme.

Brizard, sous les traits de *Brutus*,
 D'un Sénateur à la noblesse,
 Son stoïcisme m'intéresse ;
 Et quand ses esprits combattus,
 Du père domptent la foiblesse,
 Mon cœur, partagé sa tendresse ;
 Pardonne au Romain ses vertus.
 Lorsque *Molé* d'un petit-maître
 Emprunte le ton affecté,

Et que, décomposant son être,
 Il fait parler la vérité ;
 Loin de l'acteur, de moi peut-être ;
 Je suis, malgré moi, transporté.
 Quand je vois *Sainville* * en alarmes
 Frémir, espérer tour à tour ;
 Mon cœur, par d'invincibles charmes,
 Semble brûler de son amour,
 Et je ris de me voir en larmes.

* *M. Molé*, dans la Gouvernante.

De *Belcourt* j'aime la raison ,
Sa gaîté vraie , & sa décence ;
Son air , sa noblesse , son ton ,
Tout plaît chez lui sans qu'il y pense.
Pour refuser , sans nul égard ,
Autant de finesse que d'art ,
À l'intelligente *Préville* ;
Pour lui ravir le sentiment ,
Je crois qu'il faut être imbécille ,
Et sor encor plus que méchant.
Fanier , *Luzi* , (couple charmant !)
Contre vous aurois-je des armes ?
J'estime autant votre talent
Que j'aime à jouir de vos charmes.
Si jamais , dans ma sombre humeur ,
D'attaquer *Hus* j'avois l'audace ,
Ce seroit démentir mon cœur.
Un méchant , quelque effort qu'il fasse ,
Par ses traits doit peu l'alarmer ;
Jamais son perfide langage
Ne nous fera perdre l'usage
De nos yeux qu'elle a sçu charmer ;
Et c'est risquer beaucoup , je pense ,
Que d'insulter ses traits vainqueurs :
Pour elle , elle aura tous les cœurs
Qu'elle a soumis à sa puissance.
Non , au mérite , à la beauté
Mon cœur ne fit jamais outrage ;

Quand j'en auroi s la volonté
 Je n'en aurois pas le courage.
 Par de ridicules desirs ,
 Peut-on , dans son délire extrême ,
 Vouloir décrier ce qu'on aime ,
 En avilissant ses plaisirs ?
 Je suis plus juste & plus sincère ;
 J'estime un bon comédien ,
 Et crois qu'on doit , en bon chrétien ,
 Lui pardonner de sçavoir plaire.
 Je fais grand cas d'un bon auteur ,
 Mais de nos jours plus d'un poète
 Jouit des succès de l'acteur ,
 Et doit tout à son interprète.
 Dissipe un funeste soupçon ;
 Va , ton amitié m'est trop chère
 Pour avoir voulu , sans raison ,
 Être insensible & téméraire.
 O toi qui connois ma candeur !
 Doutes-tu de mon innocence ?
 Qui doit mieux juger de mon cœur ?
 Et si l'affreuse médifance
 Osoit sur moi lancer ses traits ;
 Bien loin de m'accuser jamais ,
 Tu devrois prendre ma défense.

*Par M***.*



VERS récités & présentés à Mde DE RICHELIEU , Abbessé de l'Abbaye-au-Bois , le jour de sa fête , par Mlle DE MONTMORENCI , âgée de neuf ans.

J'ENTENDS dire de tous côtés
Qu'on n'a point de raison quand on est à mon âge.
Cependant je connois le prix de vos bontés ;
J'admire vos vertus on ne peut davantage ;
Je vois de votre cœur les grandes qualités.
Quant à votre esprit , je l'avoue ,
J'y crois , comme je crois en Dieu ;
Parce que chacun vous en loue ,
Et que vous êtes *Richelieu*.

LE CLERC DE MONTMERCY.

*PENSÉE imitée d'une strophe de la sixième
ode de Pindare sur les jeux Néméens.*

LES mortels & les dieux ont la même origine ;
Ils sont tous animés d'une flamme divine :
Mais que leur sort est différent !
Rien ne peut de l'Olympe ébranler la barrière ;
Et nous disparoiſſons comme cette poussière
Que chasse & disperse le vent.

22 MERCURE DE FRANCE.

Mais ne déplorez pas, mortels, votre foiblesse ;
Aimez la vérité, cultivez la sagesse ,

Soyez justes , religieux ,
Sincères , bienfaisans , faites la guerre au crime ,
Bravez avec fertté le sort qui vous opprime ,
Et vous serez égaux aux Dieux.

Par M. BREVILLÉ.

ÉPIGRAMME.

ARMÉDON parmi ses ancêtres
Compte des héros & des Rois ,
Des Cardinaux & des Grands-Maîtres...
Armédon a fait un beau choix !

Par le même.

QUATRAIN à M. l'Int. . . . de S. . . .
au jour de sa fête , le 25 août 1766.

TU te nommes *Louis* ? ... à ce nom je m'en-
flamme ;

Généreux P***, il semble fait pour toi !
Celui qui te donna l'illustre nom d'un Roi ,
Devina que le Ciel t'en avoit donné l'âme.

Par M. FEUTRY.

*ORIGINE des Moulins à vent **

PARIS n'offroit point, comme aujourd'hui, une foule de merveilles ; les grenouilles croassoient dans ses marais, & la Seine baignoit ses murailles.

Le génie commençoit à se manifester, une longue paix animoit les arts, déjà le *télescope*, les moulins à eau étoient inventés.

On avoit construit à la pointe de la Cité un moulin ; la fortune du meûnier étoit prodigieuse. Le Savoyard *Gérard* s'avisa de parcourir les régions glacées, il visita tous les ports de la Mer Baltique. Son *violon* le rendit cher à ces peuples encore sauvages ; l'économie, le commerce lui procurèrent des trésors. Le goût des voyages le conduisit à Paris ; la rendre *Philis* toucha *Gérard*, & il fut heureux. Les richesses s'augmentèrent, & le moulin en fit partie. La belle *Chloé* dut le jour à ce couple fortuné ; les grâces, la vertu la rendirent l'objet des vœux de mille amans qui se

* M. *Despomiers* étoit chez un grand seigneur, lorsqu'on le délia de composer une historiette sur un certain nombre de mots proposés. Il fit sur le champ celle ci, où ces mêmes mots se trouvent en lettres italiques.

24 MERCURE DE FRANCE.

disputoient sa conquête. Le plus aimable ainsi que le plus disgracié de la nature, en un mot, jusqu'au *bossu* le plus *bossu* se mirent sur les rangs ; mais *Gérard* étoit sourd à leurs instances : non, disoit-il, je ne donnerai ma fille qu'à celui qui fera tourner & moudre un moulin sur cette montagne (en montrant *Montmartre*). Cette décision glaça tous les esprits. Quel *hyeroglife*, s'écrioit-on ! autant vaudroit être condamné à courir le *loup-garou*.

Gontaut, jeune homme charmant, fut plus affligé que les autres. Son amour s'étoit accru par l'espérance, mais cet instant la détruisit. Tout l'univers entier lui parut odieux, le plus beau *cheval* de ses écuries cessoit même de lui plaire. Il bâtit une *hutte* sur cette montagne fatale où, revêtu d'un simple *caleçon* & affublé d'un gros *bonnet de nuit*, il se déroba à la vue des mortels.

Un jour que l'arc en ciel fut suivi d'une grosse tempête, une planche détachée d'un vieux bâtiment pirouëtta tout-à-coup de manière à fixer l'attention de cet amant malheureux. Ciel ! que ne peut l'amour ? *Gontaut* raisonna, & un calcul suivi lui démontra que le vent pouvoit produire le même effet que l'eau.

Gontaut agit en conséquence, bâtit un
moulin

moulin à vent, devint l'objet de l'admiration de ses compatriotes, obtint la belle *Chloé*, & vécut heureux avec elle.

Par M. DES P****, abonné au *Mercur*.

LE ROI DE TARSITE,

CONTE imité de Tarsis & Zélie.

AUSSI-TOT que *Ptolomée* surnommé *Philadelph*e s'étoit vu en possession du trône de l'Égypte par la mort de *Lagus* son père, il avoit fait équiper une flotte considérable, pour aller en personne assiéger la ville de *Pidne*, où le perfide *Alcime*, Gouverneur de *Tempé* pour le Roi de *Macedoine*, retenoit prisonniere la belle *Arfinoë* qu'il adoroit, & que le cruel *Céraune*, son frere & son rival, lui avoit enlevée. Mais sa flotte fut submergée par une tempête horrible, & il fut contraint de se rendre dans un esquif à *Pidne*, n'ayant pu sauver avec lui que son Echyer & le sage *Straton*, qui avoit été son gouverneur. Forcé de cacher son nom, & informé que la Princesse n'étoit plus dans cette ville, mais à *Gonnes*, il prit la route de cet endroit où il ne vou-

B

lut point paroître de peur d'être reconnu par *Ménélas*, le complice de son frère, qui s'étoit réfugié avec la Princesse chez *Alcime*, après que *Céraune* eut été tué dans une bataille qu'il avoit livrée aux Gaulois. Il résolut d'y envoyer *Straton*, & d'attendre dans le Royaume de Tarsite, situé entre les hameaux d'Hippique & de Gones, que son fidele serviteur lui apportât des nouvelles d'*Alcinoë*.

Le jour étoit déjà sur son déclin, lorsque ce Prince se trouva sur les frontieres de ce petit Etat, composé d'une seule ville & de quelques hameaux. Un pasteur vénérable le reçut dans sa cabane, & l'ayant engagé à ne point refuser l'hospitalité qu'il lui offroit, ce fut là que *Philadelphie* ordonna à *Straton* de venir le rejoindre, dès qu'il auroit pû voir la Princesse, & concerter avec elle les moyens de la ramener en Egypte. Le Prince & son Ecuyer trouverent dans leur hôte toute la politesse du Grec le plus civilisé; ils prirent l'un & l'autre avec plaisir leur part d'un repas que sa femme avoit apprêté, & qui se ressentoit de l'abondance dans laquelle ces peuples vivoient. Les Princes d'Egypte ne faisoient point une chère plus délicate. Deux garçons & deux filles, encore dans un âge tendre, faisoient toute la famille de ce

couple heureux. Rien dans leur air, dans leur maintien, ni dans leurs discours, n'annonçoit qu'ils fussent nés de simples pasteurs; & *Philadelphie* étonné des grâces piquantes & de la vivacité d'esprit qu'il remarquoit dans ces enfans, ne put se lasser d'en féliciter les père & mère, attribuant à la bonne éducation qu'ils leur donnoient ce prompt essor des heureuses dispositions de la nature. Il ne pouvoit mieux gagner le cœur de ces époux que par des louanges qui flattoient également leur amour propre & la tendresse qu'ils avoient pour ces précieux fruits de leur hymen.

L'heure du sommeil étant venue, il se retira dans la chambre que l'on lui avoit préparée, & la mollesse du lit sur lequel il reposa, ne lui donna pas lieu de regretter le luxe de son palais. Malgré les inquiétudes dont il étoit agité, le calme que l'on respiroit dans ce séjour se répandit dans son ame; il goûta pendant la nuit les charmes d'une tranquillité qui le fuyoit depuis long-tems. Il ne s'éveilla qu'après le lever du soleil qu'il avoit coutume de devancer, & étant entré dans l'appartement de ses hôtes, il fut fort surpris de les voir occupés, le pasteur à se couvrir d'une cuirasse où l'or reluisoit avec l'acier, & la

B ij

bergère à se revêtir d'une robe éclatante. Il ne leur cacha point son étonnement. Ils soufirent l'un & l'autre, & l'inviterent à assister avec eux à la solennité du jour que l'on alloit célébrer, & où ils étoient obligés de paroître avec ces marques de leur première origine. *Philadelphie*, qui ne cherchoit pendant son séjour à Tarsite que les moyens de se distraire de ses ennuis & d'amuser son impatience, accepta sans peine la proposition de ses hôtes ; & lorsqu'ils se mirent en chemin pour se rendre au lieu où la fête se faisoit, il voulut servir lui-même d'Ecuyer à la bergère qui l'instruisit de l'objet & des détails de cette cérémonie.

Les habitans de Tarsite étoient un peuple originaire de l'Achaïe : il s'étoit formé d'un nombre assez considérable de braves aventuriers. Ayant sçu rendre leurs armes redoutables à toutes les nations voisines, ils remplirent toute l'Asie du bruit de leur valeur, & ils vivoient sans avoir de demeure fixe, vendant leurs services aux différens Rois qui en avoient besoin, amis & ennemis même des peuples qu'ils attaquoient ou défendoient suivant les circonstances ; en un mot, ils étoient dans l'Asie ce que les Saliens étoient en Europe. *Philippe*, Roi de Macédoine, père d'*Alexandre le Grand*, fut le dernier Prince qu'ils ser-

virent. Après l'avoir aidé dans les guerres les plus importantes qu'il eut à soutenir, les plus sages d'entr'eux commençant à se lasser de la vie errante qu'ils menoient, obtinrent de *Philippe*, pour prix des victoires signalées qu'ils lui avoient fait remporter, qu'il leur abandonnât dans la vallée de Tempé le petit pays qu'ils y occupèrent depuis, aux conditions qu'il l'érigeroit en Etat libre, dont lui & ses successeurs seroient à l'avenir les protecteurs & les alliés.

A peine furent-ils établis dans ce séjour fortuné, que les délices qu'ils y goûterent leur firent préférer les charmes de la paix à l'amour de la gloire. Ils sentirent un plaisir particulier à voir éclore sous leurs mains les richesses de la terre qui sembloit s'empresse à répondre par sa fertilité aux soins qu'ils prenoient de la cultiver. Ils achetèrent des troupeaux, & de guerriers qu'ils étoient, ils devinrent pasteurs : ils se bâtirent des maisons, élevèrent des temples, & s'élirent un Roi qu'ils créèrent juge des différends qui surviendroient entr'eux, & à qui ils confièrent le soin de veiller aux affaires du dehors, en maintenant leurs privilèges, & en entretenant une union continuelle avec leurs alliés & leurs voisins. Sept des plus sages

d'entre les pasteurs furent nommés pour l'assister de leurs conseils & de leurs lumières.

Tant que le royaume de Macédoine, dont la splendeur & la puissance servoient de remparts à celui de Tarsite fut florissant, il étoit d'usage que le plus beau des bergers fût décoré du sceptre; mais lorsque les successeurs du Grand *Alexandre* eurent partagé son héritage, & que les guerres intestines eurent commencé à déchirer le sein de son Empire, la jalousie que l'indépendance de ces bergers excitoit & les fréquentes révolutions que le trône de Macédoine éprouvoit, leur susciterent des affaires si multipliées, qu'ils décidèrent que désormais ils n'élèveroient sur le trône que des hommes capables de renoncer à toutes les foiblesses: qu'il ne seroit plus permis au Roi de se marier, ni d'avoir des maîtresses, afin que, délivré du joug des passions, il pût vaquer uniquement aux affaires de l'Etat. Pour le dédommager des plaisirs dont on l'obligeoit à se priver, il n'est point d'honneurs qui ne lui fussent décernés. On déclara sa personne aussi sacrée que celle des dieux mêmes, & il fut convenu que l'on obéiroit à ses volontés avec autant de soumission qu'aux décrets célestes.

Malgré toutes ces prérogatives de la royauté, on pense bien que dans un pays aussi délicieux que Tempé, il n'y avoit que des cœurs en qui toutes les passions étoient éteintes, qui pussent desirer un sceptre dont le prix devenoit si coûteux à la sensible humanité. C'est pourquoi on avoit cru nécessaire de modifier la rigueur de cette loi, en laissant au Roi la liberté d'abdiquer au bout de l'année de son couronnement. Ainsi on procédoit tous les ans à une nouvelle élection, ou à la prorogation de celle déjà faite; & dans l'un & l'autre cas, la fête se célébroit avec la même magnificence & les mêmes cérémonies.

Pendant long-temps, on fut accoutumé à ne plus voir sur le trône de Tarsite que des hommes d'un âge avancé; mais depuis un an, l'ancien usage avoit repris vigueur. *Amyntas*, le plus aimable des pasteurs de cette contrée, s'étant senti en état de remplir les conditions de la royauté, avoit été élu, & c'étoit lui que l'on se préparoit à couronner une seconde fois, lorsque *Philadelphie* se trouva dans Tarsite.

Telles étoient les particularités dont la bergère entretenoit le Monarque étranger qu'elle ne connoissoit pas, & qu'elle étoit bien éloignée de soupçonner être le Roi d'Egypte. En traversant la ville, ils virent

B iv

Amyntas qui , d'une fenêtré de son palais , s'amusoit à parcourir des yeux la foule des habitans que la pompe de ce jour entraînait hors de leurs murs. *Philadelphie* , instruit du sacrifice qu'il falloit faire pour obtenir le sceptre , eut peine à concevoir qu'un berger de l'âge & de la figure d'*Amyntas* se fût senti un cœur assez libre pour avoir pu se soumettre à des conditions aussi difficiles à remplir. Les raisons qui l'avoient rendu capable de régner , furent le sujet du nouvel entretien qu'eurent ensemble le Prince & la bergère ; en continuant leur route.

Amyntas n'étant que simple berger , s'étoit épris des charmes de la brillante *Mélanie*. Elle étoit la plus jolie & la plus spirituelle des bergères de Tarsite ; mais son ambition & sa coquetterie rendoient ses chaînes aussi dangereuses qu'elles paroissent agréables. Au défaut du cœur du Roi auquel il n'étoit point permis de prétendre , elle vouloit soumettre à ses loix celui dont la conquête pouvoit le plus flatter son orgueil. Elle n'avoit que quinze ans , lorsqu'elle avoit commencé à s'attacher le jeune *Timanté* ; il étoit beau , bien fait , mais timide & jaloux. Elle sembloit déjà prendre un plaisir singulier à le chagriner , en feignant d'écouter ses rivaux ;

& ce qui n'étoit d'abord qu'espièglerie de sa part , dégénéra par la suite en pure coquetterie. Ayant vu qu'*Amyntas* l'emportoit sur *Timante* , au jugement de toutes les belles , & que chacune s'empressoit à lui plaire , le desir de confondre leur vanité lui inspira le dessein de l'attirer dans ses fers. Pour y réussir , elle usa de toute l'adresse dont l'envie de se faire aimer rend capable la bergère même la plus simple.

La jeunesse de Tarsite se rassembloit ordinairement sur le soir dans un vallon où l'on s'amusoit à toutes sortes d'exercices. Les joûtes, les courses, les concerts & la danse étoient les plus en usage. *Mélanie* avoit toujours soin de se rendre une des premières au vallon où *Timante* ne manquoit pas de l'accompagner. Comme il étoit d'un naturel sombre & très-sensible , elle ne s'occupoit en chemin qu'à trouver l'occasion de lui faire quelque mauvaise querelle , soit en se heurtant exprès le pied contre les cailloux qu'elle rencontroit , pour avoir un prétexte de lui reprocher la négligence avec laquelle il la conduisoit , soit en l'accusant d'être venu la chercher plus tard qu'il ne lui avoit promis , soit enfin en élevant sur des choses fort indifférentes de petites contestations

B v

qu'elle menoit au sérieux , à force de le contredire séchement & avec humeur , ce qui étoit cause qu'il la faisoit avec ses compagnes , aussi-tôt qu'ils étoient dans le vallon , & qu'il s'en alloit boudier dans un coin.

Mélanie , ainsi débarrassée de lui , ne respiroit plus qu'après l'arrivée d'*Amyntas*. Dès qu'il avoit paru , elle ne le quittoit plus des yeux , & , sans affecter de le chercher , elle faisoit toujours en sorte de se trouver à côté de lui. Alors , cent jolies minauderies étoient mises en œuvre pour fixer son attention. Un coup d'œil lancé à propos , un malin sourire , une feinte rougeur étoient les armes dont elle se servoit pour engager un cœur dont elle avoit résolu de s'emparer. Quelque bergère , par la légèreté de sa danse , attiroit-elle les regards de de toute l'assemblée : *Mélanie* , avec une modestie étudiée , ne cessoit de regretter de n'avoir pas le même talent , & c'étoit pour encourager *Amyntas* à lui donner des éloges , qu'elle paroïssoit recevoir avec un air de confusion. Tantôt elle s'amusoit à rajuster sur sa gorge le voile qui la couvroit , & qu'elle dérangeoit elle-même , pour laisser entrevoir à l'amoureux berger les beautés qu'il cachoit ; tantôt elle se penchoit nonchalamment & comme par

distraction sur le bras qu'il avoit soin de lui rendre ; & lorsqu'elle s'excusoit de son étourderie, ou qu'elle le remercioit de sa complaisance , elle en recevoit toujours quelque compliment flatteur. Elle savoit qu'il aimoit passionnément la danse. Pour éprouver si le plaisir d'être auprès d'elle lui sembloit préférable à celui qu'il chérissoit tant , elle prétextoit souvent quelque impossibilité de participer à cet exercice ; & *Amyntas* , à son exemple , savoit aussi trouver des raisons pour s'en dispenser. Glorieuse de ce sacrifice qu'elle voyoit bien qu'il lui faisoit en secret , elle s'étudioit à lui procurer tous les moyens de lui déclarer son amour. De son côté , il ne négligeoit rien pour s'accréditer dans son esprit. S'il naissoit quelque rivalité de talens entre deux bergers ou deux bergères , il réussissoit toujours à persuader que le suffrage unanime appartenoit à celui ou à celle en faveur de qui *Mélanie* avoit prononcé.

On ne tarda pas à s'appercevoir de sa déférence pour cette bergère , & bientôt toutes ses compagnes remarquerent avec jalousie qu'il ne la quittoit jamais pendant les jeux. Cela ne fit que hâter le triomphe de *Mélanie*. Un soir que *Timante* avoit causé particulièrement avec *Sitvie* , *Mélanie* feignant d'en concevoir des soupçons ,

le querella vivement , & pour le punir , elle ne voulut point qu'il la reconduisît chez elle. *Timante* , que le tems avoit apprivoisé , ne s'allarma point de cette défense , il prit la chose en douceur , & s'en retourna avec *Silvie*. *Mélanie* , se trouvant sans écuyer , *Amyntas* s'offrit pour lui en servir , & il fut accepté d'un air très-satisfaisant. Il profita d'un événement si favorable pour hasarder l'aveu de sa tendresse : il fut écouté sans colère , & la bergère eut soin de le rassurer sur le compte de *Timante* qu'il regardoit comme un rival dangereux. En se séparant , elle lui donna rendez-vous pour le lendemain. Les jours suivans *Timante* fut boudé de plus belle , & on ne voulut plus de la compagnie d'un volage ; *Amyntas* venoit au-devant d'elle ; & sous la conduite de ce nouvel amant , *Mélanie* ne trouvoit plu en chemin de cailloux qui lui blessassent le pied ; & *Timante* , voyant que cela devenoit sérieux , se rendit enfin si insupportable par son humeur , qu'il fut éconduit avec un congé absolu.

Rien n'approche du dépit qu'il ressentit de son injuste disgrâce , & , sans doute , la querelle de ces deux rivaux se fût terminée par les voies de fait , si les loix du pays n'eussent défendu , sous les peines les plus rigoureuses , tout combat singulier

entre les citoyens. *Amyntas* ne respira plus que le bonheur d'être uni avec *Mélanie*, qui ne cherchoit qu'à redoubler sa tendresse par les apparences de la plus parfaite amitié ; mais elle avoit l'art d'éluder un hymen qui devoit ôter toute prétention à la multitude d'amans qui l'environnoient, & dont elle étoit jalouse de conserver les hommages. Les délais qu'elle apportoit à en couronner un, entretenoient leur espoir, & sa cour étoit toujours aussi nombreuse & aussi brillante. Tous ces rivaux donnoient de l'ombrage au fidèle *Amyntas*, & sa crainte ne servoit qu'à le mieux captiver. Il s'étoit pourtant décidé à l'obliger de finir son incertitude ou à renoncer à elle, lorsque le sort, comme s'il eût été d'intelligence avec la coquetterie de la bergère, le contraignit de s'éloigner d'elle pour quelque temps.

Après la mort de *Lyfimaque* & de *Céraune*, successivement usurpateurs du royaume de Macédoine, le jeune *Antigonus*, légitime héritier de la Couronne, s'étoit formé un parti considérable, à l'aide duquel il espéroit de remonter sur le trône de ses pères. Les habitans de Tarsite, toujours attachés aux descendans de *Philippe*, leur bienfaiteur, résolurent d'envoyer du secours à *Antigonus*. La nécessité où ils

38 MERCURE DE FRANCE.

étoient de se rendre redoutables à leurs voisins, pour se maintenir dans leur indépendance, leur avoit fait prendre la sage précaution d'exercer de bonne heure leurs jeunes gens au métier des armes. Il y avoit des jours marqués dans chaque mois où les vieux pasteurs les instruisoient dans cette noble profession, en leur faisant exécuter, l'un contre l'autre, tout ce que cet art a de plus difficile, & ces exercices étoient appelés les *jeux de Mars*.

Sirôt que le fléau de la guerre se faisoit ressentir à quelque Puissance de la Grèce, le Roi de Tarsite ne manquoit jamais d'y envoyer un corps de troupes auxiliaires, composé de tous les jeunes pasteurs en état de combattre. Celui qui s'étoit le plus distingué dans les jeux de *Mars*, étoit nommé pour conduire cette troupe brillante; mais l'honneur de la ramener appartenoit à celui qui, pendant le cours de la guerre, avoit donné le plus de preuves de valeur. Le premier ne prenoit que la qualité de *Stratéguémone*, c'est-à-dire, conducteur: la dignité de *Polémarque*, ou de Général, n'étoit accordée qu'à l'autre. Cette loi ne servoit pas peu à exciter le courage de ces nouveaux athlètes; cependant le *Stratéguémone* étoit déclaré sans reproche lorsqu'il avoit mérité de rapporter

l'étendard, qui étoit le second degré d'honneur, ou lorsqu'il revenoit au nombre des cinq braves qui marchaient à la tête de la troupe avec le *Polémarque*, & que l'on appelloit les *Ephémiles*, nom qui revient à celui d'émules, pour faire entendre qu'ils avoient également bien combattu. Le *Cémophore*, ou le porte-étendard, étoit choisi, en partant, parmi ceux qui promettoient le plus, & il étoit nommé par la voix du sort ; mais, en revenant, celui qui rapportoit ce témoignage éclatant de sa gloire, prenoit le titre d'*Epicême*, qui veut dire illustre.

Amyntas s'étant le plus signalé dans les divertissemens militaires où on l'avoit exercé avec ses camarades, fut chargé de conduire au Prince *Antigonus* le secours que *Tarsite* lui envoyoit, & *Timante*, qui avoit conçu contre lui la plus vive jalousie, se promit bien d'occuper sa place quand on reviendrait. Ses espérances ne furent point trompées. Secondé de la fortune, elle lui fournit tant d'occasions de s'illustrer par des prodiges de valeur, qu'après qu'*Antigonus* eut été remis en possession de l'Empire, *Amyntas*, malgré les efforts qu'il avoit faits pour égaler son rival, ne put empêcher qu'il ne fût choisi d'un consentement unanime pour ramener la troupe ; mais il

40 MERCURE DE FRANCE.

fut convenu qu'il n'avoit manqué au courageux *Amyntas* , pour effacer *Timante* , que les occasions ; & personne ne lui disputa l'honneur de l'*Epicémat*. La troupe , comblée des bienfaits d'*Antigonus* , qui ne dut le trône qu'à l'intrépidité de cette brillante élite , revint dans Tarsite chargée de butin & de lauriers.

Lorsque la victoire avoit favorisé les armes des bergers , le Roi , accompagné de tous les pasteurs , alloit recevoir les vainqueurs hors les portes de la ville ; il mettoit lui-même une couronne de lauriers sur la tête du *Polémarque* , il en présentoit une à l'*Epicême* & à chacun des cinq *Ephamiles* , qui tous la portoient à la main , le *Polémarque* ayant seul le droit d'entrer couronné dans la ville , à la porte de laquelle toutes les bergères , rangées en haye , après avoir offert au chef de la troupe , & à ses six adjoints , des branches d'olivier , en distribuoient aussi à leurs amans. Tous les honneurs du jour étoient réservés au *Polémarque* , que l'on promenoit en triomphe par toutes les rues de la ville & , après le Roi , il devenoit le personnage le plus considérable. *Mélanie* ne vit pas sans chagrin que son amant ne tint que le second rang. Elle mit en balance l'honneur de régner sur le cœur d'un

Polémarque avec le foible avantage de n'être aimée que d'un *Epicéme*, & sentant que la comparaison l'humilioit, elle se repentit d'avoir congédié *Timante*.

Quand on jouit des faveurs de la gloire, on est presque toujours sûr de celles de l'amour. Par ce penchant naturel que *Vénus* inspire au beau sexe pour les héros, il semble qu'elle prenne plaisir à éterniser la mémoire de la foiblesse qu'elle eut elle-même pour le Dieu de la guerre. Les plus aimables bergères se disputèrent bientôt le cœur de *Timante*, & *Mélanie* ne chercha plus que les moyens de recouvrer un bien que la jalousie de tant de belles lui faisoit regretter. Ce berger ne s'étoit rendu célèbre par ses actions héroïques, que dans l'envie de se venger publiquement de son rival en lui enlevant à son tour le cœur de *Mélanie*. Dès qu'il la vit s'empresse à lui rendre de nouveaux pièges, il immola le souvenir de sa perfidie au plaisir de mériter désormais sa tendresse. Brûlant de se réconcilier avec elle, il n'hésita pas à faire la moitié du chemin. Ainsi, le fidèle *Amyntas* fut condamné à subir la même peine qu'il avoit fait souffrir à *Timante*. Alors il connut parfaitement le caractère de *Mélanie*. Rougissant de n'adorer en elle qu'une coquette aussi indigne de son

42 MERCURE DE FRANCE.

amour qu'incapable d'y répondre, il contraignit si bien sa douleur, qu'il eut l'air de supporter ce malheur avec la dernière indifférence, ce qui piqua d'autant plus vivement l'orgueil de *Mélanie*.

Dégoûté par cette épreuve de la légèreté d'un sexe dominé par l'amour-propre, & que sa foiblesse livre naturellement au pouvoir du caprice & des fantaisies, il voulut s'illustrer à l'avenir en triomphant de lui-même. Demeuré ferme dans cette résolution, il fut insensible à toutes les caresses que l'on lui fit pour l'engager à se venger, par un nouveau choix, d'une coquette qui l'avoit trahi si indignement. Il regardoit ces moyens de consolation comme autant d'entraves que l'on cherchoit à mettre à son bonheur & à la tranquillité de son âme. Détaché du vain desir de plaire, il ne se montra plus à aucune fête, & s'appliqua uniquement à former son esprit à l'étude des sciences & du gouvernement, se préparant à donner à ses concitoyens l'exemple de la vertu la plus rare & à sa patrie les témoignages de l'amour le plus sublime.

Cynéas régnoit alors. Après avoir combattu long-temps contre les infirmités de la vieillesse, il succomba enfin sous le poids insurmontable de l'âge. Il fallut pro-

céder à une nouvelle élection. Il n'y avoit encore que des vieillards au rang des prétendans, & déjà l'on alloit recueillir les voix lorsqu'*Aymntas*, s'avancant au milieu de l'assemblée, représenta combien il étoit honteux, pour les jeunes gens de Tarfite, qu'aucun d'eux n'eût pas encore eu le courage de sacrifier l'intérêt de ses plaisirs à l'avantage si doux de régner sur un peuple de héros. Quoi ! ajouta-il, verra-t-on toujours le sceptre dans des mains languissantes & incapables de le soutenir ? N'est-il pas plutôt fait pour décorer la valeur que pour servir d'un vain soulagement à la caducité ? A quelque prix que la rigueur de nos loix ait mis le diadème, quelque pénible effort qu'exige la possession du trône, est-il donc impossible, à notre âge, d'avoir assez de vertus pour y monter ? Illustres citoyens, que ne puis-je me flatter d'être digne de vos suffrages ? Que je me trouverois glorieux de vous prouver, par mon exemple, qu'il est facile de se vaincre soi-même pour l'honneur de la patrie !

Ce discours fut universellement applaudi, & tous les vœux se réunirent en faveur d'*Amyntas*. Il fut proclamé Roi au grand contentement de tous les jeunes bergers. Les vieillards mêmes, qui jusques-là s'étoient crus seuls en droit de

gouverner , loin de faire entendre aucun murmure , partagèrent la joie publique & ne regrettèrent point qu'*Amyntas* les dégagât du fardeau de l'empire ; au contraire , ils s'empressèrent à le combler d'éloges : touchés de la noblesse de ses sentimens , ils ne songèrent qu'à l'admirer , ils regardèrent son élection comme un gage assuré de la protection que le Ciel accordoit à leur Empire.

Timante , en sa qualité de *Polémarque* , fut le premier à rendre hommage au nouveau Roi , & ce ne fut pas une légère satisfaction pour *Amyntas* de voir dans ce moment son rival à ses pieds. Mais celui-ci ne fut point jaloux de l'éclat de sa fortune , & il s'acquitta de la soumission qu'il lui devoit avec d'autant plus de joie , que le suprême rang où s'élevoit *Amyntas* le laissoit tranquille possesseur du cœur de *Mélanie* qu'il préféroit à tous les trônes du monde.

La bergère que conduisoit *Philadelphie* , avoit achevé de satisfaire la curiosité de ce Prince sur toutes ces particularités , lorsqu'ils arrivèrent dans l'endroit où devoit se faire la cérémonie du couronnement. Tous les bergers , en habits de guerre , & les bergères superbement vêtues , étoient rassemblés dans une grande plaine , au milieu de laquelle

étoient un lac spacieux & profond , couvert de petites barques & de petits vaisseaux peints de diverses couleurs & ornés de guirlandes de fleurs. Sur un des côtés de la plaine, on avoit élevé un trône magnifique, où le Roi devoit recevoir les nouveaux sermens de ses sujets. Voici l'ordre que l'on observoit au renouvellement d'une élection.

A l'heure fixée pour la cérémonie, tous les peuples se rangeoient autour du trône, les guerriers d'un côté & les femmes de l'autre.

Les étrangers venus pour assister à cette pompe, se plaçoient sur des gradins construits en demi-cercle & qui bordoient toute cette partie de la plaine. Le Roi paroissoit accompagné seulement des sept pasteurs qui composoient son conseil & sans aucune marque de distinction, armés ainsi que tous les bergers, de pied en cap. Comme on ignoroit s'il venoit pour abdiquer, ou dans le dessein de conserver l'Empire, on ne lui rendoit aucun honneur à son arrivée. Il marchoit ainsi depuis son palais jusqu'aux pieds du trône où étoient les habits royaux, le sceptre, une couronne de diamans & une couronne de roses. S'il mettoit la main sur celle de roses, il déclaroit par ce signe qu'il renonçoit au souverain pouvoir ; alors

on procédoit à une nouvelle élection. Si au contraire il touchoit celle de diamant, il annonçoit qu'il sacrifioit encore ses plaisirs à l'honneur de gouverner sa patrie & l'air retentissoit des acclamations universelles. Aussitôt les pasteurs qui l'accompagnoient lui ôtoient son casque, en place duquel ils lui mettoient la couronne royale, & par-dessus sa cuirasse ils le couvroient des habits convenables à sa dignité. Ensuite il montoit sur son trône, & les fêtes commençoient.

Lorsqu'*Amyntas* se présenta, on lisoit dans les yeux de tous ses sujets combien ils desiroient ardemment qu'il conservât l'Empire. En effet, il mit la main sur la couronne de diamans. Mais un événement imprévu interrompit la joie que l'on en ressentoit.

Mélanie avoit bien deviné que le dépit de s'être vu supplanté à son tour par *Timante* avoit fait naître dans l'ame d'*Amyntas* les sentimens héroïques qui lui avoient mérité la couronne; qu'elle étoit cause qu'il étoit devenu Roi. Elle crut que son ambition ne pouvoit être pleinement satisfaite qu'en le forçant d'abdiquer pour elle; & de ce moment, elle ne songea plus qu'aux moyens de triompher une seconde fois d'un cœur que l'éclat du sceptre rendoit à jamais digne de ses vœux. Mais elle eut beau saisir les oc-

casions de le rencontrer chaque fois qu'il sortoit. En vain par la rougeur & la tristesse qui se peignoient sur son front lorsqu'elle le voyoit, s'efforçoit elle de lui faire croire qu'elle étoit désespérée de l'avoir trahi ; elle n'eut que trop lieu de s'appercevoir que le bandeau de l'amour ne couvroit plus ses yeux & que la plus froide indifférence avoit succédé à cette passion violente que ses premiers regards lui avoient inspirée. Assurée qu'il ne rentreroit jamais de lui-même dans ses fers, elle forma le projet de le forcer malgré lui à quitter la couronne. Elle savoit que l'ambition étant regardée comme le fléau de l'humanité, pour empêcher que le trône de *Tarsite* ne devînt le prix de cette passion dangereuse, il avoit été réglé qu'il ne pourroit s'acquiescer aux dépens de la vertu à qui seule il étoit destiné ; que la moindre perfidie suffiroit pour en exclure, & que le Roi seroit déposé dès-qu'il seroit prouvé qu'il auroit trahi quelque engagement pour y parvenir. Fondée sur ces principes, elle ramassa tous les écrits par lesquels *Amvntas* lui avoit promis sa foi. Armée contre lui de ces titres, qu'elle croyoit victorieux, elle attendit le jour du renouvellement de son élection pour les faire servir à la vengeance de son orgueil offensé.

Sitôt qu'elle vit qu'*Amyntas* déclaroit qu'il se sentoît encore capable de régner, elle cria à la trahison & le dénonça à toute l'assemblée. En même temps elle produisit les diverses preuves qu'elle prétendoit avoir de sa perfidie.

Déjà tous les pasteurs à qui le vertueux *Amyntas* avoit fait chérir sa puissance, gémissoient d'être forcés de le déposer. Mais *Timante*, aux yeux de qui l'adroite *Mélanie* avoit sù se déguiser assez bien pour qu'il ne se doutât point de ses desseins, indigné d'un procédé aussi injurieux à sa tendresse, & emporté par les mouvemens de sa colère, se hâta de justifier *Amyntas* en produisant aussi un écrit de la main de *Mélanie* qu'il avoit conservé précieusement & qu'il portoit toujours avec lui comme un gage de son bonheur. Par cette écrit, la bergère lui avoit engagé sa foi avant qu'elle connût *Amyntas*. Il représenta qu'il n'avoit pas voulu faire valoir ce droit contr'elle dans le temps qu'elle l'avoit abandonné pour ce rival, à qui il ne l'avoit cédée que par égard pour un penchant qu'il croyoit véritable; mais que les démarches qu'elle avoit faites en dernier lieu pour se reconcilier avec lui en lui sacrifiant ce même rival, & qu'aujourd'hui l'assurance avec laquelle elle reclamoit la foid' *Amyntas* prouvoient trop clairement la

la légèreté de son esprit, la vanité de ses sentimens & la fausseté de son cœur. Une foule de jeunes bergers qu'elle avoit trompés de même, joignirent leurs plaintes à celles de *Timante* & décelèrent les intrigues de cette coquette. Tous demandèrent qu'elle fût punie suivant les rigueurs des loix, & elle fut condamnée à desservir le temple de *Daphné*. Il n'y eut pas une bergère qui n'applaudit en secret à ce jugement, quoiqu'elles fissent toutes semblant de s'attendrir au juste châtement qu'elle alloit subir : elle fut remise entre les mains de quatre Pastourelles qui lui servirent de gardes, & comme si la présence d'une perfide eût été faite pour souiller la pompe d'un si beau jour, on la fit retirer avec ses surveillantes qui la conduisirent dans la ville où elle attendit que la fête fût terminée pour subir son arrêt.

L'honneur d'*Amyntas* ayant été réparé de cette manière, tous les instrumens de guerre résonnèrent dans la plaine. La crainte que l'on avoit eue de perdre un Roi si généralement aimé, rendit son triomphe plus éclatant dans cette journée. L'allégresse publique en redoubla, & l'air retentit des plus vives acclamations.

Revêtu de ses habits royaux, il se plaça sur son trône où, après avoir juré sur

C

l'écu de *Pallas* de remplir fidèlement les devoirs auxquels sa dignité l'engageoit, il reçut le serment de ses sujets. Tous les guerriers, tenant leurs épées nuës & étendant leurs boucliers, promettoient de défendre jusqu'au dernier soupir leur Prince & leur liberté, ensuite les femmes tiroient chacune un poignard qu'elles portoient à leur côté, & juroient de s'immoler elles-mêmes plutôt que de souffrir jamais que le sort les rendît esclaves d'aucune autre puissance après avoir eu l'honneur de vivre avec les compagnes d'un peuple libre & indépendant. Ce serment prononcé, les Guerriers firent en présence d'*Amyntas* différentes évolutions; puis, ils attaquèrent, défendirent & prirent un petit fort qui étoit bâti exprès dans cet endroit. Le Roi distribua aux vainqueurs les quatre prix qui consistoient en une épée, une lance, un casque & un bouclier. Ce fut *Timante* qui gagna l'épée. Ensuite le Roi descendit pour se rendre avec tous ses peuples & les spectateurs, sur les bords du canal, où plusieurs Mariniers commencèrent des joutes pour lesquelles il y avoit aussi des récompenses qu'*Amyntas* distribua de même. Ces joutes finies, le Roi monta sur un vaisseau richement chargé & que soixante Soldats d'élite devoient défendre contre quatre autres

vaisseaux de même grandeur , & sur chacun desquels étoit un pareil nombre de soixante combattans. La charge du vaisseau appartenoit au parti victorieux. Rien n'étoit plus agréable à voir que les efforts prodigieux que faisoient les Soldats du Roi pour empêcher que leur vaisseau ne fût pris. Il n'étoit pas encore arrivé que le parti adverse, malgré la supériorité du nombre, eût été victorieux , & cette fois ci la fortune ne lui fut pas moins contraire. *Philadelphie* sembloit s'applaudir lui-même en admirant l'effet que la présence du Roi produisoit sur les Soldats qui défendoient son vaisseau. Ils montroient le même zèle , ils étoient animés de la même ardeur que s'ils eussent été un combat véritable. Demeurés victorieux , ils ramenerent le Roi sur les bords du lac ; & ayant partagé entr'eux la charge du vaisseau , ils envoyèrent des présens aux vaincus pour les consoler de leur défaite.

La fête ainsi terminée , on se remit en marche. Le Roi au milieu de ses Guerriers, que les Bergères précédoient , reprit le chemin de la ville , & on le remena jusques dans son palais au bruit de la plus brillante symphonie.

La nuit venue , on ne songea plus qu'à exécuter l'arrêt qui avoit été rendu contre

l'indiscrette *Mélanie*. Les peuples de Tarsite accoutumés aux charmes de la volupté, regardoient l'amour de la chasteté comme un sentiment nuisible à l'intérêt commun. Ils n'estimoient cette vertu que chez les femmes. Toute fille parvenue à l'âge d'aimer & qui n'étoit point sensible, n'y jouissoit d'aucune considération; il y avoit même une espèce de honte attachée à l'indifférence. Mais comme l'union des cœurs étoit seule consultée dans les mariages & qu'il n'étoit pas permis à un amant d'abuser de la confiance de sa maîtresse, elles craignoient moins de se livrer à leur penchant; c'est pourquoi on voyoit plus de coquettes à Tarsite que d'insensibles. Cette première qualité rendoit punissables celles qui la faisoient servir à tyranniser leurs adorateurs.

Cependant pour se gagner la bienveillance des différens peuples qui demeuroient à Tempé, ceux de Tarsite s'étoient crus obligés d'élever un Temple à *Daphné* qui étoit adorée dans tous les hameaux des environs, à cause du fleuve *Pénée* dont elle étoit fille, & qui arrosoit cette belle vallée. Il falloit nécessairement que le temple de cette Nimphe fût desservi par des Vierges, & la crainte qu'un zèle trop ardent ou que la séduction de l'exemple n'engageât un trop

grand nombre de leurs jeunes Bergères à ce nouveau culte, ils réglèrent qu'il n'y en auroit que six qui pourroient s'y dévouer volontairement, & que, ce nombre rempli, on n'en consacreroit plus d'autres que celles qui auroient mérité par une conduite répréhensible d'être séparées du monde. C'étoit donc une tache que d'être condamnée au culte de *Daphné* par arrêt public. Aussi l'exécution de cet arrêt se faisoit-elle avec tout l'appareil d'une pompe funèbre, & toujours à la nuit. Toutes les Bergères non mariées alloient en habit de deuil enlever la personne à qui cette peine avoit été infligée; des mains de ses parens, & la conduisoient au temple en portant chacune devant elle un flambeau allumé.

Les Prêtresses à qui on la présentoit, prioient *Daphné* de la recevoir en grace en l'admettant parmi elles. Aussitôt les deux plus jeunes la dépouilloient de ses habits, & la décoroient des vêtemens sacerdotaux, après quoi, les Bergères éteignoient leurs flambeaux & suivoient avec la foule les Prêtresses & leur nouvelle compagne dans le temple qui étoit brillant de lumières. On chantoit en l'honneur de la Déesse des hymnes analogues à l'action présente, & la consécration faite, chacun se retiroit.

Quelque ingrate que l'on ait été envers

un amant généreux , on est toujours sûr de trouver en lui un juge facile & indulgent. Maître de punir , il ne cherche qu'à pardonner. *Amyntas* ne fut pas plutôt rentré dans son palais qu'il se mit à réfléchir sur la gêne où sa maîtresse alloit être livrée ; il pensoit bien que personne n'étoit moins faite qu'elle pour la vie retirée qu'elle étoit condamnée d'embrasser. L'affreuse perspective des tristes momens qui alloient succéder aux jours agréables qu'elle avoit passés dans le monde , excita dans son âme une pitié si tendre qu'il n'y resta plus de place au ressentiment. Il n'imputoit tous ses torts qu'à la légèreté d'une humeur dont la vivacité lui donnoit trop de charmes pour ne la pas rendre excusable. Il dépendoit de lui de révoquer l'arrêt prononcé contre elle ; mais il craignoit qu'en lui accordant sa grace de lui-même , on ne lui reprochât sa foiblesse , ou que l'orgueil de la Bergère ne refusât de l'accepter. Il voyoit avec chagrin que personne ne venoit l'implorer pour elle , & cet abandon général où se trouvoit un objet qu'il avoit adoré ne servit qu'à l'intéresser davantage à son malheur. Curieux de voir de quel œil elle se soumettroit à sa destinée , & prêt à lui faire grace aux premiers signes de douleur qu'elle laisseroit appercevoir ,

mais appréhendant que sa présence ne la rendît plus fière qu'il ne souhaitoit, il quitta ses habits royaux, & vêtu en simple berger, il sortit de son palais sans être remarqué, & dirigea ses pas vers le temple, où il résolut d'attendre l'arrivée de *Mélanie*.

D'un autre côté *Timante*, revenu à lui-même, étoit désespéré du mouvement de colère qui l'avoit porté à devenir l'accusateur de celle qu'il aimoit; il ne pouvoit se le pardonner. Malgré l'inconstance qu'il avoit à lui reprocher, l'idée de la perdre pour jamais lui parut insupportable. Dans l'intention de réparer la faute qu'une première fureur lui avoit fait commettre, il se rendit aussi près du temple. Là il se promettoit de toucher le cœur de *Mélanie* par les marques de son repentir, d'engager les *Daphnides* à différer le moment de sa réception, & de déterminer tout le peuple à l'accompagner jusques chez le Roi pour demander avec lui la liberté de sa Bergère, qu'il ne doutoit pas d'obtenir aisément. Une foule innombrable de spectateurs, parmi lesquels *Philadelphie* se trouvoit encore, inondoit les portiques du temple. On vit enfin de loin le cortège funèbre qui s'avançoit à pas lents. On avoit établi l'usage de conduire ainsi les coupables aux autels de *Daphné* pour inspirer aux jeunes Bergères

36 MERCURE DE FRANCE.

plus d'horreur de cette mort civile & pout leur faire sentir plus vivement la honte d'être condamnées à vivre sans époux.

A la lueur des flambeaux qui approchoient, *Timante* reconnut le Roi, malgré les précautions qu'il prenoit pour se cacher. S'imaginant qu'il n'étoit venu sans aucune marque de distinction que pour jouir librement du plaisir de se voir vengé, il perdit tout espoir d'obtenir la grace de *Mélanie*, & il ne se prépara plus qu'à donner à sa Bergère les dernières preuves de l'amour inconsolable. A mesure qu'elle avançoit, la confusion augmentoit sur son visage. La joie secrète dont ses rivales avoient peine à contraindre l'émotion, & qu'elle lisoit dans leurs regards, ajoutoit au sentiment de sa honte. En s'arrêtant sur les marches du temple, elle ne put s'empêcher de répandre des larmes, & ses soupirs éclatèrent malgré elle. Jamais elle ne parut si belle aux yeux de ses amans que dans cet état de douleur & de consternation. *Timante*, hors de lui-même, se jette à ses genoux en s'écriant : ô ma chère *Mélanie* ! pardonne à l'excès de mon amour un mouvement de dépit qui a causé ton malheur. Je t'aimois trop sincèrement pour me voir trahir avec indifférence. Sois sûre, au moins, que tu n'as jamais eu d'amant

plus fidèle , & que je ne méritois pas l'affront que tu as fait à ma tendresse. Je te perds , je ne sçaurois plus vivre. En achevant ces mots , il tire son épée & veut s'en percer le sein ; mais *Amyntas* , qui s'étoit avancé près de lui , l'arrête & , se faisant reconnoître , il adresse à *Mélanie* ces paroles pleines de douceur : imprudente Bergère ! vous voyez quel est le fruit de vos caprices & de votre ambition. Je ne vous parle point de grace , ce mot pourroit blesser votre orgueil ; mais un amant tel que *Timante* , qui ne veut point survivre au malheur de vous perdre , ne vous paroît-il pas digne d'un sort plus heureux ? Votre inconstance a fait un héros ; elle a ensuite fait un Roi : renoncez désormais au Roi puisqu'il ne peut plus être à vous , & daignez couronner votre ouvrage dans le héros qui vous aime.

Mélanie reste interdite ; elle croit en ce moment que c'est un Dieu qui lui a parlé , & elle sent pour *Amyntas* le même respect qu'elle auroit pour la divinité ; elle se prosterne à ses pieds & , touchée du procédé généreux de *Timante* , elle lui tend la main en se relevant. Il la presse de lui donner sa foi ; elle cède à ses instances , & la Déesse , qui devoit recevoir ses vœux , ne reçoit que le serment qu'elle

C v

plus d'horreur de cette mort civile & pout leur faire sentir plus vivement la honte d'être condamnées à vivre sans époux.

A la lueur des flambeaux qui approchoient, *Timante* reconnut le Roi, malgré les précautions qu'il prenoit pour se cacher. S'imaginant qu'il n'étoit venu sans aucune marque de distinction que pour jouir librement du plaisir de se voir vengé, il perdit tout espoir d'obtenir la grace de *Mélanie*, & il ne se prépara plus qu'à donner à sa Bergère les dernières preuves de l'amour inconsolable. A mesure qu'elle avançoit, la confusion augmentoit sur son visage. La joie secrète dont ses rivales avoient peine à contraindre l'émotion, & qu'elle lisoit dans leurs regards, ajoutoit au sentiment de sa honte. En s'arrêtant sur les marches du temple, elle ne puts'empêcher de répandre des larmes, & ses soupirs éclatèrent malgré elle. Jamais elle ne parut si belle aux yeux de ses amans que dans cet état de douleur & de consternation. *Timante*, hors de lui-même, se jette à ses genoux en s'écriant : ô ma chère *Mélanie* ! pardonne à l'excès de mon amour un mouvement de dépit qui a causé ton malheur. Je t'aimois trop sincèrement pour me voir trahir avec indifférence. Sois sûre, au moins, que tu n'as jamais eu d'amant

plus fidèle , & que je ne méritois pas l'affront que tu as fait à ma tendresse. Je te perds , je ne sçaurois plus vivre. En achevant ces mots , il tire son épée & veut s'en percer le sein ; mais *Amyntas* , qui s'étoit avancé près de lui , l'arrête & , se faisant reconnoître , il adresse à *Mélanie* ces paroles pleines de douceur : imprudente Bergère ! vous voyez quel est le fruit de vos caprices & de votre ambition. Je ne vous parle point de grace , ce mot pourroit blesser votre orgueil ; mais un amant tel que *Timante* , qui ne veut point survivre au malheur de vous perdre , ne vous paroît-il pas digne d'un sort plus heureux ? Votre inconstance a fait un héros ; elle a ensuite fait un Roi : renoncez désormais au Roi puisqu'il ne peut plus être à vous , & daignez couronner votre ouvrage dans le héros qui vous aime.

Mélanie reste interdite ; elle croit en ce moment que c'est un Dieu qui lui a parlé , & elle sent pour *Amyntas* le même respect qu'elle auroit pour la divinité ; elle se prosterne à ses pieds & , touchée du procédé généreux de *Timante* , elle lui tend la main en se relevant. Il la presse de lui donner sa foi ; elle cède à ses instances , & la Déesse , qui devoit recevoir ses vœux , ne reçoit que le serment qu'elle

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

fait à son amant de lui être toujours fidèle. La situation de *Timante*, ses larmes & son désespoir avoient fait une impression si vive sur tous les cœurs, que chacun oublia les égaremens de *Mélanie* pour prendre part à sa joie, & il fut reconduit chez lui en triomphe avec sa Bergère, que l'exemple corrigea de sa vanité, & qui devint, par la suite, le modèle des femmes vertueuses. Il ne faut qu'un heureux moment pour fixer l'inconstance des plus coquettes.

Philadelphie s'en retourna avec ses hôtes, rempli d'admiration pour le généreux *Amyntas*, & satisfait d'avoir vu terminer cette agréable journée par le bonheur de *Timante* & le pardon accordé à l'aimable *Mélanie*. Il trouva *Straton* qui l'attendoit, & qui lui assura qu'*Arfinoe* étoit véritablement à Gonnes, qu'il lui avoit parlé, & qu'elle étoit impatiente de le revoir. Quoique la nuit fût avancée, il prit congé du Pasteur & de la Bergère, il les remercia & leur fit présent de quelques rubis qu'il avoit sauvés du naufrage. Il leur promit de garder un éternel souvenir de la réception qu'ils lui avoient faite, du plaisir qu'il avoit goûté à la fête dont ils l'avoient rendu témoin, & de vanter, dans tous les pays où le sort le conduiroit, la sagesse de leur gouvernement, l'équité de leurs loix, & l'intégrité de leurs mœurs.

TRADUCTION de l'Ode d'HORACE :
Justum & tenacem propositi virum, &c.

NON, le front menaçant d'un tyran implacable;
 Ni d'un peuple effréné la fureur indomptable,
 Ni les autans impétueux
 Qui sur les flots tumultueux
 Exercent leur rage effrayante,
 Ni des Dieux la main foudroyante,
 Ne peuvent ébranler le mortel vertueux;
 Et les débris fumant de l'univers en flâme
 Ecraferoient son corps sans abatre son âme.

C'est ainsi que les demi-Dieux,
 Que *Pollux* & le grand *Alcide*
 Ont atteint la voûte des cieux;
 Que *César*, avec eux, dans un banquet splendide;
 Rougit ses lèvres de nectar;
 Que le divin *Bacchus* triompha sur un char,
 Traîné par le tigre indocile;
 Que *Romulus* entra dans l'immortel asyle
 Avec les coursiers du Dieu *Mars*,
 Après que *Junon* l'implacable
 Eut fait aux dieux charmés ce discours mémorable
 Du superbe Iliou les funestes remparts,
 Détruits par un vil adultère.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Et par une femme étrangère ,
 Sont les fruits du parjure & du manque de foi.
 La *médon* , tes perfidies
 Ont soulevé *Pallas* , à mes justes furies
 Ont livré ton peuple & son Roi.
 De l'adultère *Spartiate*
 Mes yeux ne verront plus l'infame ravisseur ;
 Du vieux *Priam* la race ingrate
 D'*Hector* exerçant le grand cœur ,
 Ne repoussera plus les Grecs pleins de valeur.
 Vous avez mis fin à la guerre
 Que vos divisions fomentoient sur la terre ;
 Je fais plus : à l'instant je me laisse toucher ,
 Je rends à *Mars* ce fils si cher ,
 L'objet de ma haine invincible.
 Que *Romulus* entre paisible
 Dans le cercle éclatant des dieux ;
 Qu'il y savoure l'ambrosie ;
 Je le verrai sans jalousie ,
 Pourvu qu'un gouffre furieux
 Mugisse entre *Ilion* & la Cité nouvelle.
 Que ces fugitifs soient heureux ;
 Que le Capitole orgueilleux
 Brille d'une gloire immortelle.
 Mais aussi que sur vos tombeaux ,
 O *Paris* ! ô *Priam* ! bondissent les troupeaux ;
 Que le lion de sang avide
 Y cache impunément son lionceau timide ;
 Qu'à ce prix Rome un jour , l'effroi de l'univers ,
 Au Parthe altier donne des fers.

C'est peu : que de son nom ses fils portent la gloire
 Sur des mers , sous des cieùx nouveaux ,
 Jusqu'au lieux que le Nil inonde de ses eaux :
 Que sur l'aîle de la victoire
 Ils volent aux climats brûlans
 Où *Phébus* , de son char rapide ,
 Darde ses feux étincellans ,
 Et jusques vers le pole humide ,
 Noir séjour de la pluie & des tristes frimats ;
 Qu'ils méprisent l'or plein d'appas ,
 Mieux placé dans le sein de la terre perfide ,
 Que dans les mains des vils mortels ,
 Si prompts à l'envahir jusques sur les autels.
 O Rome ! je prédis ta fortune brillante ,
 Mais à condition que tes fils trop pieux ,
 Trop fiers de leur gloire éclatante ,
 Ne releveront point les toits de leurs ayeux ;
 Sous un fatal auspice Ilion renaissante
 De nouveau sentiroit ce que peut ma fureur ,
 Et j'y remenerois ma troupe triomphante ,
 Moi , du maître des dieux & la femme & la sœur.
 Que trois fois Ilion périsse ,
 Si trois fois Ilion renaît de ses débris ;
 Que trois fois l'épouse y gémissè
 Captive , & regrettant son époux & ses fils.

Mais , ô Muse , qu'osez-vous dire ?
 Muse , arrêtez ; ces sons hardis
 Ne conviennent point à la lyre
 Faite pour les jeux & les ris.

62 MERCURE DE FRANCE.

Ne redites point au vulgaire
Les secrets entretiens des dieux ;
Quittez ce ton sublime , & cessez , téméraire ,
D'avilir , par vos chants , des sujets si pompeux.

Par M. DE BEAUMONT.

*BOUQUET à Mde la Marquise DE MAR-
NÉSIA , sur l'air de Joconde , ou sur
l'air : Vous voulez me faire chanter , &c.
ou bien : Nous chérissons dans nos ha-
meaux , &c.*

CHARMANS époux , chanter vos feux ,
C'est chanter votre fête :
Peut-on vous offrir à tous deux
Un bouquet plus honnête ?
Un *Claude* le fait aujourd'hui ;
Heureux ! s'il peut vous plaire :
C'est un bouquet fait comme lui ,
Tout simple , mais sincère.

Dans ces jardins toujours fleuris ,
Quel bonheur est le vôtre !
Jamais époux mieux assortis
N'ont brûlé l'un pour l'autre :
Que de charmes dans ce retour !
Couple tendre & fidelle ,

C'est le chef-d'œuvre de l'amour
Qu'une chaîne si belle.

Pour former un lien si doux ;
Tout servoit son envie ;
Mêmes grâces & même goûts ,
Tous les dons du génie :
Toutes les ressources du cœur ;
Le rang & la naissance ,
Et le titre le plus flatteur ,
L'aimable bienfaisance.

Vous , l'*Artémise* de ces bords ,
Plus fraîche que l'aurore ,
Vous que zéphir , dans ses transports ,
Prend pour la jeune *Flore* ;
Que votre destin est charmant !
Vous réglez sans partage ,
Dans le cœur d'un époux amant ,
Et dans l'âme d'un sage.

Vous avez , pour vous faire aimer
D'une flamme constante ,
Le sentiment qui sçait charmer ,
Et la grâce touchante.
Ses dons , vous les partagez tous ,
Et sa tendresse extrême :
Son cœur se reconnoît en vous ;
Comme un autre lui-même.

64 MERCURE DE FRANCE.

Le Ciel vous donna les vertus ;
Et la belle nature ,

Pour vous , emprunta de *Vénus*
La brillante ceinture.

Pallas , sur vos attraits naissans ,
Versa son influence ,
Et voulut , de tous ses talens ,
Enrichir votre enfance.

Vous montez sur un ton divin
Votre charmante lyre ;

Et la toile , sous votre main ,
Prend une âme & respire.

Que d'avantages à la fois
Vous a faits la déesse !

Belle *Claudine* , avec ses doigts ,
Vous avez la sagesse.

La tendresse nourrit vos feux ,
Et , d'une main fidelle ,

Chaque jour resserre vos nœuds
D'une étreinte nouvelle ;

Elle fait naître sous vos pas
Les fleurs sur ce rivage ;

Et ses fruits ne tarderont pas ,
Croyez en mon présage.



SUI TE DES CHANSONS ANCIENNES.

CHANSON de M. DE MONCRIF.

A I M E Z , vous avez quinze ans ,
Et les grâces de votre âge ;
Attendez-vous plus long-temps ?
Ce feroit bien grand dommage.

Que faire à la fin du jour ?
Demandez à nos compâgnes.
Elles répondront : l'amour ;
C'est le charme des campâgnes.

Mais , ma *Rosine* , en secret ,
Sans que le sçachiez peut-être ,
Quelque pasteur beau , discret ,
En vous amour a fait naître.

On s'engage innocemment ,
La pente est si naturelle !
Ecoutez , voici comment
Amour nous prend en tutelle.

De maints pasteurs , dans les jeux ;
Reçoit-on le doux hommage :
Voilà bien-tôt l'un d'entr'eux
Qu'on remarque davantage.

S'il vient, on le voit de loin ;
 L'on y pense , s'il s'absente :
 S'il rend le plus petit soin ,
 On se sent reconnoissante.

Et le jour que ce berger
 Est de retour au village ,
 Voilà que , sans y songer ,
 Vous vous parez davantage.

Tout ce qu'un autre vous dit
 N'est qu'objet d'indifférence ;
 Mais du berger qu'on chérit
 Tout vous plaît ou vous offense.

Qu'il chante d'amour les feux ;
 Vous restez embarrassée ,
 Si sur vous il a les yeux ,
 Ou ne vous a regardée.

Quelque bergère dira :
 Sa douce voix m'a ravie.
 L'éloge vous déplaira ,
 Si la bergère est jolie.

Si l'on ne peut plus douter
 Qu'il ne songe qu'à nous plaire ,
 On ne peut plus l'écouter ,
 Mais on veut qu'il persévère.

Vous joint-il quelques instans ,
On est dans un trouble extrême ;
Vous parle-t-il du beau temps ,
On croit qu'il dit , je vous aime.

Quoi , dit *Rosine* , c'est-là
Comme amour vient nous surprendre ?
Ah ! *Thémire* , me voilà ,
Depuis que j'ai vu *Lisandre*.

De tous les suiets employés par la poésie , il n'en est point de plus féconds que les stratagèmes & les surprises de l'amour. Que parmi les pièces de théâtre , les romans & les chansons , on se rappelle ceux de ces ouvrages qui plaisent particulièrement aux gens d'esprit , on en remarquera un grand nombre pris dans ce fond heureux qui présente certaines délicatesses , certaines simplicités ; certaines contradictions dont le cœur humain abonde. C'est , pour ainsi dire , le même sujet ; mais les détails tous divers , quoique pris dans la nature , forment autant de pièces distinctes ; si bien que quand les titres sont différens , ce fond de ressemblance échappe. Mais que ces pièces si variées soient mises au jour sous un même titre , alors c'est l'idée de la variété qui échappe. Les gens qui ne jugent qu'en gros diront , quoi toujours le même sujet ? Et soit une sorte de paresse dont les gens d'esprit ne sont pas toujours exempts , & qui fait adopter les jugemens tous faits ; soit un certain penchant à recevoir , sur les choses mêmes qui nous plaisent , les idées critiques qu'on nous présente : les

bons ouvrages ne trouvent souvent en nous que des ingrats. Il y aura plusieurs chansons de ce genre dans le cours de ce recueil : elles seront séparées , & il arrivera que le peu de personnes qui s'appercevront de ce même fond de ressemblance ne nous le reprocheront pas.

ROMANCE DU DUC DE LA VALLIERE.

*LES infortunés amours de GABRIELLE
DE VERGI & de RAOUL DE COUCY.*

HÉLAS ! qui pourra jamais croire
L'amour de *Raoul de Coucy* ?
Qui , sans pleurer , lira l'histoire
De *Gabrielle de Vergy* ?
Tous deux s'aimèrent dès l'enfance ;
Mais le sort injuste & jaloux
L'avoit mise sous la puissance
D'un barbare & cruel époux.

Fayel , époux de *Gabrielle* ,
Tourmenté de jaloux soupçons ,
Avoit enfermé cette belle
Dans les plus affreuses prisons :
Tout amant étoit redoutable ,
Mais sur-tout *Coucy* l'alarmoit ,
Et *Gabrielle* fut coupable ,
Dès qu'il sut que *Coucy* l'aimoit.

Elle employoit envain les larmes
Pour parvenir à le calmer :
Ni sa jeunesse, ni ses charmes,
Rien ne pouvoit le désarmer.
Quel est mon crime, disoit-elle ?
L'innocence devoit toucher ;
Je suis & je serai fidelle.
Qu'avez-vous à me reprocher ?

Partage les maux que j'endure ,
Répondoit l'inflexible époux ;
J'ai tout appris, crois-tu, parjure ,
Eviter un juste courroux ?
Coucy n'a que trop scû te plaire ,
Et bientôt je m'en vengerai ;
Ce nom allume ma colère ,
Mais dans son sang je l'éteindrai.

Cependant *Coucy* , le modèle
Des vrais & des parfaits amans ,
Ayant appris que *Gabrielle*
Souffroit les plus cruels tourmens ;
Par un effort que l'amour même
N'approuva pas sans en frémir ,
Des lieux qu'habite ce qu'il aime ;
Il résolut de se bannir.

Je vais, dit-il, par mon absence ,
Calmer le barbare *Fayel* ;

70 MERCURE DE FRANCE.

Je quitte pour jamais la France,
Ah ! que ce départ est cruel !
N'importe , je me sacrifie
Au cher objet de mes amours ;
Trop heureux , en perdant la vie ,
Si je conserve les beaux jours.

Il part & va joindre l'armée
Dans les pays les plus lointains ;
Elle étoit alors occupée
A combattre les Sarrazins.
Il se met d'abord à la tête
De deux cents Chevaliers choisis ;
Avec leur secours il arrête ,
Tous les efforts des ennemis.

L'amour , le désespoir , la rage ;
Tour à tour animant son cœur ,
Redoubloient encor son courage ;
Enfin il revenoit vainqueur ,
Quand , d'une blessure cruelle ,
Il se sent déchirer le flanc ,
Frappé d'une atteinte mortelle ,
Il tombe baigné dans son sang.

Alors sentant sa fin prochaine ,
Il demande son écuyer.
D'une main qu'il conduit à peine ,
Il écrit sur son bouclier.

Monlac arrive tout en larmes :

Ne plains point , dit-il , mon destin ,
Mais plutôt celle dont les charmes
N'ont pu fléchir un inhumain.

Tu connois mon amour extrême ;
Pour m'obéir c'en est assez ;
Porte mon cœur à ce que j'aime ,
Avec ces mots que j'ai tracés ;
Je remets ce soin à ton zèle.
Il expire & prononce encor
Le nom chéri de *Gabrielle* ,
Jusques dans les bras de la mort.

Victime de l'obéissance ,
Monlac ayant exécuté ,
D'un maître adoré dès l'enfance ,
La triste & tendre volonté ,
S'embarque à l'instant pour la France.
Il arrive près du château
Du tyran qui sous sa puissance
Renfermoit l'objet le plus beau.

Seul confident de l'entreprise ,
Il attend un heureux moment.
Avec grand soin il se déguise
Pour réussir plus sûrement ;
Quand *Fayel* , que l'inquiétude
Ne laissoit jamais en repos ,
Le voit près de sa solitude ,
Le prend pour un de ses rivaux.

72 MERCURE DE FRANCE.

Il l'arrête & croit le connoître.
Il le perce de mille coups ;
Craignant tout des projets du maître,
Rien n'échappe à ses yeux jaloux.
Quel plaisir enivre son âme !
Il voit le cœur , il en jouit :
Quel coup funeste pour sa flamme !
Il lit la lettre , il en frémit.

Dès qu'il les eut en sa puissance ,
N'écoulant plus que sa fureur ,
De la plus barbare vengeance
Il médite en secret l'horreur.
La sombre & pâle jalousie ,
Ce monstre , suivi des regrets ,
Pour venger sa flamme trahie ,
Lui souffle les plus noirs projets.

Il goûte déjà par avance
Les douceurs qu'elle lui promet.
De cette flatteuse espérance ,
Il craint de retarder l'effet :
Je veux , dit-il , que l'imposture ,
Cachant l'affreuse vérité ,
Ce cœur , aimé de la parjure ,
Comme un mets lui soit présenté.

On obéit ; & l'heure arrive ,
Où l'on sert ce repas cruel.

Gabrielle ;

Gabrielle, triste & craintive,
 Approche, en tremblant, de *Fayel* :
 Pour hâter l'instant qu'il espère,
 Il offre, il presse, elle se rend.
 Ce mets, dit-il, a dû te plaire,
 Car c'est le cœur de ton amant.

Elle tombe sans connoissance.
Fayel, que la fureur conduit,
 Craignant de perdre sa vengeance,
 La rappelle au jour qu'elle fuit :
 Juste Ciel ! quelle barbarie !
 S'écria-t-elle avec effroi.
 Moindre encor que ta perfidie ;
 Vois cette lettre & juge-toi.

Alors la forçant à la lire,
 Ses yeux l'observent avec soin ;
 Il croit adoucir son martyre,
 Si de sa honte il est témoin.
 Elle prend, d'une main tremblante,
 L'écrit qui doit combler ses maux,
 Et, d'une voix foible & mourante,
 Prononce avec peine ces mots :

« Bientôt je vais cesser de vivre ;
 » Sans cesser de vous adorer ;
 » Content si ma mort vous délivre
 » Des maux qu'on vous fait endurer ;

D

74 MERCURE DE FRANCE.

» Elle n'a rien qui m'épouvante ;
» Sans vous la vie est sans attrairs.
» Un regret pourtant me tourmente ;
» Quoi ! je ne vous verrai jamais !

» Recevez mon cœur comme un gage
» Du plus vif, du plus tendre amour ;
» De ce triste & nouvel hommage,
» J'ose espérer quelque retour.
» Daignez l'honorer de vos larmes ;
» Qu'il vous rappelle mes malheurs ;
» Cet espoir a pour moi des charmes.
» Je vous adore ; adieu. . . je meurs ».

Elle veut répéter encore,
Des mots si tendres, si touchans :
En prononçant. . . *Je vous adore*,
Un froid mortel saisit les sens.
Par un excès de barbarie,
Fayel prend des soins superflus
Pour la rappeler à la vie. . .
Mais elle n'étoit déjà plus.

Nous ajoutons ici de très-jolis vers du même auteur, & qui conviennent très-bien à la personne à qui il les adresse.



A MADAME DE LA VALLIÈRE
le jour de sa fête.*Envoi d'une boîte toute formée de glaces.*

Daignez me regarder, *Annette*, un seul moment,
 Et vous verrez la naïve peinture
 De l'objet le plus charmant,
 Qu'ait sçu former la nature;
 Mais brisez-moi l'instant d'après,
 Ou ne m'offrez jamais d'autre objet que vous-
 même.

Je n'aime que l'honneur suprême
 De bien représenter vos immortels attraits.

Vénus, dans son char de victoire,
 Viendrait en vain m'offrir ses traits à rassembler.
Vénus ne pourroit rien, *Annette*, pour ma gloire,
 À moins que de vous ressembler.

CHANSON DE M. DE MONCRIF.

*COMME tout loyal amant ne sçait qu'être
 complaisant au vouloir de sa mie.*

E L L E m'aima, cette belle *Aspasie*,
 Et bien en moi trouva tendre retour.
 Elle m'aima, ce fut sa fantaisie;
 Mais celle-là ne lui dura qu'un jour.

Le jour d'après, cette belle *Aspasie*
 Entend *Mirtil* chanter l'hymne d'amour.
 Elle l'aima, ce fut sa fantaisie,
 Et celle-là ne lui dura qu'un jour.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Toujours aimant, cette belle *Aspasie*
A pris, quitté nos bergers tour à tour.
Ils sont fâchés, moi je la remercie ;
Las ! elle fait passer un si beau jour.

Pour ramener une belle *Aspasie*,
C'est grand abus de montrer du courroux,
Si réclamez sa douce fantaisie,
Elle dira : que ne l'inspirez-vous ?

J'ai vu depuis cette belle *Aspasie*,
La couronnant de roses, je lui dis ;
Quand reviendra la douce fantaisie ?
Car ce jour-là c'est le seul où je vis.

Lors j'appercus cette belle *Aspasie* ;
Qu'un doux souris coloroit ses attraits,
Elle reprit sa douce fantaisie,
Et me donna même le jour d'après.

Amans quittés d'une belle *Aspasie*,
Ayez près d'elle un modeste maintien.
Ne prétendez gêner sa fantaisie ;
Qui plaît est roi, qui ne plaît plus n'est rien.

On peut dire que cette chanson est pleine de morale. La mauvaise humeur des amans quittés, leur indiscretion par esprit de vengeance, le plaisir honteux d'outrager ce qu'ils aiment encore ; tous ces torts y sont combattus avec d'autant plus

de sagesse, qu'on en fait voir l'inutilité. On ne
 sçauroit trop redire cette belle maxime aux jeunes
 gens destinés à faire de l'éclat dans le monde :

Qui plaît est roi, qui ne plaît plus n'est rien.

LE mot de la première énigme du second
 volume du Mercure de juillet est *poëte*.
 Celui de la seconde est *l'être*. Les *cinq*
voyelles sont celui de l'énigme-logogryphe.
 Et celui du second est *anagramme*, dans
 lequel on trouve *Ange*, *rame*, *rage*, *ré*,
mare, *game*, *âme*, *angar*, *nager*, *ramage*,
marge, *âne*, *an*, &c. &c.

E N I G M E.

Air des folies d'Espagne.

C'est à Paris qu'en honneur est mon être.
 J'ai bien aussi des partisans par-tout.
 Mon frère au jour plaît moins que moi peut-
 être :
 De nos beautés je pique plus le goût.

Les Financiers m'ont mis fort à la mode ;
 Au vrai, chez eux je peux me dire au mieux ;
 Dans un endroit agréable & commode
 De mes amis je satisfais les yeux.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

A mon sujet Monsieur ou mieux Madame
Doit recevoir maints & maints complimens ;
Par moi les sens sont plus flattés que l'âme :
Je mets en train les hommes à talens.

De bien des fots je fais tout le mérite.
Qui pourroit dire à quel degré je plais ?
Charmant plaisir , avec peine on te quitte !
Le sage seul sçait braver mes attraits.

Il fait très-bien d'être envers moi rebelle ,
Ainsi qu'il est à l'égard des amours.
En mauvais tours je surpasse une belle ;
Par moi souvent on abrège ses jours.

Par M. B. . . . à Montdidier

A U T R E.

JE suis d'un élément l'effet inévitable.
Mon sort est singulier , mon état remarquable ;
Mon père , en m'engendrant , se donne le trépas ,
Lui seul peut tout rougir & ne me rougit pas.
Je suis à des métiers utile & nécessaire ,
Et l'endroit le plus vil est ma place dernière ;
On me connoît aux champs , à la ville , à la Cour ;
L'été comme l'hiver peut me donner le jour ;
Je semble en certain temps guérir d'une folie
Qui , pour jamais cesser , est trop bien établie.

Par M. DAUMONT D.

L O G O G R Y P H E.

Pour servir l'homme je m'agite
Sans pourtant m'en faire un mérite,
Sans malice, sans le sçavoir,
Même sans jamais le vouloir
(C'est, je pense, une bonne excuse).
J'impatiente également,
Et qui s'ennuie & qui s'amuse.
Lorsqu'on desire ou que l'on craint,
Quand on espère ou qu'on se plaint,
Très-injustement on m'accuse,
En me taxant en même temps
De deux défauts bien différens,
A concilier impossibles,
Ou, pour mieux dire, incompatibles.
La plus parfaite égalité
Est, sans contredit, mon partage.
D'un très-bel art je suis l'ouvrage.
En France la nécessité
Que secondoit l'expérience,
Mères fécondes des talens,
Cher lecteur, me donna naissance.
Sous des dehors bien différens,
Et l'indigence & l'opulence,
Comme la médiocrité,
Eprouvent mon utilité.

D iv

30. MERCURE DE FRANCE.

Je serai peut-être la cause ,
Au moment qu'on me cherchera ,
Qu'un habile *Œdipe* dira ,
Il s'agit de toute autre chose ,
Et le bon moment manquera.
Lecteur , un peu de patience.
Je vais payer ta complaisance
Et terminer bien promptement ,
Je ne demande qu'un moment.
Dans mes sept pieds on voit sans peine
La beauté dont le tendre amant
Brava le perfide élément
Pour aller voir sa souveraine ;
L'endroit où , près de *Célimène* ,
L'espérance de t'amuser ,
Peut être erreur flatteuse ou vaine ,
(Puisse-je mal prophétiser !)
Si précipitamment s'entraîne ;
Et ce qui dans ce même endroit
Mal rendu déplaît à bon droit.



*ENVOI d'un logogryphe à l'Auteur du
Mercure.*

IL a été trouvé, Monsieur, parmi de vieux manuscrits, un logogryphe singulier que mon peu de connoissance, dans la science des calculs, me fait regarder comme un problème. J'ai l'honneur de vous l'envoyer, en vous priant de l'insérer dans un de vos Mercurés, & d'inviter MM. les Arithméticiens à nous en donner la solution. Je suis, &c.

*R * * *. abonné au Mercure.*

LOGOGRYPHE - ARITHMÉTIQUE.

Calculateur abstrait que charme l'exercice,
Osez de cette énigme expliquer l'artifice.
Le travail est léger. Subtil comme le sphinx ;
On croit vos yeux perçans ainsi que ceux d'un linx.
Multiplier, nombrer, diviser ou soustraire ;
Bon ! d'un calculateur c'est l'usage ordinaire :
Et lorsqu'on est conduit par l'ordre & la raison,
L'on attrappe à son gré toute combinaison.

D v

Additions.

Je dis qu'assurément 3, 8 & 2 font 13,
 Et 9, 4, 1 & 7 monteront jusqu'à 16;
 Or 11 & quinze en tout ne passeront pas 10,
 D'où je conclus qu'ensemble 1 & 2 feront 6.
 Courage ! poursuivons sans craindre une belouze :
 19, 30, 40, 11, 3, 2 fois $\frac{10}{12}$,
 14, 3 fois $\frac{17}{4}$, 15, 9, 4, 5,
 Par un juste calcul, font en tout 89.
 Profond méditatif, cette somme additive
 Ne choque-t-elle point votre imaginative ?
 Peut-être ? Suivez-moi, mais sans être distrait.
 2 nommé par décade, 11, 19, 3, 7,
 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, septante,
 Avec la moitié d'un, font quinze fois nonante.

Soustractions.

Ce genre de calcul sans doute paroît neuf;
 Toutefois il est vrai. Qui de 4 & 29
 Soustrait seulement 15, eh bien quel est le reste ?
 18, me direz-vous ? ma foi je le conteste ;
 Car, suivant mon principe, il ne doit rester rien.
 Ma règle vous étonne, examinez-la bien :
 Et vous sçavez alors que, sans en rien rabattre,
 Orant 4 unités du total de 24,
 Le calcul soustractif, pour reste, donne sept.

Multiplications.

Mais , d'un compte nouveau démêlez le secret ;
 Sur 400 je prends 10 pour multiplicande :
 Il me vient 1200, que le calcul demande.
 Multipliant par 30, 1, 6, 11, 38 ;
 En ajoutant 5 fois 1 & 9 au produit ,
 Dont du total enfin je soustrais 20 dixaines,¹⁰
 Le résultat précis fournit 10 quarentaines.⁴⁰

Divisions.

Arithméticien , dont le calcul est sûr ,
 Avez-vous éclairci ce phénomène obscur ?
 Je le crois : avançons ; maintenant je divise
 23 par 2 fois $\frac{10}{7}$, en comptant à ma guise ,
 Je trouve , au quotient , il ne peut revenir plus ;
 Et par cette méthode aisément je conclus
 Que 14 , & de plus , 3 , 17, 15 & 13
 Ayant , pour diviseur , une seule fois 16 ,
 Rendront 2 au quotient : rien de plus ni de moins.

.. Règle de trois.

Ici , calculateur , accélérez vos soins ;
 Si 30 donne 6 , que donneront 2000 ?
 Ferme ! que votre esprit travaille & se houpille ;
 Combien ; opérez. 9 , vous n'entendez fort bien ;
 Et votre art transcendant n'a plus besoin de mien.
 Si 7 , 8 , 11 , 13 , 14 , 15 , 16 & 50

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Ne produisent enfin que simplement 40,

Que produiront 300 ajoutés à 38 ?

Cette opération rend 20 de ce produit.

De ces nombres nouveaux le calcul fantastique

Paroit-il à vos yeux assez problématique ?

Et pourrai-je achever mon opération

En les combinant tous dans une addition ?

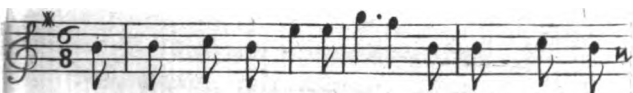
Oui ; ces chiffres nombrés donnent 7916.

Docte calculateur, adieu, ne vous déplaîse.

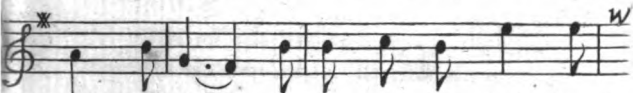
*PARODIE de la Romance, Ma bouche
n'a qu'un langage, de LA REINE DE
GOLCONDE.*

LA jeune & simple *Lisette*
Dormoit seule en un bosquet.
Colin, qui de loin la guette,
Voit qu'elle cache un bouquet.
Du tendre amour qui l'inspire
Colin veut avoir le prix. . .
Lise, en s'éveillant, soupire,
Et trouve son bouquet pris.

Ingrat ! (s'écria la belle)
J'avois cru jusqu'à ce jour
Avoir un ami fidèle ;
J'en rendois grâces à l'amour.



La jeune et simple Lisette, Dormoit seule en



un bosquet. Colin, qui de loin la



quette, Voit qu'elle cache un bouquet. Du



tendre amour qui l'inspire, Colin veut a =



= voir le prix. Lise en s'éveillant sou =



= pire.... Et trouve son bouquet pris.

Mais n'espère pas que *Lise*
 Jamais puisse pardonner
 A qui ravit , par surprise ,
 Ce qu'elle eût pû lui donner.

Pardonne pourtant , bergère ,
 (Dit , en l'embrassant , *Colin*).
 A l'amant le plus sincère ,
 L'aveu d'un si doux larcin !
 Si trop d'ardeur m'a fait prendre
 Un bien qu'amour fit pour moi ;
 Ton *Colin* va te le rendre ,
 Pour ne le devoir qu'à toi.

D. L. P.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS , ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde ; mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE : tomes V & VI. A Paris, chez VINCENT , Imprimeur-Libraire , rue Saint Severin ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi.

Nous avons promis , dans le dernier Mercure , de donner quelques extraits des deux volumes de ce livre , qui paroissent depuis quelques jours. Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur l'ouvrage même ; nos lecteurs en connoissent le plan , l'objet & l'utilité ; & le public , qui l'a reçu favorablement , nous dispense d'en porter notre jugement. Nous ne ferons connoître ces deux volumes que par des citations.

Le voyageur arrive à la Chine, c'est-à-dire , « dans le plus vaste & le plus

» ancien Empire de l'univers. Aussi étendu
 » que l'Europe, soumis à un seul Prince
 » & gouverné par une seule loi, il subsiste
 » avec splendeur depuis plus de quatre
 » mille ans. Ses mœurs, ses coutumes,
 » son langage même, n'ont éprouvé au-
 » cune altération ; &, contre l'ordinaire
 » des Royaumes Asiatiques, le Monarque
 » se considère, à la fois, comme le pro-
 » tecteur, le père & l'ami de son peuple ».

Après un court séjour à Macao, le voya-
 geur entre dans la rade de Canton. « C'est
 » une des villes les plus maritimes, les
 » plus peuplées & les plus opulentes de
 » toute la Chine, sur-tout depuis qu'à
 » son commerce avec les Royaumes voi-
 » sins, elle a joint celui des peuples de
 » l'Europe, à qui les Chinois ont interdit
 » tout autre port. Elle est la capitale d'une
 » province du même nom, divisée en dix
 » contrées, qui comprennent autant d'au-
 » tres villes capitales. Il n'est point de
 » plus charmant spectacle que celui que
 » présente le Tu-ho, rivière superbe qui
 » conduit à cette grande ville. Tantôt ce
 » sont des prairies émaillées de fleurs,
 » entrecoupées de bocages, terminées par
 » de petits côteaux qui vont en amphi-
 » théâtre, & sur lesquels on monte par
 » des degrés de verdure. Tantôt ce sont

88 MERCURE DE FRANCE.

„ des rochers couverts de mousse, des vil-
 „ lages situés entre de petits bois, des
 „ jardins cultivés avec art, des canaux qui
 „ formant des îles, se perdent dans les
 „ terres & laissent voir des rivages toujours
 „ fleuris, toujours rians. Les deux côtés
 „ de la rivière sont couverts d'une infinité
 „ de barques rangées par files parallèles,
 „ qui font des espèces de rues, & sont
 „ les seules habitations d'un peuple innom-
 „ brable. Chaque barque loge toute une
 „ famille dans différens appartemens qui
 „ ressemblent à ceux d'une maison; &
 „ dès le matin, on voit les habitans de
 „ cette ville flottante sortir en foule & se
 „ disperser, les uns à la ville, les autres
 „ à la campagne pour se livrer au travail ».

Il y a à Canton autant de monde qu'à
 Paris. Le fauxbourg qui est à l'ouest, est
 le mieux peuplé, & de la plus belle appa-
 rence. Ses rues, dont le nombre est infini,
 sont couvertes à cause de la grande cha-
 leur; & comme ce quartier est rempli de
 marchands, on croit, en le parcourant, se
 promener à Paris, sur le quai de Gesvres,
 ou dans les galeries du Palais. « Devant
 „ chaque porte est exposé, en forme d'en-
 „ seigne, un écriteau de bois enluminé, &
 „ encaissé proprement dans une bordure
 „ dorée, sur lequel sont marquées, en

„ gros caractères , les différentes sortes de
 „ marchandises dont les boutiques sont
 „ pourvues. On y voit le nom du mar-
 „ chand avec cet écriteau : *il ne vous trom-*
 „ *pera pas* , qui ne rassure pas plus à la
 „ Chine , que les affiches de ces petits au-
 „ bergistes de Paris , qui promettent de
 „ *donner à manger proprement*. Ces ta-
 „ bleaux , hauts de sept à huit pieds , &
 „ posés sur un piedestal , à égale distance ,
 „ devant les maisons , forment une pers-
 „ pective aussi agréable que singulière :
 „ c'est même en cela seul , que consiste pres-
 „ que toute la beauté des villes de la
 „ Chine ».

La beauté des grands chemins de cet
 Empire est une des choses qui ont le plus
 frappé notre voyageur. « Il y a des endroits
 „ où ces chemins forment comme autant
 „ de belles allées qui me rappelloient sans
 „ cesse nos grandes routes de France , mo-
 „ numens à jamais glorieux du règne de
 „ *Louis XV* ; d'autres sont renfermés entre
 „ deux murs , de la hauteur de huit à dix
 „ pieds , pour empêcher les voyageurs
 „ d'entrer dans les campagnes. Ces murs ,
 „ dans les lieux de traverses , ont des ou-
 „ vertures qui aboutissent à différens vil-
 „ lages.

„ Les mandarins de chaque district ont

» ordre de veiller à l'entretien des che-
 » mins, & la moindre négligence est punie
 » avec sévérité. Un mandarin n'ayant pas
 » fait assez de diligence pour réparer une
 » route par où l'Empereur devoit passer,
 » aima mieux se donner la mort, que de
 » s'exposer à un châtimement honteux & iné-
 » vitable, qu'en France un Intendant de
 » province, qui seroit dans le même cas,
 » trouveroit bien moyen d'éviter ».

Quelques Chinois, dit notre voyageur, font remonter leur histoire au-delà du déluge; mais cette idée est traitée par les sçavans même de leur pays, comme l'est, parmi nous, l'opinion de ceux qui ont écrit que les François descendent des Troyens. « En général tous les Chinois
 » s'en tiennent à leur histoire authentique,
 » qui fixe le commencement de leur Em-
 » pire au règne de Fo-hi; ils regardent
 » même comme très-obscur, tout le temps
 » qui s'est écoulé depuis Fo-hi jusqu'à
 » Yao. Ce dernier commença à régner près
 » de deux mille quatre cents ans avant
 » Jésus-Christ; & pendant quatre-vingt
 » ans qu'il fut sur le trône, il chercha à
 » rendre les hommes éclairés & heureux.
 » Son nom est encore en vénération à la
 » Chine, comme l'est parmi nous celui de
 » Louis XII & de Henry IV. »

Un mérite particulier, & qu'on ne peut trop louer dans le *Voyageur François*, c'est cette attention de rappeler à chaque instant, quelque trait de l'histoire ou des mœurs de sa nation, qu'il compare ou qu'il oppose aux mœurs & à l'histoire des pays qu'il parcourt. Tel est le caractère propre de cet ouvrage : il fait connoître nos usages aux étrangers par l'opposition ou la ressemblance qu'ils ont avec nous. Ce qu'il dit au sujet du tribunal historique établi à la Chine, lui donne lieu de tracer en peu de mots & sans affectation, les événemens les plus mémorables du règne de *Louis XV*. Il est peu d'éloge plus vrai, plus simple & en même temps plus ingénieux, & qui paroisse plus naturellement amené. Voici d'abord ce qu'il dit de ce tribunal. « Ce » sont des docteurs chargés de configner, » dans l'histoire de l'Empire, les vertus » & les vices de l'Empereur régnant. C'est » une espèce de loi fondamentale, que » l'existence de cet établissement, qui n'est » rien moins qu'agréable au Monarque, & » qu'il ne peut cependant point abolir, » quelque absolue que soit son autorité. » Une chose plus surprenante encore, c'est » l'extrême sévérité de ce tribunal. il est » inébranlable, incorruptible, sans égards,

2. MERCURE DE FRANCE.

» sans ménagement. Les menaces de l'Em-
» pereur, la crainte des supplices, les tour-
» mens les plus affreux, rien ne seroit
» capable d'arrêter la plume de ceux qui
» le composent ; ils ont juré d'écrire la
» vérité, & ils l'écrivent. Ils sont chargés
» d'observer toutes les actions du Monar-
» que. Chacun d'eux en particulier, &
» sans en faire part aux autres, les écrit
» sur une feuille volante à mesure qu'il
» en est instruit, signe ce qu'il vient d'é-
» crire, & jette cette feuille dans un bu-
» reau, par une ouverture pratiquée à ce
» dessein : on y marque tout ce que l'Em-
» pereur a dit & a fait de bien & de mal.
» Par exemple : tel jour le Prince accorda
» des distinctions honorables aux races
» futures de ces héros plébéiens, qui ont
» consacré leurs plus belles années au ser-
» vice de l'Etat.

» Tel jour il adopta leurs fils, les réu-
» nit dans le même asyle, & voulut que,
» sous les mêmes auspices, ils y apprissent
» à la fois les loix de la religion, de la
» probité, de l'honneur & de la guerre.

» Tel jour, en telle année, on lui dit
» qu'en risquant une attaque qui ne
» coûteroit que peu de sang, une ville
» qu'il assiégeoit se rendroit quatre jours

» plutôt ; j'aime mieux les perdre devant
 » une place , ces quatre jours , répondit-il ,
 » qu'un seul de mes sujets ,

» Tel jour , en telle année , il gagna en
 » personne une bataille fameuse ; & il ne
 » fut flatté du titre de vainqueur , que pour
 » donner la paix à ses ennemis ,

» Tel jour , frappé de l'affreux specta-
 » cle des morts & des mourans étendus
 » sur le champ de bataille : qu'on ait soin ,
 » dit-il , de mes sujets comme de mes
 » enfans ; qu'on ait soin même des en-
 » nemis ,

» Tel jour il se transporta en personne
 » dans les hôpitaux militaires , pour s'assu-
 » rer si ses ordres étoient exécutés ,

» Tel jour , en telle année , les fatigues
 » de la guerre l'ayant mis sur le bord du
 » tombeau , tout l'Empire retentit des cris
 » de douleur , de tendresse & de désola-
 » tion. Instruit de ces témoignages d'amour ;
 » qu'ai-je donc fait , s'écria le Monarque
 » languissant , pour être aimé de la sorte ?

» Tel jour , en telle année , il reçut le
 » titre glorieux de Monarque cher , par une
 » acclamation unanime de son peuple , qui
 » est lui-même , de tous les peuples du
 » monde , le plus chéri de son Roi .

» Tel jour enfin , il vit mourir son fils
 » unique , & montra , dans cette occasion ,

» toute la tendresse du meilleur des pères ,
 & la fermeté du plus grand de tous les
 » Rois , &c. &c.

» On fait la même chose par rapport
 » aux mauvaises actions ; mais dans les
 » mémoires de l'ancien règne que j'ai par-
 » courus , il ne se trouve que des actions
 » dignes de servir de modèle à tous les
 » Princes.

» Le bureau où les feuilles du tribunal
 » historique sont déposées ne doit jamais
 » s'ouvrir durant la vie de l'Empereur
 » régnant , ni même tant que sa famille
 » est sur le trône. Quand la couronne vient
 » à passer dans une autre maison , on ras-
 » semble ces différens mémoires , & l'on
 » en compose l'histoire de la dynastie
 » éteinte ».

Nous ne pouvons trop répéter combien
 cette manière indirecte de louer le Roi , est
 heureusement & ingénieusement imaginée.

L'Empereur *Cang hi* est regardé à la
 Chine comme un des plus grands Princes
 qui aient gouverné cet Empire. « Il eut
 » assez de bonheur & assez de sagesse pour
 » se faire obéir également des Chinois &
 » des Tartares. Il fut contemporain de
 » *Louis XIV* ; & , tandis que le Monarque
 » François remplissoit l'Europe de l'éclat
 » de sa gloire , l'Empereur de la Chine

» faisoit retentir l'Orient du bruit de son
 » nom. Son règne, comme celui de *Louis*
 » *le Grand*, fut un des plus longs, des
 » plus glorieux, des plus féconds en évé-
 » nemens. Ces deux Princes furent égale-
 » ment heureux & adroits dans le choix
 » de leurs Généraux & de leurs Mi-
 » nistres ; également appliqués aux af-
 » faires, attentifs aux besoins de leurs
 » peuples, affectionnés aux sçavans, aux
 » gens de lettres, aux artistes ; grands
 » dans les actions d'éclat, économes dans
 » le domestique, doués, en un mot, de
 » toutes les vertus dignes du trône, de
 » toutes les qualités qui font les grands
 » Rois. *Louis XIV* aimait, protégea, res-
 » pecta les Ministres de l'Eglise. *Cang-hi*
 » traita favorablement les Missionnaires
 » qui venoient instruire & admirer sa
 » nation ».

Dans le district de la ville de Canton il
 y a un célèbre monastère de Bonzes, dont
 le fondateur a fait des choses incroyables.
 « Ce qu'on lit dans la légende de nos plus
 » déterminés pénitens, n'approche pas des
 » austérités qu'on lui attribue. Tant il est
 » vrai, a dit quelqu'un, que dans toutes
 » les religions il y a des gens qui se font
 » du mal pour plaire à Dieu ; passe encore
 » s'ils n'en faisoient pas aux autres. Cet
 » austère personnage vivoit il y a près de

96 MERCURE DE FRANCE.

» mille ans ; & l'on a vu jusqu'à mille
 » Bonzes habiter ce monastère.
 » Ces Religieux doivent leur origine à
 » un Indien nommé *Foë*, qui vivoit long-
 » temps avant *Pythagore*. Ils furent intro-
 » duits à la Chine, où ils y prêchèrent &
 » répandirent par-tout la doctrine de leur
 » instituteur, qu'ils adorent comme un
 » Dieu. Il leur avoit enseigné le dogme
 » de la métempfychose, & toutes les absur-
 » dités qui en résultent. Il leur a laissé,
 » de plus, cinq préceptes d'une obliga-
 » tion indispensable, sçavoir, de ne tuer
 » aucune créature vivante, de ne pas s'em-
 » parer du bien d'autrui, d'éviter l'impu-
 » reté, de ne jamais mentir, & de s'ab-
 » tenir de l'usage du vin. A ces devoirs
 » les Bonzes en ajoutent d'autres unique-
 » ment à leur avantage. Ils tâchent de per-
 » suader au peuple qu'il est très-important,
 » pour l'autre vie, de faire du bien aux
 » religieux ; que, par ces aumônes, on
 » rachette ses péchés, & l'on acquiert des
 » récompenses glorieuses. Ils menacent,
 » des derniers supplices, ceux qui meu-
 » rent sans avoir satisfait à ce comman-
 » dement ; ainsi nos anciens moines dam-
 » nèrent impitoyablement un Roi de France
 » qui n'avoit point fondé d'abbayes, ni
 » enrichi de monastères. . . , La plupart
 » de

» de ces religieux sont fort ignorans ;
 » mais comme il y a , parmi eux , une
 » distinction de rang , les uns sont em-
 » ployés à la quête , d'autres plus instruits
 » sont chargés de visiter les gens de let-
 » tres , & de s'insinuer dans la faveur des
 » grands. Les plus âgés président aux assen-
 » blées des femmes dévotes ; mais ces
 » sortes d'assemblées n'ont lieu que dans
 » quelques villes ; & les femmes qui les
 » composent doivent être d'un âge mûr ,
 » veuves , libres & toujours maîtresses de
 » disposer de quelque argent. Les Bonzes
 » choisissent , pour supérieures , celles qui
 » sont le plus en état de contribuer à l'entre-
 » tien de l'ordre. Les hommes ont aussi
 » de ces congrégations où préside un vieux
 » Bonze. Les uns & les autres chantent
 » des hymnes à l'honneur de *Foë* ; mais
 » le résultat ordinaire de ces confratries
 » est , comme ailleurs , de tirer de l'argent
 » des dupes qui s'y enrôlent. Sans s'inquié-
 » ter de ce que deviendroient les profes-
 » sions les plus nécessaires , les Bonzes
 » veulent engager tout le monde dans ce
 » même genre de vie inutile & oisif ; &
 » leur zèle à cet égard ne peut mieux se
 » comparer qu'à celui de nos religieux
 » d'Europe , qui pressent les jeunes gens
 » d'entrer dans un ordre qu'ils gémissent

E

» eux-mêmes d'avoir embrassé. Les cou-
 » vens de Bonzes sont très-communs dans
 » toute la Chine, où l'on compte plus
 » d'un million de ces moines avarés,
 » ignorans, débauchés, hypocrites & fai-
 » néans. Leur instituteur, *Foë*, est aussi,
 » dit-on, celui qui imagina le système de
 » la métempsychose : de-là ce principe si
 » généralement établi parmi ses sectateurs,
 » *d'aimer les bêtes, d'aimer les moines* ».

Lorsqu'un malfaiteur est accusé de quel-
 que crime capital à la Chine, son procès
 passe par cinq ou six tribunaux subordon-
 nés les uns aux autres ; & nulle sentence
 de mort n'est exécutée, si l'Empereur ne la
 signe, après qu'elle lui a été présentée jus-
 qu'à trois fois. « Il n'y a point de précau-
 » tion qui paroisse excessive aux Chinois
 » lorsqu'il s'agit de conserver la vie à un
 » citoyen. Vous devez juger de-là, Ma-
 » dame, que les crimes, dignes de mort,
 » sont plus rares à la Chine qu'en Europe,
 » où une procédure si lente seroit sujette
 » à de grands inconvéniens. D'un autre
 » côté ces délais sont favorables à l'inno-
 » cence, & la délivrent presque toujours
 » de l'oppression, quoiqu'elle se trouve
 » exposée à languir long-temps dans les
 » chaînes. Lorsque le crime est d'une énor-
 » mité extraordinaire, le Prince, en signant

» la sentence , y joint les paroles suivantes :
 » aussi-tôt qu'on aura reçu cet ordre , que
 » le coupable soit exécuté sans délai. S'il
 » n'est question que d'un crime ordinaire ,
 » l'ordre est adouci dans ces termes : que
 » le criminel soit gardé en prison jusqu'à
 » l'automne , & qu'il soit justicié. C'est
 » ordinairement à cette saison qu'est ren-
 » voyée la punition de tous les malfai-
 » teurs condamnés à mort. Si l'Empereur
 » n'approuve pas la première sentence d'un
 » tribunal , il peut nommer d'autres juges
 » pour recommencer l'examen du coupa-
 » ble , jusqu'à ce que leur décision s'ac-
 » corde avec la sienne, Par-là il est tou-
 » jours le maître de sauver un criminel
 » ou de perdre un innocent dont il aura
 » résolu la délivrance ou la perte.

» Dans les procédures ordinaires la sen-
 » tence des tribunaux inférieurs est commu-
 » niquée aux principaux officiers de toutes
 » les Cours suprêmes ; ainsi le plus vil &
 » le plus méprisable sujet de l'Empire jouit
 » à la Chine d'un privilège qui ne s'ac-
 » corde parmi nous qu'aux personnes de la
 » plus grande distinction , d'être jugé par
 » toutes les chambres assemblées.

» La question ordinaire & extraordinaire
 » est établie à la Chine comme dans tous

„ les pays policés ; & l'on n'y est pas moins
 „ industrieux qu'ailleurs à inventer de nou-
 „ velles machines pour tourmenter ingé-
 „ nieusement les coupables. Ce raffinement
 „ de cruauté, inconnu des nations barbares
 „ & grossières, ne devoit pas être ignoré chez
 „ un peuple où, depuis si long-temps, les
 „ sciences & les arts sont cultivés.

„ Lorsqu'un criminel est condamné à
 „ mort, après la lecture de l'arrêt, la plu-
 „ part de ces malheureux s'emportent en
 „ invectives contre ceux qui les ont con-
 „ damnés. Les juges écoutent ces injures
 „ avec patience ; mais on leur met ensuite
 „ dans la bouche un baillon qui les em-
 „ pêche de parler, & avec lequel on les
 „ mène au lieu de l'exécution ».

Les douanes à la Chine sont beaucoup
 moins rigoureuses qu'en France, dit notre
 voyageur. Non-seulement on n'y fouille
 personne, comme font nos commis de
 barrières, gens grossiers, incivils & mal
 appris ; il est même rare qu'on ouvre les
 caisses & les paquets. Si c'est un homme de
 quelque apparence, on ne fait point la visite
 de ses coffres. « Nous voyons bien, disent les
 „ gardes, que Monsieur n'est point un mar-
 „ chand ».

On appelle *lettrés* à la Chine ceux qui,
 après différens examens, sont promus au

grade de licencié, de maître-ès-arts & de docteurs. « Il y a dans toutes les parties » de l'Empire, des collèges où l'on prend, » comme en Europe, ces divers degrés. » C'est parmi ceux qui les possèdent, qu'on » choisit les magistrats & les officiers civils : » comme il n'y a point d'autre voie pour » s'élever aux dignités, tout le monde, » même les enfans du peuple, se livrent » à l'étude, dans l'espérance de parvenir » aux charges ; comme nous voyons qu'en » France, par l'espoir d'une cure ou d'un » bénéfice qui fasse vivre toute une famille, » le plus petit particulier fait étudier ses » enfans, & prive l'Etat de soldats, de » laboureurs & d'artisans ».

Les Chinois apportent beaucoup d'application à se former la main pour écrire ; & ils préfèrent une belle pièce d'écriture au tableau le plus fini. « Ils ont même, » en général, une espèce de vénération » pour les caractères, soit qu'ils soient » imprimés, soit qu'on les ait tracés à la » main. Si le hasard leur fait rencontrer » quelque feuille écrite, ils la ramassent » avec respect, & se gardent bien d'en » faire un usage indécent. Quel auteur » parmi nous peut se vanter d'être si respecté ? . . .

Les personnes aisées sont, comme en

E ij

» France, dans l'usage de confier l'édu-
 » cation de leurs enfans à des précep-
 » teurs particuliers ; mais, ce qui n'est
 » pas de même en France, c'est la con-
 » sidération dont ces précepteurs jouif-
 » sent. Leur emploi est également recom-
 » mandable & lucratif : ils sont honorés
 » dans les familles ; on leur donne la
 » première place ; & leurs disciples les res-
 » pectent éternellement ».

Comme on ne connoît point à la Chine de noblesse héréditaire, & qu'il n'y a que les charges qui ennoblissent, il faut nécessairement hériter de la capacité de ses pères, si l'on veut arriver aux mêmes dignités & tenir le même rang. « Que pense-
 » roit donc un Chinois à qui l'on diroit
 » que, dans certains pays de l'Europe,
 » les places & les emplois ne s'accordent
 » point à la capacité ; que, même les
 » plus sçavans, ceux dont l'étude a per-
 » fectionné le jugement, sont laissés à
 » l'écart ; qu'on leur préfère presque tou-
 » jours des ignorans, des hommes sans
 » lumières, sans talens, que leur richesse
 » met en état d'acheter des charges d'où
 » dépendent le bon ordre de la société &
 » la sûreté publique. Ce Chinois, qui voit
 » que dans son pays les dignités ne se don-
 » nent qu'au mérite, se persuaderoit, sans

„ doute , que nous sommes une nation
 „ médiocrement policée ; que les loix doi-
 „ vent céder au caprice & à l'ignorance ;
 „ & il se mocqueroit , peut-être avec raison ,
 „ de ceux qui sont assez fots parmi nous ,
 „ pour s'appliquer à des études auxquelles
 „ nous n'avons attaché aucun avantage „.

L'éducation qu'on donne à la jeunesse
 Chinoise , est d'une ressource infinie pour
 les mœurs. Occupée sans relâche dès l'âge
 de six ans , elle n'a guère le temps de se
 corrompre par la débauche. „ Aussi la gra-
 „ vité & la modestie sont-elles le partage
 „ des lettrés. Ils marchent toujours les
 „ yeux baissés. Un jeune écolier même
 „ n'est pas moins composé dans son air
 „ & dans ses manières qu'un Recteur
 „ d'Université „.

Outre les dignités qui s'acquièrent par
 les lettres , il en est d'autres auxquelles on
 arrive par la science des armes. „ Il faut
 „ d'abord donner des preuves d'habileté
 „ à tirer de l'arc , à monter à cheval , &c.
 „ On leur fait ensuite composer un dis-
 „ cours simple , mais bien raisonné , sur
 „ quelque matière concernant l'art mili-
 „ taire. Ceux qui montrent le plus de capa-
 „ cité obtiennent les premiers grades ; &
 „ de cette école , comme de nos compagnies

» de mousquetaires, l'Etat tire d'excellens
» officiers ».

On est étonné que toutes les connoissances des Chinois soient en même temps & si anciennes & si bornées. « Ils n'ont
» puisé dans l'arithmétique, l'astronomie,
» la géométrie, la médecine, la géogra-
» phie, la philosophie naturelle & la phy-
» sique, que les notions que la pratique
» des affaires semble exiger. Ils n'ont ja-
» mais été plus loin, & paroissent même
» incapables d'aller au-delà. Nous, au con-
» traire, nous avons eu des connoissances
» très tard, & nous avons tout perfectionné
» rapidement. Les sciences ont fait plus
» de progrès en Europe, dans trois siècles,
» que chez les Chinois dans quatre mille
» ans. Ils ont de la physique des idées
» très-superficielles, n'ont aucun principe
» de logique artificielle & raisonnée ; &
» à l'égard de la métaphysique, ils n'en
» connoissent pas même le nom. Leur
» étude principale se tourne vers la scien-
» ce des mœurs ; &, au fond, c'est ce qu'il
» y a de plus digne de l'homme, & de
» plus utile à la société. Aussi c'est la na-
» tion la plus sage, & peut-être, quoique
» payenne, la plus vertueuse de l'univers.
» Presque tous ses Empereurs ont été des
» hommes d'une vertu sublime, des *Numa*,

» des *Solons*, des *Lycurgues*, des *Antonins*.
 » Nulle nation n'a produit autant & de si
 » bons livres de morale. Leurs sages sont
 » populaires dans leurs écrits ; ils ne font
 » point briller leur imagination comme
 » ceux de la Grèce & de Rome ; ils ne
 » courent point après les applaudissemens,
 » comme nos prédicateurs & nos philo-
 » sophes mille ans avant Jésus-Christ ».

» L'astronomie est une des plus anciennes
 » connoissances qu'aient eu les Chinois.
 » On montre encore les instrumens dont se
 » servoient un de leurs plus fameux astro-
 » nomes mille ans avant Jésus-Christ ».

○ L'application avec laquelle les Chinois
 ont toujours observé les mouvemens cé-
 lestes, leur a fait ériger un tribunal d'astro-
 nomie , qui est un des plus considérables
 de l'Empire. « Une de ses premières
 » fonctions est d'avertir l'Empereur des
 » nouveaux phénomènes qui paroissent
 » dans le ciel. Cinq de ces astronomes s'oc-
 » cupent nuit & jour à observer les astres
 » sur une tour destinée à cet usage. Mais
 » ce qu'il y a de ridicule , c'est que ce
 » tribunal est obligé de prédire les chan-
 » gemens de temps qui doivent se faire
 » dans l'air, selon les variations des sai-
 » sons ; les maladies qui doivent arriver ,

E v

„ les sécheresses, la disette des vivres,
 „ &c. &c. On veut que les astronomes
 „ Chinois soient en même-temps & prin-
 „ cipalement des astrologues. Faut-il s'en
 „ étonner! les ignorans confondent ces
 „ deux choses en Europe comme à la
 „ Chine. Le peuple de Paris ne s'ima-
 „ gine t-il pas que MM. de l'Observatoire
 „ doivent prédire la pluie, la grêle, le
 „ tonnerre, &c. Enfin toute l'astronomie
 „ chinoise se réduit à dresser des calen-
 „ driers ornés de prédictions, à peu près
 „ comme nos almanachs de Liège.

„ Avouez, Madame, qu'une nation
 „ qui entretient depuis si long temps une
 „ espèce d'académie pour prédire la pluie
 „ & le beau temps, doit avoir l'esprit bien
 „ borné. On passe aux Chinois de man-
 „ quer de physique; ne peuvent-ils
 „ pas du moins considérer que les évé-
 „ nemens ne s'accordent que rarement,
 „ & par hazard, avec les prédictions de
 „ leurs astrologues. Il est vrai que le point
 „ principal du tribunal est de calculer les
 „ éclipses, d'en marquer le jour, l'heure,
 „ la grandeur, la durée, &c. mais les
 „ cérémonies qui se pratiquent alors, prou-
 „ vent même qu'il y a encore un grand
 „ fond d'ignorance & de superstition parmi

„ ces peuples. On fait insérer dans les nou-
 „ velles publiques & afficher dans les lieux
 „ fréquentés , le temps de l'éclipse.

„ Vous me demanderez , sans doute,
 „ Madame , en considérant le peu de
 „ progrès de ces peuples dans l'astrono-
 „ mie, comment cette science a pu être
 „ cultivée parmi eux , pendant plus de
 „ quatre mille ans , sans qu'il se soit trou-
 „ vé un seul homme qui l'ait approfondie;
 „ sans que le hazard , la variété de la natu-
 „ re , ou les récompenses aient fait naître
 „ quelqu'une de ces têtes extraordinaires,
 „ qui, comme *Archimede* , *Descartes* &
 „ *Newton* , frayent le chemin à toute une
 „ postérité ?

„ Plusieurs causes peuvent y avoir
 „ contribué : la première , est le peu
 „ de distinctions utiles , sous la plupart
 „ des Empereurs , pour ceux qui se signa-
 „ loient dans cette science : leur négli-
 „ gence étoient punie ; & leur applica-
 „ tion demeurait sans récompense. Toute
 „ leur espérance étoit de parvenir aux pre-
 „ miers emplois du tribunal des mathé-
 „ matiques , dont le revenu suffit à peine
 „ pour un modique entretien. Comme ce
 „ tribunal n'a rien à voir sur la terre , il
 „ n'a presque rien à y prétendre. Je vous
 „ l'ai dit , Madame , pour arriver aux

E vj

„ richesses , il faut étudier l'histoire , les
 „ loix , la morale ; parler & écrire en
 „ termes polis sur ces matières ; ce qui
 „ n'est nullement le fait des mathéma-
 „ ticiens. Les astronomes , les géomètres
 „ ne sont ni beaux parleurs , ni écrivains
 „ élégans : *M. de Fontenelle* est peut-être
 „ le seul mathématicien qui ait été l'un
 „ & l'autre *. Tel est un aigle en astro-
 „ nomie , a dit quelqu'un , qui , par-tout
 „ ailleurs n'est ordinairement qu'un canard
 „ ou un bœuf „.

Les médecins sont aussi anciens à la
 Chine , & à peu-près aussi habiles que les
 astronomes. Ce pays est rempli de charla-
 tans qui inondent l'Empire de leurs dro-
 gues & de leurs recettes. « Ce qu'il y a
 » de singulier , c'est que la gravité chinoise
 » n'empêche pas qu'il n'y ait ici des plai-
 » sans comme en France , qui tournent les
 » médecins en ridicule. On vous traite
 » en Europe avec le fer , me disoit der-
 » nièrement un lettré , faisant allusion à
 » la saignée ; ici on nous martyrise avec
 » le feu. La mode n'en changera pas sûre-
 » ment , parce qu'on est aussi bien payé
 » pour nous tourmenter que pour nous
 » guérir.

* Notre voyageur a quitté la France en 1736 ;
 & *M. d'Alembert* n'avoit point encore écrit,

» Vous êtes plus redoutable que moi &
 » plus puissant, disoit un jour à son médecin
 » l'Empereur *Cang-hi* ; vous êtes le maître
 » de tuer quand il vous plaît ; & moi je ne
 » puis condamner personne à mort sans
 » témoignage & sans preuves ».

A la Chine quand un officier civil ou militaire a fait quelque bonne action qui mérite qu'on y ait égard, il en est aussitôt récompensé par une *note honorable*. On appelle ainsi ce qu'on nomme au collège des *points de diligence*, institués pour exciter l'émulation parmi les écoliers. Ces notes se donnent aux premiers mandarins par les Cours souveraines, & aux mandarins subalternes par les Vice-Rois. Un magistrat qui aura bien jugé une affaire difficile, un colonel qui aura bien exercé sa troupe, recevront une note honorable, comme un écolier qui a bien fait son thème, gagne un point de diligence. Quatre de ces notes valent un degré, qui ne s'accorde que pour des actions importantes. Ces degrés sont inscrits dans un catalogue que l'on envoie à la Cour ; & si ce magistrat, si ce colonel viennent ensuite à commettre quelques fautes, au lieu d'être privés de leurs emplois ou de leurs appointemens, on efface du catalogue un ou plusieurs de

» ces degrés, ainsi que le retranchement
 » de quelques points de diligence sauve à
 » l'écolier une plus rude correction ».

La province de Kyang-si est spécialement célèbre par la belle porcelaine qui se fabrique à King-te-ching, bourg qui s'étend à plus d'une lieue & demie le long d'une belle rivière, & contient un million d'habitans. On y compte plus de cinq cens fourneaux pour la porcelaine ; & pendant la nuit on croiroit voir une grande ville en feu ou une vaste fournaise percée d'une infinité de soupiraux. Il n'y a personne, sans en excepter les boiteux & les aveugles, qui ne puisse y gagner sa vie à broyer les couleurs. « C'est aux Chinois que l'on doit
 » l'invention de cette vaisselle précieuse &
 » fragile, que les Portugais ont les premiers
 » apportée en Europe. Ils l'ont appelée
 » *porcellana*, qui, dans leur langue, veut
 » dire *tasse* ou *écuelle*.

» Si l'on en croit les ouvriers du pays, ils
 » sont les seuls dans le monde qui fabri-
 » quent de la porcelaine. Je voulus leur
 » parler de celle du Japon, dont certains
 » curieux de Paris font tant de cas. Ils
 » m'assurèrent qu'elle n'avoit jamais existé
 » que dans l'imagination des personnes
 » mal instruites ; & que les Japonois, ainsi
 » que tous les autres peuples, tirent de la
 » Chine les seules & véritables porcelaines.

« Je saisis cette occasion de leur dire un
 « mot des excellentes manufactures de
 « Dresde & de Chantilly, * rivales de celle
 « de King-re-ching. Je conviens que nous
 « ne l'avions peut-être pas encore tout-à-
 « fait imitée par la blancheur & la finesse
 « de la matière, par la vivacité & la durée
 « des couleurs ; mais je ne leur cachai pas
 « que nous la surpassions infiniment par
 « la beauté, la grâce, la régularité, la
 « perfection du dessein ».

* Celle de Séve n'existoit pas alors.

La suite au Mercure prochain.

HISTOIRE du Comté de Ponthieu, de
 Montreuil & de la Ville d'Abbeville, sa
 capitale, avec ce vers de la Henriade
 pour épigraphe :

Dis comment la Discorde a troublé nos provinces.

*A Londres ; on en trouve des exemplaires
 à Abbeville, chez DEVERITÉ ; à Pa-
 ris, chez PANCKOUCKE & LACOMBE,
 quai de Conty : deux vol. in-12.*

VOILA une histoire de province qui doit
 être distinguée de la plupart des autres
 ouvrages de ce genre. L'auteur a sçu se
 borner sagement à ce qu'il y avoit de cu-

rieux, & qui méritoit d'être connu dans le pays dont il entreprend d'écrire les événemens. Il ne faut point y acheter la lecture d'une anecdote, d'un trait intéressant, par cent pages d'ennui & d'inutilités, comme il n'est que trop ordinaire dans quelques-unes des histoires volumineuses de nos villes de France. Aussi cet écrivain fait-il sur-tout l'éloge d'un *Chroniqueur* du Ponthieu, en disant « qu'il paroît avoir senti, » le danger & la superfluité de ces énormes, » & monstrueux volumes qui paroîtroient, » plus propres à faire les fondemens des, » bastions d'une ville, que son histoire, ». Il jette un coup-d'œil sur tous ceux qui ont écrit avant lui l'histoire du Ponthieu; le P. *Ignace*, Carme déchaussé, de la famille des *Sanfon*, fameux Géographe, natifs d'Abbeville, est le seul dont les écrits ont été imprimés. Le style de cette histoire paroît au nouvel écrivain approcher beaucoup celui des *Ménots* * Il en donne quelques exemples. Voici comment ce P. Carme parle des Maires d'Abbeville, dont il fait des éloges ridicules à force d'enflure «. Il » faut à un Mayeur un grand courage, » dit-il, pour résister aux douces persua- » sions qui viennent de la part des alliés » & des amis, nommément des femmes, » à qui la nature a donné des attraits si

* Anciens prédicateurs.

» puissans, qu'il est quelquefois plus facile
 » de se défendre des défenses des sangliers,
 » que des artifices de semblables créatures ».
 Une bonne histoire du comté de Ponthieu,
 dégagée des puérilités du P. *Ignace* & des
 autres compilateurs du pays, étoit donc un
 ouvrage à désirer. L'auteur ne s'y est pas
 borné. Il a joint à son livre une *notice des*
habitans dignes de mémoire. « Ne célébrer
 un pays que par ses ravages, ne faire con-
 noître ses habitans que par les fautes qu'ils
 ont faites, ou le courage qui les a en-
 sanglantés, étoit une tâche assez triste à
 remplir..... Les sciences & les arts, me
 suis-je dit, ont le droit de consoler les
 hommes & de réparer en quelque sorte les
 malheurs du monde en les lui faisant ou-
 blier. Si à côté du vainqueur d'*Arbelles*,
 on ne pouvoit citer *Démosthènes*, ou *Aristote*;
 si on n'avoit que des *S. Barthelemi* à
 décrire, & qu'on ne pût se rappeler *Henri*
IV. si ce règne enfin tout glorieux de *Louis*
XIV. ne pouvoit s'honorer que des jour-
 nées de *Rocroy* & de *Steinkergue*, & qu'on
 ne pût citer ni les *Corneille* ni les *Racine*,
 je ne vois pas ce qu'on gagneroit à étudier
 l'histoire & à vouloir apprécier les hommes;
 on n'apprendroit guères qu'à les mépriser. »
 Tout l'avant-propos de cet ouvrage est ainsi
 semé d'excellentes réflexions. Dans l'intro-

duction qui suit, l'auteur entreprend d'examiner & de rechercher quelle fut l'antique puissance des Comtes de Ponthieu. Leur Comté fut connu dans la plus haute antiquité sous le nom de Duché de la France maritime. Il comprenoit toute la Flandre jusqu'à la Meuse. Il y a de la sagacité dans ces recherches. C'est sur-tout par les cités opulentes dont cette contrée étoit couverte, & qui ont disparu, que se prouve l'antique puissance des Souverains du Ponthieu. Le nouvel Historien fouille dans leurs ruines. Il découvre Quentorick, Waben, lieux fameux, considérables sous nos premiers Rois, & dont on connoît à peine aujourd'hui l'ancienne position. Il donne ainsi une courte description de l'antiquité & de l'état des villes dont il doit faire mention dans le cours de l'histoire. Il relève à l'article Abbeville, une erreur assez considérable de M. l'Abbé d'Expilly sur la population de cette ville. Loin d'être augmentée, comme l'a dit cet écrivain, elle est de beaucoup diminuée. Après cette introduction instructive, commence l'histoire à l'invasion de *Jules César* dans les Gaules : l'auteur n'en parle que pour venir à son sujet ". On est frappé d'abord à ce seul nom (*Romani*) de la distance qu'on découvre d'un peuple immense, poli, civili-

„ fé, à des hordes de barbares. Il semble qu'il
 „ n'auroit jamais dû y avoir de liaisons d'un
 „ peuple qui habitoit au milieu des délices
 „ de l'Italie , avec un autre cantonné dans
 „ des marais sur les bords de l'océan : il
 „ semble qu'une nation industrieuse, mag-
 „ nifique dans ses édifices , orgueilleuse de
 „ sa grandeur , n'auroit pas dû envier à ces
 „ sauvages , leurs tanières recouvertes de
 „ joncs, de roseaux & d'épines entrelacées...
 „ Ils n'avoient point chez eux les mines d'or
 „ des Mexicains. La gloire seule de régner
 „ sur des nations étendues , la forte envie
 „ de se frayer un chemin à la tyrannie sur
 „ les débris de la liberté publique , & de
 „ s'immortaliser , devoient faire alors ce
 „ qu'a fait depuis l'avidité en nous portant
 „ au nouveau Monde». Le Ponthieu conquis
 fur très-utile aux Romains. Ils y avoient
 des flotes. Le flux de la mer remontoit
 jusqu'à la ville de Rue où les vaisseaux
 abordoient encore en 1210 ; cette ville est
 aujourd'hui dans les terres éloignées de
 l'océan de plus d'une lieue. Viennent
 ensuite les ravages des Normands. C'est
 fur tout par le Ponthieu qu'ils trouverent
 des facilités pour pénétrer dans le cœur
 de la France. L'auteur rend compte de
 tous ces ravages avec précision : il s'étend
 un peu plus sur l'établissement, l'opulence

de quelques monastères , & quelquefois même les désordres des Moines. Voici une anecdote qui , si elle est vraie , devra paroître assez singulière & même importante. A une petite distance de la ville de Saint-Riquier , on voit près d'un bois une monticule de terre qu'on nomme dans le pays la *Tombe d'Ixambart*. L'auteur a cherché à découvrir quelle étoit l'origine de ce monument. Il a appris par la tradition que , vers l'an 882 , cet *Ixambart* qu'on nomme de *Chatillon* , étant allé combattre les Normands , les Moines de-Saint Riquier s'étoient emparés de son château de la *Ferté* , pendant son absence ; ils n'avoient point voulu le reconnoître à son retour de cette expédition ; ce Seigneur avoit été obligé d'en faire le siège & avoit été tué par ces Moines dans une sortie. Cependant son Lieutenant étoit parvenu à rentrer dans le château. L'auteur a su en outre , que les Moines de St. Riquier devoient se trouver tous les ans sur le pont-levis de ce château , une torche à la main , & déclarer *qu'ils ne troubleroient point les cendres d'Ixambart*. Il a vu ensuite dans leurs cartulaires ce même *Ixambart* inscrit comme *sélérat ennemi des moines*.

Toutes ces contrariétés lui ont donné lieu d'éclaircir le fait. Il en discute toutes

les circonstances & entreprend de réhabiliter la mémoire d'*Izambart - Chatillon*. Cette anecdote singulièrement curieuse se fait lire avec le plus grand intérêt. En accusant quelquefois les moines des premiers siècles, l'auteur fait les distinguer de ceux de nos jours dont il fait l'éloge. Tandis que les Normands dévastoient le pays, les Comtes de Ponthieu, avoient à soutenir une rude guerre de la part des Comtes de Flandres. On ne voit par-tout dans ces temps malheureux que crimes & perfidies. *Guillaume de Latras*, un des Comtes de Ponthieu, distingué dans le pays par ses fondations pieuses, fait crever les yeux, couper le nez, les oreilles à son frère. Il est mutilé entièrement & renfermé dans un couvent où on l'oblige à se faire moine.

L'établissement de la Commune d'Abbeville, une des plus anciennes du royaume, offre des détails intéressans des anciens usages de notre jurisprudence. Tous les crimes s'exploient à prix d'argent. Il falloit en outre que la maison du criminel fût abattue. S'il n'en n'avoit point, on l'obligeoit d'en acheter une de la valeur de cent sols, c'est-à-dire, de 125 livres, on l'abattoit ensuite avec cérémonie. Cette loi ridicule & barbare ne contribuoit pas à peupler la ville ». C'étoit toujours

l'intérêt qui accordoit ces sortes d'affranchissemens. Au milieu des désordres que nécessitoit dans le royaume le gouvernement féodal, on lit avec attendrissement l'aventure de la malheureuse *Adele* de Ponthieu. Elle fut arrêtée en voyageant avec son mari, par des voleurs, sur la route; ils la dépouillèrent, assouvirent leur brutalité & l'exposèrent nue dans le lieu où ils l'avoient prise. Son pere égaré dans ses ressentimens, la mène sur le rivage de la mer quelque temps après, entre avec elle dans une chaloupe & s'éloigne de la côte comme pour respirer l'air de la mer. Alors se relevant tout-à-coup avec agitation : *Dame de Domart*, dit-il à sa fille d'une voix indignée, *il faut maintenant que la mort efface la vergongue que votre malheur apporte à toute notre race.* Un grand tonneau étoit prêt, dont elle ne soupçonnoit pas l'usage. Il ordonne aux matelots de l'y enfermer, & on la précipite dans la mer. *Adele* désolée, ignoroit son crime : elle ne pouvoit imaginer comment elle avoit mérité ce suplice : elle gémissoit. Un vaisseau flamand apperçut ce tonneau & l'attira sur son bord. *Adele* fut remise sur le rivage & rendue à son mari qui pleuroit déjà sa mort. Ce malheureux père se repentit de son crime & partit pour

les *croisades*. « C'étoit comme *vrais Chré-*
» valiers de Jésus-Christ, quittant ses terres,
 „ femmes, enfans, que les Comtes de Pon-
 „ thieu voyageoient à la *Terre sainte*, „ Ainsi
 après avoir été chevaliers des Dames ,
 on l'étoit devenu de Jésus-Christ ; après
 s'être engagé à défendre *sa mie* contre
 quiconque auroit douté qu'elle étoit la plus
 belle des belles, on alloit en Asie se faire
 égorger pour ce qu'on appelloit l'honneur
 de Jésus-Christ ; esprit de superstition &
 de galanterie bien digne de ces temps ».

Le Ponthieu, comme toutes les autres
 provinces du royaume, ne retira d'autre
 avantage de ces expéditions ruineuses,
 que d'en rapporter la lèpre & quelques
 reliques. Cependant l'autorité des Com-
 munes se fortifia. Celle d'*Abbeville* de-
 vint une espèce de république qui avoit le
 droit de faire battre la monnoie en son
 nom. Elle avoit cours comme celle des
 Comtes de Ponthieu. *Edouard III.* le
 vainqueur de *Creci*, négocia long-temps
 avec la Commune d'*Aabbeville*, pour ne
 pas venir lui-même d'*Angleterre* dans la
 salle de l'échevinage, jurer chapeau bas de
 conserver ses privilèges. *Edouard II.* avoit
 fait en personne ce serment.

On connoît les guerres fameuses de
 l'*Angleterre* & de la *France* sous *Philippe*

de *Valois*. Le *Ponthieu* fut le théâtre de la sanglante défaite de *Creci*. Nous passons tous les détails des guerres & des sièges dans cette contrée. Elle rentra sous la domination françoise, du regne de *Charles V*. Cette partie de la *Picardie* fut la première qui secoua le joug des *Anglois*. Cette histoire offre quelques traits particuliers des négociations du Monarque François. Les *Anglois* en se retirant emmenèrent avec eux un bourgeois d'*Abbeville* nommé *Ringoir*, qui, refusant de prêter le serment d'obéissance au *Roi d'Angleterre*, fut précipité dans la mer d'une des fenêtres du château de *Douvre* : « Exemple précieux de fidélité & de patriotisme, moins éclatant sans doute, mais non moins admirable que celui du fameux Maire de de Calais ».

A la suite de ces guerres, l'auteur examine le commerce & les mœurs des habitans de *Ponthieu*. La noblesse, fière de ses armes & de ses prérogatives, voyoit avec regret le reste des citoyens cultiver les arts, s'instruire & s'enrichir. A peine des artisans eurent-ils fait transporter quelquefois par le canal d'une rivière les productions d'une province ou d'une bourgade en une autre; à peine la vit-on se charger de quelques bateaux que l'orgueilleuse

l'orgueilleuse oisiveté songea à inquiéter la pauvreté laborieuse ". On établit „ des chaînes de distance en distance sur les „ routes , sur la rivière de *somme* , &c „. L'argent étoit rare & le peuple toujours gêné étoit toujours pauvre , les Seigneurs s'étoient arrogé des droits infâmes & des plus bisarres qui l'asservissoient encore : „ chaque habitant de la petite ville de *Rue* „ étoit obligé de payer au Comte de *Ponthieu* un droit de *pudore corporis sui* „. Les Mayeurs & Échevins d'*Abbeville* présentèrent requête au Parlement , en appel comme d'abus des statuts synodaux qui défendoient de coucher avec sa femme les trois premières nuits de son mariage. Il leur fut permis de coucher franchement avec leurs épouses. L'illustre *Montesquieu* , dit l'historien , fait à cette occasion une réflexion qui pourroit bien paroître très-injurieuse au beau sexe. „ C'étoit bien ces trois premières nuits là, dit-il, qu'il falloit choisir , car pour les autres on n'auroit pas donné beaucoup d'argent „. Il y avoit le même ridicule dans l'exécution des loix de la justice , que dans les usages „. Un cochon ayant blessé un enfant dans le visage, fut d'abord constitué prisonnier dans les prisons de la ville, Mais ce délit avoit été fait sur un terrain où l'église de Saint

F

Vulfran avoit des droits , & le Chapitre en réclama la connoissance comme de sa justice. Il fut donc ordonné qu'il seroit remis entre ses mains. Mais comme il n'avoit point de prisons , on le laissa dans celle où il étoit à la garde de deux hommes liges de ce Chapitre. Le procès le plus régulièrement instruit , il fut condamné à être pendu & étranglé ; ce qui fut exécuté avec gravité sur la place publique par la main du Bourreau. Tout le reste du premier volume de cette histoire offre des détails curieux de nos usages , qui se font lire avec beaucoup de plaisir. Les troubles affreux du calvinisme & de la ligue occupent le second volume. « Le Ponthieu s'est ressenti de ces convulsions terribles , à-peu près comme ces fleuves dont l'embouchure est à la mer , & qu'on voit se troubler quand les orages font mugir les flots ».

Dans les guerres du calvinisme , les Dames de Saint-Riquier repoussèrent les *Impériaux*. Les ennemis laissèrent cent vingt de leurs morts dans le fossé & s'en retournèrent avec six charriots de blessés à *Hesdin*.

Nous ne nous arrêterons point sur quelques autres détails de ces temps de fanatisme & d'horreur , sur les recherches que

fait l'auteur de l'origine du droit qu'à la ville d'*Abbeville* de se garder elle-même, sur la coutume de *Ponthieu*, quoiqu'il ait mis de la critique & du discernement dans toutes ces observations. Il y a sur les troubles de la ligue plusieurs anecdotes piquantes, puisées dans les archives de la ville d'*Abbeville*. Telle est entre autres une lettre du Parlement aux Officiers municipaux de cette ville, où ce Corps respectable demande *quelque soulagement en l'extrême nécessité où il est réduit & presque dans l'impossibilité de subsister*. Triste preuve de l'état de langueur & d'épuisement où étoit alors le Royaume, puisqu'un Corps supérieur étoit obligé de s'humilier devant les Officiers municipaux d'une petite ville de province, pour en obtenir les moyens de sa subsistance. Cette lettre doit être précieuse dans les archives de la nation, ainsi que plusieurs autres qu'on lit à la suite, d'*Henri IV*, des Prevôts & Marchands de Paris aux Maires d'*Abbeville*. *Henri IV*, ce Monarque adoré des François, vint à *Abbeville*; il disoit lui-même *qu'il avoit été engendré dans cette ville*, c'est-à-dire, pendant le passage de son père qui y avoit séjourné une nuit avec son épouse. Le fanatisme avoit été tellement enraciné dans cette province,

124 MERCURE DE FRANCE.

que malgré les bontés du Roi, il n'eut pas plutôt quitté Abbeville, qu'il se trouva des ames assez basses pour oser dire *qu'il étoit venu montrer son grand nez & ses moustaches ; qu'il ne valoit rien & avoit bien de la malice.* On trouve ces dépositions dans les archives de la ville d'Abbeville. L'auteur continue son histoire sous *Louis XIII*, *Louis XIV*, & jusqu'en 1727. Dans la notice des hommes du Ponthieu, dignes de mémoire, on distingue les Cardinaux *Alégrins*, *le Moine*, *d'Ailly*, *Jean-de-Bailleul*, Roi d'Écosse, le fameux *Vatable*, *Lambin*, les *Sanfon* géographes, le médecin *Hequet* dont on rapporte cette anecdote : lorsqu'il sortoit de chez les grands, il alloit embrasser dans la cuisine les valets, les chefs d'office, en leur disant : mes amis, je vous dois beaucoup de reconnoissance pour tous les services que vous nous rendez à nous autres médecins : sans vous, sans votre art empoisonneur, la Faculté iroit bientôt à l'hôpital. Abbeville a aussi produit plusieurs graveurs célèbres, les *Mellan*, les *Poilly*, les *Daulé*, &c. L'historien du comté de Ponthieu a préféré de s'étendre un peu sur les sçavans qui ont illustré son pays, à l'usage de donner de longues listes des Échevins, des Consuls, des Doyens, des Supérieurs de chaque cou-

vent , &c. aussi son ouvrage intéresse-t-il d'un bout à l'autre. Les habitans du Pon-thieu peuvent aisément y apprendre l'histoire de leur pays , & les étrangers s'en amuser en s'instruisant. On regrette que l'auteur ne se soit pas attaché à corriger un peu plus son style. Nous présumerions volontiers que c'est le premier ouvrage d'un jeune homme qui annonce de l'esprit & des talens.

VIES des Pères , des Martyrs & des autres principaux Saints , tirées des actes originaux & des monumens les plus authentiques , avec des notes historiques & critiques ; ouvrage traduit de l'anglois : tomes IV & V. A Villefranche-de-Rouergue, chez P. VEDELHÉ, Libraire-Imprimeur. A Paris, chez BARBOU, rue des Mathurins ; 1766 & 1767 : in-8°. deux vol.

IL nous seroit difficile d'ajouter rien aux éloges que nous avons donnés aux trois premiers volumes de cet ouvrage. Ce que nous pouvons assurer , c'est que tous ceux qui les ont lus , en ont jugé comme nous , & que les Auteurs , en avançant dans leur car-

F iij

rière, s'y soutiennent avec la même ardeur & avec la même force. Ces deux nouveaux volumes que nous annonçons, en font une preuve sans réplique. Nous regrettons de ne pouvoir en faire une analyse suivie; le lecteur n'auroit pas assez à y gagner; nous l'exhortons à lire lui-même l'ouvrage, s'il veut y trouver de l'instruction tant sur le dogme, que sur la morale évangélique; il verra dans les notes, des réflexions solides, & la critique la plus fine & la plus juste, toutes les fois que l'occasion s'en présente, sur les faits, les écrivains, les ouvrages, les éditions, les erreurs historiques, &c. Au lieu d'extrait, nous allons rapporter quelques-unes de ces notes qui nous ont fait plaisir en parcourant ces deux volumes. Elles serviront à donner des éditeurs l'idée qu'on doit en avoir, si cet article est lu par des personnes qui ignorent encore l'existence de ce bon ouvrage.

« On lit dans *Rufin*, que *Saint Atha-*
 » nase encore enfant, baptisa quelques en-
 » fants de son âge, avec lesquels il jouoit sur
 » les bords de la mer, & que le patriarche
 » *Saint Alexandre* approuva ce baptême
 » comme valide. Mais *Hermant*, *Tille-*
 » mont & plusieurs autres savants critiques
 » regardent ce fait comme une fable. Il
 » n'est fondé que sur l'autorité de *Rufin*,

» auteur peu exact ; & d'ailleurs il ne
 » s'accorde point avec la chronologie de
 » l'histoire de *Saint Athanase. Vie de S.*
 » *Athanase*, tome IV, page 37, note A.
 « *Lucifer*, Evêque de Cagliari, mé-
 » tropole de Sardaigne, se distingua par
 » son détachement du monde & par son
 » zèle contre l'arianisme. Il prit avec cha-
 » leur la défense de *Saint Athanase*, au
 » concile tenu à Milan en 355, & même
 » dans le palais de l'Empereur *Con-*
 » *stance* ; ce qui le fit exiler à Germanicie
 » en Syrie.... Il fut ensuite transféré à
 » Eleutheropolis en Palestine..... Ce fut
 » là qu'il écrivit son premier livre contre
 » *Constance*. Il eut la hardiesse de le lui en-
 » voyer, & même de s'en avouer l'auteur
 » en présence de *Florentius*, Grand Maî-
 » tre du palais..... il le comparoit au plus
 » cruel des tyrans..... Tel est ensuite le
 » jugement que les sages traducteurs por-
 » tent de cet homme violent. « Tous les
 » ouvrages de *Lucifer* sont écrits avec beau-
 » coup d'aigreur ; & malgré les éloges que
 » quelques peres ont donnés à ses livres
 » contre *Constance*, parce qu'ils ne fai-
 » soient attention qu'au zèle de l'auteur
 » pour la pureté de la foi, on ne peut dis-
 » convenir que ses expressions ne sont ni
 » assez mesurées, ni assez respectueuses.

F iv

» On ne doit jamais manquer à son sou-
 » verain , quelque abus qu'il fasse de son
 » autorité. *Ibid.* Page 67 , note Q.

« Ce fut en 326 , que *Sainte Hélène* dé-
 » couvrit le bois sacré sur lequel s'étoit
 » opéré le mystère de notre redemption ,
 » dans la vingt-unième année du règne de
 » l'Empereur *Constantin* , & dans la trei-
 » zième du pontificat de *Saint Sylvestre*. »
 Sur quoi on lit en note : « l'histoire de
 » l'invention & de la découverte de la
 » croix étant rapportée par *Saint Cyrille*
 » de Jérusalem & par plusieurs autres au-
 » teurs contemporains , on ne conçoit pas
 » comment *Basnage* a osé avancer , histoire
 » des Juifs , livre 6 , chapitre 14 , section
 » 10 , page 1244 , que *Saint Grégoire* de
 » Tours est le premier qui en ait parlé.
 » Voilà un de ces traits d'ignorance ou
 » de mauvaise foi , que l'on ne peut par-
 » donner à un savant ».

On peut voir des preuves de la justesse
 de la critique des éditeurs dans la *notice*
des écrits de Saint Athanase , de Saint
Eriphane , de Saint Jean Damascène ,
d'Alcuin , du Cardinal de Berulle , &c.
 Tom. IV.

« Aufone avoit de l'esprit , de la faci-
 » lité & une tournure de génie faite pour
 » la poésie. La plupart de ses ouvrages

„ manquent cependant de ce goût & de ces
 „ autres qualités qui rendent estimables les
 „ productions de l'esprit. Ce qu'il a fait de
 „ meilleur, sont ses petits poèmes & sur-
 „ tout sa dixième idyle, qui est une des-
 „ cription de la Moselle. Cette pièce a été
 „ publiée séparément avec de longs com-
 „ mentaires, par *Marquard Fréher*. Si *Au-*
 „ *son*e eût mieux parlé latin, son pané-
 „ gyrique de Gratien seroit quelque chose
 „ d'achevé. Son but, dans ce discours,
 „ étoit de remercier le Prince de ce qu'il
 „ l'avoit élevé au consulat en 378. Quel-
 „ ques auteurs ont prétendu qu'*Aufone*
 „ étoit idolâtre; mais il est prouvé qu'il
 „ étoit chrétien, par son idyle sur la fête
 „ de pâques, ainsi que par son *éphéméris*,
 „ qui est un poème où il enseigne à ses dis-
 „ ciples la manière de faire saintement
 „ toutes les actions de la journée. Les
 „ obscénités répandues dans quelques-uns
 „ de ses ouvrages montrent qu'il étoit peu
 „ pénétré de l'esprit de sa religion. La
 „ meilleure édition des œuvres d'*Au-*
 „ *son*e, est celle qui est connue sous le
 „ titre de *ad usum Delphini*, & qui fut
 „ publiée en 1730, par l'Abbé *Souchay*
 „ & par l'Abbé *Fleury*, Chanoine de
 „ Chartres. Tome V, page 477 & 478,
 „ note A „.

ÉPIDÉMIQUES d'HIPPOCRATE, traduites du grec , avec des réflexions sur les constitutions épidémiques , suivies des quarante-deux histoires rapportées par cet ancien Médecin , & du commentaire de GALIEN sur ces histoires ; on y a joint un mémoire sur la mortalité des moutons en Boulonnois dans les années 1761 & 1762 , & une lettre sur la mortalité des chiens dans l'année 1763 , dans laquelle sont développées les vues d'HIPPOCRATE sur les constitutions ; par M. DESMARS , Médecin-Pensionnaire de la Ville de Boulogne-sur-mer. A Paris, chez la veuve DHOURY ; 1767 : in-12.

IL y a plus de quatre ans que cet ouvrage auroit vu le jour, si l'auteur lui seul n'y eût pas désiré une plus grande perfection. Les écrits d'*Hippocrate*, le prince de la médecine , font depuis long-temps les délices de M. *Desmars* qui est très-versé dans la langue grecque , trop négligée au-

jourd'hui parmi nous. Si elle est nécessaire
 à tous ceux qui veulent devenir sçavans ,
 elle l'est plus encore aux Médecins , dont
 les premiers écrivains & ceux dont les
 observations sont encore de la plus grande
 vérité, ont écrit en cette langue. La plû-
 part des termes de leur art étant grecs ,
 comment peuvent-ils en saisir la véritable
 signification , s'ils ignorent cet idiôme sça-
 vant ? En attendant que cette étude rede-
 vienne celle des Médecins, *M. Desmars* leur
 offre une traduction accompagnée de notes
 critiques & de réflexions solides qui donnent
 de son savoir & de sa sagacité , une idée
 très-avantageuse. Pour être entendus, les
 écrits de cet ancien Médecin ont besoin
 d'un esprit juste , étendu , géométrique ,
 qui rapproche sous un même point de vue
 ce qui s'y trouve épars , isolé , & souvent
 seulement énoncé. *Galien* , un de ses plus
 habiles commentateurs , a dit de lui , qu'il
 n'avoit rien écrit qui ne fût très-à-propos ,
 quoiqu'il l'eût fait avec quelque obscurité ,
 afin d'être plus court , & quoiqu'il sem-
 blât dans quelques endroits , laisser à devi-
 ner , en disant peu de chose. Le but de
M. Desmars a donc été de rapprocher
 les idées d'*Hippocrate* , de lier entr'eux
 les faits avec les causes météorologiques ,

& d'indiquer sa manière d'observer. On ne sauroit douter que son travail ne soit utile aux Médecins , qu'ils ne le reçoivent avec plaisir , & ne le lisent avec fruit.

RÉPONSE de M. l'Abbé LACASSAGNE, à la Lettre que M. VOGEL a fait insérer dans le premier Mercure du mois de juillet , au sujet du Traité général des élémens du chant.

Vous trouvez, Monsieur, que mon exposition des principes est trop laconique, & qu'il y a dans mon livre plusieurs articles trop sçavans , pour des commençans. Nous examinerons d'abord la première observation. Vous m'avez compris, dites-vous, mais en réfléchissant. Je vous demande quelles sont les sciences que l'on puisse apprendre , sans réfléchir sur l'enchaînement des règles qui les constituent ? En me bornant à une juste précision , je prévoyois d'avance le secours d'un maître qui développe ordinairement les principes à mesure qu'il voit faire des progrès à ses élèves. Il étoit donc inutile d'augmenter,

par la prolixité , un volume déjà trop coûteux. Vous direz, fans doute, pourquoi nous annoncer qu'avec cet ouvrage l'on peut se passer de maître ? Je conviens de l'annonce ; mais j'avertis en même temps que cette ressource ne doit avoir lieu, qu'en faisant usage des deux moyens mécaniques que je propose , & que je crois indispensables pour apprendre de soi-même la pratique des élémens du chant.

Quant aux articles trop sçavans que vous trouvez déplacés, ne suffit-il pas qu'ils aient une intime rapport à la matière que je traite, pour avoir pu en enrichir un livre qui a pour titre, *Traité général*, &c. Les écoliers ne sont pas toujours à l'A B C de la Musique ; il vient un temps où l'on n'a pas besoin d'aide : on lit alors avec plaisir l'abrégé des choses que l'on ne veut pas ignorer, & que l'on ne sauroit trouver qu'éparfés dans des ouvrages volumineux. D'ailleurs n'ai-je pas mis un assez long article , où les commençans trouvent par demandes & par réponses, tout ce qui est le plus essentiel de sçavoir d'abord ? Je me flatte que vous avez dû en être content, quoique vous n'en parliez pas.

Vous ajoutez, Monsieur, à votre Lettre, la surprise où vous êtes, de trouver dans le même ouvrage des changemens de

134 MERCURE DE FRANCE.

signes , au sujet du nouveau système des clefs , sans en expliquer les raisons. Je réponds à cette objection par la remarque du Journal des Sçavans du mois de Juin dernier. « L'utilité , la nécessité même » d'une réforme, de quelque nature qu'elle » soit , est si sensible , qu'elle doit frapper » tout esprit non préoccupé. Nous ajoutons même , comme une suite de cette » idée , qu'au fond la musique peut se » passer absolument de clef. Car supposons » que la première corde ou *ligne* porte invariablement la note *Sol* , la seconde *Si* , » &c. il n'y a point de voix ni d'instrument qui aussi-tôt ne prononce le ton » de chaque corde , ton qui sera grave ou » aigu , selon la nature de la voix , ou de » l'instrument ; & cela sans le secours » d'aucune clef au commencement de la » ligne. Il suffira d'être averti que telle » est celle de la basse telle autre du dessus , » &c. En ce cas , si un trait de musique » s'élève trop haut dans le courant d'une » pièce , on n'aura besoin que d'un signe » particulier qui fasse connoître qu'il faut » prendre l'octave de chaque note. Tout est » généralisé , simplifié & facilité par cette » méthode. Déplaira-t-elle par sa nouveauté ? Mais faut-il donc , qu'au préjudice de l'art , & malgré le cri de la

„ raison , nous restions lâchement asservis
 „ à un usage gothique , pénible & ridicule ?
 „ Nous osons prédire que le premier com-
 „ positeur qui aura le courage de s'en
 „ affranchir , fera bientôt généralement
 „ imité „.

Si quelqu'autre plus heureux que moi parvient à produire l'inespéré changement que je souhaite pour les progrès de l'art , je n'aurai point la jalousie trop ordinaire à chaque profession.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L'Abbé LACASSAGNE.

ANNONCES DE LIVRES.

TRAITÉ d'optique par M. *Smith* , traduit de l'anglois. Un volume in-4°, avec figures.

Il y a déjà long-tems qu'on souhaite voir cet ouvrage en françois. Le desir qu'on en a est d'autant plus légitime , que nous n'avons dans notre langue que des élémens en ce genre ; & que même , dans quelque langue que ce soit , il n'est point d'ouvrage où l'optique soit traitée avec autant d'étendue. L'intention du traducteur ,

136. MERCURE DE FRANCE.

en entreprenant ce travail fastidieux & pénible, n'étant que de se rendre utile (car quel autre motif eût pu l'animer?) il a cru devoir joindre à l'ouvrage tout ce qui s'est fait en optique depuis le temps où il fut publié. Une théorie qu'on sera fort aise, sans doute, d'y trouver, est celle des lunettes achromatiques : aussi fait-elle partie des additions considérables qui y ont été faites. On n'a point oublié de décrire les instrumens de dioptrique & de catoptrique, inventés ou perfectionnés dans ces derniers temps. Les notes que l'auteur avoit rejetées à la fin de son livre, ont été placées aux endroits auxquels elles appartiennent. Il a paru que c'étoit leur place naturelle ; & afin de leur faire occuper moins d'espace, on a supprimé l'historique qu'elles contenoient : on le trouvera ailleurs.

Cet ouvrage paroîtra incessamment. Il sera fini d'imprimer vers la fin d'avril, ou dans les premiers jours de mai de cette année. On n'a pas cru devoir l'annoncer plutôt, parce que rien n'est si ridicule que de prévenir le public des années entières avant la publication d'un ouvrage, tant il se présente quelquefois d'obstacles imprévus, qui en retardent considérablement l'impression, ou même l'empêchent entièrement.

On a réuni les deux volumes en un seul. Par l'attention qu'on a eu de mettre presque tout ce qu'on a ajouté sous la forme de notes (ce qui a imposé la nécessité de l'imprimer en petit caractère), ce volume ne sera que d'une grosseur raisonnable. On a été porté à cet arrangement par le desir de diminuer le prix de cet ouvrage, qui ne se vendra que 16 livres en feuilles, & 18 livres relié : il se vend 36 livres en Angleterre.

Quant à la partie typographique, on ose répondre que cet ouvrage ne laissera rien à désirer.

Cet ouvrage aussi utile qu'intéressant se vend actuellement à Brest, chez R. *Mullassis*, Imprimeur-Libraire, & se trouve à Paris, chez Durand, Libraire, rue Saint Jacques, 1766.

DICTIONNAIRE de chiffres & de lettres ornées, à l'usage de tous les artistes, contenant les vingt-quatre lettres de l'alphabet, combinées d'une manière à y rencontrer tous les noms & surnoms entrelacés; pour faire suite au traité des pierres précieuses & parures de joaillerie, par M. *Pouget*. Un volume in-4°, composé de plus de 250 planches; 30 livres broché. A Paris, chez Tilliard, libraire, quai des

138 MERCURE DE FRANCE.

Augustins, à saint Benoît, & chez l'auteur, M^d jouaillier, quai des orfèvres, au bouquet de diamans. Avec approbation & privilège du Roi.

On a rassemblé dans cet ouvrage l'histoire de l'alphabet, l'origine de la lettre, les proportions de toutes les formes d'alphabet qui y sont en usage ; une notice historique sur les hommes célèbres de toutes les nations de l'Europe, qui, depuis la renaissance des sciences & des arts, se sont distingués dans la configuration des caractères qui composent les diverses écritures, & qui ont donné au public des principes & des précis sur cet art ; l'explication des lettres initiales & des abréviations dont on fait usage dans les titres, celle des caractères numériques dont les anciens se servoient, la manière d'écrire en chiffre ; le catalogue des œuvres des Graveurs, dans lesquelles on trouve des lettres ornées, & celui de tous les auteurs qui ont travaillé sur les chiffres. On a gravé à la fin de l'ouvrage les différentes formes de couronnes, avec des recherches sur les variations qu'elles ont éprouvées ; ainsi qu'une suite d'allégories sur toutes les lettres de l'alphabet, propres pour les peintres d'équipages.

LEÇONS de deſſein & de lavis, conſiſtant en pluſieurs ſuites de deſſeins relatifs aux élévations géométrales, ou en perſpectives; aux payſages, aux plans géométraux & topographiques ſur toutes ſortes de points d'échelle, aux cartes géographiques de toute eſpece; à la fortification, caſtramétation, artillerie, tactique & autres parties de l'art militaire; avec des explications qui enſeignent à décider avec goût, & ſans le ſecours des maîtres, ſoit au crayon, ſoit à la plume, ſoit au pinceau, les études que l'on publie dans ces différens genres, & qui contiendront les détails néceſſaires ſur les couleurs propres au lavis, & ſur la manière de les mêler & de les employer comme il convient: ouvrage entrepris pour l'inſtruction des officiers, de la jeune nobleſſe, de tous ceux qui ſe deſtinent au métier de la guerre ou au génie civil: par M. de Lanſelles. A Paris, chez l'auteur, à l'hôtel de Soubiſe, *Delalain*, libraire, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint Severin, 1757.

Nous ne ſaurions trop applaudir au projet de cet ouvrage utile, & rendre juſtice au goût de l'exécution de ce qui en paroît: en effet, il eſt difficile de ſe figurer ſans le voir, combien ſont bien deſſinées, lavées & coloriées les planches d'arbres qui accom-

pagnent la première partie. Pour mettre nos lecteurs à portée cependant de juger des vues de l'auteur, nous ne pouvons nous dispenser de donner une grande partie de son discours préliminaire.

Il y a très-peu de connoissances d'une aussi grande utilité que le dessein. Le peintre, le sculpteur, le graveur, l'architecte trouvent en lui les fondemens de leur art; & il faudroit faire l'énumération de la plupart des arts mécaniques, si on vouloit nommer tous ceux dont il fait une partie essentielle, sur-tout dès que l'artisan qui les exerce, est tant soit peu curieux d'exceller dans sa profession. On sent aussi l'utilité que peuvent en retirer l'homme de goût qui ne veut qu'augmenter la délicatesse de son esprit, le citoyen aisé qui veut être connoisseur, le voyageur qui desire de retirer tout le fruit possible de ses voyages. Il y a une profession à laquelle l'étude du dessein est d'une nécessité indispensable, profession qui est d'une toute autre conséquence que celles qu'on vient d'indiquer, tant par rapport aux particuliers, que par rapport à la société & à l'état. On entend parler ici de l'art militaire; & l'on n'auroit pas besoin d'en dire davantage, si on ne parloit qu'à ceux du métier qui ont déjà fait quelques campagnes, & qui

y ont été chargés de quelque commission tant soit peu importante. Il ne sera pas cependant difficile de faire sentir à tous les esprits raisonnables, l'utilité & l'importance du dessein, relativement à cet art pénible, & malheureusement trop nécessaire.

En effet, sans la théorie & une pratique très-étendue de ce talent, qui est-ce qui osera décider au coup d'œil, comme on est ordinairement obligé de faire, de la nature des différens objets qui se rencontrent en campagne, & des distances qu'il y a, soit des uns aux autres, soit relativement au lieu où l'on est ? Qui est-ce qui pourra apprécier avec justesse ces distances, qui sont tantôt directes, tantôt fuyantes, tantôt obliques, en un mot qui se présentent à la vue, dans tous les sens possibles ? Tâche d'autant plus difficile, que les circonstances placent l'observateur, tantôt à pied, tantôt à cheval ; des fois au haut d'une tour ou d'un clocher, au sommet d'une montagne qui domine le pays ; d'autres fois dans un terrain uni, qui est de niveau avec les objets observés ; quelquefois même dans des enfoncemens. Combien même n'est-il pas difficile de bien voir les objets peu éloignés, quoiqu'on ait la vue bonne & longue ? J'en

142 MERCURE DE FRANCE.

appelle à ceux qui en ont l'expérience. On sent que ce coup-d'œil, prompt & juste, ne peut être que le fruit du travail & de l'habitude. Le vrai, & peut-être le seul moyen de l'acquérir, est de s'appliquer soigneusement à bien dessiner la perspective, le paysage, les plans, les cartes, les élévations, ainsi que les profils ou coupes ; à bien lever sur les terrains, non-seulement avec les instrumens ordinaires, mais sans aucuns instrumens, pas même la toise ; à bien figurer, en plan géométral, toutes les espèces de terrain, villes, bourgs, villages, campagnes, forêts, pays de montagnes, &c. sans autre mesure que l'œil ; évaluant, autant que faire se peut, les distances au pas, ou par la simple estimation. Voilà comme on peut acquérir le rare & difficile talent *d'avoir*, comme disent les militaires, *le coup-d'œil juste*, ou *de bien voir les choses*.

C'est dans un pareil exercice que devroient avoir été élevés & nourris les Maréchaux-des-Logis des armées, leurs aides, toutes les personnes qui font, sous un autre titre, les fonctions de ce pénible emploi, qui les rend, pour ainsi dire, l'âme du Général ; tous ceux qui sont chargé de faire des reconnoissances prochaines ou éloignées ; les Officiers, com-

mandans des détachemens forts ou foibles; ceux des états majors, ceux des troupes légères; en un mot, tous les hommes qui sont au service militaire.

Lorsque l'œil est accoutumé à bien discerner les objets & à évaluer passablement les distances, malgré l'illusion de la perspective, on doit s'exercer, non-seulement à figurer des paysages en vue perspective naturelle, mais même à les présenter sous la forme des plans topographiques, que l'on rectifie dans le cabinet, à l'aide de bonnes cartes du pays. On sent l'importance d'un pareil exercice, & de quelle utilité il peut être dans les campagnes, lorsqu'on est obligé de reconnoître de loin une étendue de pays, occupée par des troupes ennemies, ou rendue inaccessible par d'autres obstacles. Dans ces occasions, on fait qu'il faut lever au pas ou à la montre, les endroits accessibles, si on n'a pas le temps d'opérer géométriquement sur le terrain, & figurer le reste à la vue; ce qui met en état de faire des rapports aussi exacts que les circonstances le permettent.

Les marches d'armées, ou pour mieux dire les reconnoissances des routes à tenir, ainsi que les positions à occuper par des armées, ou par des camps détachés, se font aussi le plus souvent avec prompti-

tude , & demandent la même habileté , la même expérience , le même fond de connoissances dans l'art du dessein.

C'est par l'étude suivie de cet art qui , comme on voit maintenant , est une partie essentielle de l'art de la guerre , que beaucoup de militaires , même avec la vue basse ou foible , n'ont pas laissé d'acquérir la justesse du coup d'œil , & de se mettre en état de faire des rapports clairs , exacts & satisfaisans. On croit devoir ajouter ici que l'on a vu dans les dernières guerres , des Officiers de distinction , avancés en âge , qui sentant , par leur propre expérience , que le dessein étoit indispensablement nécessaire à leur profession , pour réparer autant qu'il étoit en eux le malheur qu'ils avoient eu pendant leur jeunesse de négliger ce talent , ont pris avec eux , & ont entretenu des ingénieurs , ou de bons dessinateurs , avec qui ils travailloient sans cesse , le jour sur le terrain , & le soir dans le cabinet. Belle leçon pour les jeunes gens.

— C'est pour encourager en particulier les militaires , & les jeunes gens qui se destinent au service , & en général toutes les personnes qui désireront acquérir ce talent utile , ou s'y perfectionner , que nous employons depuis quelque temps nos heures
de

de loisir à former des suites de desseins , qui contiendront tout ce qui est relatif au métier de la guerre ; nous présentons aujourd'hui au public les premières de ces suites , qui forment la première partie de cette collection. Ce sont celles qui contiennent les arbres de différentes formes & grandeurs. Nous avons cru qu'il étoit indispensable de commencer par cette partie , & nous nous sommes attachés à la rendre très-complète , parce que les arbres & les bois sont ce qu'il y a de plus multiplié sur la terre. On rencontre rarement des paysages , de vraies perspectives , des élévations de fortifications de châteaux , de maisons de campagnes , des plans topographiques , des morceaux de cartes géographiques , où il n'y ait beaucoup d'arbres & différentes espèces de verdure , avec troncs , feuillages , &c.

On verra ici , de même que dans les autres parties , des morceaux dessinés & lavés , dans les différens goûts ; c'est-à-dire , qu'outre les méthodes de convention , suivies par les bons dessinateurs , on y trouvera les méthodes pratiquées dans le génie , tant militaire que civil. On a cru cependant ne devoir faire usage des unes & des autres , qu'en rapprochant , autant qu'on

G

l'a pû , du naturel les choses qu'on a voulu exprimer.

La seconde partie contiendra les détails des plans géométraux & topographiques , exprimés sur différens points d'échelle.

La troisième partie aura pour objet , les détails des cartes topographiques & géographiques , exécutés aussi sur différens points d'échelle , & suivant les usages reçus , ou de conventions entre les meilleurs géographes dessinateurs.

On se propose aussi de donner quelques modèles pour les paysages & vues perspectives soit naturelles , soit cavalières , tant de terre que de mer. Enfin , les dernières suites contiendront des études ou desseins recherchés & très-finis sur les fortifications , l'attaque & la défense des places , la castramétation , l'artillerie , les différentes parties de la marine , & surtout ce qui a servi jadis , ou sert actuellement à la tactique.

Quant à l'exécution de tous ces desseins , nous avons pris le parti après différens essais , de les faire esquisser très-légèrement par la gravure , d'en finir ensuite le trait à la plume , & enfin de les retoucher au pinceau avec une ou plusieurs couleurs.

Nous nous estimerions trop heureux si

cet ouvrage pouvoit exciter l'émulation des officiers & de la jeune noblesse ; s'il réveilleoit en eux le desir de posséder un talent agréable, qui peut infiniment contribuer à leur avancement, & les mettre en état de mieux s'acquitter de leurs devoirs, & de rendre plus de service au Souverain ; enfin, si les leçons ou desseins qui suivront successivement ce discours (de six en six mois, ou plutôt s'il est possible), pouvoient tourner à l'avantage de ceux qui les prendront pour guides.

Pour donner à toutes sortes de personnes la facilité d'acquérir cette collection, nous en aurons des exemplaires plus ou moins travaillés, tant à la plume qu'au pinceau, & qui seront vendus à un prix plus ou moins fort, depuis 1 liv. jusqu'à 12 liv. à proportion du travail & du temps qu'on aura été obligé d'y employer.

On vendra chaque suite séparément à ceux qui ne voudront pas acquérir la totalité ; & il y aura dans toutes, des planches au simple trait, d'ombrées & de colorées.

L'Auteur offre d'aller enseigner en ville toutes les parties de dessein énoncées dans le discours préliminaire.

LETTRÉS familières de M. le Président de *Montesquieu* ; nouvelle édition,

G ij

143 MERCURE DE FRANCE.

augmentée de plusieurs lettres, & autres ouvrages du même auteur, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. On y a joint une réponse aux *observations sur l'esprit des loix*, avec différens petits ouvrages de M. de Montesquieu qui n'avoient jamais été imprimés. A Paris, chez Vincent, rue saint Severin, & chez Durand, neveu, rue saint Jacques, 1767: un volume in-12 de plus de quatre cents pages

On a fait, depuis quelques mois, plusieurs éditions des *lettres familières* de M. de Montesquieu; mais afin que le public sache quelle est celle qu'il doit préférer, nous allons entrer dans quelque détail à ce sujet. La première édition a été faite à Florence: elle ne contient guères plus de deux cents pages d'un caractère fort gros, & remplies de beaucoup de fautes. Les Libraires de Lyon l'ont réimprimée, y ont laissé les mêmes fautes, en ont ajouté d'autres, sans y joindre de nouvelles lettres ni de nouvelles pièces. Ils ont même retranché plusieurs morceaux piquans, qui se trouvent dans l'édition de Florence. La troisième édition est celle que nous annonçons aujourd'hui. Outre qu'elle est faite avec beaucoup plus de soin que les deux précédentes, on l'a encore augmentée de

moitié , par les nouvelles lettres que diverses personnes, qui ont été en relation avec M. de *Montesquieu*, ont fournies à l'éditeur. On a d'ailleurs recouvré plusieurs petits ouvrages du Président de *Montesquieu*, qui n'avoient jamais paru, & que le public verra avec plaisir, & recevra avec reconnoissance. On y trouvera de plus, des notes & des anecdotes curieuses sur des personnes très-connues ; lesquelles anecdotes ont été ou ignorées ou omises dans les éditions précédentes. Enfin on y verra la réponse que M. de *Montesquieu* a faite ou fait faire aux *Observations sur l'esprit des loix* de M. l'Abbé *DELAPORTE*. Cette réponse, imprimée à Bordeaux, n'étoit point parvenue à Paris, & étoit connue de très-peu de personnes. L'édition de Paris doit donc être préférée aux deux précédentes.

TABLEAU des révolutions de la littérature ancienne & moderne ; par M. *Charles Jamina*, Professeur d'éloquence & de belles-lettres au Collège royal de Turin : ouvrage traduit de l'italien, sur la seconde édition faite à Glasgow en 1763. A Paris, chez *Desventes de Ladoué*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collège de

G iij

152, MERCURE DE FRANCE.

Gmelin, Professeur de chymie & de botanique. Traduction libre de l'original allemand, par M. de *Keralio*, premier Aide-Major à l'Ecole Royale Militaire, & chargé d'enseigner la tactique aux élèves de cette école. A Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques; avec approbation & privilège du Roi : deux vol. in-12.

L'original allemand, dont nous annonçons la traduction, est rempli de détails si minutieux, que le traducteur François a été obligé d'en retrancher plus de deux tiers pour nous en faire supporter la lecture. On ne peut nier que cet ouvrage ne renferme des choses curieuses, & que l'on est bien aise d'apprendre; mais, malgré les retouchemens nécessaires du traducteur, il reste encore trop d'inutilités dans les deux volumes qu'on nous présente; qui sont d'ailleurs assez bien écrits.

MEMOIRE sur la qualité & sur l'emploi des engrais; par M. de *Massac*. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, après l'église, aux armes de Dombes & à Saint Louis; 1767 : avec approbation & permission; brochure in-12 d'environ cent soixante pages.

Cet ouvrage, uniquement entrepris pour les payfans cultivateurs, ne peut manquer

de leur être utile s'il parvient jusqu'à eux. Il prouve de plus, que l'auteur s'applique à cette partie de l'agriculture ; & les préceptes qu'il donne sur la meilleure manière d'engraisser les terres nous ont paru fondés sur de bons principes, confirmés par l'expérience.

CALENDRIER des réglemens, ou notice des édits, déclarations, lettres-patentes, ordonnances, réglemens & arrêts, tant du Conseil que des Parlemens, Cours souveraines & autres juridictions du royaume, qui ont paru pendant l'année 1765 ; par M. *Vallat - la - Chapelle*. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Libraire. au palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle, au chateau de Champlâtreux ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-32 d'environ cinq cens pages.

Un recueil de réglemens, dont on donnera tous les ans un pareil volume, formera dans la suite une collection précieuse pour toutes les personnes chargées de l'administration publique & particulière, & principalement pour les gens de loix.

LA Petite Poste dévalisée. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques ; à Dijon, chez la veuve *Coignard*, & *Louis Frantin*, Libraire.

G v

154 **MERCURE DE FRANCE.**

res; 1767 : brochure *in-12*, petit format, d'environ 230 pages.

C'est sous ce titre qu'on nous présente un certain nombre de lettres qu'on suppose avoir été trouvées en paquet dans une guinguette ; où un facteur ivre de la *Petite Poste* les avoit oubliées. Ces lettres, adressées à des gens de tout état, renferment de la critique & des plaisanteries de toute espèce.

ESSAIS historiques sur les régimens d'infanterie, cavalerie & dragons ; par M. de Roussel. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or ; 1767 : deux vol. *in-12*.

Comme nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce livre, que nous en avons fait connoître le plan & l'utilité, il suffira de dire que les deux volumes que nous annonçons contiennent les **Régimens de NORMANDIE, BOURBONNOIS, GUYENNE, ROYAL-VAISSEAU, ORLÉANS, CONDÉ, BOURBON & CHARTRES.**

VIRGINIE, tragédie en cinq actes : le prix est de trente sols. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins ; à Rennes, chez *Ravaux*, Libraire, rue Dauphine, à la science ; 1767 : avec approbation & privilège ; *in-8°*.

Malgré la mauvaise opinion que l'on a communément d'une tragédie qui n'a point été jouée, nous croyons pouvoir assurer qu'on trouvera dans celle-ci quelques bonnes scènes.

L'HEUREUX Divorce, comédie en prose en deux actes, tirée des *Contes Moraux* de M. Marmontel; par M. de Relly: représentée pour la première fois au théâtre de La Haye, le 19 décembre 1766. A La Haye, aux dépens de l'auteur, & se vend chez C. Lefebvre, Libraire; 1767: in-8°.

Comme tout le monde connoît le sujet de cette comédie, puisqu'on a lu le conte d'où elle est tirée, nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer dans aucun détail; nous dirons seulement en général, qu'il nous paroît que l'auteur a bien su tirer parti du sujet.

LE théâtre à la mode, comédie en trois actes & en vers; par M. Biennourri, de Bordeaux: représentée pour la première fois sur le théâtre de cette ville, le samedi 11 janvier 1766, & remise au même théâtre au mois de mai de l'année 1767. A Bordeaux, chez les frères Labottiere, Imprimeur-Libraires, place du palais: avec permission; in-8°.

G vj

L'auteur dit , dans son avertissement , que sa comédie a eu le plus grand succès à Bordeaux : peut-être en auroit-elle un semblable à Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y trouve quelques traits qui ne feroient pas déplacés sur un plus grand théâtre.

MERCURE de *Vittorio Siri* , contenant l'histoire générale de l'Europe , depuis 1640 jusqu'en 1655 ; traduit en françois : trois volumes in-4^e ou dix-huit volumes in-12 , proposé à 15 liv. en feuilles. Chez Nyon , Libraire , quai des Augustins.

Jamais le théâtre de l'univers n'offrit de scènes plus variées ni plus fréquentes , que celles qu'il offre durant les années que *Vittorio Siri* embrasse. On y voit des trônes chancelans s'affermir ; des trônes affermis , chanceler & devenir méprisables ; des peuples révoltés ; des Etats démembrés ; des Maisons souveraines réduites à chercher l'appui de celles dont elles étoient auparavant les arbitres ; des particuliers transformés en Souverains ; des Rois conduits à l'échaffaut par leurs propres sujets.

Cette histoire , semblable pour la forme à celle de *M. de Thou* , ne ressemble , pour le fond , ni à celle-là , ni à aucune autre. C'est bien moins une suite de faits & d'é-

vénemens qu'un tableau continuél de politique. Les vues & les motifs des porentats dans leurs projets & leurs entreprises , dans leurs guerres , leurs traités & leurs alliances ; les ressorts qu'ils ont mis en usage pour les faire reussir ; les succès qu'ils ont eus , les obstacles qu'ils ont rencontrés , les secrets les plus intimes de leurs cabinets , les anecdotes de leur Cour les plus intéressantes ; le nœud essentiel de toutes ces choses ; leurs points les plus imperceptibles , tout y est mis au grand jour ; tout y est développé.

Cet auteur nous instruit d'après les Ministres , les favoris , & les Princes eux-mêmes. On diroit qu'il a été présent aux conseils , & qu'il a suivi les intrigues de tous les Souverains & de tous les grands dont il fait mention. L'Espagne , le Portugal , la France , l'Italie , l'Allemagne , la Hollande , l'Angleterre , les Cours du Nord , l'Empire Ottoman , lui sont également connus. Son récit est constaté , dans beaucoup d'endroits , par les pièces originales , telles que les édits , les arrêts , les remontrances , &c. &c. Sa narration n'est jamais retardée par les descriptions qu'il fait des marches , des campemens & des batailles. Ses portraits sont l'exposition naturelle des discours , des actions & des sentimens de

ceux dont il parle. Toutes ces qualités réunies l'ont rendu un des livres les plus intéressans pour l'histoire.

HISTOIRE des Etats Barbaresques qui exercent la piraterie , contenant l'origine , les révolutions de l'état présent des Royaumes d'Alger , de Tunis , de Tripoli & de Maroc , avec leurs forces & leurs revenus , leur politique & leur commerce ; traduit de l'anglois : deux volumes *in-12* , proposés à 24 sols en feuilles. A Paris , chez *Nyon* , Libraire , quai des Augustins.

Cet ouvrage a l'avantage de nous faire connoître exactement le caractère & les mœurs des habitans de la Côte de Barbarie , & de détruire les préjugés que l'on a communément , de la férocité de ces peuples. Il contient une ample description de l'état présent des Royaumes d'Alger , de Tunis , de Tripoli & de Maroc ; & des détails curieux & intéressans qui ne se rencontrent pas dans une grande quantité de volumes. L'auteur a été témoin d'une partie des événemens dont il parle , & il ne rapporte les autres que d'après le témoignage des gens les plus dignes de foi. Son dessein est de faire voir que ces Barbaresques ne doivent pas être comparés aux brutes ; qu'ils ne sont pas dépourvus de sens ,

ni de raison ; qu'ils sont capables de vertus, & qu'ils ne maltraitent pas les Chrétiens si cruellement qu'on voudroit le faire croire.

ORAISON funèbre de très-haute, très-puissante & très-excellente Princesse *Marie-Josèphe de Saxe*, Dauphine de France, prononcée dans l'église de l'Abbaye royale de Saint-Cyr, le 27 juin 1767 : par M. l'Abbé de *Pommiers*, Prédicateur de la Reine, & Chanoine de Saint-Cloud. A Paris, de l'imprimerie de *Louis Cellot*, rue Dauphine ; 1767 : in-4°.

Nous ne citerons ici, selon notre usage, que les propositions qui forment les deux points du discours ; sçavoir : « fidèle à ses » devoirs, Madame *la Dauphine* les a remplis avec une persévérance inaltérable. » Ferme dans les adversités, elle les a supportées avec un courage invincible. Ces » perfections, qui partagent sa vie, partageront son éloge ».

Les deux Amis. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Riviere*, Libraire, pont au Change, à la harpe ; 1767 : brochure in-12, petit format d'environ cent pages.

Ce petit roman nous a paru contenir

quelques situations intéressantes. Il n'est d'ailleurs pas mal écrit.

NOUVEL abrégé de l'histoire de France, à l'usage des jeunes gens ; par Mlle d'*Esfinassy* : tome troisième. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, & *Desaint*, rue du Foin ; 1767 : in-12 ; avec approbation & privilège du Roi.

Les volumes de ce nouvel abrégé se suivent d'assez près, pour rassurer le public sur les bruits que l'on avoit répandus assez mal à propos, que Mlle d'*Esfinassy* ne le continueroit pas. Elle s'y livre, au contraire, avec une ardeur & des soins qui font espérer que l'on ne tardera pas à en voir la fin. Le volume que nous annonçons ne présente pas des faits moins curieux, moins intéressans que les précédens ; & l'auteur les expose avec un ordre, une clarté qui les impriment sans peine dans la mémoire de ses lecteurs. Ce sera un des bons abrégés d'histoire que nous ayons ; & nous osons même assurer qu'on pourra se passer de tout autre ouvrage, pour connoître suffisamment tout ce qu'il y a de plus essentiel à sçavoir dans notre histoire.

De la réformation du théâtre, par *Louis Riccoboni*. : nouvelle édition, augmentée.

des moyens de rendre la comédie utile aux mœurs : par M. *Deb****. Prix 3 liv. relié. A Paris, chez *Debure*, père, quai des Augustins ; *Lebreton*, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe ; 1767 : avec approbation & permission du Roi ; vol. in-12.

Ce livre est connu & estimé. On sçait que l'auteur possédoit la théorie & la pratique de son art. Ses vues sur la réformation du théâtre ont reçu, dans le temps, des éloges justement mérités : nous ne pourrions que répéter ce qu'en ont dit les Journalistes qui l'ont annoncé dans sa nouveauté.

DES études théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les écoles publiques, & sur les moyens possibles de les réformer en France ; par un Docteur Manseau. A Avignon, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve ; 1767 : brochure in-12.

L'auteur de cette brochure suppose qu'il y a de très-grands abus dans la manière dont on enseigne & dont on étudie la théologie dans les écoles de nos Universités ; & dans cette supposition il se propose de les réformer. Est-il vrai qu'il y ait de

si grands abus ? les règles de réformation qu'il propose sont-elles bonnes , sont-elles praticables ? C'est à MM. de la Sorbonne principalement , que cette question doit être proposée ; c'est à eux à la décider.

L'ÉCOLE du Sage , poëme ; par M. *Bessin* , Curé de Plainville , près Bernay en Normandie , ci-devant Professeur à Versailles , au Collège d'Orléans. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez la veuve *Duchefne* , Libraire , rue Saint Jacques , au temple du goût ; & chez *Panckoucke* , rue de la Comédie ; 1767 : feuille in 8°.

L'idée de ce poëme est de faire voir que la véritable sagesse ne consiste point à encenser les hommes riches & puissans , mais à vivre philosophiquement dans la paix & la tranquillité. Cette idée n'est pas nouvelle ; mais M. *Bessin* l'expose en assez bons vers.

L'HISTOIRE naturelle , éclaircie dans une de ses parties principales , l'ornithologie , qui traite des oiseaux de terre , de mer & de rivière , tant de nos climats que des pays étrangers : ouvrage traduit du latin du *Synopsis avium* de *Ray* , augmenté d'un grand nombre de descriptions & de remarques historiques sur le caractère des

oiseaux, leur industrie & leurs ruses ; par M. *Salerne*, Docteur en Médecine à Orléans, Correspondant de l'Académie royale des Sciences : enrichi de trente-une figures dessinées d'après nature. A Paris, chez *Debure* père, quai des Augustins, à l'image Saint Paul ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-4°. Prix 36l.

Le fond de ce livre est une traduction de celui de *Ray*, fameux naturaliste Anglois, qui avoit fait sa principale occupation de l'étude des oiseaux. M. *Salerne* a joint au travail de l'auteur Anglois des observations curieuses de nos meilleurs ornithologistes & des principaux voyageurs.

PRINCIPES & Observations Économiques ; avec cette épigraphe :

Est modus in rebus, &c.

A Amsterdam, chez *Marc-Michel Rey* ; 1767 : deux vol. in-12

L'auteur de ces deux volumes s'est fait une grande réputation par plusieurs ouvrages de commerce & de finance, & est universellement reconnu pour un des hommes les plus versés dans ces sortes de matières. C'est un préjugé bien favorable pour l'ouvrage que nous annonçons ; & autant qu'il nous est permis de prononcer sur des écrits de ce genre, nous croyons que ce-

lui-ci remplir l'objet que l'auteur se propose. Il présente des principes qui nous paroissent aussi lumineux que solides.

TRAITÉ historique des plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers; par Maître P. J. *Buchoz*, ancien Médecin de feu le Roi de Pologne, docteur agrégé & démonstrateur en botanique au collège royal des Médecins de Nancy, membre des Académies de Metz, de Mayence, de Rouen, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers & de Caën. A Paris, chez *Durand*, neveu, rue Saint-Jacques, à la sagesse. A Nancy, chez C. S. *Lamort*, Imprimeur, près des R. R. P. P. Dominicains, avec approbation & privilège. 1766. tom. 6.

Nous avons annoncé successivement les premiers volumes de cet ouvrage, à mesure qu'ils ont paru. Nous n'avons rien à ajouter aux éloges que nous avons donnés à l'auteur, lorsque nous avons fait connaître le plan & l'utilité de son livre.

HIRZA, tragédie; par M. de Sauvigny.

représentée, pour la première fois, par les Comédiens ordinaires du Roi, le mercredi 27 Mai 1767 : le prix est de 1 liv. 10 sols. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la fontaine Saint-Benoît, au temple du goût; 1767 : avec approbation; in-8°.

Nous renvoyons nos Lecteurs, pour les détails de cette tragédie, à ce qui en a été dit dans nos précédens volumes, à l'article des spectacles.

LOISIRS d'un Soldat au régiment des Gardes françoises; avec cette épigraphe :

Que la sagesse préside au courage. Volt.

1767 : brochure in-12. de 132 pages.

Un Soldat qui emploie son loisir à instruire ses camarades des devoirs de leur état, & à leur inspirer les sentimens propres de leur profession, est un homme précieux dans un corps. Nous ne saurions trop donner de louanges à celui qui vient de mettre au jour une brochure dans laquelle il y a des traits curieux, & capables d'élever l'ame, non-seulement des simples Soldats, mais des Officiers même qui les commandent. Cet ouvrage porte l'empreinte d'un brave & vertueux Soldat, d'un zélé François, d'un bon citoyen.

165 MERCURE DE FRANCE.

RÉPONSE des Soldats du régiment des Gardes Françoises aux loisirs d'un Soldat du même régiment ; avec cette épigraphe :
*Il faut que d'un Solaat le courage s'estime ,
Qu'il aspire à la gloire & qu'il tende au sublime.*"

1767 ; brochure in-12 de 48 pages.

Cette brochure est dans le même goût , a le même but & présente à-peu-près les mêmes objets que la précédente. On en trouve des exemplaires chez *Merlin*, Libraire , rue de la Harpe.

LE Botaniste François , comprenant toutes les plantes communes & usuelles, disposées suivant une nouvelle méthode, & décrite en langue vulgaire , par M. *Barbeu Dubourg*. A Paris , chez *Lacombe*, Libraire , quai de Conti ; 1767, avec approbation & privilège du Roi, 2 vol. in-12.

Nous nous hâtons d'annoncer ce livre utile dont nous ne tarderons pas de donner une notice plus détaillée. Le second volume est intitulé : *Manuel d'Herborisation*. L'un & l'autre peuvent contribuer également aux progrès de l'art & à l'instruction & l'amusement des gens qui vivent à la campagne.



AVERTISSEMENT au sujet du drame de
COMMINGE.

Dans le nombre des contrefaçtions du drame du *Comte de Comminge*, il y en a une dont on ne sçauroit trop avertir le public de se défier; elle a pour titre, *troisième édition, à la Haye, chez Goffe junior, &c.* Elle est remplie de fautes. On l'a grossie de la *Lettre du Comte de Comminge* & de l'héroïde de *Progné & de Philomèle*, ouvrages de M. Dorat. La troisième édition du drame du *Comte de Comminge*, avouée de l'auteur, paroîtra dans le courant de novembre prochain, chez la *veuve Duchesne*, rue Saint-Jacques, ainsi que la suite de la collection d'histoires intéressantes dont quelques-unes ont déjà été publiées; le même Libraire vendra aussi *Euphémie*, drame par le même auteur. On trouve encore chez la *veuve Duchesne* des exemplaires de *Sidney & Silly*.



 SUPP. AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*A M. DE LA PLACE, auteur du Mercure
de France.*

M O N S I E U R ,

Tout citoyen honnête verra toujours avec indignation, l'imposture attaquer l'homme vertueux; c'est le sentiment que j'éprouvois depuis quelque temps à la vue des propos, par lesquels on s'efforçoit de noircir M. *Duval de Soicourt*, Lieutenant-Particulier, Assesseur criminel au Présidial de cette ville. Que de calomnies ne s'est-on pas permis contre ce digne Magistrat, dont les lumières, la probité, l'exactitude & l'intégrité sont reconnues de ses concitoyens & de ses supérieurs; contre ce Juge enfin qui a toujours marché d'un pas ferme & constant dans les sentiers de l'honneur & de la justice, & qui l'a bien prouvé dans l'affaire qui lui a attiré si injustement ces diffamations! Je viens de voir avec la plus grande satisfaction, que la Cour lui a rendu la justice la plus éclatante par son arrêt du 14 juillet

1767,

1767, en supprimant du discours préliminaire, étant en tête du livre intitulé *Théorie des Loix Civiles, ou Principes fondamentaux de la société*, tout ce qui s'y trouve contre le sieur *Duval de Soicourt*, comme étant un libelle diffamatoire contre son honneur, sa réputation & sa conduite INTACTS*, & lui permet de faire imprimer & afficher ledit arrêt, ce qui a été exécuté. Je m'empresse, Monsieur, de vous faire part de cet événement, auquel tous les honnêtes gens ont applaudi. Je ne doute pas que vous ne vous portiez à en faire mention dans votre *Mercure*. Vous avez coopéré (sans le sçavoir) à donner jour à la calomnie par l'extrait de ce livre qui s'y trouve inséré ; vous êtes sûrement trop galant homme pour ne point saisir avec empressement cette occasion de réparer ce tort involontaire.

* Ce sont les propres termes de l'arrêt.

Je suis, Monsieur, &c.

L * * *

Abbeville, 23 juillet 1767.



H

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT des ouvrages lus dans la séance publique de la Société des Lettres, Sciences & Arts de CLERMONT en Auvergne, le 25 août 1766.

LA Séance a été ouverte par la lecture d'une dissertation sur le lieu où le Prince *Zizim*, frere de *Bajazet II*, Empereur des Turcs, fut détenu prisonnier, lorsqu'il fut envoyé en France par le Grand Maître de Malte, *Pierre d'Aubusson*, sous la conduite & à la garde du Chevalier de *Blanchefort*, Grand Prieur de la langue d'Auvergne.

L'histoire du Prince *Zizim* est suffisamment connue ; M. *Marimond* décrit en peu de mots les événemens malheureux qui déterminèrent ce Prince infortuné à se livrer lui-même au Grand Maître de Malte, pour l'engager à armer puissamment contre

Bajazet son frère, & les raisons de politique qui engagèrent le Grand Maître à sacrifier la liberté de *Zizim* à la gloire & aux intérêts de l'ordre & de la religion.

L'Auteur expose ensuite les avis de différens Auteurs sur le lieu où *Zizim* fut transféré; & il conclut enfin que ce fut dans le château de Bourgameuf, ou Bourgneuf, situé sur les confins du Poitou & de la Marche, chef lieu du Grand Prieuré d'Auvergne.

Qu'il y fut conduit par le Chevalier de *Blanchefort*, Grand Prieur de cette langue, & qu'il y résida depuis l'an 1482 jusqu'en 1488.

La séance fut continuée par la lecture d'un mémoire pour servir à l'histoire du Comté & des Comtes d'Auvergne, par Dom *Deschamps* Religieux - Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur.

La Gaule soumise aux Romains, ne fut plus maîtresse d'élire ses Rois, ou de nommer ses Ducs; des Préteurs furent les premiers Magistrats qui gouvernèrent les Provinces sous l'autorité du Sénat.

Aux Préteurs, les Romains firent succéder les Présidents; & à ceux-ci, les Préfets du Prétoire. (Ce fut en cette qualité, qu'*Apollinaire* & *Avitus*, tous deux Auvergnats, eurent le Gouvernement géné-

ral des Gaules.) Ces Préfets eurent en sous ordre des Vicaires, dont les départemens se nommoient Diocèses. (L'Eglise mit depuis des Sièges d'Evêchés dans la Cité principale de chacun de ces départemens, ce qui assure le droit de primatie, ou capitale de Province aux villes où se trouvent encore les anciens Sièges).

On attribue à *Constantin* la division de l'Empire en Prétoires, & l'établissement des Comtes & Ducs; les Ducs avoient pour lors l'intendance des Provinces, les Comtes celle des villes seulement; mais peu après l'établissement, on appella indistinctement Comtes ou Ducs, tous ceux qui étoient députés par le Prince pour rendre la justice à ses sujets; c'est pour cette raison qu'on trouve dans l'histoire des Comtes d'Auvergne le titre de Duc, long-tems avant l'établissement du Duché.

Les noms des premiers Comtes d'Auvergne ne nous ont été conservés que par lambeaux & sans suite. *Vibius Avitus* fut Président sous l'Empire de *Néron*; *Brandulus* est mis au rang des Comtes en 375; *Bazolus* étoit Duc ou Comte en 510.

Ce fut sur *Bazolus* que *Clovis* conquit l'Auvergne; la preuve en existe dans une charte que l'Auteur a eu sous les yeux à Mauziac, par laquelle *Clovis* donne à

Théodéchilde sa fille , la terre & seigneurie de Mauziac pour la fondation du monastère de Saint Pierre de Sens.

D'où l'Auteur tire aussi que *Théodéchilde* étoit fille de *Clovis* & non de *Thierry* , ainsi que l'avoit conjecturé *Mézérai*.

Depuis *Bazolus* , jusqu'à la première ligne des Comtes héréditaires , on connoît quinze Comtes qui ont occupé l'espace de 300 ans ; on ne peut approuver ni contester leur chronologie , par le peu de monuments authentiques qui nous restent de ce temps.

L'Auteur décrit ensuite les limites du Comté d'Auvergne. Ce n'étoient plus celles du Royaume d'Auvergne ; les Romains , les Goths & le conquérant des Gaules en avoient fait beaucoup de démembrements , mais il lui restoit encore l'ancienne enceinte du Diocèse d'Auvergne , une partie de ceux d'Autun , de Lyon , de Nevers , du Vellay ; l'Auteur dit après *Guy Coquille* , qu'il y a à peine trois cents ans que Moulins & la ville de Saint Paulien ont cessé de faire partie de ce Comté.

La ville Episcopale ou la cité d'Auvergne , actuellement appelée Clermont , étoit le chef-lieu de ce Comté.

Après six siècles , les Comtés furent héréditaires ; la foiblesse des Rois excita

H iij

l'ambition des Maires, & les rendit plus entreprenans. Les feudataires se virent en état de faire la guerre au Prince.

Les Comtes d'Auvergne donnerent, dans ce temps, l'exemple d'une modération digne d'être imitée. S'ils ont soutenu des guerres contre le Prince, c'est en se défendant contre leurs voisins qui, dans certains cas, avoient eu recours à l'autorité du Prince, mais jamais comme révoltés.

La chronologie des Comtes héréditaires commence à *Bernard*, de l'ancienne maison des Comtes de Poitiers. *Hermengarde*, sa femme, a fondé le monastère de Blesle.

A *Bernard*, succédèrent *Guérin*, son fils aîné, puis *Guillaume* le pieux, son second fils; celui-ci étoit encore Marquis de Nevers, Comte de Bourges, & fut créé en 892, Duc de la première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale, en quoi ce Duché est distingué de celui de Guyenne: c'est par cette raison que *Guillaume*, le pieux, est nommé dans plusieurs chartes Duc d'Auvergne.

Il y avoit dans le même temps d'autres Comtés en Auvergne, distincts de ceux que possédoient les successeurs du Comte *Bernard*; le Comté de Brioude, dont *Berenger* étoit investi, celui d'Aurillac, celui de Mercœur & celui de Montboissier.

L'auteur infinie que les Comtes actuels de Montboissier sont les descendans des anciens Comtes, lesquels ont succédé à la famille d'*Avitus* qui, au rapport de *Sidoine Appollinaire*, possédoit Cunlhat, chef lieu de ce comté.

Le Comte *Guillaume* mérita le nom de pieux, par l'éclat des vertus qu'il pratiquoit. Sa cour étoit l'école de la sagesse; l'élevation des sentimens, la candeur des mœurs, l'urbanité des manières, en étoient le caractère. Il signala sa piété par l'établissement de Sauxillanges, de Cluny, de Manzac & de Gourdin en Berry.

L'auteur rapporte, d'après l'histoire des Comtes de Poitou de *M. Bely*, que le Duc *Guillaume* est le premier des Princes chrétiens, qui ait institué une société de Chevaliers pour la défense & l'exaltation de la foi.

Guillaume mourut sans enfans, en 919, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Julien de Brioude.

Acfred, époux d'*Adeline*, sœur de *Guillaume* le pieux, lui succéda, non, dit l'auteur, à raison de son alliance, mais comme d'un bien qu'il obtint du Roi, en faveur de cette alliance.

L'auteur admet ce système, & se décide entre *Justel* & *Baluse*, par des exemples

précédents , par les raisons de convenance , & aussi par l'ouverture que donne cette chronologie , pour remplir un vuide qui , sans cette adoption , se trouveroit entre les deux *Guillaumes*.

Acfred mourut en 922 , dans le Comté de Carcassone ; il eut du chef d'*Adeline* plusieurs enfans , du nombre desquels furent *Guillaume* & *Acfred II* qui lui succédèrent , & *Bernard* , Comte d'Auvergne , auteur de la branche des Seigneurs de la Tour d'Auvergne.

L'auteur remarque qu'en 923 , les Normands s'étant avancés dans l'Aquitaine & dans l'Auvergne , où ils commettoient d'affreux dégats , *Guillaume II* leur livra une bataille dans ses propres états , dans laquelle ils perdirent 12000 des leurs , & furent obligés de se retirer & d'évacuer l'Auvergne.

Acfred II succéda à *Guillaume* , mort sans enfans ; à celui-ci succéda *Bernard* ; mais il eut jusqu'à sa mort une cruelle guerre à soutenir contre *Guillaume III* , Comte de Poitiers , surnommé *tête d'étroupe* , que *Louis d'Outremer* avoit nommé au Duché d'Aquitaine & Comte d'Auvergne , après la mort d'*Acfred*.

Après la mort de *Bernard* , la noblesse d'Auvergne rendit par accommodement

l'hommage & le serment au Comte *Guillaume III*.

Des Comtes étrangers furent aussi possesseurs de l'Auvergne pendant quarante ans, après quoi, Guy I, Vicomte d'Auvergne, descendant par les mâles d'*Acfred* & d'*Adeline*, l'emporta sur *Guillaume Fier-à bras*; il étoit fils d'*Astorg*, qui commença la branche des Vicomtes.

M. Raymond a lu ensuite un mémoire sur les fractures du crâne.

L'objet de ce mémoire est la solution d'un problème chirurgical : savoir, s'il est plus avantageux d'employer d'abord l'usage du trépan, dans toutes les fractures même les plus simples, que de le retarder jusqu'à ce que les accidens consécutifs paroissent l'exiger.

L'auteur fondé sur une théorie des plus lumineuses, & appuyé par une pratique constamment heureuse, se décide pour l'affirmative.

Voici la marche de sa démonstration.

Il commence par donner une définition exacte des fractures dont il doit traiter. Il observe expressément qu'il s'attache uniquement aux fractures du crâne, occasionnées par le choc violent des coups qui brisent & ne tranchent pas.

Il divise ces fractures en simples, com-

H v

posées & compliquées, en complètes & incomplètes, & ne laisse rien à désirer sur l'explication de ces termes.

Il dit ensuite que dans toutes sortes de fractures, à l'exception de l'incomplète, on ne doit point retarder le trepan.

Cette assertion est fondée sur la nature des fractures, & sur les accidens qui en sont les suites.

La fracture est toujours relative à la violence de la percussion, au volume & à la matière de l'instrument vulnérant, à la situation du frappé & du frappant, à la force de ce dernier, à l'âge du sujet, à l'épaisseur de la fracture : il y a dans toute fracture commotion & épanchement.

Les accidens se distinguent en primitifs & consécutifs.

La commotion est la cause la plus ordinaire des accidens primitifs, tels que les seignemens de nez, des yeux, des oreilles, la perte de connoissance, l'étourdissement, l'assoupissement. Lorsqu'il y a rupture de quelque gros vaisseau, il se fait aussi un épanchement subit, qui est encore un accident primitif, qui persiste jusqu'à l'évacuation du sang extravasé.

Les accidens consécutifs sont toujours les effets de l'épanchement considérable, ou de la dépravation de l'humeur épanchée.

Ceux-ci sont très-dangereux, & tous plus ou moins éloignés, selon qu'il y a plus ou moins de vaisseaux ouverts, ou qu'ils sont plus ou moins gros.

Il faudroit voir dans la dissertation même, avec quelle clarté & quelle précision l'auteur met à portée de tous ses auditeurs le mécanisme du cerveau, l'effet des différentes commotions; le produit de la plus ou moins grande résistance du crâne, les tristes suites d'un épanchement négligé. Le naturel de ses expressions, la sensibilité de ses comparaisons, ont rendu intéressante une matière dont les détails eussent été, sans les talens de l'auteur, insupportables à tout autre qu'aux gens de l'art.

C'est avec la même délicatesse de style & la même clarté, que M. *Raymond* traite de la cure des fractures, & qu'il prouve que l'application du trépan est l'unique moyen de prévenir l'épanchement, ou de donner issue à la matière épanchée, & d'empêcher qu'elle ne se corrompe. Il détruit & prévient les objections qu'on pourroit lui faire; il y répond, tant par l'allégation des principes, que par les expériences qu'il a faites, notamment dans l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, sous les yeux des médecins & chirurgiens de la ville; d'où il a résulté que toutes ses

H vj

opérations précoces ont réussi & sauvé les sujets, & que les opérations tardives ont été suivies de funestes événemens.

D'où l'auteur conclut qu'il est à propos de trépaner dans toutes les fractures, à moins qu'elles ne soient situées dans les lieux où on ne puisse appliquer le trépan, ou que les pièces fracturées soient suffisamment écartées pour donner issue à la matière épanchée : l'opération n'étant par elle-même ni mortelle, ni douloureuse.

Qu'on doit se déterminer à opérer tout de suite, sans autres signes primitifs que la fracture.

Que toutes les fois qu'on attendra les signes consécutifs, on expose la vie des sujets.

La séance a été terminée par la lecture d'une ode imitée du psaume *cœli enarrant gloriam Dei*, par le Président de *Fredefons*.

Quelques strophes détachées donneront une idée du plan & de la versification de l'auteur, qui emploie avec le plus grand zèle son talent à combattre l'impiété.

Les cieux de l'Eternel nous annoncent la gloire ;
Les astres à mes yeux font briller sa grandeur ;
Le passé, le présent, tout à notre mémoire
Retrace ses bienfaits & montre un Créateur.

Quoi ! l'impie ose encor nier sa providence ?
 Un aveugle hasard remplace sa puissance ?
 Quel déluge de maux produisent de nos jours
 Les hardis corrupteurs de la philosophie !
 Dieu juste, tu vois leur folie,
 Tu peux seul en rompre le cours.

Quel spectacle pompeux ! le soleil dans le monde
 Dispense la lumière à cent peuples divers,
 Il fait mûrir les fruits, rend la terre féconde,
 Ses rayons bienfaisans réchauffent l'univers ;
 A l'Être Souverain le jour rend son hommage,
 Celui qui lui succède à l'adorer s'engage ;
 Chaque nuit qui survient le bénit à son tour ;
 Sitôt sur l'horison qu'elle a tendu ses voiles,
 Paroissez, brillantes étoiles,
 Et faites luire un nouveau jour.

Que la loi du Très-Haut est sainte, qu'elle est belle !
 L'envieux en fureur frémit de ses succès.
 Le Temps, qui détruit tout, ne pourra rien con-
 tr'elle ;
 Loin de l'anéantir, il étend ses progrès.
 Les jugemens divins sont justes en eux-mêmes ;
 Les siècles passeront avec les faux systèmes.
 Sceptriques orgueilleux, vous travaillez en vain ;
 Vos noms, s'ils vont jamais au temple de mémoire,
 Seront l'opprobre de l'histoire,
 Et la honte du genre humain,

Quelle allégresse, ô Ciel ! se répand dans mon âme ;
 Pour un bonheur si grand les mortels font-ils faits ?
 Un feu pur & divin me pénètre & m'enflâme :
 J'oserai , Dieu puissant , publier vos bienfaits ,
 Je donnerai l'effor à ma reconnoissance ,
 Vous entendrez ma voix même avec complaisance.
 Toi , qui traite le juste avec tant de mépris ,
 Insensé philosophe , approche & considère
 Si les plaisirs que tu préfères ,
 Après des siens ont quelque prix.

MATHÉMATIQUES.

M. *Desarps* a inventé une machine par le moyen de laquelle un corps, d'un poids quelconque, enlève un corps plus pesant que lui, de manière que les deux corps parcourent des espaces égaux, dans des temps égaux, ce que tous les savans, excepté *Bernouilli* & *Mauvertuis*, soutiennent être impossible, *M. Desarps* a démontré à *M. l'Abbé Nollet* la possibilité de ce procédé, & ce savant qui occupe une des premières places parmi les physiciens, en est convaincu.

Les disgrâces que *M. Desarps* a éprouvées, l'ayant mis hors d'état de faire exé-

cuter cette machine, dont l'utilité passe toute expression, il offre d'assurer à celui qui voudra en faire les frais, un bénéfice qui, comparé à la modicité des avances qu'on fera, sera considérable. On communiquera à cette personne la lettre de M. l'abbé *Nollet*, qui prouve ce qu'il avance.

Il croit devoir prévenir que ce savant, en approuvant sa découverte, n'est pas d'accord avec lui sur les conséquences qu'il en tire; l'inventeur soutenant que le mouvement perpétuel résulte nécessairement de cette découverte; donnant le nom de mouvement perpétuel à une machine qui auroit la propriété de conserver, sans altération, le mouvement qu'on lui auroit communiqué, jusqu'à ce que quelqu'une des parties qui la composent soit usée, cassée ou dérangée. M. l'Abbé *Nollet* seroit sans doute de son avis, s'il avoit vu les desseins de la machine entière, & si les proportions lui étoient connues. Mais la crainte qu'ils ne fussent perdus dans un trajet si long, ou qu'ils ne tombassent en d'autres mains, a empêché de les lui envoyer. D'ailleurs, il suffisoit à l'auteur qu'il approuvât le fondement sur lequel s'éleve la machine: il en est tout l'essentiel, le reste n'est que des accessoires, qui, &c. On n'ose entrer dans un plus grand dé-

tail ; on prie M. l'Abbé *Nollet* d'être aussi réservé, pour ne point s'exposer à violer involontairement le secret qu'il a promis à l'auteur ; car le moyen qu'il emploie pour faire élever le poids le plus grand par le moins pesant est si simple, que le moindre propos tenu en présence de personnes intelligentes & capables d'en profiter, suffiroit pour lui faire perdre ses espérances. Il fait la même prière à M. d'*Alembert*, qui n'ayant pu examiner son projet, à cause d'une indisposition, l'a remis à M. l'Abbé *Nollet*.

Il seroit à souhaiter qu'on pût présenter cette découverte sous son véritable point de vue, elle paroîtroit moins impossible. L'auteur ne pouvant avoir cette satisfaction sans courir des risques, & connoissant trop la force des préjugés, pour ne pas être persuadé que bien des personnes aimeront mieux penser que M. l'Abbé *Nollet* se trompe avec lui, que de croire à cette découverte ; il prie ces personnes de se souvenir que l'existence des antipodes, le mouvement de la terre sur son axe, &c. ont été traités de fables ridicules ; & quelque chose de plus étonnant, c'est que des physiciens nioient la circulation du sang, en voyant couler leur sang, c'est-à-dire, qu'ils nioient ce qu'ils voyoient : la pré-

vention les aveugloit à un tel point, qu'ils ne voyoient pas une preuve évidente & parlante qu'ils avoient sous les yeux, & qui leur prouvoit que le sang ne couloit que parce qu'il circuloit. Après des exemples aussi frappans, on ne sauroit être assez en garde contre la prévention, ni assez persuadé que la *généralité* d'un préjugé n'est pas une raison assez suffisante pour l'adopter aveuglément. Un préjugé général ne permet pas l'examen, dit M. de Voltaire.

Voici d'autres motifs qui, s'ils ne persuadent pas, doivent au moins laisser dans le doute. 1°. Il n'est pas croyable que M. *Desarps* ignore les raisons qui ont été alléguées contre sa découverte; il n'y a pas d'homme qui ait fait les plus médiocres études, qui ne les ait entendu répéter nombre de fois. Il sait que *Desagulier* a écrit que tout homme qui prétend avoir fait cette découverte, est un imposteur qui cherche à faire des dupes.

2°. Il étoit si éloigné de croire au mouvement perpétuel, que depuis quatre ans qu'il a fait la découverte qu'il publie, il ne s'est occupé qu'à tâcher de connoître la cause de son erreur, étant persuadé qu'il se trompoit. La prévention où il étoit contre le mouvement perpétuel, l'a forcé de douter de la vérité de certains principes

reconnus pour vrais par tous les savans , & prouvés tels par des expériences répétées nombre de fois ; plutôt que de vouloir se persuader que son projet étoit bon , & que c'étoit la raison pourquoi il ne voyoit rien qui lui fût contraire.

Il n'a jamais pu lui venir dans l'esprit de chercher le mouvement perpétuel, étant persuadé qu'on n'en retireroit aucune utilité ; car il pensoit qu'en supposant qu'il fût possible de placer une machine dans un milieu non résistant , & de supprimer tout frottement , elle ne pouvoit communiquer de mouvement au plus petit corps sans en perdre. Ce n'est donc pas le mouvement perpétuel qu'il a cherché , mais c'est la découverte qu'il publie qu'il a cherchée. Si le mouvement perpétuel en résulte , comme il le prétend & comme il le soutient , il en est d'autant plus satisfait , que sa découverte acquiert par-là un très-grand mérite de plus. En effet , que de productions aussi agréables qu'utiles ne verrons-nous pas sortir des mains de nos habiles mécaniciens , quand elle leur sera connue ? Plus de chevaux pour mettre en mouvement les pompes des hôpitaux : sans le secours de ces animaux , les bateaux remonteront les fleuves les plus rapides , la sécheresse n'enlèvera plus l'espérance du laboureur & le

revenu du propriétaire; on ne verra plus de moulins sur les rivières, la navigation en deviendra plus facile & moins périlleuse; Marseille verra moudre ses grains dans ses murs, on aura de la farine en tout temps, & par tout où il y aura des grains; on pourra construire des canaux qui procureront une correspondance facile entre les Provinces, en même temps qu'ils fertiliseront les campagnes; les marais & les terres basses seront desséchés & entretenus dans un degré d'humidité favorable aux plantes qu'on leur aura confiées; les terres élevées ne seront plus privées de cette liqueur balsamique qui porte partout l'abondance; les particuliers se procureront à peu de frais une très-grande quantité d'eau jaillissante dans leurs jardins. Quelle épargne pour les colonies qui n'auront plus besoin d'une si grande quantité d'esclaves! &c. Il faut tirer le rideau sur ce beau tableau, pour revenir aux motifs qui persuadent qu'il y a quelque apparence qu'il représente fidelement des objets réels.

3°. Le Comte de *Baschi*, qui a des connoissances très-étendues & assez sûres pour ne pas se tromper dans les jugemens qu'il porte, a vu le projet, & ne l'a pas désapprouvé.

4°. Les RR. Peres *Pefenas*, *Blanchart*,

Panigai, dont les noms annoncent des hommes remplis de mérite & de science, n'ont pas pu démontrer l'impossibilité du succès de cette découverte que M. *Desarps* a soumis à leur examen sous le secret.

3°. Un savant qui a été professeur de mathématiques de la marine, & qui demeure à Avignon, a dit à l'auteur qu'il étoit persuadé que ce projet devoit réussir. On ne le nomme point, pour ne pas le désobliger. Il ne doit cependant pas craindre qu'on sache qu'il est de l'avis de M. l'Abbé *Nollet*.

Voilà donc quatre personnes de mérite, connues pour telles par des ouvrages qui ont reçu des applaudissemens, lesquelles ont examiné ce projet. La première, M. le Comte de *Baschi*, ci-devant Ambassadeur auprès de la République de Venise, prévenu, comme tout le monde, que cette découverte est introuvable, l'a examinée, & ne l'a pas condamnée. Il est prié très-instamment de vouloir bien se souvenir qu'il a promis le secret à M. *Desarps*, qui n'a pas oublié la bonté qu'il a eue de l'aider de ses conseils & de sa bourse; il en conservera toute sa vie la plus grande reconnoissance.

Les trois autres personnes, les RR. peres *Pesenas*, *blanchart*, *Panigai*, ont examiné le projet avec toute l'attention ima-

ginable, & il ne leur a pas été possible de faire aucune objection aux démonstrations de l'auteur; il ne publiera pas leurs réponses sans leur consentement, il assure seulement qu'elles accrurent ses espérances.

6°. Enfin, il s'est adressé à M. l'abbé *Nollet* qui, mieux instruit sur ce projet par l'auteur, n'a pas craint de décider, & cette décision est pour lui une démonstration évidentissime. Il a répondu à M. *Desarps* qu'il pensoit comme lui. Il est donc convaincu comme lui, que par le moyen de cette machine, un corps enleve un autre corps qui le surpasse en pesanteur : c'est là l'incroyable, c'est cette découverte qui a été décidée impossible, introuvable, & qui est encore regardée comme telle par tout le monde.

Cette découverte n'est-elle pas préférable à ce mouvement perpétuel, qui ne pourroit donner de mouvement au plus petit corps, sans perdre du sien ? Ici, il y a un produit assez considérable, car le poids qui élève est à celui qui est élevé comme 3 est à 4, à cause des frottemens; car s'il n'y avoit pas de frottement, le poids qui enleve seroit à celui qui est enlevé comme $\frac{1}{1000}$ est à 2, c'est-à-dire, qu'un poids d'un peu plus de trente six-livres peut enlever, par le moyen de cette machine sans frottement, un poids de soixante & douze

livres ; & s'il y a des frottemens , ce poids de trente six-livres en enlèvera un de quarante-huit livres. On voit par-là qu'on donne vingt-quatre livres aux frottemens pour un poids de quarante-huit livres qui est enlevé par une machine : c'est en agir assez généreusement.

Il faut observer que cette machine n'est pas applicable directement à tout : par exemple , il ne faut pas croire qu'une pierre du poids de trente-six livres puisse enlever une pierre du poids de quarante-huit livres ; & cependant cette machine peut enlever indirectement toutes sortes de corps , quelque pesanteur qu'ils aient , pourvu que la matière qui compose les machines puisse résister : il n'y a que cet inconvénient qui borne son pouvoir.

Si quelqu'un veut avoir part aux profits que cette nouvelle découverte doit produire , il adressera sa lettre , franche de port , à M. *Fleche* , au dessus de la croix Baragon , à Toulouse. Il la fera passer à M. *Desarps*.



A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

C H I R U R G I E.

LE célèbre Baron *de Venzel*, Oculiste, est depuis quinze jours de retour d'Angleterre. Nous apprenons avec plaisir qu'il a fait des prodiges de son art par le nombre de personnes à qui il a rendu l'usage de la vue. Nombre de malades tant de France que du pays étranger qui s'étoient rendues à Paris pour attendre son retour, ont déjà éprouvé les succès qui ont coutume de suivre toutes ses opérations. Les premiers connoisseurs de l'art avouent que sa méthode d'opérer est merveilleuse, puisqu'il fait avec un seul instrument & d'un seul coup les opérations qu'on a coutume de faire en sept à huit reprises avec différens instrumens ; aussi les réussites lui sont si communes, qu'on peut dire que sa méthode d'opérer est infaillible.

M. le Baron *de Venzel* demeure, rue de Vaugirard, vis-à-vis l'ancienne Académie.

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

LEs amusemens lyriques , recueil d'ariettes & symphonies , dédié à *Madame de Sartine* ; proposé par souscription.

Les ariettes avec accompagnemens qui composeront ce recueil , seront de la composition des Maîtres d'un mérite reconnu. On ne se bornera pas aux seules ariettes françoises , on fera aussi un choix dans les ariettes italiennes qui n'auront pas paru en France , & qui seront des plus grands compositeurs italiens ; & pour qu'elles puissent être chantées , on en donnera une imitation en vers françois. On aura soin que ces paroles soient dictées par la décence , que l'idée en soit agréable , l'expression juste & la diction pure.

Pour éviter toute espèce d'uniformité , les ariettes seront variées ; tantôt gracieuses , tantôt légères , quelquefois de grand effet , quelquefois dans le goût pathétique ; elles seront composées pour les différentes nature de voix , comme *Dessus , Haute-contre , Basse-taille , &c.*

On invite les amateurs qui donnent quelques

quelques loifirs à ce gente de poëfie , à ouvrir leurs porte-feuilles , & à faire parvenir leurs ouvrages au *Cabinet littéraire* ; ils auront la fatisfaction de voir leurs vers mis en chant par les plus fçavans compofiteurs de mufique.

L'on pourra exécuter les ariettes au clavessin avec un feul violon , les parties d'accompagne mens fe trouvant féparées.

Il manquoit aux amateurs de la mufique la facilité d'en acquérir à un prix plus modéré que celui qui a eu lieu jufqu'à préfent. Le public jouira de cet avantage à la faveur des nouveaux caractères de fonte du Sieur LOISEAU ; les notes font d'une forme plus nette , & mieux contournées que celles qui ont paru jufqu'à ce jour ; elles ont un œil auffi beau que celui de la gravure : auffi ont-elles mérité au fieur LOISEAU la protection * du Parlement.

Cette mufique imprimée procurera une diminution confidérable pour le prix , foit aux fouscripteurs , foit même à ceux qui n'auront pas fouscrit.

On fe propofe deux objets différens que l'on pourra prendre féparément ; fçavoir , des ariettes , & des fymphonies.

* Le fieur *Loifeau* a gagné fon procès contre le fieur *Balard* , qui s'oppofoit à l'impreffion de la nouvelle mufique.

194 MERCURE DE FRANCE.

Dans le courant de l'année on donnera 24 ariettes & 12 symphonies, ce qui fera par mois deux ariettes & une symphonie.

Prix de l'Abonnement.

On paiera pour les vingt-quatre ariettes 18 livres, pour les douze symphonies 9 liv. En souscrivant l'on donnera 9 livres & l'on recevra une ariette. A la fin du mois d'Août, on recevra une symphonie & une ariette. Au premier trimestre on paiera 9 livres, au second trimestre 9 livres. L'on n'aura rien à donner pour les trois & quatrième semestres. Ceux qui ne voudront pas souscrire, pourront choisir dans ces deux objets, en payant pour chacune des ariettes 1 livre, & pour chaque symphonie, 1 livre 4 sols.

Les Souscriptions seront ouvertes le premier Août 1767, chez GRANGÉ, Libraire, au Cabinet littéraire, Pont Notre-Dame, près la Pompe.

G R A V U R E.

LE 19 du mois de Juin 1767, le Sieur de Fehrt, Graveur, a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois, une Estampe représentant une allégorie au su-

jet de la mort de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Cet hommage a été si favorablement accueilli de Monseigneur le Dauphin, qu'il a honoré l'auteur du titre de son *Graveur ordinaire*.

Cette *Estampe*, avec son explication imprimée séparément, se trouve à Paris, chez *Buldet*, Marchand d'estampes, rue de Gêvres, au Grand Cœur.

SEPTIEME & huitième vues d'Italie, gravées par M. *Lebas*, d'après les tableaux de M. *Vernet*, l'une représentant le calme, l'autre la tempête. Toutes deux d'un grand effet & bien exécutées, se vendent chez l'auteur, rue de la Harpe. Prix, deux livres chacune.

ON donne avis à tous les auteurs ou éditeurs des ouvrages de musique, & autres personnes qui sont dans le cas de faire graver, que M^{de} *Delusse*, graveuse, tant de la musique que de tout ce qui concerne la gravure de la lettre, soit sur l'airain, soit sur l'étain, &c. demeure présentement rue des Prouvaires, près celle des deux Ecus, chez Madame Bertelot, marchande de modes, & qu'elle entreprend toutes sortes d'ouvrages de ce genre.

Elle instruit aussi chez elle des élèves, de son talent.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue les représentations du *Carnaval du Parnasse*. Ce ballet a été suivi jusqu'à présent par le public, de manière que les recettes en ont paru journellement presque aussi fortes que dans les jours de l'hiver.

On a retiré, après trois fois, un pas de deux, figuré entre Mlle DUPERAI & M. SIMONIN, que l'on avoit placé au prologue. Ce pas étoit joliment composé, bien exécuté ; mais il n'a pas produit l'effet que l'on s'en étoit promis, apparemment parce que le tableau étoit trop foible pour le cadre, dans un moment où tout le pourtour de la scène étoit occupé par le pompeux spectacle des chœurs & des corps de ballet.

Mlle ROSALIE a chanté dans le prologue le rôle de *Licoris*, à la place de Mlle BEAUMESNIL ; & dans la pièce, Mlle DUPLAN celui de la bergère. M. DURAND chante toujours, & avec des applaudissemens, les rôles que devoit chanter M.

L'ARRIVÉE. M. MUGUET a exécuté ceux de M. LEGROS, les jours qu'il a discontinué de représenter ; ce dernier les avoit repris le 25 du mois dernier.

On se prépare à donner après cet opéra, des fragmens dans lesquels Mlle ARNOULD doit reparoitre.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE lundi, 20 juillet, la quatorzième représentation d'*Hyrza* ou les *Illinois*, tragédie nouvelle, qui avoit été annoncée pour la dernière fois à la treizième, & qui a été demandée.

Nous avons donné un extrait de cette pièce dans le deuxième volume de juillet. L'auteur a fait encore depuis le moment de l'impression de notre article des changemens considérables, entr'autres un nouveau cinquième acte, dans lequel la catastrophe est entièrement différente de celle qu'on aura lue dans cet extrait ; nous rendrons compte de ces changemens, & nous donnerons des remarques sur la tragédie, dont l'édition se vend à Paris, chez la veuve *Duchefne*.

Les pièces jouées sur ce théâtre depuis le 8 juin jusqu'au 25 juillet inclusivement,

sont en tragédies, *Hirza* ou les *Illinois*, par M. de SAUVIGNI; *Méropé*, par M. de VOLTAIRE; *Ariane*, par Th. CORNEILLE. En comédies; *l'Homme à bonnes fortunes*, de BARON; le *Légataire*, de REGNARD; le *Festin de Pierre*, de Th. CORNEILLE; les *Bourgeoises à la mode*, de DANCOURT; la *Gouvernante*, de LA CHAUSSE'E; *l'Ecossoise*, de M. DE VOLTAIRE; le *Joueur*, de REGNARD; le *Distrait*, du même; *l'Enfant prodigue*, de M. DE VOLTAIRE. *Démocrite* de REGNARD; les *femmes sçavantes*, de MOLIERE.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE quatorze juillet, on donna sur ce théâtre la première représentation du *Turban enchanté*, comédie nouvelle italienne, en deux actes.

Toute l'intrigue de cette pièce est faite pour occasionner ce qui forme à la fin le spectacle auquel elle doit son succès. *Arlequin*, dans le deuxième acte, fugitif de la maison de *Pentalon* & de la ville de laquelle ce dernier est gouverneur, en errant dans la campagne, approche d'une grotte, entre des rochers, d'où il voit sortir des flammes. Un Mage paroît, lequel, après avoir offert à *Arlequin* sa protection,

pour ravir *Camille* à l'amour de *Pentalon*, qui la retient en prison, par jalousie de la tendresse & de la fidélité de cette fille pour *Arlequin*. Celui-ci accepte, avec joie les offres du Mage qui, en sa présence, enchante avec des cérémonies d'une magie comique, une coëffure qu'il lui pose ensuite sur la tête. Il l'assure que lui ayant, par ce moyen, communiqué son pouvoir, il fera tout ce qu'il désirera, sera invisible & visible à sa volonté, &c. Muni de ce puissant secours, *Arlequin* revient à la ville, & se présente devant la prison où est enfermée *Camille*, dans le temps qu'elle s'entretient avec l'amant de la fille *Pentalon*. Il se rend visible, & promet à cet amant de servir sa passion. *Camille* est enchantée de revoir *Arlequin*, lequel lui promet de la délivrer de la tyrannie de *Pentalon*. Survient *Scapin*, un des domestiques de ce Gouverneur, & par le pouvoir d'*Arlequin*, ce *Scapin* passe en dedans de la prison, & *Camille* en dehors. *Pentalon* arrive alors avec des gens armés qui veulent saisir *Arlequin*; mais dès que quelqu'un d'eux approche, il change, sans sortir de la même place, au milieu du théâtre; il paroît sous un habit & sous une forme différente, si subitement, que l'œil le plus attentif ne peut s'appercevoir

du moyen par lequel ces changemens s'opèrent, ni même de ce que deviennent tous ces différens vêtemens qu'il quitte; jusqu'à la coëffure se change sur sa tête, sans qu'il y porte les mains. Lorsqu'enfin, on le voit sous sa première forme d'*Arlequin*, la scène devient un palais qu'occupe en partie un très-grand char de triomphe sur lequel il se trouve. *Pentalon* lui cède *Camille* & donne sa fille à l'amant que protège *Arlequin* par ordre du *Mag*e qui le lui avoit recommandé.

Le jeu des machines & le spectacle dont cette Comédie est ornée, font plaisir & ont attiré du monde; en sorte que l'on la donne les grands jours de ce théâtre avec des opéras comiques.

M. COLALTO, un des acteurs de ce théâtre, a rédigé la pièce, & M. VERONESE, autre acteur, a dirigé les machines.

Le 15, la première représentation de *Nicaïse*, opéra comique de feu M. VADÉ, remis au théâtre avec des changemens & de la musique nouvelle. M. FRAMERI en a retouché le poëme pour l'adapter à la nouvelle musique composée par M. BAMBINI.

Les sentimens ont été réunis pour approuver & goûter la musique composée par M. BAMBINI; mais ils sont plus partagés sur le nouvel arrangement des

paroles du drame. Il nous a paru que beaucoup de gens regrettoient les couplets & que l'on auroit désiré revoir cet opéra comique comme il étoit autrefois. Au reste, nous n'avons point d'opinion à cet égard, & nous ne nous ingérerons pas de décider la question. Nous ne pouvons ni ne devons nous dispenser de justifier la mémoire de VADÉ, un peu trop injustement blessée dans une épître dédicatoire à l'ombre de cet auteur, imprimée à la tête du nouveau *Nicaise*. Dans cette épître, feu VADÉ est peint comme un homme sans génie, sans goût & sans talent, qui puisoit dans le vin les plaisanteries dont il nous régaloit, & qui *faisoit des bouquets & ses opéras comiques sur le bout de la table, après boire*. Nous avançons hardiment que tous ceux qui l'ont connu, au nombre desquels on en peut compter plusieurs qui faisoient partie de la meilleure compagnie de ce temps, déposeront avec nous contre cette imputation. Si malheureusement, la facilité de son caractère, le feu de l'esprit & même celui des passions de la jeunesse, plus que tout encore, l'ascendant impérieux d'un talent original pour peindre les gens de la dernière classe des citoyens, pour en étudier les mœurs, les plaisirs & jusqu'à

l'élocution ; si tout cela quelquefois l'a entraîné dans un genre de vie dissipé & peut-être à la vérité un peu licencieux aux regards des gens sévères ; pourquoi chercher à perpétuer la mémoire de quelques écarts, au fond assez excusables, excusés même pendant qu'il vivoit ? d'autant plus qu'ils ne l'ont jamais fait sortir des bornes étroites de l'honneur & de la plus scrupuleuse probité. VADÉ étoit naturellement très-gai, très-enjoué, à jeûn, comme en sortant de table ; c'est ce que attestent tous ceux qui l'ont connu, & ce témoignage doit prévaloir sur l'idée que veut donner de lui le jeune auteur de cette épître, qui vraisemblablement ne l'a jamais vu. Quant à la difficulté que la même épître suppose aujourd'hui dans le Public, *sur le fait de l'opéra comique*, nous croyons que cela est encore susceptible de contradiction, ainsi que la grossièreté & la bassesse que l'on veut faire entendre avoir fait tout le piquant des ouvrages du Poëte, dont l'ombre est d'autant plus injustement maltraitée, que malgré la vivacité & la facilité de son esprit, il ne s'est jamais permis, ni en prose ni en vers, le moindre sarcasme contre aucun de ses confrères. Pour achever de détruire les fausses impressions qui pourroient résulter de cette

épître contre les talens de feu VADÉ, nous opposerons le témoignage public qu'a rendu en sa faveur un Juge que personne assurément ne récusera sur cette matière.

COPIE d'un Couplet de M. FAVART, chanté par M. LA RUETTE à l'ouverture de l'Opéra-comique, le 3 Février 1758; il y est question de VADÉ, mort au mois de Juillet précédent. C'est un avis que l'on donne aux Auteurs qui veulent travailler dans le genre de l'Opéra-comique.

Air : (*Menuet d'Exaudet*).

Observez,

Et suivez

Ce modèle ;

Comme lui peignez les mœurs ;

Prenez de ses couleurs

La teinte naturelle.

Que le trait

Du portrait

Soit fidèle ;

Consultez la vérité,

L'art n'a rien mérité

Sans elle.

Ses couplets, dont l'harmonie

Au sens est toujours unie,

Sont limés

Et rimés

I vj

Sans contrainte ;
 Ses petits vers mesurés ,
 Serrés ,
 Coupés ,
 Frappés ,
 Ont du bon goût
 En tout
 L'empreinte.
 Unissant
 Le plaisant
 A l'utile ,
 Il traitoit tous les sujets ,
 Et , selon les objets ,
 Il varioit son style.
 Tout y prend
 Différens
 Caractère.
 Il n'est point de mauvais ton ,
 Lorsque l'on a le don
 De plaire.

Pour désigner l'auteur dont on fait ainsi
 l'éloge, on cite dans la scène où se trouve
 ce couplet l'auteur du *Suffisant* &c de
Nicaise *. On pense que le sentiment
 de M. FAVART prévaudra dans l'esprit
 de tous nos Lecteurs sur celui du jeune
 auteur de l'épître.

* Voyez la répétition interrompue ou le *Petit-
 Maître malgré lui*, imprimée chez DUCHESNE en
 1758.

Le 23 Juillet, le nouveau *Nicaïse* étoit à la quatrième représentation ; & le 26, le *Turban enchanté*, à la sixième.

CONCERT SPIRITUEL.

PRIX PROPOSÉ AUX MUSICIENS.

UNE personne qui s'intéresse aux progrès de la musique, a fait remettre entre les mains de M. DAUVERGNE, Surintendant de la Musique du Roi, & Directeur du Concert Spirituel, une médaille d'or de la valeur de trois cent livres, destinée à celui qui aura composé le meilleur motet.

Les juges seront M. DAUVERGNE, & MM. BLANCHARD & GAUZARGUES, Maîtres de Musique de la Chapelle du Roi.

On propose, pour sujet du motet, le psaume 136, *Super flumina Babylonis*.

Il faudra que le motet contienne au moins deux RÉCITS, un DUO, & deux CHOEURS, & qu'il ne dure que vingt-cinq à trente minutes au plus.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des trois juges.

Les motets seront remis à M. DAUVERGNE, francs de port, avant le premier février de l'année prochaine 1768, &

M. DAUVERGNE en donnera son récépissé avec un numéro, qui servira à distinguer le motet; ou il enverra son récépissé aux adresses qu'on lui indiquera.

Le concours se fera au Concert Spirituel, dans le courant de la quinzaine de Pâques, & il n'y aura que les motets choisis par les trois juges, sur l'examen des partitions, qui pourront concourir.

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, ils n'y mettront pas même de devise; mais ils écriront leur nom & leur adresse, dans un papier cacheté joint au motet, & qui ne sera ouvert qu'au cas que le motet remporte le prix. M. DAUVERGNE remettra la médaille du prix à celui qui lui rapportera le récépissé; & ceux qui n'auront pas remporté le prix pourront aussi retirer leurs motets en rapportant ou en renvoyant le récépissé qu'ils auront reçu.

L'adresse de M. DAUVERGNE, auquel il faudra faire tenir les motets, est à Paris, rue Saint Honoré, à l'encoignure, du côté du Boulevard, vis-à-vis la place de Louis XV.



LETTRE de l'Entrepreneur des spectacles
de la Lorraine.

J'AI lû, Monsieur, dans votre Mercure du précédent mois, la réponse à la lettre qui vous a été écrite de *Rennes*, au sujet de la *Fée Urgelle* : comme vous la terminez par un avis aux Directeurs de province, vous voudrez bien me permettre d'y répliquer.

Vous pensez, & vous affirmez comme quelque chose de certain que la *Fée Urgelle* feroit tombée à Paris, si les rôles de *Marton*, de la *Vieille* & de la *Fée* avoient été représentés par la même actrice. Je crois, Monsieur, que ce n'est pas rendre à ce joli ouvrage toute la justice qu'il mérite, & l'expérience me prouve que la pièce ne perd rien de son agrément en commettant ce que vous appelez une méprise.

La *Vieille*, dites - vous, jouée par *Marton*, détruiroit entièrement l'illusion ; eh ! Pourquoi ? Si elle est assez parfaitement déguisée pour ne pouvoir être reconnue du spectateur que par le son de sa voix ? Si son jeu, son maintien, son action, son visage même portent l'empreinte de la décrépitude ? Vous ajoutez que cette sus-

pension , cette incertitude ôtée , la crainte , qu'on a sur le danger de *Robert* , ne pourroit point avoir lieu , & l'intérêt s'évanouiroit ; cela ne peut être vrai que pour une première représentation , devant des spectateurs qui ne connoïtroient ni le poëme , ni le charmant conte de M. DE VOLTAIRE. Vous ajoutez de plus que cela nuiroit à la prestesse de l'exécution , & mettroit le dénouement trop à découvert. L'expérience nous prouve encore le contraire.

Nous venons de faire exécuter cette pièce à Nancy , avec le plus brillant succès. M. FARGES & Mde FLEURY , en ont eu principalement la gloire. Cet acteur , qui ne se flatte pas d'égaler M. CLAIRVAL , auroit cependant été vu à Paris même avec plaisir ; l'agrément de sa voix & de sa figure , la noblesse & la vérité de son jeu , lui ont acquis des éloges mérités.

Mde FLEURY , quoiqu'éloignée d'atteindre aux talens inimitables des célèbres actrices dont vous parlez , a réuni à la satisfaction générale , les rôles de *Marion* , de la *Vieille* , & de la *Fée* ; & ce qui , dites-vous , auroit causé à Paris la chute de la pièce , a été ici la source de son brillant succès. Cette actrice a parfaitement saisi les caractères des trois différens personnages qu'elle représentoit , simple ,

ingénue , dans la bergère , couverte d'un habillement aussi uni que son jeu : singulièrement caractérisée dans la *Vieille* , & mise avec autant de vérité que Madame FAVART , de l'aveu même des personnes qui ont vu l'une & l'autre dans le même rôle : noble & tendre dans la Fée , & parée des vêtemens les plus éclatans. Elle a remporté les suffrages les plus flatteurs ; & les trois rôles remplis par la même personne , n'ont point diminué l'intérêt , n'ont point détruit l'illusion , & ont rendu le coup de théâtre presque incompréhensible.

La décoration représente l'intérieur d'une chaumière , la plus grande obscurité est répandue sur la scène , un mauvais grabat est placé au milieu du théâtre , lorsque la *Vieille* s'assied dessus , sans qu'aucun rideau la cache , sans que le public la perde un instant de vue ; la chaumière se change en superbe palais , l'obscurité est chassée par une illumination subite & une infinité de lustres ; le lit se change en trône éclatant , & la même *Vieille* qu'on vient de voir laide , ridée & décrépète , y paroît exhaussée , coëffée en cheveux , & couverte des vêtemens les plus brillans.

Pardonnez-moi , Monsieur , si je ne suis pas de votre sentiment ; mais des personnes du premier rang , & dont le goût est

connu, ont avoué que cette métamorphose qui se fait en un clin d'œil avoit rendu le coup de théâtre bien plus frappant qu'à Paris. Cette machine est de l'invention du Sieur DUHAULONDEL, dont le génie est étonnant pour ces sortes d'ouvrages. Avec peu de dépense il est parvenu à rendre ce changement éblouissant, & presque inconcevable ; jugez de ce qu'on auroit pu faire aux Italiens : croyez donc, Monsieur, que la Province ne doit pas toujours imiter servilement ce que l'on fait à Paris, qu'il est dans ce pays des intérêts particuliers auxquels l'intérêt général est souvent sacrifié, & que les Directeurs des provinces, sans faire une méprise, ni diminuer le succès de la pièce, peuvent réunir les trois rôles en un seul.

J'ai l'honneur, &c.

Nancy, le 10 juillet 1767.

**J. CATRAT, Entrepreneur des
spectacles de la Lorraine.**

Avis sur la lettre précédente.

L'AUTEUR de la lettre que nous venons de rapporter permettra de lui représenter qu'en lisant celle à laquelle il réplique, il lui auroit été facile de lire à la tête qu'elle étoit adressée à M. DELAGARDE, auteur

du Mercure pour la partie des spectacles ; mais non pas de lui ni de M. DE LA PLACE, auteur du Mercure , auquel il a adressé la réponse. Aucun des deux n'est attaché en rien à l'une ni à l'autre opinion sur la manière de faire jouer *la Fée Urgelle*. La réponse à la lettre d'un anonyme , insérée dans un Mercure , & qui est l'objet de la réplique de M. CATRAT , est de M. GUERIN , duquel on a vu plusieurs fois dans les Mercures quelques vers , fort ami de M. & de Mde FAVART , lequel nous a assuré que c'étoit de leur aveu qu'il nous prioit d'insérer cette réponse ; ainsi , nous avons lieu de présumer que son sentiment à l'égard de la pluralité des actrices pour le rôle de *la Fée Urgelle* est conforme à celui de l'ingénieux auteur de cet ouvrage. Voilà tout ce que nous pouvons répondre sur une contestation qui ne nous regarde en aucune façon , & sur laquelle nous déclarons ne plus rien insérer de ce qui pourroit nous être adressé , dans la crainte de fatiguer la patience de nos lecteurs en leur présentant trop souvent le même sujet , quoique la jolie pièce qui y a donné lieu ait conservé toujours le droit de lui plaire & soit accueillie par les plus vifs applaudissemens toutes les fois qu'elle est représentée.

En terminant cet article nous recevons de Tours la lettre suivante ; nous la joignons à la précédente , pour n'avoir plus à revenir sur ce sujet.

Monsieur,

L'AUTEUR d'une lettre anonyme , inférée dans le Mercure de juin dernier , prétend que les auteurs de *la Fée Urgelle* , dont il est l'intime ami , me désapprouvent d'avoir fait jouer les trois rôles de *Marion* , de la *Vieille* & de la *Fée* par la même actrice. Je conviens avec l'anonyme que personne ne peut jouer le rôle de la *Vieille* aussi parfaitement que Mde FAVARD , & ceux de *Marion* & de la *Fée* aussi supérieurement que Mde LARVETTE ; mais enfin ces trois rôles n'en font qu'un , & j'ai cherché les moyens de gagner , par la force de l'illusion , ce que je pourrois perdre par la comparaison de talens avec l'actrice que j'ai chargée de ce rôle pénible. Je n'ai point consulté les auteurs , j'ai consulté le drame , & je me suis persuadé que *Marion* soutiendrait bien mieux l'intérêt en éprouvant *Robert* sous l'habit de *Vieille* , & rendrait bien plus saillant tout ce qu'elle dit , en parlant d'elle-même ,

comme ces vers, lorsqu'elle appelle *Marton* au plaidoyer à la Cour d'amour :

Marton est contente ,
 J'ai son désistement ,
 Sa procuration ,
 • Et c'est moi qui la représente.

L'anonyme en conviendrait s'il avoit vu une de nos représentations de cette pièce ; il seroit convaincu que les changemens subits d'habits & de caractères dans la même personne paroissent plus naturellement l'ouvrage d'une Fée, qu'on attend dans une pièce de ce genre, & amènent bien le dénouement que ces deux vers rendent triomphant :

J'ai trop long-temps joui de ton erreur ,
 La *vieille* étoit *Marton*, & *Marton* est *Urgelle*.

A l'égard de la dernière métamorphose de la *Vieille* en *Fée*, que l'anonyme croit impossible, il est aisé de l'en désabuser, en rappelant le ballet ingénieux * du célèbre NOVERRE, donné sur le théâtre de l'opéra-comique en 1754, dans lequel deux vieux & deux vieilles, parfaitement caractérisés, se trouvoient, dans l'espace d'une seconde, transformés à la vue du

* De la Fontaine de Jouvence.

public en jeunes bergers, revêtus d'habits galans ornés de fleurs ; & si l'on fait attention que j'ai ici le secours de la toile, les dernières paroles de la *vieille* sur son lit, les réponses & protestations de *Robert* & le coup de tonnerre que je fais durer autant que je veux, j'ai tout le temps qu'il me faut pour bien rajuster la *Fée* & lui rendre encore, avec le secours du rouge, le teint piquant de *Marton*, qu'elle ne doit point avoir quand elle est travestie en *Vieille*.

Je dois vous informer, avant de finir ma lettre, Monsieur, qu'on vient de m'imiter, dans l'exécution de *la Fée Urgelle*, à Marseille, où elle vient d'être jouée avec le plus grand succès sous les yeux & par les soins de M. DUNY, auteur de la musique. Quand cette nouvelle ne seroit pas exactement vraie, je me trouve forcé de suivre mon premier plan, & j'y suis autorisé par la meilleure raison, c'est que de tous les spectacles que j'ai donnés en province, aucun n'a, jusqu'à présent, plus satisfait mon intérêt & mon amour-propre.

J'ai l'honneur, &c.

A Tours, ce 25 juillet 1767.

BERNAUT.

Avis intéressant, voyez le *Mercur*e de juin dernier, page 212.

Page 177, au sujet du recueil de dettemens de
jouaillerie, de M. *Aug. Duflos*, on a mis par
erreur le prix 15 liv. Il faut lire 18 liv.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-
Chancelier, le volume du *Mercure* du mois
d'août 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse
en empêcher l'impression. A Paris, ce premier
août 1767.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

O DE à moi-même.	Page 5
MADRIGAL pour Mlle de B***.	10
AUTRE sous le nom d' <i>Elise</i> .	<i>Ibid.</i>
LETTRE à M. de la Place, &c.	11
ÉPÎTRE à Mlle <i>Dubois</i> .	17
VERS récités & présentés à Mde de <i>Richelieu</i> .	21
PENSÉE imitée d'une strophe de la sixième ode de <i>Pindare</i> sur les jeux <i>Néméens</i> .	<i>Ibid.</i>
EPIGRAMME.	22
QUATRAIN à M. l'Int. . . . de S. . . .	<i>Ibid.</i>
ORIGINE des Moulins à vent.	23
Le Roi de <i>Tarsite</i> , Conte imité de <i>Tarsis & Zélie</i> .	25
TRADUCTION de l'ode d' <i>Horace</i> , &c.	59
BOUQUET à Mde la Marquise de <i>Marnifia</i> .	62

216 MERCURE DE FRANCE.

SUITE des chansons anciennes.

ENIGMES.

LOGOGYPHES.

PARODIE d'une romance de *la Reine de Golconde*.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Voyageur François, ou la Connoissance de
l'ancien & du nouveau Monde.

HISTOIRE du Comté de Ponthieu, de Montreuil
& de la ville d'Abbeville, sa capitale.

VIES des Pères, des Martyrs & des autres prin-
cipaux Saints, &c.

EPIDÉMIQUES d'*Hippocrate*, traduites du grec,
avec des réflexions sur les constitutions épidé-
miques, &c.

RÉPONSE de M. l'Abbé *Lacassagne* à la lettre de
M. *Vogel*.

ANNONCES de livres.

SUPPLÉMENT aux nouvelles littéraires.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT des ouvrages lus dans la séance publique
de la Société des Lettres, Sciences & Arts de
Clermont en Auvergne.

MATHÉMATIQUES.

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

GRAVURE.

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA.

COMÉDIE Française.

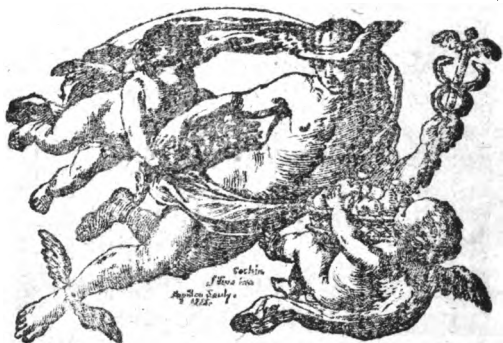
COMÉDIE Italienne.

CONCERT spirituel.

De l'Imprimerie de Louis CÉLLOT, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. SEPTEMBRE 1767.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

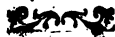
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





M E R C U R E

D E F R A N C E.

S E P T E M B R E 1767.

ARTICLE PREMIER.

P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

LETTRE de CHARLES I, Roi d'Angleterre, à son fils le PRINCE DE GALLES, retiré en France ; par M. FRANÇOIS, de Neufchâteau en Lorraine, âgé de quinze ans, Associé des Académies de Dijon, Lyon, Marseille & Nancy.

A V E R T I S S E M E N T.

ON connoît l'histoire du Prince malheureux & innocent que je fais parler dans ce petit ouvrage. On sçait qu'il essuya tous

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

les caprices du sort, & qu'enfin abandonné, trahi de tout le monde, vendu par les Ecoſſois, perſécuté par *Cromwel* & condamné par une aſſemblée de factieux qui ſ'arroyoit le titre de Parlement, il termina ſa carrière à Withethal ſur un échafaut.

Il eſt ſuppoſé écrire dans le palais de Saint-James, qui lui ſervoit de priſon.

Tes yeux, ô mon cher fils, reconnoîtront ſans
peine

Ces traits que j'ai formés d'une main incertaine.
C'eſt *Charles* qui t'écrit, ton père infortuné,
Qu'à d'éternels malheurs le Ciel a condamné,
Et qui, des trahiſons innocente victime,
Du faite des grandeurs eſt tombé dans l'abîme.

Hélas ! tout me retrace, en ces funeſtes lieux,
Du volage deſtin les jeux & l'inconſtance,
Dans ce même palais où régnoient mes ayeux,
Où j'exerçai jadis la ſuprême puiffance,
Je me vois enchaîné par des ſéditieux.
Rien ne peut déſormais réprimer leur licence;
Ils renverſent les loix, ils outragent les Cieux.
Ce Sénat des Anglois, ce Parlement auguſte,
Qui long-temps reſpecta les bornes du devoir,
Se livrant aux projets d'une cabale injuſte,
De ſes Rois maintenant uſurpe le pouvoir.

Ce n'est plus qu'un ramas d'hommes vendus au crime ;

La fraude les conduit , la haine les anime.

Leurs succès , & les maux que j'ai déjà soufferts ,
Doivent être , ô mon fils ! présens à ta mémoire :
Mais tu n'as pas appris tous mes nouveaux revers.
Je vais t'en crayonner la déplorable histoire ;
Le récit de mon sort adoucit sa rigueur.
Du moins , en t'écrivant , je soulage mon cœur.

Tu fçais qu'à *Naësbay* la fortune ennemie ,
Propice aux conjurés , suivit leurs étendards.
Tout tomba sous leurs coups , leur audace aguerrie
Surprit & fit plier mes escadrons épars.

O vous , jeunes Guerriers ! soutiens de ma querelle ,

Vous, *Maurice & Robert* (1), mes braves défenseurs,
Vous pérîtes alors , & la Parque cruelle ,
En terminant vos jours , augmenta mes douleurs.
A vos mânes sanglans mon amitié fidelle
Ne put offrir , hélas ! que de stériles pleurs.

Bientôt aux murs d'Oxford les Ligueurs triomphèrent ,

De lauriers en tous lieux *Cromwel* fut couronné.

(1) Ces deux Princes , Généraux de l'armée royale , furent tués à la bataille de *Naësbay* , gagnée par les troupes du Parlement.

8 MERCURE DE FRANCE.

Mes lâches courtisans sans honte me laissèrent
Au milieu des périls où j'étois entraîné....
Le sort d'un malheureux est d'être abandonné.

J'étois exposé seul aux coups de la tempête :
J'ignorois les moyens d'y dérober ma tête,
Lorsque des Ecoïsois le zèle généreux
M'offrit une retraite où je me crus tranquille,
Où depuis.... mais alors l'avenir ténébreux
Cachoit à mes regards ce changement affreux.

J'aimois à me flatter, espoir trop inutile !
Qu'un retour favorable, un moment plus heureux,
Pourroient rendre mon trône & mon peuple à mes vœux.

Mais on vint m'arracher à ce dernier asyle ;
Et, par l'appas du gain, l'Ecoïsois invité,
Démérit son devoir & sa fidélité (2).

Dieu ! quelle fut ma peine en ce moment funeste !
Trahi de toutes parts , sans appui , sans secours ,
J'implorai , mais en vain , la vengeance céleste..
De mes calamités rien n'arrêta le cours.
Dans les mains des Anglois on osa me remettre.
L'âme de leur parti, l'ambitieux *Cromwel* ,
De son cœur avec art me déguisa le fiel.

(2) Les Ecoïsois le vendirent pour 200000 guinées. Ce Prince s'écria plusieurs fois dans la prison : *Plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.*

Aux vœux que je formois il parut se soumettre ;
 Personne mieux que lui , sous l'air de la candeur ,
 N'a de ses grands desseins voilé la profondeur.
 Il a reçu du Ciel des talens en partage ,
 La valeur , l'éloquence , & même des vertus ;
 Mais ces présens des Dieux , il les a corrompus ,
 Il les a dégradés par un coupable usage :

Il déguise le crime & la rebellion
 Sous le masque sacré de la religion :
 Il veut être tyran sans jamais le paroître ;
 Ennemi sans retour , juge sans équité ,
 Politique subtil , & guerrier redouté ,
 Voilà quel est *Cromwel* ! voilà cet heureux traître ,
 Qui proscriit des Anglois le véritable Maître ,
 Qui retient la fortune enchaînée à son char ;
 Des peuples révoltés il est le boulevard.
 Il anime , il conduit leurs troupes criminelles :
 On rampe sous ses loix. Les Chefs de ces rebelles
 Sont tous ses partisans déclarés , ou secrets ,
 Et tous lui sont unis par le nœud des forfaits

Je ne dévoilai pas d'abord sa perfidie ;
 Par des dehors trompeurs il séduisit mes yeux ,
 Et je connus trop tard que son hypocrisie
 Formoit contre mes jours des projets odieux.

Le peuple cependant ne voyoit qu'avec peine ,
 Son Monarque opprimé sous le poids des malheurs.
 Mais bientôt de *Cromwel* les nombreux sectateurs
 Rallumèrent par-tout le flambeau de la haine.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

On avoit proposé des articles de paix. . . .

Quelle paix , ô mon fils ! quelle horrible injustice !
Aurois-je pu , sans honte , y consentir jamais ?
Et de tous mes amis faisant le sacrifice ,
Les livrer aux bourreaux pour prix de leurs bien-
faits ?

On céda sur ce point ; tout alloit se conclure ,
Quand j'appris que *Cromwel* vouloit par mon
trépas ,

Se frayer jusqu'au trône une route plus sûre ;
Et mettre enfin le comble à tous les attentats.
Les momens me pressoient , & j'étois sans défense ;
La fuite fut alors mon unique recours ;
De mes gardes je sus tromper la vigilance.
D'*Absburnham* , de *Barklay* l'industriel secours
Me ravit au danger qui menaçoit mes jours. . .
Mais , hélas ! on ne peut changer sa destinée.
La fortune en tout temps contre moi déchaînée ,
Me guida dans une île (3) où des hommes pervers,
Commandés par *Hammond* , me rendirent aux fers.
Mes tyrans à regret avoient vu fuir leur proie ,
Et leur œil inquiet me revit avec joie.
L'injuste Tribunal , dressé par leur fureur ,
De mes tristes destins redoubla la rigueur.

(3) *Charles* se sauva dans l'île de Wight , dont
le Colonel *Robert Hammond* étoit Gouverneur.
Celui-ci fit le Roi prisonnier dans le château de
Carisbroëk , d'où on le transféra à Londres.

Depuis ce temps, mon fils, je suis sans espérance ;
 Mais les revers n'ont pas ébranlé ma constance.
 Le juste est à l'abri d'une vaine terreur ;
 C'est au crime à trembler, non pas à l'innocence.

Mais quel bruit de ces lieux a rompu le silence ? ...
 Ah , Ciel ! de mes tyrans le Chef audacieux ,
Cromwel vient m'annoncer leurs décrets odieux.
 Devant leur Tribunal on me force à paroître. ...
 Ces heureux scélérats osent juger leur Maître.

N. Ici le Roi est censé aller à la séance
 du Parlement où il fut condamné, & à
 son retour écrire ce qui suit.

C'en est fait , ô mon fils ! je cède aux coups du
 fort ;

On a lu mon Arrêt, & je vais à la mort.

Si jamais les destins, devenus plus prospères ,
 Te faisoient remonter au trône de tes pères ;
 Si tu régnois un jour sur l'Anglois plus soumis ,
 Que tes seuls guides soient la paix & la clémence ;
 Imite-moi , pardonne à tous mes ennemis...
 Ce n'est qu'à des cœurs bas que convient la ven-
 geance.

Toi, dont les noirs projets par l'audace dictés ,
 A ton ambition ont livré l'Angleterre ;

A vj

12 MERCURE DE FRANCE,

Toi qui sèmes par-tout la discorde & la guerre ;
Cromwel ! indigne auteur de mes calamités ,
Usurpe enfin le sceptre , achève ton ouvrage.
S'expire sous tes traits , victime de ta rage ;
Mais je laisse en mourant à ton cœur criminel ,
De tes lâches forfaits le remords éternel.

ODE ANACRÉONTIQUE.

D'UN préjugé stupide écartant le nuage ,
Ma main à la paresse élève des autels.
Puis-je de mon encens lui refuser l'hommage ?
Elle est l'idôle des mortels.

L'homme de la raison perçant la nuit obscure ;
Consacre au doux repos son premier mouvement.
Les plaisirs sont ses dieux , son guide est la nature ,
Et le bonheur est son aimant.

Où trouver ce bonheur qui me fuit & m'attire ?
Sera-ce dans les bras d'un travail obstiné ?
Non , le bonheur jamais n'admit dans son empire ,
Un être au travail condamné.

Qu'un sévère censeur , qu'un sage de la Grèce ,
En vantant le travail , condamne un doux loisir.
Bientôt son propre cœur appelle la paresse
Et soupire après le plaisir.

S E P T E M B R E 1767. 13

Les trésors entassés, l'éclat d'une couronne,
Ne font que nous montrer l'écorce du bonheur.
Le travail y conduit, la paresse le donne,
Et la paresse est dans mon cœur.

Que vois-je ? Quel éclat ! tout l'Olympe s'abaisse ;
Un trône de rubis se montre dans les airs.
Tout mes sens sont émus. Aux pieds de la Paresse
Je vois s'incliner l'univers.

Dé la troupe des jeux la Déesse est suivie ;
On voit à ses côtés les Ris & les Amours.
Puissante déité, présidez à ma vie ;
Soyez l'oracle de mes jours !

Mais quoi ! j'entends déjà l'adorable immortelle ;
L'univers retentit des accens de sa voix ,
Et la nature entière, à ses ordres fidelle ,
Vient recevoir ses douces loix.

Mais pourquoi de ces loix serai-je l'interprète ?
Ne les portons-nous pas écrites dans nos cœurs ?
Après des longs travaux la nature muette
Cherche à reposer sur des fleurs.

*Par M. D'EYDIER, d'Aiguemortes, Ecolier
de Rhétorique au Collège de Nîmes.*



*VERS à Mde DE B***, à son arrivée
au château du***, où elle vient tous
les ans au printemps.*

Les Grâces décemment parées ;
Les Jeux & les aimables Ris,
Vont se montrer dans nos contrées ;
De B*** va quitter Paris.

Mes vers, rendez-lui vos hommages ;
La beauté siège sur son front :
Allez, ses vertus font des sages ,
Ses attraits vous embelliront.

Enfans d'une muse ingénue ,
Méprisez les règles de l'art ;
Si vous voulez plaire à sa vue ;
Comme ses mœurs soyez fard.

Admirez , mais taisez le reste ,
Et ce silence aura son prix ;
Car la vertu simple & modeste
Voit son éloge avec mépris.

Toi , qui ramènes à ta suite
Tant de vertus & tant d'attraits ,
Avec toi de B*** nous quitte ,
Printemps , ne nous quitte jamais !

L..... à Nevers.

A Mde DE T***.

A vous , jeune & charmante *Hébé* !
 Salut , plaisirs , *insouciance* ,
 De la part de certain Abbé
 Que vous condamnez au silence.
 Si vous étiez moins humble, il seroit moins discret ;
 Que de beautés à vos yeux il peindroit !
 Quels yeux ! quels traits ! une bouche admirable ;
 De l'esprit , un bon cœur , unis à ces appas. . . .
 Ce portrait seroit véritable ;
 Encor plus modeste qu'aimable ,
 La seule *Hébé* ne s'y connoîtroit pas. . . ?
 Mais non ; qu'un autre ose le faire ,
 Mon *Apollon* n'est point jaloux ;
 Quand vous m'ordonnez de me taire ,
 Je me tais malgré moi , j'admire malgré vous ;

Par le même.



A Mlle LE ROY, de l'Académie Royale de Musique ; sur l'air : J'avois toujours gardé mon cœur, &c.

MON cœur, en chérissant *Le Roy*,
Des cœurs chérit la Reine ;
Heureux de vivre sous sa loi,
J'aime à porter sa chaîne.

Dans les pas la légèreté
Brille avec la décence ;
Ses yeux peignent la volupté,
Son maintien l'innocence.

Elle réunit à la fois
Grâces, talens, finesse ;
De l'Amour elle a le minois,
De *Flore* la jeunesse.

Elle sçait enchanter les cœurs
Par sa douceur extrême ;
Elle ignore les traits vainqueurs,
Et ne sçait pas qu'on l'aime.

E N V O I.

VOULEZ-VOUS faire le succès
D'un hommage sincère ?
Belle, prêtez à ces couplets
Votre heureux don de plaire.

Par M. D. . .

*LETTRE d'un Provincial à son Ami, ou
Regrets d'un Homme de Lettres, qui
a vécu quelques années dans la Capitale,
& qu'une révolution fameuse a jeté;
malgré lui, dans le fond d'une province*.*

On ne vit qu'à Paris, & l'on végète ailleurs.
Gresset.

IL est donc vrai, mon digne ami, nous voilà séparés par des barrières invincibles! Cinq ans entiers se sont écoulés avec la lenteur des siècles depuis que je vous ai perdu, & n'ont fait qu'apporter de nouveaux obstacles au projet de notre réunion. Cette ville superbe, le théâtre de la grandeur & de la majesté, le centre des plaisirs, le sanctuaire des arts & de l'humanité, Paris n'est pas désormais plus accessible à votre ami que les pôles du monde. Sans fortune, sans protecteurs, & presque aussi sans talens, je ne soupçonne même rien dans l'avenir qui puisse combler l'intervalle de cette espèce de tombeau où je suis enseveli, à cette reine des cités. Mais

* Cette révolution est la suppression des Jésuites en France; cet homme de lettres est un de ceux qui tiennent leurs places.

qu'il en coûte à mon cœur de renoncer à cet espoir délicieux ! Je m'étois fait une si douce habitude de respirer l'air de ses habitans ; j'avois tant de plaisir à penser que j'occupois un point dans son immensité. Ah ! j'eusse préféré, dans son sein, une existence obscure, ignorée, à la triste célébrité que tant d'hommes médiocres obtiennent dans les provinces. Qu'un misanthrope, dans sa mauvaise humeur, se félicite, en la quittant, de laisser loin de lui *une ville de bruit, de boue & de fumée* : moi, j'y voyois des monumens précieux, des chef-d'œuvres immortels que Rome, dans les jours même de sa splendeur, lui auroit enviés ; j'y voyois une pépinière de grands hommes pour tous les ordres de l'État, des sçavans consommés, des écrivains sublimes, tout ce qui peut exalter le génie, & verser dans les cœurs le courage & l'enthousiasme de la vertu ; j'y voyois mon ami. Ses fêtes, ses spectacles, ses palais, ses jardins enchantés où respire le marbre, & qui me sembloient destinés par la main des Fées, réveilloient tour-à-tour la sensibilité de mon âme par les plus vives émotions. Le prestige même de l'illusion avoit pour moi tous les charmes de la vérité. L'art me retraçoit partout la nature, mais la nature dans son

S E P T E M B R E 1767. 19
beau, dans toute sa dignité. Mes yeux
erroient de prodige en prodige ; la terre
même que je foulois offroit souvent à mes
regards la trace du génie.

Quelle satisfaction ou plutôt quel ravissement n'éprouvois-je pas à la vue de ces doctes peintures qui décorent les palais de nos Souverains , & qui eussent peut-être fait autrefois le désespoir des *Xeuxis* & des *Appelles*. Ici, le luxe des draperies, la fraîcheur, la vivacité du coloris ; là, une touche mâle & vigoureuse, des traits fortement prononcés ; par-tout la vérité, la correction du dessein attachoient mes yeux & ravissoient mon âme. J'admirois, en frémissant, l'effet des passions terribles qui sembloient encore menacer sur la toile ; je voyois le mouvement dans une surface immobile. Quelquefois, préférant le silence de la solitude au tumulte des assemblées, j'aimois à m'enfoncer dans l'ombre du *Luxembourg* ; car telle est la bonté de nos Maîtres, que les merveilles de leur magnificence sont moins pour eux que pour nous ! Là, couché sur un lit de mousse que n'avoient point flétri les feux du soleil, je me repliois sur moi-même, & je tombois par degrés dans une douce rêverie, dont je sortois enfin pour m'égayer avec *Horace* ou pour penser avec *Montesquieu*.

Quelquefois aussi, dans les beaux jours, & aux heures du cercle, j'allois jouir aux *Tuileries* du spectacle éblouissant que la vanité donne aux observateurs. Atôme invisible, & spectateur d'autant plus attentif, j'errois librement autour de ces superbes bassins où se trouvoient rassemblés sur quelques centaines de femmes tous les arts de l'Europe & les richesses de l'Asie. Le manège & l'afféterie des prudes, le persiflage des petites-maîtresses, la facilité repoussante des douairières de la galanterie, la sévérité ridicule de plusieurs qui ne paroissoient point faites pour avoir des prétentions, les regards effrontés des *Phriné*, des *Lais*, qui du voile même de la pudeur sembloient se disputer le méprisable honneur de composer le piège le plus adroit & le plus séduisant ; le jeu, la situation vraiment théâtrale de presque toutes étoit pour moi le spectacle le plus piquant, le plus singulier, & offroit un vaste champ à mes réflexions.

Vous peindrais-je, mon ami, ce saisissement de l'âme, cette volupté pénétrante, fille de la raison & du sentiment, ces transports délicieux que j'éprouvois au théâtre des François, le premier de la nation, & sans doute de l'Europe ! Là, confondu, autant par goût que par neces-

sûr, dans ce parterre redoutable au talent même le plus décidé, mais toujours respectable & juste, quand il ne suit que l'impulsion de son génie; je m'élevois avec *Corneille*, je soupirois avec *Racine*; le sombre de *Crébillon*, l'humanité de *Voltaire* passoient jusqu'au fond de mon âme. C'étoit un nouvel ordre d'idées & de sentimens que je sentoís se développer en moi. Que j'aimois à le voir, cet acteur éloquent, l'honneur du cothurne françois, le sublime *Brixiart*, exhaler de son âme les accens mêmes de la vertu, de la douleur & de la pitié! quel feu dans ses regards, quelle fermeté dans sa voix, quelle majesté sur son front à l'aspect de la tyrannie! que de force, que de grandeur il déploie dans les revers! Non, l'art n'eut jamais tant de vérité. C'est la nature qui l'inspire. Et toi, moderne *Roscus*, inimitable *Préville*, par quelle singularité de talent, ou par quelle magie je t'ai vu, multipliant tes formes autant que tes rôles, toujours neuf, toujours naturel, toujours intéressant, déridier le front sourcilleux du philosophe & du magistrat, & communiquer à tous les spectateurs la folie de la gaité! Vous serez toujours au-dessus de mes éloges & de mes expressions, ingénieuse & séduisante *Dangeville*, tendre *Gaußin*, actrice aimable,

12 MERCURE DE FRANCE.

si bien faite pour inspirer ce que vous peignez sur la scène ; & vous , étonnante *Clairon* , qui nous aviez rendu *Lecouvreur* , & qu'aucune actrice ne nous rendra peut-être jamais ; que de regrets vous causerez long-temps encore aux amateurs d'un théâtre dont vous faisiez la principale gloire ! Mais *Dumesnil* reste à *Melpomène* , & fait toujours le charme & l'admiration de Paris. De nouvelles actrices se forment sur les grand modèles , & promettent d'arriver à la perfection de leur genre. Leurs dispositions & leurs efforts leur répondent à elles de leurs succès , & au public de ses plaisirs. Ah ! mon ami , ce sont-là de ces plaisirs dont on n'a pas même l'idée dans nos provinces.

Que vous dirai-je de ces temples consacrés à la gloire des lettres & aux progrès de la raison ? j'entends ces bibliothèques immenses , fidèles dépositaires de l'esprit de tous les temps & de tous les lieux , ouvertes à quiconque veut s'instruire pour lui-même ou travailler pour la postérité. On chercheroit vainement ailleurs des instrumens d'érudition aussi faciles , des sources de lumières aussi abondantes. Il est doux , il est bien doux encore de pouvoir contempler tous les jours l'image adorée de notre auguste Maître & celle

du bon *Henry* ! On croit les voir respirer dans le bronze, & répondre à l'amour de leurs peuples. Non, il n'est point de François qui ne se sente attendri jusqu'au larmes devant les statues de ces pères de la patrie.

Mais que fais-je ? & pourquoi tourné-je moi-même le fer dans la plaie de mon cœur ? Multiplier ici les objets de comparaison, n'est-ce pas irriter le sentiment de mes privations ? Que ne puis-je plutôt dérober à ma pensée l'image trop chérie de la Capitale, je sentirois moins sans doute ce qui manque au bonheur de ma vie ; je ne remarquerois pas tant la petitesse & la mesquinerie de nos villes municipales ; je me ferois plus aisément aux airs gauches d'une jeunesse mal éduquée, au ton maniéré de nos sociétés ; je verrois avec moins de dépit tant de talens minucieux, tant d'érudits sans bon sens, tant de sots importants, tant de mauvais critiques qui ne sçavent rien & qui tranchent sur tout, tant de grammairiens vétilleux que la règle même égare, parce qu'ils n'en connoissent point l'esprit. Si je n'avois jamais vu la grandeur populaire & facile, je supporterois peut-être mieux la hauteur insultante de ces singes de la grandeur qui confondent bêtement l'orgueil avec la dignité.

Ce n'est pas, mon ami, que je prétende que tout ce qu'il y a d'estimable se porte nécessairement & s'attache à la Capitale, & que tout soit ridicule & petit dans les provinces; cette prétention seroit injuste & absurde. Nous avons ici, comme ailleurs; des sujets distingués, des hommes peut-être à qui il ne manque, pour devenir célèbres, que de pouvoir représenter sur un plus grand théâtre. J'ai moi-même le bonheur de vivre dans une société d'honnêtes gens dont l'esprit & le cœur nécessitent la confiance & l'estime. Mais, en général, & dans tous les pays, cette espèce d'hommes n'est pas la plus nombreuse. Pour une belle âme, pour un être qui pense, il s'en trouve mille qui n'inspirent que du mépris ou de la pitié; &, par conséquent, dans les villes médiocres, où l'on a moins à choisir, & où pourtant la communication est plus aisée, plus nécessaire même, en raison du petit nombre, il faut, malgré qu'on en ait, contracter des rapports & des liaisons avec des hommes que l'on ne peut estimer; & malheur à celui dont la délicatesse ou la franchise s'offense de leurs travers! Il doit s'attendre aux tracasseries de l'envie, aux cruautés de la persécution, & aux disgrâces les plus accablantes. Pour nuire il ne faut qu'un

S E P T E M B R E 1767. 25
qu'un mauvais cœur. Le serpent ne sçait
pas même-s'il blesse. C'est-là, mon ami,
c'est principalement cette difficulté de con-
cilier ma façon de voir & de sentir avec
les passions, les préjugés & l'ignorance de
la multitude qui fatigue aujourd'hui mon
existence. Je n'ai point assez de toute ma
raison, ou plutôt il m'en reste encore
assez pour ne pas applaudir à des sottises,
pour contredire un fat qui heurte de front
les premiers principes. C'est à vous, mon
ancien, mon respectable ami, de m'aider
à dévorer les dégoûts de la province, &
l'amertume de ces réflexions. Votre phi-
losophie, vos conseils y feront beaucoup
sans doute; j'en ai pour garans mon expé-
rience & mon cœur.

*ÉPIGRAMMES imitées de MARTIAL ,
par le même.*

Liv. I , épig. 76.

JE suis dans un besoin pressant :
On me *jugule*, dit *Dorante* ;
Si tu voulois, ami, pour un mois seulement ,
Me prêter cent louis ! Non , je t'en donne trente.

B

AUTRE, liv. 3, épig. 61.

NON, il n'est pas en mon pouvoir de faire
Ce que vous m'avez proposé. —

Mais ce n'est rien. — En ce cas donc, *Valere*,
Je ne vous ai rien refusé.

AUTRE, liv. 4, épig. 24.

PAUVRE *Cléon*, ta facile amitié
Coûte la vie à toutes tes maîtresses.
Ah ! plût au Ciel que ma chère moitié
Eût mérité l'honneur de tes caresses !

AUTRE, liv. 5, épig. 6.

POUR me tirer d'un péril incertain,
De *Thémisson* j'implorois l'assistance.
J'étois sans fièvre, & , grace à l'ordonnance,
Elle me tient soir & matin.

AUTRE, liv. 5, épig. 53.

DAMIS, le nom d'un bienfaiteur
Sera toujours cher à mon cœur.
Mais quand de ma reconnoissance
Je veux faire entendre la voix,
Et publier, comme je dois,
Les traits de votre bienfaisance,
Je ne dis rien que l'on n'ait su ;
Par-tout vous m'avez prévenu.

**COUPLET à Mad. Air du Vaudeville
d'Epicure.**

D'UN cœur soumis à votre empire
 Vous craignez la légèreté.
 Vous voir, vous aimer, vous le dire,
 C'est toute ma félicité.
 Perdez un soupçon qui m'offense,
Thémire, & connoissez-vous mieux ;
 De mon amour, de ma constance,
 La preuve sûre est dans vos yeux.

Par le même.

CHANSON de MM. les Officiers du Régiment de **, à Mde la Marquise DE T****, dînant en habit uniforme chez MM. les Officiers de ce Régiment, dont son mari est Colonel ; sur l'air d'ANETTE & LUBIN ; Monseigneur vous ne voyez rien.**

AMIS, que notre sort est doux,
 L'amour est notre camarade ;
 Je le vois au milieu de nous,
 Qu'il est beau sous notre cocarde !

B ij

28 **MERCURE DE FRANCE.**

Que de noblesse dans ses yeux,
Que de décence, que de feu !
 Quel heureux destin,
Hébé vient nous verser du vin !

T****, de tes jeunes appas ;
Ta bonté relève les charmes ;
Ton mari nous mène aux combats ;
Mais à toi nous rendons les armes :
Tu nous a vaincus aujourd'hui,
Demain nous vaincrons avec lui.
 Dans ce couple heureux ,
Amis , nous voyons tous nos Dieux !

 Rappelions-nous un si beau jour ,
Quand nous volerons à la gloire ;
Que par nous chanté tour-à-tour ,
Son nom soit le cri de victoire.
Faisons tous voir aux champs de *Mars*
Que nous portons ses étendards :
 Le danger n'est rien ,
Lui plaire est le souverain bien ;



*VERS de M. DE VOLTAIRE, au sieur
DESRIVIERES, Soldat du Régiment
des Gardes-Françoises, de la Compa-
gnie de DE LA TOUR, à l'occasion d'un
livre intitulé : Loifirs d'un Soldat, &c.*

SOLDAT digne de *Xénophon*,
Ou d'un *César*, ou d'un *Biron*,
Ton écrit dans les cœurs allume
Un feu d'une héroïque ardeur ;
Ton Régiment sera vainqueur ,
Par ton courage & par ta plume.

VERS au même.

SOLDAT plein de vertu, d'honneur & de sagesse,
Ton livre m'a surpris autant qu'il m'a touché ;
Jamais lecture enfin ne m'a plus attaché :

Juge combien il intéresse !

Combien il remuoit mon cœur !

Mes yeux, en te lisant, étoient baignés de larmes.
Oui, *Voltaire* a raison ; du succès de nos armes
Cet écrit est garant ainsi que la valeur.

*Par M. le Vicomte DE LA CRESSONNIERE,
Officier au Régiment des Gardes-Françoises.*

B. iiij

A Mde la Marquise DE S. . . . sur le rétablissement de sa santé. Air : Il ne faut s'étonner de rien , &c. du ROI ET LE FERMIER.

ELOIGNONS d'ici les alarmes :
 Au plaisir livrons notre cœur ;
 On en ressent mieux la douceur ,
 Après qu'il a coûté des larmes.
 Il ne faut s'étonner de rien ;
 Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Célébrons la convalescence
 De D. S. . . . par nos accords :
 Faisons éclater les transports
 Que nous inspire sa présence.
 Il ne faut s'étonner de rien ;
 Il n'est qu'un pas du mal au bien.

Elle reçut de la nature
 Les dons charmans de la beauté :
 Et rien n'égale la bonté
 De son âme naïve & pure.
 Le plaisir de faire du bien
 Enchanter un cœur comme le sien.

Son esprit brillant & solide,
 Est orné de mille agrémens :
 Et toujours à ses jugemens,
 C'est la sagesse qui préside.
 Dans le cours de son entretien,
 La frivolité n'est pour rien.

Le tendre penchant qui l'engage
 Avec le plus aimable époux,
 Lui promet le sort le plus doux,
 Jusques dans le déclin de l'âge.
 Aimer est le suprême bien,
 Quand la vertu fait le lien.

Que de cet heureux hyménée
 Rien ne puisse troubler la paix,
 Qu'amour épuise les bienfaits,
 Pour embellir sa destinée.
 Qu'à ses vœux il ne manque rien,
 Jamais de mal, toujours du bien!

D. S. D. G. F.



*VERS libres à l'imitation de la neu-
vième Ode d'HORACE.*

*Vides ut altâ flet nive candidum
Soraete, &c.*

LE mont voisin gémit sous les frimats ;
Cher *Aleidonis*, la nature
Déjà ressent dans nos climats
Les atteintes de la froidure.

Voyez dans sa rapidité
Ce fleuve superbe arrêté.
Par quel charme sa vive course ;
Trompant sa bondissante source ,
En a-t-elle fait un métal ?
Cette eau fugitive & limpide ,
Transformée en masse solide ,
Déjà ne roule plus son mobile cristal.

Aux lugubres objets qui s'offrent à la vue ,
Pendant que votre âme éperdue
Cherche vainement sa vigueur ,
Et croit que la nature est au néant rendue ;
Vous oubliez , ami , que la douce chaleur
D'un pétillant nectar , docte consolateur ,
Peut rendre à vos esprits celle qu'ils ont perdue.

De *Bacchus* le jus enchanteur ,
 Quand le ciel embrasé fait gronder son tonnerre ,
 Souvent dans notre aride cœur
 Allume un feu caniculaire ;
 Et , malgré l'ombre salutaire ,
 Qui , durant tout l'été , rafraîchit le bûveur ;
 Ami , le vin le moins contraire
 Ne produit dans le sang qu'une funeste ardeur.

Mais , sous un abri tutélaire ,
 Tandis que par toute la terre ,
 Les corps ne sentent plus qu'une triste froideur ;
 Le philosophe solitaire ,
 Dans le coin d'un foyer qui l'échauffe & l'éclaire ,
 D'un vin nourrissant & flatteur
 Savoure mieux la sève & craint moins la vapeur.

Du reste , plein de confiance ,
 Jetez-vous dans le sein des Dieux.
 Ils répriment les vents , & leur haute science
 Aux ormes rend la paix , calme l'onde , & des
 cieux

Remontre l'asur à nos yeux.

Gardez que trop d'inquiétude ,
 Sur un avenir incertain ,
 Chez vous ne rompe l'habitude
 De profiter des jours que donne le destin ;
 Et , pour toute sollicitude ,
 Jouissez du présent qui disparoît soudain ,

B v

Sans vous faire une vaine étude
Du sort qui vous attend demain.

Laissez à la sombre vieillesse ,
Les ennuis & les soins cuisans.
Cultivez , loin de la mollesse ,
La vigueur de vos jeunes ans :
A la folie , à la sagesse ,
Offrez tour-à-tour votre encens.
Quelquefois , malgré sa rudesse ,
Et la fierté de ses accens ,
La raison , sauvage maîtresse ,
Cède aux caprices de nos sens.

Des neuf Sœurs chérissez l'empire.
Quant à l'amour & ses plaisirs ,
Ami , pourrois-je vous séduire ?
Et , comme *Horace* . . . Ah ! quel délire !
Il veut que de tendres soupirs . . . ?
Non , non , je lui remets sa lyre.
Avec lui je ne sçaurois dire
Qu'amour doit flatter nos desirs ,
Quand je sçais les maux qu'il attire.

*N. LAVILLEMAR AIS , dans les
jardins d'HORACE.*



A M. POMME, Médecin, par un de ses malades.

Pour chanter ce sage Docteur,
Est-il besoin qu'*Apollon* nous inspire ?
Le sentiment suffit pour monter notre lyre,
Et ses accens seront ceux de mon cœur.

Qu'ils peignent tout ce que je pense,
Ce sera remplir tous mes vœux ;
Et s'il jouit de ma reconnoissance,
Je jouirai du sort le plus heureux.

*Par M***.*

*L'AMOUR & Mlle B***.*

AU piquet avec ma *Glycère*
L'Amour jouoit un jour *aux baisers*, & perdit.
Il paie, & met son arc, ses flèches ; ma Bergère
Le fait capot & gagne. Amour, plein de dépit,
Risque les effets de sa mère,
Ses colombes, ses tourtereaux,
Son attelage de moineaux.
Et sa ceinture séduisante,...

Perd tout cela. De sa bouche charmante

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Il joue ensuite le corail ,
L'albâtre de son front , l'émail
De son teint de lys & de roses
La fossette de son menton ,
Et mille autres beautés nouvellement écloses.
Le jeu s'échauffe , & le petit fripon ,
Sans ressource & tout en furie :
Contre mes yeux , va le tout , il s'écrie !
Glycère gagne , & l'Amour consterné
Se lève aveugle & ruiné.
Amour ! de l'insensible est-ce là donc l'ouvrage ?
Hélas ! pour moi quel funeste présage !

L. D.

A Tours , ce 24 Juillet 1767.

TRAIT DE PIÉTÉ FILIALE.

*EXTRAIT du registre des délibérations de
l'Hôtel de la Ville de TROYES.*

A l'assemblée de MM. les Maire ,
Echevins, Conseillers de Ville & Notables,
tenue cejour d'hui vingt-un avril mil sept
cent soixante-sept, trois heures de relevée,
pour l'élection de nouveaux Echevins &
Conseillers de Ville, à laquelle ont assisté

S E P T E M B R E 1767. 37
MM. de *Mégrigny*, Comte de *Villebertain*, Maire ; *Rapault*, *Garnier de Montreuil*, & *Guérin*, Echevins ; *Gouault*, *Jacquin*, *Mainard*, *Coquard* & *Fauveau*, Conseillers de Ville ; *Garnier*, *Grosley*, *Truelle de Chambouzon*, *Guérard*, *Demontmeau*, *Legrin*, *Rabiat*, *Bouillerot*, *Hérard* & *Dereims*, Notables ; en présence de M. *Cazin de Vasserie*, Lieutenant-Général, & de M. *Mahon Descourbons*, Procureur du Roi.

A été dit par M^e *Pierre-Jean Grosley*, Avocat en Parlement, Académicien libre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, des Sociétés Royales de Londres & de Nancy, & l'un des Notables du Corps Municipal de cette Ville :

Que toute l'assemblée a oui parler & qu'une partie a été témoin de la manière franche & généreuse dont *Jean-Jacques Cuny*, à peine âgé de dix-huit ans, s'est comporté au tirage de la milice de la ville, fait en cet hôtel commun le 31 du mois dernier.

Il devoit avoir part à ce tirage avec deux de quatre frères, nés comme lui du mariage de *Jean Cuny*, Maître Cordonnier à Troyes, décédé depuis deux ans, & de *Jeanne Gauvin*, sa femme.

Avant le tirage, le second de ses frères

38 MERCURE DE FRANCE.

avoit très-douloureusement représenté l'état de sa mère, réduite, si l'aîné de ses trois fils tomboit à la milice, à fermer boutique, à se retirer à l'hôpital & à laisser ses enfans doublement orphelins. Malgré ces représentations, que la déclaration du Roi ne permettoit pas d'admettre, les trois frères ayant tiré, & le sort étant tombé sur l'aîné, le second avoit redoublé ses gémissemens : ils étoient si vifs, que, pour soulager sa douleur, on lui suggéra de prendre le billet de son frère ; mais sur cette proposition, après avoir long temps combattu avec lui-même, il avoit déclaré qu'il ne vouloit point être milicien.

Jean - Jacques Cuny, témoin muet & tranquille de ce débat, ne paroissoit point y prendre part ; & quelqu'un lui demandant quel parti il prenoit, il avoit froidement répondu : « j'attends que ce bavard » ait fini de crier ». Les cris finis, il s'étoit avancé au bureau, s'étoit fait inscrire au lieu de son aîné, avoit pris la cocarde, étoit retourné en courant vers sa mère, pour la rassurer sur le sort de cet aîné, & avoit ensuite repris sa tâche à la boutique avec autant de tranquillité que s'il ne s'étoit rien passé d'extraordinaire de sa part & à son égard.

Cependant il venoit, par un dévoue-

ment volontaire, de remplir tout ce que la piété filiale, tout ce que l'attachement d'un père pour sa famille peuvent suggérer de plus généreux ; & il l'avoit rempli avec cette simplicité qui accompagne les actes très-rares de la véritable vertu.

Que lui, Maître *Grosley*, frappé, ainsi que le public, de cet acte généreux, en a fait part à M. le Comte d'*Argental*, Ministre Plénipotentiaire de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, pour obtenir de son crédit auprès de M. le Duc de *Choiseul*, une récompense que sembloit d'autant mieux mériter cet acte de très-bon exemple, qu'il avoit été fait sans aucune vue de récompense ni d'intérêt.

M. le Comte d'*Argental* l'ayant ainsi jugé & fait présenter sous ce point de vue au salon de Marly, où la Cour étoit alors ; les Seigneurs & Dames ont, à l'envi, contribué à une collecte qui a produit 1032 liv. au profit du jeune milicien, laquelle somme M. le Comte d'*Argental* vient de faire passer à Troyes..

Pour mettre le Corps Municipal en état de contribuer, de sa part, à la récompense d'un acte que toute la Cour en a jugé digne & d'en assurer d'autant plus l'effet, lui, Maître *Grosley*, l'a requis de délibérer présentement s'il ne seroit pas con-

40 MERCURE DE FRANCE.

venable qu'il se chargeât de 960 liv. présentement mises sur le bureau, en réservant les 72 liv. restant pour les besoins les plus urgens du jeune milicien.

La matière mise en délibération entre tout le Corps Municipal, il a été unanimement résolu & arrêté, sous le bon plaisir & agrément présumé de M. l'Intendant, dont sera requise l'autorisation à cet effet, que les 960 liv. présentées par M^e Grosley seront remises entre les mains du Syndic-Receveur, qui s'en chargera en recette & en fournira sa quittance au pied de la présente délibération ; au moyen de quoi l'Hôtel de Ville constitue à *Jean-Jacques Cuny* une rente de 50 livres, payable par chaque année, sans retenue de dixième, vingtième ni autres impositions, dont la première année échéra au premier avril 1768, & continuera jusqu'à ce que ledit *Cuny* soit pourvu par mariage, sous l'obligation de lui remettre alors le tout ou moitié desdites 960 liv. à son choix, la rente continuant à courir à raison de 25 liv. dans le cas où ledit *Cuny*, pourvu par mariage, jugeroit plus utile ou plus convenable pour lui, de ne demander que le remboursement de 480 livres ; & en tout cas, arrivant le décès dudit *Cuny*, lesdites 960 l. seront remises & délivrées aux héritiers

S E P T E M B R E 1767. 41
audit *Jean-Jacques Cuny* sur la première
notification qu'ils en feront, & sera audit
Cuny délivré copie tant de la présente
délibération que de la quittance du Syn-
dic-Receveur.

*COUPLETS à Mlle G. . . . en réponse à
une chanson qu'elle avoit faite pour
l'Auteur ; air : Vous qui du vulgaire
stupide, &c.*

SI j'étois encore le maître
De ce cœur, qui n'est plus à moi ;
Si son ardeur étoit à naître,
Ou s'il vouloit changer de loi,
Je n'aurois d'autre choix à faire
Que le choix que j'ai déjà fait.
Le pouvoir si rare de plaire,
Est moins que de plaire en effet.

La beauté d'abord nous enflamme,
Elle séduit par ses attraits ;
Mais bientôt elle éteint la flamme,
Si l'esprit n'anime ses traits.
On la voit naître avec l'aurore,
Et mourir dans le même instant ;
Mais l'esprit s'embellit encore
Des feux variés du conchant.

Par M. CHAUVET.

 LES DEUX HOROSCOPES

O O

LES QUATRE INFORTUNÉS,

HISTOIRE ORIENTALE.

LONG-TEMPS avant que le Royaume d'Arracan eut été réuni à celui de Pégu, *Zénophr* régnoit dans cette belle contrée de l'Inde. C'étoit le Prince le plus sage & le plus politique de l'Asie. Sa valeur le rendoit d'autant plus redoutable qu'elle étoit toujours guidée par la prudence ; aussi, dans toutes les guerres qu'il avoit à soutenir, la victoire ne manquoit-elle jamais de se déclarer pour lui. Son Royaume étoit depuis environ deux siècles tributaire de celui de Bengale, qui étoit possédé par *Ænascar*. *Zénophr* ayant tardé à lui envoyer le tribut accoutumé, qui consistoit en un éléphant blanc, *Ænascar* le fit presser par ses Ambassadeurs avec tant de hauteur, que le Roi d'Arracan, qui étoit très-jaloux de ses éléphants blancs à cause de la rareté de l'espèce, & qui ne cherchoit qu'une occasion favorable pour affranchir son pays de cette sujétion, refusa

absolument d'y satisfaire, & le Roi de Bengale lui déclara la guerre. *Zénophir* ne jugea pas à propos de l'attendre dans les murs de sa Capitale ; il fut au-devant de lui & lui livra bataille sur les frontières des deux Empires. *Anascar*, Prince fier & présomptueux, étoit si persuadé que la fortune ne pouvoit lui être contraire, il comptoit si fort sur la valeur de ses soldats, bien supérieurs en nombre aux troupes de *Zénophir*, qu'il avoit eu l'imprudence d'emmener avec lui sa femme, son fils & sa fille, pour les rendre témoins de la conquête qu'il alloit faire du Royaume d'Arracan. Mais le sort des armes ne décide pas toujours en faveur du plus grand nombre. L'expérience du Chef & la discipline qui règne parmi ceux qu'il commande sont de plus sûrs garans de la victoire. *Anascar* fut vaincu & fait prisonnier avec sa femme, sa fille, & la plus grande partie de son armée. Son fils, déjà en âge de combattre, eut le bonheur d'échapper au carnage & à la captivité. Il retourna dans Bengale avec le reste des troupes fugitives. *Zénophir* eut l'avantage, dans cette journée, de triompher d'un ennemi plus fort que lui & d'affranchir pour jamais son Royaume d'un tribut qu'il ne payoit jamais qu'avec regret. Il ne voulut point

44 MERCURE DE FRANCE.

profiter de sa victoire en poursuivant les vaincus ; il se contenta d'exiger d'*Ænascar* une rançon considérable pour sa liberté & celle de sa femme & de sa fille ; il eut la générosité de le renvoyer dans ses Etats sur sa parole , & il garda les deux Princesses pour ôtages de sa foi & pour sûreté de la rançon dont ils étoient convenus.

Ænascar , honteux de sa défaite , en conçut un dépit si violent , qu'il mourut peu de jours après son retour à Bengale. Sa mort jetta son Royaume dans de nouveaux troubles. *Phanasar* , son fils , monta sur le trône ; mais *Muladzor* , sur les ancêtres duquel ceux d'*Ænascar* avoient usurpé la couronne , prétendit recouvrer un bien qui lui appartenait ; & , s'étant fait un parti considérable , il attaqua *Phanasar* , qui se défendit courageusement & vint enfin à bout de terminer cette sanglante guerre par l'entière déroute de l'armée de *Muladzor* , qui fut fait prisonnier , & qu'il fit mourir pour étouffer dans son sang toute semence de rebellion. *Zénophir* lui avoit envoyé des secours pendant ces troubles , & cette preuve d'amitié qu'il lui donna fut regardée , par les peuples d'Arracan , comme une suite de l'effet que paroissent avoir produit sur son cœur les charmes d'*Almira* , sœur de *Phanasar*.

Ces révolutions , qui durèrent l'espace de deux ans , empêchèrent le jeune Roi de songer à racheter la liberté de *Diramé* , sa mère , & d'*Almira*. La mort d'*Enascar* & les égards dont *Zénophir* sembloit redoubler chaque jour pour *Diramé* , rendirent cette Princesse moins empressée de voir finir sa captivité. Mais *Almira* ne sçavoit si elle devoit faire des vœux pour retourner dans sa patrie ou pour ne plus quitter le séjour d'Arracan. *Zénophir* avoit un fils nommé *Béliscan* , Prince de la plus belle espérance ; il joignoit à la taille la plus avantageuse la figure la plus intéressante , & au courage le plus intrépide le caractère le plus généreux , & l'humeur la plus affable ; ces deux qualités sont presque toujours inséparables de la véritable valeur.

Il entroit dans sa dix-huitième année , & *Almira* dans sa quinzième , lorsque la captivité de cette belle Princesse avoit illustré le triomphe de *Zénophir*. *Béliscan* , touché des grâces naissantes qui brilloient en elle , laissa entrevoir à son aspect les premières étincelles d'une passion qui s'accrut de jour en jour avec les charmes de cette aimable prisonnière , & qu'elle justifia bientôt par le retour le plus tendre. Le temps & la

contrainte qu'ils éprouvoient achevèrent de fortifier en eux un penchant que le Roi n'eut pas de peine à décéler, mais dont il feignit de ne se point appercevoir. Il étoit veuf, & les soins assidus qu'il rendoit à *Almira* faisoient craindre à son fils qu'il ne fût son rival. *Béliscan* prit donc toutes les précautions possibles pour cacher son amour. Il affectoit, sur-tout en public, de ne faire aucune attention particulière à la beauté de la Princesse, & toujours ses regards sembloient s'arrêter sur quelqu'autre objet. Il sçavoit que la dissimulation étoit la principale science de son père, & il ne cherchoit à l'imiter que par la défiance où il étoit de ses sentimens pour *Almira*. Il craignoit moins les effets de la jalousie de ce père, auquel il étoit sincèrement attaché, que le regret de l'affliger en lui disputant le cœur de sa maîtresse ; il lui auroit fait volontiers le sacrifice de sa flâme, si la tendresse d'*Almira* ne lui eût fait connoître qu'elle étoit incapable de céder jamais aux transports de *Zénophir*. Plus leur amour augmentoit, plus les occasions de se voir librement devenoient rares pour eux. Pour se dédommager de la gêne où ils étoient retenus, ils avoient imaginé des signes qu'eux seuls pouvoient entendre, & par lesquels ils

s'instruisoient mutuellement de ce qui se passoit dans leurs cœurs.

Leur inquiétude redoubla lorsque le Roi annonça à ses courtisans qu'il leur donneroit bientôt une Reine. *Almira*, ainsi que son amant, ne douta plus que ce choix ne la regardât, & le chagrin qu'elle en ressentoit étoit facile à concevoir. Elle voyoit pourtant avec une espèce de consolation que *Zénophr* avoit pour sa mère des attentions aussi marquées que celles dont il l'honoroit. *Diramé* étoit encore dans l'âge de plaire, & il n'étoit pas hors de vraisemblance de présumer que le Roi songeât à contracter avec elle un second mariage; mais il ne laissoit rien pénétrer de ses sentimens. D'ailleurs la fille n'ignoroit point que la religion & les coutumes de Bengale défendoient à la veuve d'un Roi de se marier; & la Reine étoit trop vertueuse pour trahir ainsi la soumission qu'elle devoit aux Dieux & aux loix de son pays: l'impatience d'*Almira* étoit d'autant plus vive, que son amant commençoit à succomber sous le poids des ennemis qui l'accabloient secrètement. Un événement ranima dans son âme l'espérance qu'elle n'osoit plus écouter.

Il y avoit à quelque distance du palais du Roi une belle & vaste forêt, au milieu

de laquelle habitoit un sçavant Astrologue, que ses prophéties rendoient célèbre, & qui étoit en grande vénération chez tous les peuples de l'Arracan. Il se nommoit *Calosides*, & étoit Grec de naissance. Après avoir parcouru toute la terre, il étoit venu se fixer dans ce Royaume. Ses oracles présentoient toujours un double sens, & la difficulté que l'on trouvoit à les expliquer les rendoit plus merveilleux.

Un jour qu'*Almira* se promenoit dans cette forêt avec une compagnie de personnes attachées à la Reine sa mère, elle apperçut la demeure du fameux Astrologue. Entraînée par une curiosité naturelle à son âge, elle demanda la permission de l'aller consulter, accompagnée seulement de sa fidèle *Caména*. Cette *Caména* étoit une esclave que *Diramé* avoit amenée à sa suite, & pour qui la jeune *Almira* avoit pris une amitié particulière. Elles étoient toutes deux du même âge, & la Princesse l'avoit associée à tous les plaisirs de son enfance. Sa figure & sa taille démentoient la bassesse de sa condition. Son esprit & sa vertu la faisoient autant admirer que sa beauté la faisoit aimer, & il n'y avoit point de jeune courtisan qui ne fût envieux de lui plaire. Mais à travers l'indifférence dont elle voiloit ses sentimens, *Almira* étoit

s'étoit apperçue que les vœux d'*Elzenor*, l'un des Écuyers de *Bélifcan*, avoient fait d'heureux progrès dans son âme; & comme elles n'avoient point de secrets l'une pour l'autre, l'aveu de son penchant pour *Elzenor* étoit devenu le prix de la confiance que la Princesse lui avoit faite de ses sentimens pour *Bélifcan*.

Conduite par un égal desir de sçavoir ce que le sort réservait à leur amour, elles furent ensemble trouver *Cælofides*. Il ne permettoit point que l'on entrât chez lui : il passoit toutes les journées hors de sa maison, dont il ne quittoit point les environs. Il rendoit ses oracles dans un salon formé de berceaux, autour duquel régnoit un double banc de gazon : il avoit décrit sur la terre un grand cercle où étoient représentées diverses figures qui servoient à ses opérations mystérieuses. A son côté gauche pendoient une infinité de tablettes, & au droit il portoit, à une chaîne d'or, quantité d'anneaux de différentes grandeurs. Il en mettoit un au petit doigt de chaque main de la personne qui le consultoit. A celui qu'il mettoit à droite étoit attachée la vertu de connoître le bien, & à l'autre le pouvoir de prédire le mal. Il gravoit séparément, sur des feuilles d'arbres préparées, chacune des lettres du nom

C

de laquelle habitoit un ſçavant Aſtologue , que ſes prophéties rendoient célèbre , & qui étoit en grande vénération chez tous les peuples de l'Arracan. Il ſe nommoit *Calofides* , & étoit Grec de naiſſance. Après avoir parcouru toute la terre , il étoit venu ſe fixer dans ce Royaume. Ses oracles préſentoient toujours un double ſens , & la difficulté que l'on trouvoit à les expliquer les rendoit plus merveilleux.

Un jour qu'*Almira* ſe promenoit dans cette forêt avec une compagnie de perſonnes attachées à la Reine ſa mère , elle apperçut la demeure du fameux Aſtologue. Entraînée par une curioſité naturelle à ſon âge , elle demanda la permiſſion de l'aller conſulter , accompagnée ſeulement de ſa fidèle *Caména*. Cette *Caména* étoit une eſclave que *Diramé* avoit amenée à ſa fuite , & pour qui la jeune *Almira* avoit pris une amitié particulière. Elles étoient toutes deux du même âge , & la Princeſſe l'avoit associée à tous les plaiſirs de ſon enfance. Sa figure & ſa taille démentoient la baſſeſſe de ſa condition. Son eſprit & ſa vertu la faiſoient autant admirer que ſa beauté la faiſoit aimer , & il n'y avoit point de jeune courtiſan qui ne fût envieux de lui plaire. Mais à travers l'indifférence dont elle voiloit ſes ſentimens , *Almira* étoit

s'étoit apperçue que les vœux d'*Elzenor*, l'un des Écuyers de *Béliscan*, avoient fait d'heureux progrès dans son âme; & comme elles n'avoient point de secrets l'une pour l'autre, l'aveu de son penchant pour *Elzenor* étoit devenu le prix de la confiance que la Princesse lui avoit faite de ses sentimens pour *Béliscan*.

Conduite par un égal desir de sçavoir ce que le sort réservoir à leur amour, elles furent ensemble trouver *Cælofides*. Il ne permettoit point que l'on entrât chez lui : il passoit toutes les journées hors de sa maison, dont il ne quittoit point les environs. Il rendoit ses oracles dans un salon formé de berceaux, autour duquel règnoit un double banc de gazon : il avoit décrit sur la terre un grand cercle où étoient représentées diverses figures qui servoient à ses opérations mystérieuses. A son côté gauche pendoient une infinité de tablettes, & au droit il portoit, à une chaîne d'or, quantité d'anneaux de différentes grandeurs. Il en mettoit un au petit doigt de chaque main de la personne qui le consultoit. A celui qu'il mettoit à droite étoit attachée la vertu de connoître le bien, & à l'autre le pouvoir de prédire le mal. Il gravoit séparément, sur des feuilles d'arbres préparées, chacune des lettres du nom

que l'on portoit, & après les avoir brouillées avec ses tablettes sur lesquelles étoient peintes toutes les différentes constellations, suivant les figures avec lesquelles les lettres du nom se rencontroient, il devoit toutes les choses que l'on vouloit sçavoir. La structure de son corps ne le rendoit pas moins extraordinaire que sa science. Il étoit d'une très-petite taille & d'une grosseur énorme ; il avoit le front haut, les yeux louches, le nez courbe, les oreilles larges & la barbe courte & frisée. Le son de sa voix tenoit du fausset. *Almira* sentit à son abord une frayeur qu'elle n'eut pas la force de lui cacher ; il la rassura, & l'ayant fait placer au milieu du cercle qu'il avoit tracé sur la terre, il commença ses conjurations accoutumées. Lorsqu'elles furent achevées, & qu'il eut mêlé les lettres du nom d'*Almira* avec ses tablettes, il permit à la Princesse de l'interroger.

Il est à propos de dire qu'il ne souffroit jamais que l'on lui fit plus de quatre questions, il n'étoit pas possible d'obtenir de lui réponse à une cinquième. *Almira*, qui en étoit instruite, borna donc ses interrogations aux quatre suivantes : le Roi songe-t-il à me marier ? — Vous verrez éclore le jour fixé pour vos noces. — Sera-ce bientôt ? — Trop-tôt pour ceux qui vous

aiment. — L'époux qui m'est destiné a-t-il
 déjà sçu toucher mon cœur ? — L'époux
 qui vous est destiné vous fera brûler du
 feu qui le brûlera lui-même. Ces réponses,
 où la Princesse croyoit voir la plus grande
 clarté, la comblèrent de joie, & elle étoit
 si pressée d'en faire part à sa chère esclave,
 qu'elle alloit oublier sa quatrième ques-
 tion. Croyant n'avoir plus rien à désirer
 sur les mystères qui intéressoient son amour,
 elle ne s'inquiéta plus que de sçavoir si
 elle feroit long-temps le bonheur de celui
 qu'elle aimoit. L'espérance d'une longue
 vie est la plus douce perspective de l'hu-
 manité. Elle revint sur ses pas, & se livrant
 à la gaité que les réponses de *Cælofides* lui
 avoient inspirée : vous m'annoncez, lui
 dit-elle, les plus jolies choses du monde,
 & j'étois assez étourdie pour vous payer
 d'ingratitude ; cela est affreux ! Recevez,
 de grace, cette marque de la satisfaction
 que j'ai de votre complaisance & de vos
 prédictions ; en même temps elle lui pré-
 sente un rubis du plus grand prix qu'il
 reçoit sans difficulté. Mais, continue-t-
 elle, il me reste une quatrième question
 à vous faire, & à laquelle vous devez
 répondre ; je ne suis point d'humeur à
 vous rien céder de mes droits sur cet
 article. Dites-moi donc, je vous prie, si

le Ciel me réserve le malheur de survivre mon époux, & de quoi je mourrai ? Un même jour, répondit *Cælofides*, vous réunira tous deux au tombeau, & vous mourrez de la maladie dont la plus aimée de vos esclaves ne mourra pas. Elle le remercia, &, réfléchissant sur ces dernières paroles, elle ne voulut point chercher à les interpréter qu'elle n'eût sçu ce que le Ciel réservait à *Caména*. Elle la rejoignit sur le champ & l'engagea à consulter aussi le Devin : elles se promirent de se confier réciproquement leurs horoscopes.

Caména, encouragée par sa maîtresse, fut trouver à son tour *Cælofides*, qui satisfait sa curiosité avec les mêmes cérémonies qu'il avoit observées à l'égard d'*Almira* ; mais il s'en fallut bien qu'elle fût aussi contente de lui que la Princesse avoit paru l'être. Déiez-vous, lui dit-il, de votre vertu, si l'honneur de votre mémoire vous est précieux ; vous formerez un jour des nœuds auxquels vous ne songez pas : vous ressemblerez à ces fleurs de printemps qui séchent aux approches de l'été : ce que vous aimez le mieux sera cause de votre mort. Elle revient auprès d'*Almira* toute consternée d'un oracle aussi inquiétant, & encore plus piquée de n'y pouvoir rien comprendre. La Princesse, à qui elle en

fit part, compara ces deux réponses qui leur avoient été faites séparément : vous mourrez de la maladie dont la plus aimée de vos esclaves ne mourra point ; & vous ressemblerez à ces fleurs de printemps qui séchent aux approches de l'été. Croyant saisir habilement le sens de ces paroles, cette énigme, dit-elle à *Caména*, n'est plus difficile à expliquer, & je devine bien à présent qu'elles m'annoncent que je mourrai de vieillesse, maladie dont tu ne dois point mourir. *Caména*, quelque attachement qu'elle eût pour sa maîtresse, ne goûta point cette interprétation avec le même plaisir, & elle auroit voulu n'avoir jamais approché de *Cælofides*. Cependant *Almira* tâcha de dissiper son chagrin en l'assurant du peu de foi qu'elle ajoutoit aux prophéties, & elle lui avoua que, malgré les belles espérances dont les oracles de *Cælofides* devoient flatter sa tendresse, elle n'en craignoit pas moins d'être bientôt la femme de *Zénophir*.

Sa compagnie, voyant qu'elle s'éloignoit de la demeure du Devin, courut au devant d'elle avec empressement. L'air de contentement qui régnoit sur son visage fit conjecturer que *Cælofides* ne lui avoit prédit que des choses agréables, & on l'en félicita. La tristesse de *Caména* fut aisément

remarquée, & l'on jugea bien qu'elle n'avoit point à se louer du prophète comme *Almira*. Mais la Princesse ne consentit jamais à révéler le secret de ce qu'il leur avoit prédit à l'une & à l'autre, & elle retourna dans le palais qu'elle occupoit avec sa mère, en plaisantant sur la mauvaise humeur de *Caména*, & en riant de la figure, de la taille & de la science de *Cælofides*. Elle ne se doutoit point des suites qui devoient résulter pour elle de l'inconséquence de sa démarche. Gardons-nous de vouloir percer le voile de l'avenir; c'est offenser le Ciel que de chercher à pénétrer ses secrets : il semble qu'il se fasse un plaisir de punir notre indiscrete curiosité, en rendant toujours illusoire le bien dont on nous flatte, & en réalisant quelquefois le mal que l'on nous fait craindre.

Lorsque *Zénophir* annonça qu'il se proposoit de donner une Reine à l'Arracan, il avoit projeté d'abdiquer l'Empire en faveur de son fils, & de cimenter la paix qui étoit rétablie entre ses peuples & ceux de Bengale par le mariage de *Béliscan* & d'*Almira*. Il sentoît que l'âge l'avertissoit de remettre en de plus jeunes mains un sceptre qu'il avoit porté si glorieusement. Sa victoire sur *Ænascar* avoit mis le comble à la haute réputation qu'ils s'étoit acquise,

Son unique ambition étoit d'emporter avec lui les regrets universels. Il vouloit assurer l'honneur de son nom en mettant lui-même sa gloire à l'abri des écueils où la foiblesse des ans peut faire échouer la sagesse des plus grands Princes. Il remarquoit dans son fils toutes les qualités qui pouvoient le rendre digne de lui succéder, & il pensoit que le moyen d'en faire un grand Roi étoit de l'accoutumer de bonne heure à gouverner ; il ne devoit se réserver que le droit de l'aider de ses conseils. L'homme vertueux aspire toujours à goûter, pendant quelques momens, cette douce jouissance de soi-même qui se refuse à l'éclat des grandeurs, & que l'on n'éprouve qu'au sein de la tranquillité. L'intervalle qu'il met entre la vie brillante & le terme de ses jours, le familiarise plus aisément avec ces ombres de néant qui accompagnent la mort, & l'aguerrissent contre cette frayeur naturelle qu'inspire l'horreur de ne plus exister. Le Roi ne respiroit que le bonheur d'assurer celui de son fils en l'unissant avec la Princesse qu'il aimoit, & de s'affranchir des embarras de la royauté ; mais il s'amusoit à inquiéter ces deux amans, en feignant de traverser leur amour. Les soins que *Béliscan* prenoit pour cacher sa flamme, & la violence qu'il

18 MERCURE DE FRANCE.

Fiers de leur autorité, ivres de leur grandeur, & dominés par la seule ambition, ils ne voient, qu'avec des yeux inquiets, un fils en âge de leur succéder. Le cœur de *Zénophir* avoit toujours rejeté cette dangereuse maxime si souvent répétée aux Rois, que l'amitié ne fait que des ingrats; il sçavoit bien qu'elle est quelquefois mal récompensée, mais il sçavoit encore mieux que la haine est toujours rendue avec usure. Le Ciel l'avoit fait naître du Prince le plus sévère de toute l'Asie, & il ne connoissoit point de peine plus amère pour un fils que d'être réduit à la dure nécessité de compter les jours de son père. De retour dans son palais, il goûta les fruits de la tendresse paternelle dans les instances que *Béliscan* lui fit de reprendre le sceptre qu'il ne vouloit point accepter; & ce qui dut lui causer une satisfaction plus parfaite, c'est qu'il n'avoit point à douter que la sincérité ne dictât les prières de son fils, qu'il obligea de souscrire, par obéissance, au sacrifice qu'il lui faisoit.

Almira étoit si attachée à sa fidèle *Caména*, qu'elle eût cru son bonheur imparfait si cette chère esclave ne l'eût partagé. Informée de sa passion pour *Elzenor*, & des sentimens que ce jeune homme avoit pour elle, cette Princesse ne songea plus

S E P T E M B R E 1767. 59
qu'à les unir des mêmes nœuds qu'elle
alloit former avec *Béliscan*.

C'étoit l'ancien usage, dans ce pays,
lorsque l'on célébroit les noces d'une Prin-
cesse, d'affranchir la plus aimée de ses
esclaves, & de la marier à un des pre-
miers Officiers du Prince nouvel époux.
L'Officier, à qui on la donnoit avec une
riche dot, regardoit comme une insigne
faveur le choix que l'on faisoit de lui.
Almira fut trouver *Diramé* & la pria de
réserver cette grace à *Caména*, qu'elle desi-
roit faire épouser à l'amoureux *Elzenor*.
Sa demande ne faisant que prévenir les
intentions de la Reine, elle n'eut pas de
peine à obtenir son consentement sur cet
objet. Elle courut sur le champ porter
cette heureuse nouvelle à *Caména* qui,
depuis l'oracle de *Cælofides*, ne sçavoit
plus si elle devoit se livrer à son penchant
pour *Elzenor*, ou s'efforcer, au contraire,
d'étouffer des sentimens qui pouvoient
avoir pour elle des suites funestes. Le
plus souvent elle étoit tentée de s'aban-
donner aux caprices de sa destinée, sans
s'ennuyer à chercher inutilement le vrai
sens d'une prophétie dont elle s'embarraf-
soit peut-être mal-à-propos. Lorsque sa
maîtresse l'eut instruite de ce que la Reine
venoit de décider en sa faveur, elle oublia

C vj

tout le respect qu'elle devoit à l'astrologie, & conclut de l'agréable nouvelle qu'elle apprenoit, & de l'amour dont elle payoit en secret la tendresse d'*Elzenor*, que celui qui lui avoit prédit qu'elle formeroit des nœuds auxquels elle ne songeoit pas, n'avoit exactement aucune intelligence directe avec le Ciel.

Une fâcheuse épidémie faisoit depuis quelque temps de cruels ravages aux environs d'Arracan; elle avoit déjà moissonné une grande partie des habitans de la campagne, & elle commençoit à gagner les esclaves de la Capitale, dont plusieurs étoient échappés à la mort par les soins d'un Médecin, nommé *Bénassar*, qui avoit fait des prodiges dans son art, & qui étoit bientôt parvenu à traiter avec succès cette maladie. Les grands de ce Royaume étoient si fiers qu'ils ne souffroient pas qu'un Médecin d'esclaves, quelque habile qu'il fût, osât les approcher. Toutes les personnes libres en faisoient de même, & avoient aussi leurs Médecins particuliers. Malheureusement la contagion vint à se répandre tout-à-coup & indistinctement sur les gens de tout état, de tout sexe & de tout âge. *Bénassar* avoit seul réussi à guérir ses malades, & tous ceux d'un certain ton aimoient mieux

mourir que d'avoir recours à lui. On sent bien que dans un pays comme l'Arracan, où, à l'exemple des Siamois qu'ils copioient en tout, les hommes idolâtres des femmes, respectoient aveuglément leurs caprices & leurs goûts, le seul nom d'un Médecin qui ne soignoit que des corps robustes & matériels étoit capable de suffoquer. Malgré sa science, il en étoit réduit à ne réparer que les grosses fantes des esclaves qui ne s'en trouvoient pas plus mal. Ils guérissoient à coup sûr & leurs maîtres mouroient par miracle.

Caména fut du nombre des personnes que le mal attaqua. Les symptômes de cette épidémie, dont les progrès étoient rapides, se manifestoient par une profonde mélancolie, à laquelle succédoient de violentes douleurs de tête & une fièvre ardente qui causoit des mouvemens convulsifs auxquels le plus grand nombre succomboit. On entroit dans le troisième jour qui avoit suivi la fête de la Lune. *Caména*, n'étant point encore affranchie, eut la liberté de s'abandonner aux soins de *Bénassar*, en qui elle avoit une entière confiance, & elle fut en peu de temps hors de danger. Le tendre *Elzenor*, à qui elle étoit promise en mariage, n'hésita pas à lui donner les preuves les plus sensibles de

62 MERCURE DE FRANCE.

son attachement. Il ne la quitta pas un instant, & l'on peut dire que l'amour lui servit de bouclier contre les attaques du mal dont sa maîtresse étoit atteinte, & dont il avoit bravé la contagion. Les remerciemens & les présens qu'il fit à *Bénasfar* prouvèrent aussi la joie qu'il ressentit de recouvrer un bien qu'il avoit été si près de perdre.

La convalescence de *Caména* fit sur le cœur d'*Almira* une impression bien différente de celle qu'elle y auroit faite si elle n'eût point consulté *Cælofides*. Loin de prendre la moindre part à la joie d'*Elzenor*, elle tomba, au contraire, dans un étrange abattement. Le souvenir de la prédiction qui lui avoit été faite l'effraya au point qu'elle se crut perdue. Son esprit se frappa de l'idée qu'elle devoit mourir de la maladie dont *Caména* venoit de relever. Tourmentée de cet affreux presentiment, la brillante perspective des beaux jours que l'hymen lui promettoit avec un amant dont elle étoit adorée, ne pouvoit la distraire de cette pensée funeste. Il lui sembloit à tout moment que les ombres de la mort l'environnoient. La nuit, ou elle ne dormoit point, épouvantée par des songes cruels, elle se réveilloit dans une agitation terrible. La com-

pagnie cessa de l'amuser. Elle n'y montrait plus qu'une gaîté forcée, & qu'elle ne pouvoit soutenir long-temps. Toujours inquiète, troublée, une sombre pâleur flétrit les roses de son tint; les lys, qui en relevoient l'éclat, s'effacèrent, & les traits dont l'amour avoit armé ses beaux yeux, se fondirent peu à peu dans les larmes qu'elle laissoit échapper malgré elle & sans que l'on pût en deviner la cause.

On n'attendoit plus que la quatrième aurore pour l'unir à *Béliscan*, lorsque les symptômes de la maladie qu'elle couvoit firent une irruption si précipitée, qu'ils la jettèrent tout-à-coup dans un danger imminent. La frayeur changea tous les esprits. Malgré le préjugé qui dominoit, le premier mouvement du Roi & des courrisans fut d'appeller *Bénassar* au secours de la Princesse. Mais le Médecin *Ocloniel*, que la bizarrerie du sort avoit mis en vogue à la Cour, prétendit que des remèdes, qui avoient été salutaires à une esclave, devoient infailliblement tuer une Princesse. Cette décision, flatteuse pour la grandeur, prévalut. Quoi! ne voyoit-on pas que *Caména* étoit, en dépit de sa condition, d'une complexion à faire honneur à une Princesse? La cure que *Bénassar* avoit opérée en elle ne prouvoit-elle pas

clairement qu'il étoit aussi propre à conserver un corps délicat qu'à ranimer une masse grossière & robuste ? Mais *Odoniel* le redoutoit ; il étoit certain de son mérite , & c'en fut assez pour qu'il l'écartât de la Cour. C'étoit un de ces doctes dont l'impudente suffisance fait le principal talent : aussi replet d'ignorance qu'enflé de vanité , il sembloit , à l'entendre , que sa seule présence devoit rendre la santé ; cependant il n'étoit encore renommé que par le nombre des gens remarquables qu'il avoit tués ; il ne ressuscitoit personne , & tout le monde s'obstinoit à lui donner sa confiance. Au reste , s'il ne tiroit d'affaire aucun malade , il obligeoit beaucoup d'héritiers ; c'étoit toujours rendre service. Secondé de plusieurs confrères aussi vains que lui & non moins ignorans , il entreprit de guérir la Princesse , & on peut dire qu'elle fut conduite au tombeau par la main. En effet elle rendit les derniers soupirs le soir même du jour qui devoit éclairer ses nêces.

Je ne peindrai point le désespoir de *Béliscan* & de *Diramé*. L'un & l'autre avoient reçu les derniers adieux de la Princesse ; elle étoit expirée dans leurs bras. L'amour & la nature disputèrent de douleur & de tendresse. *Diramé* tomba éva-

nouie sur le corps de sa fille , & *Béliscan* voulut se jeter sur son épée pour s'en percer ; ce ne fut qu'avec bien de la peine que l'on parvint à les faire revenir tous deux de l'accablement où ils restèrent plongés jusqu'au lendemain. *Béliscan* désarmé , voyant qu'il n'étoit point le maître d'abréger une vie qui lui devenoit insupportable , & que ses serviteurs & ses gardes , attentifs à ses moindres mouvemens , veilloient à sa conservation avec une activité qu'il ne pouvoit tromper , feignit de modérer sa douleur , il parut même se résigner aux volontés du ciel avec un courage qui surprit.

Il étoit d'usage chez tous les peuples voisins de ceux de Siam de rendre aux morts les derniers devoirs suivant la croyance particulière qu'ils avoient eue aux élémens. Ceux qui avoient honoré la terre étoient déposés dans son sein ; on brûloit ceux qui avoient adoré le soleil ou le feu ; ceux qui avoient respecté l'air étoient attachés au haut des arbres pour être dévorés par les oiseaux , & l'on jettoit à l'eau ceux qui l'avoient révéree. *Almira* , suivant les principes de ses ayeux , adoroit le feu. C'est pourquoi son corps fut destiné à être brûlé. La cérémonie de ses funérailles fut fixée au milieu du cinquième

jour après sa mort. *Béliscan*, ayant été désigné son époux, devoit, en cette qualité, mettre le feu au bûcher.

Ce jour-là, le Prince parut en public avec un visage tranquille & serein & où l'on ne remarquoit plus aucune altération. Son caractère noble & généreux avoit si bien concilié tous les esprits en sa faveur que le peuple, loin de le soupçonner incapable de sentiment, regardoit sa contenance fière & assurée comme l'effort d'une âme sublime, & l'admiroit. Maître de ses mouvemens, dès que le corps fut placé sur le bûcher, les cris & les gémissemens qu'il entendoit de tous côtés ne l'ébranlèrent point, & sa main ne trembla point en mettant le feu aux matières combustibles qui alloient dévorer à ses yeux ce qu'il avoit eu de plus cher. Il baissa la vue & demeura comme immobile auprès du feu qui s'allumoit autour du bûcher. Quand il le vit bien allumé & que le corps de sa maîtresse commençoit à devenir la proie des flammes, il adressa tout bas ces paroles à la terre qu'il avoit adorée : *O terre, respectable élément, toi que j'avois choisie pour ma divinité, pardonne si je trahis la foi que je t'avois consacrée ; un véritable amant ne connoît point d'autre Dieu que celui de sa maîtresse. Aussi-tôt, à*

la faveur des flammes qu'un vent impétueux repouffoient du côté de ceux qui l'environnoient (les élémens parurent alors d'intelligence avec lui), il s'élance sur le bûcher. C'est en vain que l'on voudroit l'en retirer, le feu qu'il implore a déjà confondu son âme avec celle de l'objet qu'il a perdu. Ainsi la mort réunit ces deux amans qu'elle avoit séparés. Tous les spectateurs, saisis d'étonnement & d'horreur, détournent les yeux, & fuyant avec précipitation, ils font retentir la ville de leurs cris tumultueux. La colère des Dieux parut satisfaite de ces deux victimes, & il sembla que l'on dût à leur mort la fin de l'épidémie, qui ne se fit plus sentir dans aucun lieu du Royaume, où la perte de l'héritier de la couronne causa une consternation générale. Le Roi, forcé par ce triste événement de garder le sceptre dont il comptoit se dégager, fut inconsolable. Cependant les Médecins triomphèrent, *Almira* étoit morte selon les loix de la médecine; ils se louèrent réciproquement, & furent très-bien payés de leurs peines.

Diramé, revenue de sa douleur, voulut récompenser celle dont *Caména* avoit donné les marques les plus vives. Elle décida que la mort de sa fille ne devoit point mettre obstacle au bienfait qui lui avoit été promis,

ni à son mariage avec *Elzenor*. En conséquence elle l'affranchit, & l'admit au nombre de ses Dames de compagnie.

Pendant les jours de deuil, occasionnés par la mort des Princes ou des Princesses du sang royal, & qui duroient l'espace de cinq lunes, il n'étoit pas permis aux personnes qui leur avoient été attachées, & qui s'aimoient, de s'épouser ni même de se voir. *Elzenor*, forcé de subir cette loi rigoureuse, en apprit avec moins de chagrin le choix que *Zénophris* avoit fait de lui pour aller informer, de sa part, le jeune Roi de Bengale de la mort de sa sœur. Il se flattoit qu'éloigné des lieux qu'habitoit sa maîtresse, il supporteroit plus patiemment le délai indispensable que les circonstances apportent à leur hymen. Il partit, dans l'espérance que le plaisir de la retrouver fidèle le dédommageroit des ennuis que l'absence alloit lui faire souffrir. Mais le Ciel, qui se joue de l'espoir des foibles mortels, lui réservoir un sort bien différent de celui après lequel il soupiroit.

De toutes les sectes de Prêtres qui étoient répandues dans l'Arracan, celle des Gymnosophistes y étoit alors la plus accréditée; ainsi que dans toutes les autres contrées de l'Inde. *Ramazès*, Chef de ceux qui se

trouvoient établis dans ce Royaume, avoit été lié de la plus étroite amitié avec *Bélifcan* & *Almira*. Jaloux de leur donner, même après leur mort, des marques de son zèle, il résolut de faire revivre l'ancien usage de déifier les amans qui s'étoient illustrés par quelque action singulière. Il publia que depuis la mort de *Bélifcan* & d'*Almira* il n'avoit point cessé de voir, toutes les nuits en songe, le Prince & la Princesse qui, lui ayant apparu avec tous les attributs célestes, l'avoient engagé, par les paroles les plus flatteuses, d'inviter le peuple à leur dresser un temple semblable à ceux que l'on élevoit autrefois en l'honneur des amans qui l'avoient mérité; & que, la dernière nuit, irrités de ce qu'il n'avoit point encore satisfait à leur demande, ils l'avoient menacé des plus terribles châtimens, & le Royaume des plus cruels malheurs, si l'on tardoit plus longtemps à leur obéir. Ces menaces effrayèrent tous ceux qui l'entendirent, & *Zénophir*, charmé de consacrer la mémoire de l'exemple généreux que son fils avoit donné de son amour pour *Almira*, ordonna que, suivant leur volonté, on leur bâtit un temple qui seroit desservi par un Prêtre & une Prêtresse dont les fonctions devoient être d'entretenir alternativement le feu sur lequel ils

brûleroient nuit & jour de l'encens & des parfums en l'honneur des nouveaux Dieux.

On construisit le temple entre deux corps-de-logis qui ne pouvoient avoir d'autre communication que les deux issues qui rendoient à ce temple chacune par un différent côté. Ainsi, on se conforma entièrement aux premiers usages qui vonloient que le Prêtre & la Prêtresse habitassent séparément, & observassent rigoureusement les loix du célibat. L'un étoit servi par six Samanéens, ou Prêtres subalternes, & l'autre par autant de Bramines, ou Prêtresses inférieures, qui étoient ses gardiennes, & dont une devoit être élevée dans l'art de la médecine pour l'assister en cas de maladie ; car aucun homme, de quelque secte qu'il fût, ou sous quelque prétexte que ce pût être, n'avoit le privilège d'entrer dans l'asyle sacré qu'elle occupoit. Le Prêtre & la Prêtresse se rendoient tour à tour au temple pour y veiller au dépôt sacré ; ils y alloient voilés & ne pouvoient s'y trouver ensemble sans que le Ciel les punît de mort sur le champ. Pour obvier à ce danger, ils laissoient toujours un quart-d'heure d'intervalle entre la sortie de l'un & la rentrée de l'autre. Les Samanéens & les Bramines, qui logeoient avec eux, remplissoient leurs fonc-

nions, lorsqu'une indisposition les empêchoit d'y vaquer, & il n'y avoit que cette seule cause qui pût les en dispenser. Telles étoient les premières règles qui s'observoient & qui furent renouvelées à l'apothéose de *Béliscan* & d'*Almira*. Le temple fut achevé en peu de temps, & il ne fut plus question que de choisir les deux personnes qui seroient destinées à le desservir. *Diramé*, maîtresse de se fixer dans un séjour où les cendres de sa fille alloient être révérees à jamais, se détermina à ne le point quitter, & elle voulut qu'après sa mort on lui élevât, auprès de ce temple, un tombeau qui fût un monument éternel de sa tendresse pour sa fille.

Les nouveaux Dieux font aisément de nouveaux prosélytes. Dès qu'il eut été décidé que l'on élèveroit des autels au Prince d'Arracan & à son amante, *Caména* crut que la nouvelle Déesse ne lui pardonneroit pas de céder à une autre l'honneur de lui servir de Prêtresse. Elle s'étoit donc disposée à remplir cette fonction, & dès ce moment, elle n'avoit plus daigné répondre aux lettres qu'*Elxenor* lui écrivoit. Elle étoit toujours alarmée des prédictions de *Cælofides*, & elle pensa que l'état de Prêtresse qu'elle alloit embrasser étoit un abri contre les événemens sinistres dont elle étoit menacée,

72 MERCURE DE FRANCE.

Le jour indiqué pour nommer le Prêtre & la Prêtresse étant venu, les Gymnosophistes & tout le peuple se rassemblèrent sur la place qui étoit devant le temple. *Caména* eut soin de se trouver le plus près de l'estrade où *Ramazès* devoit paroître assis. C'étoit de lui que le choix dépendoit. Dès qu'il fut placé elle lui représenta qu'*Almira* l'ayant toujours honorée d'une affection particulière seroit, sans doute, offensée qu'une autre lui offrît l'encens & les parfums qui alloient brûler nuit & jour devant son autel, & elle le conjura de ne point recevoir d'autres vœux que les siens. *Ramazès* n'ignoroit point qu'elle aimoit *Elzenor* & qu'elle lui étoit promise en mariage. Etonné du généreux sacrifice que sa reconnoissance pour *Almira* lui faisoit faire de son amour, il ne put trop l'admirer, & ayant comblé d'éloges son zèle & sa vertu, il la nomma, au grand regret de toutes les jeunes filles qui avoient été attachées au service de la Princesse, & qui, briguoient à l'envi la grace d'être choisies.

De tous les Officiers qui composoient la maison de *Béliscan*, *Zamni* étoit, après *Elzenor*, celui pour qui ce Prince avoit eu le plus d'amitié. Quelque regret que lui causât la mort d'un bienfaiteur si cher, il

il ne pensoit à rien moins qu'à devenir le Prêtre de son temple. L'exemple de *Caména* le piqua d'honneur. Saïsi tout-à-coup du plus noble transport, il offrit de se dévouer au culte du nouveau Dieu , & il fut préféré à tous ses concurrens.

Almira étant morte dans la nuit, & *Béliscan* au milieu du jour, *Ramazès* jugea à propos de consacrer séparément le Prêtre & la Prêtresse. La consécration de *Caména* se fit la première , & après le coucher du soleil ; celle de *Zamni* fut remise au lendemain , à l'heure où cet astre auroit fait le tiers de son tour. *Caména* fut introduite dans le temple avec l'appareil le plus pompeux , & aux acclamations de tous les assistans. Le grand Prêtre des Gymnosophistes plaça sur l'autel les urnes qui renfermoient les cendres de *Béliscan* & d'*Almira* , & la Prêtresse commença , dès la même nuit , les fonctions de son ministère. Le Prêtre , qui devoit la seconder , étoit destiné à veiller à l'entretien du feu sacré les six dernières heures du jour & les six premières de la nuit.

Elxenor revint de son ambassade au moment où *Caména* venoit de renoncer à lui pour jamais. Sitôt qu'il eut rendu compte à *Zénophir* de sa mission il courut chez sa maîtresse pour s'informer du sujet.

D

de son silence & de son refroidissement. Il demeura comme frappé de la foudre en apprenant le vœu qu'elle avoit fait. Ce ne fut point sa religion, ce fut le seul désespoir qui lui fit jurer que *Béliscan* n'auroit point d'autre Prêtre que lui.

Le lendemain il se rendit au lieu où *Zamni* devoit être consacré ; & , dans l'instant que l'on alloit commencer la cérémonie : arrête, *Zamni* ! s'écria-t-il, n'est-ce point au serviteur le plus chéri de *Béliscan* qu'appartient le droit de veiller dans son temple , & peux-tu me disputer cet honneur ? *Zamni* reste interdit , & refuse de renoncer à un ministère dont il se croit aussi digne qu'*Elzenor* ; mais les discours & les larmes de ce dernier attendrissent toute l'assemblée : tous les cœurs se déclarent pour lui. *Zamni* s'obstine , & il s'élève contre lui un murmure général. *Ramazès* ne pouvant résister aux instances d'*Elzenor* , oblige son compétiteur de lui céder un titre auquel il a les plus beaux droits. Un applaudissement universel succède à la rumeur publique. *Elzenor* , victorieux , est revêtu sur le champ du caractère pour lequel il a montré tant de ferveur , & il jure , aux pieds de *Ramazès* , de ne jamais être tenté de parler à celle qu'il a tant aimée , ni de la regarder, Eroit-il vraisemblable qu'un

pareil serment dût être religieusement observé ? On sent bien que le dépit de cet amant infortuné l'étourdissoit sur une passion dont le feu s'assoupit quelquefois, mais ne s'éteint jamais. Allumé par le plaisir, il couve sous la tristesse, & les obstacles ne font que l'irriter. Il étoit l'heure où *Elzenor* devoit remplacer la Prêtresse, & lorsqu'il entra dans le temple, de la même manière qu'elle y avoit été conduite, elle venoit de se retirer. Elle étoit bien éloignée de penser que c'étoit son amant qu'elle fuyoit.

Le temple ayant été refermé, la solitude & le calme qui y régnoient donnèrent à *Elzenor* le temps de songer au serment qu'il avoit fait. L'amour reprit dans son âme la place du dépit. Tout dans cet azile ne lui parla plus que de l'objet qu'il adoroit. Son image, qu'il portoit dans son cœur, sembloit réfléchir à ses yeux dans tout l'air qui l'environnoit ; par-tout il ne voyoit plus que sa chère *Caména* ; ses regards, errans sur le parquet du sanctuaire, y cherchoient avidement la trace de ses pas ; oubliant pour elle les Dieux qu'il devoit honorer, c'étoit à elle seule qu'il offroit l'encens & l'odeur des parfums qu'il brûloit. Déjà il étoit tenté d'éprouver le ciel en osant attendre la Prêtresse, se faire re-

D ij

connoître à elle & lui reprocher son ingratitude ; mais il ne put braver long-temps la crainte de lui causer la mort. Il se retira à l'heure prescrite , & fut renfermer ses ennuis dans la demeure qui lui avoit été destinée. Le sommeil n'y calma point le trouble dont il étoit agité. Il eut le courage de remplir scrupuleusement pendant deux lunes entières les conditions de son ministère. Né vertueux , il n'étoit ni fanatique ni esprit fort ; mais l'amour fournit souvent contre les principes les mieux établis des assertions plus dangereuses que tous les argumens de l'irreligion.

Le caractère dont il étoit revêtu n'avoit pû détruire en lui les charmes d'une passion qui faisoit toujours ses délices malgré la gêne dont il éprouvoit le martyre. Hé quoi ! se disoit-il sans cesse , le ciel peut-il s'offenser de mon tendre attachement pour l'objet le plus aimable qu'il ait formé , pour la plus vertueuse & la plus digne de ses créatures , & seroit-il possible qu'elle ne partageât point elle-même les regrets dont je suis dévoré ? O ma chère *Caména* , croirai-je que ton âme soit paisible quand celle de ton amant ne s'occupe qu'à gémir ? Lorsque ta piété te força d'abjurer ton amour , puis-je croire que ce sacrifice ne t'ait rien coûté ? Le même penchant

nous unissoit : par quel funeste aveuglement as-tu donc renoncé au bonheur de faire le mien ? Un vain respect pour les morts devoit-il briser des nœuds que l'hymen alloit serrer ? Quoi ! les mêmes sentimens, la même profession, le même lieu nous rapproche, & le préjugé seul nous sépare. Infortunés mortels ! faut-il que nous soyons ainsi les victimes de notre propre foiblesse ? C'est par ces tristes réflexions qu'il entretenoit jour & nuit la douleur dont il étoit consumé. La soumission de *Caména* envers les Dieux, son zèle & sa religion l'empêchoient de succomber à la violence d'un feu qu'elle avoit senti renaître malgré elle. Le souvenir de son amant revenoit souvent la troubler dans sa solitude, & elle se reprochoit d'y songer encore. Mais elle étoit moins à plaindre que lui ; elle ne joignoit point au regret de ne le plus voir, le tourment de savoir qu'il habitoit si près d'elle.

La nuit avoit couvert le ciel de ses voiles les plus épais, & son obscurité sembloit annoncer le malheur qu'elle préparoit. Des phénomènes brilloient dans l'air, & le peuple épouvanté les regardoit comme les présages de quelque événement funeste. Leur crainte superstitieuse fut malheureusement confirmée. *Elzenor*, livré à sa

D iij

mélancolie , s'étoit assis derrière l'autel en attendant le moment de faire place à *Caména*. Occupé des plus sérieuses pensées , il avoit oublié l'heure de se retirer , lorsqu'il entendit la Prêtresse ouvrir la porte du sanctuaire. Surpris par cet événement , son cœur palpita de crainte & de joie ; mais à l'approche de ce qu'il aimoit , il n'y eut plus de Dieu capable de le retenir ; il sort de l'endroit où il étoit caché ; & , se présentant à *Caména* , il veut lui parler : mais aussi étonnée à la vue de son amant qu'effrayée de sa témérité , elle s'évanouit ; il pense que les Dieux viennent de punir sa désobéissance par la mort de sa maîtresse ; il sent à son tour ses genoux s'affoiblir , & tombe à côté d'elle sans mouvement & sans connoissance.

Le vase dans lequel étoit contenu le feu sacré , ayant été renversé par la chute précipitée d'*Elzenor* , les charbons , qui étoit très-ardens , mirent le feu à ses vêtemens & à ceux de *Caména* , & en même temps à différentes parties de l'édifice , à la construction duquel on n'avoit employé que le bois le plus rare & le plus combustible des Indes. L'incendie se communiqua bientôt par-tout , & les deux amans se trouvèrent étouffés par la fumée avant que d'avoir pu reprendre l'usage de leurs sens. Les flammes

qui commençoient à sortir du faite du temple furent apperçues de toute la ville, dont les habitans coururent en foule pour remédier à l'incendie ; mais il fut impossible de l'arrêter. On trouva dans les décombres les corps du Prêtre & de la Prêtresse à moitié consumés & l'on ne douta plus , en les trouvant ensemble, qu'ils n'eussent trahi leur serment & que le malheur, dont ils étoient cause, n'eût été le châtiment de leur crime.

L'ignorance & la superstition triomphèrent dans cette conjoncture. Personne n'avoit été témoin de ce qui avoit causé cet accident. La mémoire de ces deux amans fut en horreur à tous les peuples de l'Arracan & on défendit de prononcer leur nom à l'avenir. *Ramazès*, consulté par le peuple, dit que les Dieux, s'étant vengés eux-mêmes par la mort des deux coupables, il n'y avoit plus rien à craindre de leur colère, ni d'autre satisfaction à leur donner que de rebâtir leur temple. Le côté de l'Orient ayant été funeste, il fut résolu qu'on le reconstruiroit du côté opposé & que l'on n'y installeroit plus de Prêtre & de Prêtresse qui se fussent aimés.

Telles furent la fin & la récompense d'un amour qui méritoit un sort plus heureux. Ainsi les prédictions de *Cælofides* se

trouverent accomplies de point en point à l'égard de *Caména* comme elles l'avoient été au sujet d'Almira. J'ajouterai seulement, pour achever l'explication de ce qui avoit été prédit à la Prêtresse, que le sublime Prophète comparoit les feux de l'hymen à ceux de l'éré. Instruits par ces deux exemples des dangers où nous expose une folle curiosité, sachons attendre les événemens sans chercher à les prévoir. Si l'imprudente *Almira* n'eût point consulté le devin, elle ne se fût point frappé l'esprit d'une crainte qui fut cause de sa mort; & si *Caména* n'en eût pas fait de même, elle n'auroit pas renoncé à l'amant le plus fidèle pour détourner les maux dont elle étoit menacée. Leur indiscretion détruisit le bonheur que la fortune leur préparoit. Laissons donc le ciel maître de ses secrets, & , troublés par une vaine superstition, ne risquons point d'aller nous-mêmes au-devant des malheurs que l'on nous prédit, dans la fausse espérance de les éviter.

Par l'Auteur du Conte précédent.



*LETTRE de M***, Gouverneur pour le
Roi de la Ville d'Andely, à M. LECAT,
Secrétaire Perpétuel des Sciences & Bel-
les-Lettres de Rouen, &c.*

L'ILLUSTRE Académie, dont vous avez l'honneur d'être Membre, a proposé, pour le sujet de son prix d'éloquence pour l'année 1767, l'éloge du grand Corneille, né dans votre Capitale. J'aurois entrepris ce travail avec un plaisir extrême, pour peu que mon état & mes forces me l'eussent permis ; mais, heureusement, je connois le précepte d'*Horace* :

*Sumite materiam vestris, qui scribitis, aquam
Viribus, &c.*

Je suis, &c.

D. . .

P. S. Messieurs de Ville me conduisirent voir la maison où jadis logeoit *Corneille* ; je fis alors cet impromptu :



D v

82 MERCURE DE FRANCE.

I M P R O M P T U.

C'EST donc ici , Messieurs , la maison de
Corneille ,

Du théâtre françois l'honneur & la merveille !
Ce grand homme brilloit avec le grand *Condé*.
Leurs deux noms sont gravés au temple de
mémoire.

L'équitable immortalité
Ensemble les a mis dans le char de la gloire.

*ÉPIGRAMME du même , à M*** , qui
se formalisoit de ce que j'avois comparé
la gloire de CORNEILLE à celle du
Prince DE CONDÉ.*

CES noms sont parvenus à l'immortalité :
Quoi ! si près d'un héros , un Poète est cité ? . . .
Le parallèle , *Orgon* , ne blesse point l'oreille.
Les beaux arts sont amis , toute gloire est pareille ;
Mes Juges sont mon siècle , & la postérité.

*Aux plus sçavans Auteurs , comme aux plus grands
Guerriers ,*

Apollon ne promet qu'un nom & des lauriers.
Boileau , poët. ch. iv.

*Le nourrisson du Pinde , ainsi que le guerrier ,
A tout l'or du Pérou , préfère un beau laurier.*
Piron , Métromanie.

*LETTRE du même à M. DE VOLTAIRE ,
à son château de Ferney près Genève ,
24 juin 1767.*

ME sera-t-il permis, Monsieur, de vous interrompre au milieu de vos fêtes, & de vos triomphes? Une lettre du Gouverneur de la ville d'Andely va vous étourdir l'oreille & fatiguer les yeux, mais elle vous apprendra un trait qui vous sera cher, puisqu'il regarde *Pierre Corneille*. Vous sçavez qu'il a épousé, dans cette ville, la fille du Lieutenant-Général du Bailliage; mais vous ne sçauriez croire combien sa mémoire y est respectée. Les moindres habitans disent tous avec fierté : « voilà la ,, maison du grand *Corneille!*... J'ai mandé à M. *Lecat*, Secrétaire de l'Académie de Rouen, de mettre & conserver dans les archives de son illustre Corps cette anecdote, qui fera un jour époque dans l'histoire des belles-lettres. Je ne balancerai point à faire connoître au public, sitôt l'honneur de votre réponse, le respect que j'ai moi-même pour ce grand homme; surtout destinant les productions de mon loisir au théâtre françois.

D vj

O toi ! *Corneille* de notre âge ,

Ami de l'humanité ,

Père de la vérité ,

Pour dire un philosophe , un sage ;

Voltaire désormais par moi sera cité.

Voltaire ou Grand seront synonymes d'usage ;

Admis , reçus , prouvés sans cesse parmi nous ,

En dépit des pédans , ainsi que des jaloux .

Je corrige maintenant le *Moraliseur* ,
comédie en cinq actes & en vers. Il y a
trois ans qu'elle est faite , & je ne sçais
encore quand je pourrai la lire aux Comé-
diens , car je n'en suis nullement content.
Peut-être suivrai je le précepte d'*Horace* :

*Novumque præmatur in annum
Membranis intus positis.*

J'ai l'honneur d'être , &c.

Ch. DU C * * * , Gouverneur pour
le Roi , d'Andely.



RÉPONSE de M. DE VOLTAIRE, du
château de Ferney, près Genève, 24
juillet 1767.

L'HONNEUR que vous m'avez fait, Monsieur, de me choisir pour m'apprendre qu'il y a à Andeli une maison où a logé quelque temps le grand-oncle de Mlle *Corneille*, que j'ai le bonheur d'avoir chez moi, & qui est très-bien mariée, exigeoit de moi une réponse plus prompte. Je vous prie d'excuser un vieillard malade, qui a presque perdu la vue. Je n'en fais pas moins sensible à votre attention.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, VOLTAIRE, Gentilhomme
Ordinaire de la Chambre du Roi.



A M. POMME, Médecin.

LA justice en mon cœur dessinant ton portrait,
 Dans un humain charmant trace un docteur
 parfait.

Juste comme *Thémis*, mais plus sensible qu'elle,
 Sitôt que je te vis plaindre mon triste sort,
 Le sentiment, d'un trait plus vif que ceux d'*A-*
pelle,

Te peignit, dans ce cœur, d'un coloris plus fort.
 Oui, lorsqu'en toi l'ami partage ma souffrance,
 Je t'y grave au burin de la reconnoissance.

*Par Mde la Marquise DE ***.*

*COMPLAINTÉ d'une Mouche expirante ,
 à une Dame qui la faisoit souffrir ; sur
 l'air : Que ne suis-je la fougère, &c.*

POUVEZ-VOUS à tant de charmes
 Joindre un cœur indifférent ?
 Si je me sers de mes armes,
 N'en faites-vous pas autant ?
 Si, pour un trait que je darde,
 Il me faut ainsi périr,
 Tout ceux que votre œil regarde
 Devroient donc vous en punir.

Après tout, de mes blessures
 On guérit dans le moment,
 Mais des vôtres, bien plus sûres,
 On pleure éternellement.
 Ah ! si des Dieux la sagesse,
 Prenant un soin rigoureux,
 Punissoit tout ce qui blesse,
 Que deviendroient vos beaux yeux ?

J'ai pris le plaisir pour guide,
 Comme l'amour qui vous suit ;
 J'imitai son vol rapide,
 Et la beauté m'a séduit.
 Si dans mon humeur volage
 J'osai piquer votre sein,
 Le lys, dont il est l'image,
 Trompa mon œil incertain.

De mes maux, jeune *Glycère*,
 Profitez à votre tour ;
 Autrefois je fus bergère,
 Doit-on l'être sans amour ?
 Vive, mais un peu farouche,
 Je ne voulois que charmer,
 Et je fus changée en mouche
 Pour avoir plû sans aimer.

Par M. SABATIER.



*VERS à M. BLIN DE SAINMORE, sur
le plaisir que m'a fait la lecture de ses
héroïdes.*

LORSQUE *Sapho*, *Biblis*, *Calas* & *Gabrielle*,
Dans tes beaux vers revivent parmi nous,
On croit entendre encor cette lyre immortelle
Dont *Racine* a tiré les accords les plus doux.
Tes tours nombreux, ton gracieux langage,
Ta sensibilité, tes sons vifs & touchans,
Me font, sans te connoître, adresser un hommage
Que toujours ma fierté sçut refuser aux grands.
Le tribut qu'on rend aux talens
Doit faire honneur aux yeux du sage;
Sans doute mon encens n'est pas d'un fort grand
prix :

Tu peux compter de plus brillans suffrages.
Voltaire t'a chanté. Ne crains point les ouvrages
Du temps, de la critique & de nos beaux esprits.
L'aimable sentiment qui brille en tes écrits,
L'amour de la vertu, peint dans tous tes ouvrages,
De tes lecteurs te font autant d'amis.

*Par M. le C. DE ** ; ancien Cap. au Rég. de ***.*



LE mot de la première énigme du *Mer-
cure* du mois d'Août est *le souper*. Celui
de la seconde est *la cendre*. Celui du pre-
mier logogryphe est *l'horloge* ; dans lequel
on trouve *héro* , *loge* & *rôle*.

*EXPLICATION du second Logogryphe du
mois d'août.*

POUR trouver, Monsieur, la solution
du logogryphe-arithmétique que vous avez
placé dans le *Mercur*e de ce mois, lequel
vous a été envoyé par un anonyme, abonné
au *Mercur*e, qui regarde ce logogryphe
comme un problème, j'ai été obligé de
renoncer aux règles de l'arithmétique.

Il ne s'agit, Monsieur, que de s'arrêter
au nombre de lettres, & non aux chiffres :
3 , 8 , & 2 font 13.

Pour écrire trois il faut 5 lettres.

Pour écrire huit il en faut 4.

Pour écrire deux il en faut 4.

Totál 13 lettres.

Un & deux font six, parce qu'il faut
deux lettres pour écrire *un*. . . . 2 lettres.

& parce qu'il faut quatre lettres

pour écrire

deux. . . 4
6

Il est inutile que je cite d'autres exemples pour satisfaire mon confrère (car je suis aussi abonné au Mercure), ne s'agissant que du nombre des lettres dans les cinq questions que présente le logogryphe-arithmétique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

W.

A Péronne, le 11 août 1767.

É N I G M E.

Air : Réveillez-vous, belle endormie, &c.

LECTEUR, je suis être femelle,
 Tenant bien mon coin à la cour ;
 De moi sort une œuvre nouvelle,
 Très-communément chaque jour.

Sur d'autres j'ai donc l'avantage
 De prouver mon utilité,
 En donnant si souvent un gage
 De la meilleure qualité.

De quel côté qu'on m'envisage,
 De me vanter l'on n'a pas tort ;
 Je suis bonne pour le ménage
 Et par ma vie & par ma mort.

A U T R E.

*SORS mea, christiadam fors est. Mihi, lector,
& illis,*

*Vivere pana, pati gloria, spesque mori.
Nec morior totus; sed funere victor ab ipso.
Post tumulum, vitâ prosperiore fruor.*

ROUX DU CLOS.

Traduction libre.

Du vrai chrétien je suis l'image.
Après bien des revers la gloire est mon partage.
Si je descends dans le tombeau,
J'y triomphe, & j'en sors plus beau.
J'entrevois, dans mon esclavage,
Des rayons de ma liberté;
Et la mort est un doux passage
A ma félicité.

Par le même.



L O G O G R Y P H E.

LECTEUR, sans m'échauffer la bile ;
 A plus d'un je me rends utile.
 Raisonnons & parlons en bref :
 Si vous faites sauter mon chef ,
 L'on voit une méchante bête
 Depuis les pieds jusqu'à la tête.
 Courage , ôtez , coupez mon nom ;
 On trouvera , sans fiction ,
 Un des ornemens de sculpture
 Qui règne dans l'architecture.
 Ne suivant personne des yeux ,
 Mon vol s'élance au haut des cieux
 Etant sur ma tige montée ,
 Du sexe entier je suis fêtée.
 Soit en hiver , soit en été ,
 Je couvre mon humanité.
 Un mot de moins à ma structure
 Feroit tort à notre nature.
 Je recherche l'austérité
 Et déteste la volupté.
 Devinez donc mon existence ;
 Tu me tiens , du moins... je le pense.

D. D. L.

A Meaux , ce 8 août 1767.

A U T R E.

A Mde DES C. . . par M. D. C. D. S. L.

QUE mon début vous plaise ou ne vous plaise
pas ,

Lecteurs , ainsi que vous , je ne suis que poussière ;
Mais comme vous , *Iris* , j'ai de charmans appas :
Vous enchaînez les cœurs sans en être plus fière ,
Moi , je ravis les yeux , & , sourde aux compli-
mens ,

Je m'embarrasse peu que l'on me trouve belle ;
Vous sçavez qui je suis sans beaucoup de tour-
mens ,

Dix membres font mon corps ; mettez-les pêle-
mêle ,

Et vous verrez un fleuve ; une arme dont l'amour
S'est sans doute servi pour attaquer vos charmes ;
Le temps que le Soleil met à faire son tour ;
Un Dieu qui sur la mer fait naître les alarmes ;
Une pièce aux échecs ; le roi des animaux ;
Un animal bien fort ; un autre bien obscène ;
Un oiseau que l'on met au rang des fins morceaux ;
Ce que fait un acteur quand il est sur la scène ;
Ce qui n'existe point ; deux grands coups au piquet ;
Une dame puissante ; une des grandes fêtes ;
Un oiseau très-commun par son bruyant caquet ;

94 MERCURE DE FRANCE.

Le théâtre brillant de deux braves athlètes ;
Un saint Pape ; un bon fruit ; tout le fin du tricot ;
Le principe du drap ; celui de la dentelle ;
Un outil nécessaire aux preneurs de tabac ;
Un métal qui souvent radoucit la cruelle ;
Ce qu'on n'épargne pas quand on veut parvenir ;
L'ouvrage du crayon dans les mains du génie.
C'en est assez , *Iris* , il est temps de finir :
N'oublions pourtant pas le soutien de la vie.

*PARODIE des airs , en rondeau , de M.
BALBASTRE , chantée au Jubilé de vingt-
cinq ans du mariage de M. & de Mde
B * * * .*

LA MARIÉE. PREMIER AIR.

DIEU d'Hymen , que ta chaîne doit plaire ,
Quand l'amour
Suit & pare ta Cour !
Digne époux , je te suis encor chère ,
Mon bonheur
Est encor dans ton cœur ;
Quoiqu'à Cythère ,
Après vingt ans ,
On ne compte guère
D'époux amans.

Dieu d'Hymen , que ta chaîne doit plaire , &c.

S.
Dieu d'himen, que ta chaine doit plaire,

Quand l'amour suit et pare ta cour. Digne é-

=poux, je te suis encor chère, Mon bonheur est en-

Fin.
= cor dans ton cœur. Quoiqu'à Ci-thère

Après vingt ans, On ne compte guère D'époux a-

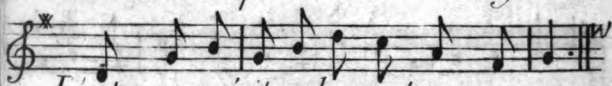
=mans. Quoiqu'à Ci-thère Après vingt ans, On

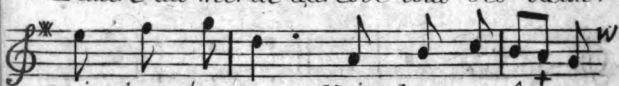
ne compte guère D'époux amans. Dieu.

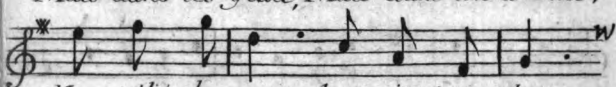
Majeur.
L'amour enfant ne voit que par sa flâme,

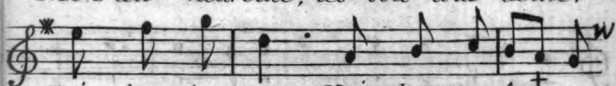

L'amour formé voit et sent toujours mieux.

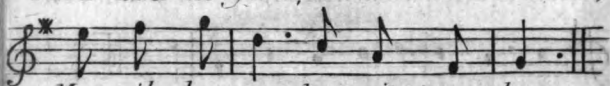

C'est la beauté que l'un aime en sa femme,


L'autre au mérite adresse tous ses vœux.


Mais dans tes yeux, Mais dans ton â - me,


Mon œil heureux, les voit tous deux.


Mais dans tes yeux, Mais dans ton â - me,


Mon œil heureux, les voit tous deux.

LE MARIÉ. SECOND AIR.

L'AMOUR enfant ne voit que par la flamme,
L'amour formé voit & sent toujours mieux.
C'est la beauté que l'un aime en la femme,
L'autre au mérite adresse tous les vœux.

Mais dans tes yeux,
Mais dans ton âme,
Mon œil heureux
Les voit tous deux.

N. B. On reprend le premier air.

Paroles de M. D. L. P.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*SUITE de l'extrait des tomes V & VI du
Voyageur François, par M. l'Abbé DE
LA PORTE ; chez VINCENT, Libraire,
rue Saint Severin.*

LA fameuse tour de porcelaine de la ville de Nan-King est une des choses qui attirent le plus l'attention de ceux qui voyagent à la Chine ; l'Auteur en donne la description, & il ajoute : « c'est assurément l'édifice le mieux entendu, le plus solide & le plus magnifique de tout l'Orient. Il fait partie d'un temple fameux, bâti hors des murs de la ville, appelé le *temple de la Reconnoissance*. Un Empereur le fit construire, ainsi que la tour, pour un Seigneur Chinois, qui, après l'avoir bien servi dans ses armées, se retira du monde, comme *Joyeuse*, & se fit tondre en Bonze par dévotion ».

Une des grandes incommodités de la ville de Nan-King, est l'odeur des excréments humains qui s'emportent, pendant le

le jour , dans des tonneaux pour engraisser les terres , faute d'autres fumiers. « On y » fait un gros commerce de cette marchan- » dise ; & les jardiniers achètent plus cher » les immondices des personnes qui se » nourrissent de viande , que de celles qui » ne vivent que de poisson. On m'a même » très-fort assuré que , pour les distinguer , » il y a des gens qui ne font nulle diffi- » culté d'en goûter. Je n'ai point cherché » à être témoin de ces sortes d'essais ; mais » ce que j'ai vu dans les rues & le long » des routes , ce sont des lieux de com- » modités , proprement blanchis , avec des » sièges couverts , où l'on invite les passans » à se mettre à l'aise pour les besoins natu- » rels. Il s'y trouve de grands vases de » terre , que l'on place soigneusement par » dessous , afin de ne rien perdre de cette » précieuse denrée ».

En parlant des différentes religions éta- blies à la Chine , l'Auteur dit que rien n'a tant contribué à maintenir celle de *Con- fucius* dans l'Empire , que l'établissement d'un tribunal souverain , dont le pouvoir consiste spécialement à condamner & à sup- primer les superstitions ; « c'est ce qu'on » appelle ici le tribunal des Rites , dont » l'objet est le même , mais les moyens dif- » férens que dans celui de l'Inquisition

E

„ d'Europe. Une chose très-remarquable,
 „ & qui , dans nos principes , pourroit
 „ donner lieu à une autre comparaïson
 „ plus singulière , c'est que parmi les mem-
 „ bres qui composent à la Chine ce tribu-
 „ nal des Rites, il y en a quelquefois qui ,
 „ dans le particulier, exercent des pratiques
 „ superstitieuses; mais lorsqu'ils sont assem-
 „ blés en corps pour leurs délibérations
 „ communes, ils n'ont plus qu'une voix
 „ pour les condamner ».

Voici ce qui doit sur-tout nous pa-
 roître fort singulier , ce qu'on pourroit
 même regarder comme une invention de
 notre Voyageur, si le Père *Duhalde* , que
 nous avons consulté , ne garantissoit le
 même fait ; si la même chose n'étoit rap-
 portée dans l'*histoire générale des voyages* ,
 que nous avons sous les yeux. « Depuis
 „ près de trois siècles on a vu éclore à la
 „ Chine une secte de sçavans, qui, sous
 „ prétexte d'expliquer les livres sacrés, y
 „ introduisirent une doctrine pernicieuse.
 „ Ils composèrent, sous le titre de philo-
 „ sophie naturelle , une espèce d'encyclo-
 „ pédie ecclésiastique en vingt volumes ,
 „ dont tous les principes tendent à l'irreli-
 „ gion. Deux hommes célèbres par leur
 „ esprit, *Chutse & Ching-Tse* , furent les
 „ chefs de cette entreprise. Quarante-deux

» sçavans s'associèrent au même projet , &
 » donnèrent aux anciens livres un sens
 » impie qui détruit toute sorte de culte.
 » Ces sectaires , appelés *Jukiau* , passent
 » à la Chine pour de vrais matéria-
 » listes , ou des espèces d'athées subtils ,
 » qui donnent le nom de Dieu ou de *Li*
 » à une certaine vertu unie à la matière ;
 » vertu aveugle selon les uns , intelligente
 » selon les autres. Cette secte compte au-
 » jourd'hui un assez grand nombre de par-
 » tisans ; mais leur morale n'en a point
 » été altérée. Ils pensent que la vertu est
 » si nécessaire aux hommes , si aimable par
 » elle-même , qu'on n'a pas besoin de la
 » connoissance d'un Dieu pour la suivre ».

Les premiers Jésuites qui pénétrèrent à
 la Chine , vers le milieu du seizième siè-
 cle , n'y trouvèrent aucune trace de chris-
 tianisme ; « ce pourroit être une raison
 » de croire que cette nation n'avoit jamais
 » été éclairée des lumières de l'évangile.
 » On cite pourtant des monumens dont
 » on tire des conséquences toutes contrai-
 » res ; mais c'est aux Missionnaires à dis-
 » cuter ces faits , qui paroissent d'ailleurs
 » assez indifférens. Ce qu'on peut dire de
 » plus certain , c'est que l'Apôtre *Xavier*
 » a été un peu plus heureux , pour ce qui
 » regarde le voyage de la Chine , que

» *Moïse* par rapport au pays de Canaan.
 » Tout ce que put faire le législateur du
 » peuple Hébreu, fut de voir, dans l'éloi-
 » gnement, cette terre de promesse ; au
 » lieu que *Xavier* eut le plaisir, après plu-
 » sieurs courses, d'entrer dans la Chine,
 » ou du moins dans l'isle de Sancian, qui
 » dépend de la province de Canton ».

Les Chinois se privent souvent des choses les plus nécessaires pendant la vie, pour se procurer une bière qui leur fasse honneur après leur mort. « On a vu des
 » enfans se vendre ou se louer pour un
 » certain temps, dans la seule vue d'ama-
 »asser assez d'argent pour acheter un pareil
 » meuble à leur père. Les bois les plus
 » précieux y sont employés. On en trouve
 » de tout prêts dans les boutiques des ébé-
 » nistes. Il y en a de richement dorés, avec
 » divers ornemens de sculpture, qui se
 » vendent jusqu'à mille écus. On en fait
 » pour les bourgeois & pour les gens de
 » qualité. C'est un aussi grand acte de
 » charité, à la Chine, de la part des per-
 » sonnes riches, de distribuer un certain
 » nombre de cercueils aux pauvres gens,
 » que parmi nous de doter & de marier
 » un certain nombre de pauvres filles. Aussi
 » est-ce un jour de très-grande réjouif-
 » sance dans une famille, que celui où l'on

» est parvenu à se procurer une bière. On
 » l'expose à la vue pendant des années
 » entières ; on aime à s'y placer ; on essaie
 » si on y sera à son aise ; on consulte ses
 » amis pour sçavoir si on y aura bonne
 » grâce ».

Les Chinois sont persuadés que les
 morts reçoivent dans l'autre monde les
 offrandes qu'on leur fait dans celui-ci ;
 que toutes les choses représentées par ces
 figures se réalisent pour eux dans l'autre
 vie, & leur sont d'un grand secours. « C'est
 » pour cela que tous les ans, dans certains
 » jours solennels , chacun fait des liba-
 » tions, & porte des viandes sur le tom-
 » beau de ses ancêtres, dans l'opinion que
 » les âmes en font leur nourriture. Un
 » François qui sçait qu'à la mort de ses
 » Rois on continue de les servir pendant
 » plusieurs jours, aux heures du repas,
 » comme s'ils étoient encore vivans, ne
 » doit pas trouver cet usage extraordinaire
 » à la Chine ».

Le deuil se porte en blanc chez les
 Chinois. « Ils sont persuadés que leurs
 » parens ne quittent la vie que pour passer
 » dans un séjour resplendissant de lumière ;
 » & c'est ce qui leur a fait adopter cette
 » couleur, comme plus analogue au lieu
 » de leur destination. Les Grecs le por-

» toient en noir , conformément à leurs
 » idées sur le Ténare , séjour triste & som-
 » bre où ils reléguoient , après la mort ,
 » les âmes des trépassés. J'ignore sur quel
 » principe nous suivons le même usage ;
 » ou , pour mieux dire , pourquoi nous
 » avons quitté la couleur de la Chine
 » pour celle de la Grèce ; car j'ai lu quel-
 » que part , que nous portions autrefois le
 » deuil en blanc ; & , sans remonter plus
 » haut que le règne d'*Henry III* , on
 » appelloit *Reines blanches* les Reines
 » veuves de nos Rois , les Reines qui
 » portoient le deuil de leurs maris ».

On trouve dans le *Voyageur François*
 des détails très-curieux touchant le mariage
 chez les Chinois , qu'il faut lire dans le
 livre même. « Le divorce y est fort rare ,
 » cependant il est permis en plusieurs cas ,
 » & même pour des causes assez légères.
 » Être rebelle , stérile ; adultère , jalouse ,
 » babillarde , voleuse , & sujette à certai-
 » nes maladies , telles que la lèpre , l'épi-
 » lepsie , &c. sont des raisons légitimes ,
 » pour un mari , de quitter sa femme. Il
 » faut observer que le babil qui lui donne
 » droit de demander le divorce , ne doit
 » pas s'entendre d'un flux de paroles inu-
 » tiles , qui pourroit faire congédier toutes
 » les femmes dans tous les pays , mais

» de certaines indiscretions qui mettent la
 » discorde dans une famille ».

Nous voudrions pouvoir rapporter ici tout ce que notre voyageur dit de curieux sur les fêtes de la Chine , sur les productions naturelles , telles que l'arbre de cire & de suif , l'arbre au vernis , la rhubarbe , le thé , les vers à soie , l'encre , le papier , &c.

« On compte dans ce pays plus de douze
 » cens arcs de triomphe élevés à l'honneur
 » des Princes , des hommes.& des femmes
 » illustres , & des personnes renommées
 » pour leur sçavoir & leur vertu ; objet
 » d'étonnement pour un François , qui n'a
 » encore vu dans son pays aucun monu-
 » ment public , érigé à la gloire des citoyens
 » sçavans ou vertueux ».

La petitesse du pied est , comme tout le monde sçait , l'agrément le plus ambitionné des Dames Chinoises ; « aussi a-t-
 » on grand soin de le leur procurer. Dès
 » qu'une fille vient au monde on s'em-
 » presse de lui garotter les pieds pour les
 » empêcher de croître. En France c'est le
 » contraire ; on les laisse grandir à leur
 » aise : & c'est précisément lorsqu'il n'y
 » a plus de remède , que les femmes s'ap-
 » perçoivent de ce défaut , & mettent
 » inutilement leurs pieds à la torture pour
 » le réparer. Le pied d'une Françoisise de

E iv

» cinq ans n'entreroit pas dans le soulier
 » d'une Chinoise qui pourroit être sa mère.
 » Le plus petit pied de Paris paroîtroit
 » monstrueux à Pékin ; c'est ce qui rend
 » ici la démarche des femmes lente , con-
 » trainte & mal assurée. On prétend que
 » les Chinois ont imaginé cet expédient
 » singulier pour tenir leurs épouses dans
 » la retraite & les empêcher de sortir ,
 » comme si rien étoit capable d'arrêter
 » une femme qui auroit envie de courir.
 » Il est donc plus simple de croire que ce
 » peuple , extrêmement voluptueux , ne
 » néglige rien de ce qui favorise ce pen-
 » chant ; & parmi les différentes sortes
 » d'attraits qui peuvent plaire dans une
 » femme , est-il rien de plus séduisant
 » qu'un petit pied ? Un joli soulier de satin
 » couvre celui d'une Chinoise , qui se fait
 » une étude de le montrer , en feignant
 » de le cacher modestement. Cette coquet-
 » terie , dont les hommes ne sont pas la
 » dupe , est un nouvel aiguillon pour le
 » plaisir ».

Parmi les différents traits qui forment
 le caractère des Chinois , nous n'en choi-
 sissons , qu'un pour ne pas trop étendre cette
 analyse. « Je ne connois point de peuple
 » plus vain , dit notre voyageur , plus
 » entêté de sa supériorité sur les autres

„ hommes : il traite de barbares toutes
 „ les nations de l'univers , rien n'est bien
 „ que ce qui se fait chez lui. Il pourroit
 „ tirer de grandes lumières de nos artistes ;
 „ mais il néglige d'en profiter , ne voulant
 „ rien faire à notre manière. Il fallut agir
 „ de force , pour obliger les architectes de
 „ Pékin à bâtir un temple sur un modele
 „ venu d'Europe ; tandis qu'en France ,
 „ dans nos appartemens , dans nos fêtes ,
 „ dans nos spectacles , nous semblions
 „ n'avoir de goût , que pour ce qui portoit
 „ l'empreinte des modes de la Chine. Des
 „ Mandarins furent fort étonnés d'ap-
 „ prendre qu'il y avoit au-delà des mers
 „ des pays plus étendus que leur Empire ,
 „ & des hommes plus instruits que leurs
 „ lettrés. On leur fit voir , sur une mappe-
 „ monde , l'Europe , l'Afrique , l'Amé-
 „ rique. Où donc est la Chine , deman-
 „ dèrent-ils. Dans ce petit coin de terre ,
 „ leur dit-on. Alors se regardant avec l'air
 „ humilié , ils répondirent : elle est bien
 „ petite „.

Les Chinois ont prévenu les disgrâces
 du front conjugal , non-seulement par le
 peu de liberté qu'ils accordent à leurs
 femmes , mais encore par l'établissement
 des lieux publics , où l'on peut aller en
 toute sûreté. « Dans la crainte que ces

E v

„ courtisanes ne causent du désordre , on
 „ ne leur permet pas d'avoir leur demeure
 „ dans l'intérieur des villes , ni d'occuper
 „ des maisons particulieres. Elles s'asso-
 „ cient pour loger plusieurs ensemble sous
 „ le gouvernement d'un homme qui ré-
 „ pond de tout le mal qu'elles peuvent
 „ causer. Au reste , ces sortes de femmes
 „ ne sont que tolérées & passent pour in-
 „ fâmes à la Chine comme parmi nous. Il
 „ se trouve même des Gouverneurs qui
 „ ne les souffrent point dans leur Juris-
 „ diction , comme il y a en France des
 „ Curés qui les chassent de leurs paroisses.
 „ La ville d'Yang-Tcheou , dans la pro-
 „ vince de Kyang-Nan , est célèbre par
 „ l'agrément & la vivacité de ces courti-
 „ sanes : elles ont le pied d'une petitesse
 „ extrême , la jambe belle & tant d'autres
 „ perfections , qu'on dit en proverbe : ce-
 „ lui qui veut une maîtresse de taille fine ,
 „ cheveux bruns , belle jambe , beaux
 „ pieds , &c. doit la prendre à Yang-Tc-
 „ heou. Ses habitans sont passionnés pour
 „ le plaisir , & les femmes très-recher-
 „ chées , très-variées dans la manière de
 „ le procurer. Ce qu'on raconte des excès
 „ de volupté des filles d'Amathonte & de
 „ Cithere , n'est qu'une foible image des
 „ ressources & des raffinemens amou-

„ reux , dont ces aimables & galantes
 „ Yangiennes assaisonnent leurs faveurs.
 „ Cette délicieuse contrée est pour les
 „ Chinois , ce que Chypre fut pour les
 „ Grecs. „

Il n'y a point de ruse dont les marchands
 ne s'avisent pour attirer des acheteurs.
 “ La seule qu'ils n'ayent point encore
 „ imaginée , & qu'ils pourroient appren-
 „ dre de nous , c'est de faire rester leurs
 „ femmes dans leurs boutiques quand elles
 „ sont jolies , ou d'y suppléer par de jeunes
 „ filles bien faites , bien parées , bien co-
 „ quettes , comme on en loue à Paris pour
 „ cet usage.

„ Il faut se donner de garde de rien
 „ prêter à un Chinois , sans avoir pris ses
 „ sûretés ; il commence par emprunter une
 „ petite somme , & promet de restituer le
 „ capital avec un intérêt considérable. Il
 „ exécute cette promesse ; & sur le crédit
 „ qu'il s'établit , il passe à de plus gros em-
 „ prunts. L'artifice se soutient pendant des
 „ années entières , jusqu'à ce que la dette
 „ soit aussi forte qu'il le desire ; & il dis-
 „ paroît. Je ne rapporte ceci , Madame ,
 „ que pour vous montrer que les mœurs
 „ Chinoises ne sont pas , en tout , différentes
 „ des nôtres.

„ Un second trait de ressemblance est

E vj

„ la fureur du peuple , dans certaines
 „ provinces , pour la procédure. Il est si
 „ porté à la chicane qu'il engage ses terres ,
 „ ses maisons & ses meubles pour le plaisir
 „ de suivre un procès ou de faire donner
 „ la bastonnade à sa partie adverse. Il ar-
 „ rive souvent , par une corruption plus
 „ puissante , que l'accusé fait porter les
 „ coups à son adversaire. Mais ce qu'on
 „ ne voit point à la Chine , comme dans
 „ le pays de France dont je parle , ce sont
 „ de ces hommes qui trafiquent de procès ,
 „ & en vendent deux pour avoir de quoi
 „ fournir aux frais du troisième. „

Après avoir parcouru les différentes provinces de la Chine , après avoir fait observer à ses lecteurs ce que chaque province offre de curieux & de remarquable , notre Voyageur arrive à Peking , & fait une description très-animée du tumulte qui regne dans cette capitale. “ Quoique
 „ les maisons soient plus basses que celles
 „ de la métropole de la France , elles n'en
 „ contiennent pas moins de monde ; car
 „ dix Chinois logent à l'aise , où trois
 „ François se trouveroient à l'étroit. D'ail-
 „ leurs la plupart des gens de métiers ,
 „ les portefaix , les pauvres n'ont point
 „ leur domicile dans Peking : ils se
 „ tiennent dans les barques dont le port est

„ couvert & qui forme une seconde ville
 „ presqu'aussi peuplée que la première.
 „ Ajoutez à cela cette foule innombrable
 „ de payfans qui arrivent tous les jours
 „ des villages voisins & rendent cette capi-
 „ tale encore plus vivante. Ce qui en aug-
 „ mente sur-tout le mouvement , c'est
 „ que les Artisans , les Barbiers , les Tail-
 „ leurs , les Menuisiers , &c. au lieu de
 „ rester dans leurs maisons , courent les
 „ rues , vont chercher de l'ouvrage en
 „ ville & portent avec eux tous les instru-
 „ mens propres de leur profession. Il n'est
 „ pas jusqu'aux Forgerons qui n'aient leur
 „ marteau , leur enclume , leur fourneau
 „ & leur soufflet. Enfin toutes les per-
 „ sonnes riches , celles même qui sont
 „ d'une condition médiocre , se font
 „ suivre par plusieurs domestiques. Figu-
 „ rez-vous , Madame , nos gens de loi ,
 „ Juges , Avocats , Procureurs , Greffiers ;
 „ nos Financiers , Fermiers , Sous-Fer-
 „ miers , Payeurs de rentes , Agens de
 „ change , Banquiers ; nos Médecins ,
 „ Chirurgiens , Apothicaires , en un mot
 „ tous les bourgeois aisés de Paris précé-
 „ dés , accompagnés , suivis d'une troupe
 „ nombreuse de commis & de valets ; &
 „ vous n'aurez encore qu'une foible idée :

„ de la cohue & des embarras de la capitale de la Chine „.

En qualité de grand Pontife, l'Empereur de la Chine peut canoniser & béatifier qui il lui plaît, mais principalement ceux qui se sont rendus utiles par d'importans services, ou recommandables par de grandes vertus. “ Il peut même en faire des Dieux, „ leur ériger des temples, & contraindre „ les peuples de les adorer. Enfin son autorité prévaut sur l'usage même; car il „ peut à son gré changer les noms des provinces, des villes, des familles; défend de se servir de certaines expressions dans le langage, faire revivre les „ anciennes; ce que les Grecs, les Romains, & principalement les François „ n'ont cru soumis à aucune autorité. „.

L'auteur compare à nos Parlemens, ce qu'on appelle à Péking, le Tribunal des Censeurs. “ Non-seulement ils tiennent „ dans la crainte & dans l'observation des „ loix les Jurisdictions subalternes, examinent les décisions des autres Tribunaux, les cassent ou les approuvent, „ selon qu'elles leur paroissent injustes ou „ équitables; mais ils sont encore les „ organes dont le peuple se sert pour porter „ les plaintes au pied du trône, pour re-

„ présenter au Souverain les droits & les
 „ privilèges des sujets. De tout temps ,
 „ les Censeurs ont dit avec une noble
 „ fermeté aux Empereurs ce qu'ils ont cru
 „ de plus convenable au bien de l'Etat.
 „ Les bons Princes ont profité de leurs
 „ avis ; les tyrans les ont méprisés ou
 „ punis de mort. Mais alors toute la
 „ nation est entrée dans l'infortune de ses
 „ nobles défenseurs ; & le respect qu'elle
 „ a fait paroître pour ces pères de la patrie ,
 „ la douleur qu'elle a montrée du traite-
 „ ment qu'ils recevoient , les noms glo-
 „ rieux , les marques d'honneur qu'elle leur
 „ a prodigués , les ont bien dédommagés
 „ de la disgrâce du Souverain. Aussi voit-
 „ on ces illustres Magistrats donner tous
 „ les jours des preuves de leur courage &
 „ de leur grandeur d'âme. Dès que l'in-
 „ térêt de l'empire le demande , ils ne
 „ ménagent ni grands seigneurs , ni man-
 „ darins , quelque protection que leur ac-
 „ corde le Monarque. L'amour de la gloire
 „ & du devoir l'emporte sur toute autre
 „ considération ; & dès qu'il faut remplir
 „ leur charge , ils comptent pour rien l'in-
 „ terdiction , l'exil , la mort même ; les
 „ annales de la Chine nous en offrent
 „ plus d'un exemple „.

Aux environs de Peking est une maison

de campagne de l'Empereur de la Chine que notre Voyageur va visiter. " Cette
 „ maison est charmante & singulière :
 „ figurez-vous un terrain immense semé
 „ de petites montagnes faites à la main
 „ & couvertes d'arbres à fleurs, qui sont
 „ communs à la Chine. Les vallons que
 „ laissent ces collines, sont arrosés de ca-
 „ naux qui serpentent, & se joignent à
 „ certaines distances pour former des étangs
 „ & des lacs. Les bords de ces canaux sont
 „ ornés de bâtimens qui n'ont, pour la
 „ plupart, que le rez-de chaussée, mais
 „ extrêmement décorés dans leur façade
 „ & plus encore dans le détail des appar-
 „ temens. Il ne faut pas vanter aux Chi-
 „ nois l'architecture grecque & romaine,
 „ ni leur parler de divers ordres, dont la
 „ combinaison & les proportions nous en-
 „ chantent. Ce monde Asiatique est comme
 „ un monde à part, qui ne se conduit ni par
 „ les mêmes règles, ni par le même goût
 „ que le nôtre. On compteroit bien deux
 „ cens de ces bâtimens qui sont de véri-
 „ tables palais. Il y a autant de maisons
 „ pour les eunuques & pour les domes-
 „ tiques ; à quoi il faut ajouter une ville
 „ bien alignée & bien percée, qu'on a
 „ bâtie dans le milieu de toute cette en-
 „ ceinte, pour donner à l'Empereur l'idée

„ & le spectacle des rapports que les hom-
 „ mes forment ensemble. A certains jours
 „ de l'année , les eunuques représentent
 „ tout le commerce , tous les marchés ,
 „ tous les arts , tous les métiers , tout le
 „ fracas , toutes les allées , les venues &
 „ même les friponneries des grandes villes.
 „ Parmi les eunuques , l'un fait la fonc-
 „ tion de marchand , l'autre d'artisan ; ce-
 „ lui-ci de soldat , celui-là d'officier. Les
 „ vaisseaux arrivent au port ; les boutiques
 „ s'ouvrent ; on étale les marchandises ;
 „ un quartier est pour la soie , l'autre pour
 „ la toile ; une rue pour les porcelaines ,
 „ une autre pour les vernis , &c. Un
 „ Empereur de la Chine est investi de tant
 „ de grandeur , qu'il ne se permet pas de
 „ rien voir dans sa capitale , beaucoup
 „ moins dans le reste de ses Etats : ainsi les
 „ mouvemens de sa ville domestique sont
 „ pour lui un véritable amusement ,.

Etant à Peking , notre voyageur est in-
 vité à dîner dans une maison de campagne ,
 à quelques lieues de cette capitale , chez un
 riche Chinois , avec qui il s'étoit lié d'a-
 mitié. “ Il y avoit beaucoup de monde
 „ à ce dîner ; car la bonté naturelle du
 „ maître du logis lui fait recevoir toutes
 „ sortes de gens. Je fus surpris néanmoins
 „ d'y trouver deux personnes qui ne se-

„ roient admises en France dans aucune
 „ société. L'un étoit en eunuque , qui ,
 „ après avoir servi long-temps dans le serrail
 „ du premier Ministre , venoit d'obtenir
 „ sa liberté & d'être rendu au commerce
 „ des hommes. Je vous avoue , dit notre
 „ Voyageur à son ami, que je ne conçois pas
 „ comment on peut avoir chez soi des
 „ êtres de cette espece , qui , chargés du
 „ plus vil emploi qui soit parmi les hu-
 „ mains , font consister leur honneur à
 „ garder les femmes des autres , & se
 „ rendent méprisables par leur fidélité
 „ même. On ne les regarde pas ici des
 „ mêmes yeux , lui répondit-on : les grands
 „ de la Chine , à l'exemple des autres
 „ Asiatiques , ont des eunuques * qui
 „ leur servent de conseillers & de confi-
 „ dens ; ce qui n'empêche pas , conti-
 „ nua-t-on , que je ne pense comme vous
 „ de ces hommes arrachés à la nature , &
 „ qui , devenus le rebut des deux sexes ,
 „ rendent plus de femmes malheureuses
 „ qu'ils ne rassurent de maris. La castra-
 „ tion est ici une espece de commerce ; &
 „ on la pratique avec tant de dextérité ,
 „ qu'il y a peu de gens qui en meurent.
 „ J'ai connu un homme qui , ne sachant
 „ que devenir , se vendit pour être eu-
 „ nuque & se fit faire l'opération „

L'auteur dîna dans cette même maison avec un homme pour lequel on parut avoir beaucoup de considération. C'étoit un lettré de la famille de *Confucius*, qui a plus de deux mille ans de noblesse. “ L'Empereur nomme toujours un docteur de cette race pour être le Gouverneur de Kio-Teou, l'illustre patrie de ce philosophe. Désirant fort d'avoir l'honneur de converser avec le plus ancien gentilhomme de l'univers, je m'approchai du nouveau venu avec les égards dus à son nom & à sa naissance. Je le trouvai aussi honnête & aussi instruit, que devoit l'être un descendant du Législateur de la Chine. Ses questions roulerent d'abord sur l'objet de mes voyages. Sans doute, me dit-il, que l'amour de la sagesse vous a déterminé à quitter votre patrie, & à renoncer aux douceurs d'une vie tranquille. J'ambitionne votre sort; mais je serois peut-être le premier Chinois qu'un pareil motif auroit attiré hors de son pays. En supposant même que nous en eussions le desir, nos loix s'y opposent; & il est défendu à tous sujets de l'Empire de voyager chez les autres nations, pour quelque cause que ce puisse être, à moins d'une permission ou d'un ordre exprès du Souverain ou du Gou-

„ roient admises en France dans aucune
 „ société. L'un étoit en eunuque , qui ,
 „ après avoir servi long-temps dans le serrail
 „ du premier Ministre , venoit d'obtenir
 „ sa liberté & d'être rendu au commerce
 „ des hommes. Je vous avoue , dit notre
 „ Voyageur à son ami , que je ne conçois pas
 „ comment on peut avoir chez soi des
 „ êtres de cette espece , qui , chargés du
 „ plus vil emploi qui soit parmi les hu-
 „ mains , font consister leur honneur à
 „ garder les femmes des autres , & se
 „ rendent méprisables par leur fidélité
 „ même. On ne les regarde pas ici des
 „ mêmes yeux , lui répondit-on : les grands
 „ de la Chine , à l'exemple des autres
 „ Asiatiques , ont des eunuques qui
 „ leur servent de conseillers & de confi-
 „ dens ; ce qui n'empêche pas , conti-
 „ nua-t-on , que je ne pense comme vous
 „ de ces hommes arrachés à la nature , &
 „ qui , devenus le rebut des deux sexes ,
 „ rendent plus de femmes malheureuses
 „ qu'ils ne rassurent de maris. La castra-
 „ tion est ici une espece de commerce ; &
 „ on la pratique avec tant de dextérité ,
 „ qu'il y a peu de gens qui en meurent.
 „ J'ai connu un homme qui , ne sachant
 „ que devenir , se vendit pour être eu-
 „ nuque & se fit faire l'opération „

L'auteur dîna dans cette même maison avec un homme pour lequel on parut avoir beaucoup de considération. C'étoit un lettré de la famille de *Confucius*, qui a plus de deux mille ans de noblesse. “ L'Empereur nomme toujours un docteur de cette race pour être le Gouverneur de Kio-Teou, l'illustre patrie de ce philosophe. Desirant fort d'avoir l'honneur de converser avec le plus ancien gentilhomme de l'univers, je m'approchai du nouveau venu avec les égards dus à son nom & à sa naissance. Je le trouvai aussi honnête & aussi instruit, que devoit l'être un descendant du Législateur de la Chine. Ses questions roulerent d'abord sur l'objet de mes voyages. Sans doute, me dit-il, que l'amour de la sagesse vous a déterminé à quitter votre patrie, & à renoncer aux douceurs d'une vie tranquille. J'ambitionne votre sort; mais je serois peut-être le premier Chinois qu'un pareil motif auroit attiré hors de son pays. En supposant même que nous en eussions le desir, nos loix s'y opposent; & il est défendu à tous sujets de l'Empire de voyager chez les autres nations, pour quelque cause que ce puisse être, à moins d'une permission ou d'un ordre exprès du Souverain ou du Gou-

„ vernement. La plûpart de nos compa-
 „ triotes , qui se trouvent répandus en
 „ divers endroits des Indes pour faire leur
 „ commerce , font de la postérité de ceux
 „ qui aimèrent mieux abandonner la
 „ Chine , lorsque nos vainqueurs s'en
 „ rendirent maîtres , que de se laisser
 „ couper les cheveux. Un semblable motif
 „ ne m'engagera jamais à quitter ma pa-
 „ trie ; mais j'aimerois à m'instruire en
 „ parcourant comme vous, les diverses con-
 „ trées de l'univers. Je suis né , à la vérité ,
 „ dans un royaume florissant ; mais je
 „ n'ai jamais cru , comme plusieurs de mes
 „ concitoyens , que les bornes de notre
 „ Empire fussent celles de nos connois-
 „ sances. J'ai lu plusieurs de vos écrits
 „ traduits en notre langue par vos mis-
 „ sionnaires : j'ai sur-tout fait une étude
 „ particuliere de ceux que vous appelez
 „ vos livres sacrés : ils me donnent la
 „ plus grande idée de vos loix , de votre
 „ religion & de votre morale. Nous
 „ avons comme vous nos saintes écri-
 „ tures ; & nous regardons leurs auteurs
 „ comme des gens inspirés du ciel. Nous
 „ en distinguons de plusieurs classes, sui-
 „ vant le degré d'autorité que nous leur
 „ attribuons. Nous en comptons cinq du
 „ premier ordre , pour lesquels nous

„ avons la même vénération que vous
 „ pour votre Bible. j'ai même cru y trou-
 „ ver , pour le genre & la distribution
 „ des matières, quelque ressemblance avec
 „ les livres de Moïse & de vos autres
 „ écrivains sacrés. C'est un mélange de
 „ mystères , de préceptes religieux, d'or-
 „ donnances légales , de poésies allégo-
 „ riques & de faits curieux concernant
 „ l'histoire de notre nation „.

Dans le même dîner il y avoit un Mé-
 decin qui parla beaucoup d'une racine sin-
 gulière par les vertus qu'on lui attribue.
 “ On prétend qu'elle a quelque ressem-
 „ blance avec les parties viriles , & que
 „ c'est la raison qui l'a fait appeller gin-
 „ feng , ou représentation d'homme. Les
 „ propriétés de cette plante sont admi-
 „ rables ; & les Chinois y ont recours
 „ dans toutes leurs maladies comme à la
 „ dernière ressource. Point de diarrhée,
 „ de foiblesse d'estomac , de dérangement
 „ d'intestins , d'engourdissemens , de pa-
 „ ralyse , de convulsions qui ne cèdent au
 „ gin-feng. Il est merveilleux , selon eux ,
 „ pour rétablir, d'une manière surprenante,
 „ les forces affoiblies , faciliter la respira-
 „ tion , purifier le sang , augmenter l'hu-
 „ mide radical , ranimer les vieillards , les
 „ agonisans , retarder la mort , réparer ,

„ dans un instant , la perte que procurent
 „ les plaisirs de l'amour , & les inspirer
 „ aussi-tôt. Notre Médecin m'a raconté ,
 „ à ce sujet , des choses incroyables. Cette
 „ dernière vertu rend ce remède infini-
 „ ment précieux aux Chinois & à tous
 „ nos voluptueux d'Europe. Aussi les Hol-
 „ landois , qui l'achètent au poids de l'or ,
 „ en font-ils un commerce très-lucratif.
 „ Un missionnaire , épuisé par ses fatigues
 „ apostoliques , trouve dans cette racine
 „ une ardeur nouvelle qui le porte à de
 „ plus grands travaux „.

Nous finirons cet extrait par le morceau
 qui termine ce qui regarde l'Empire de la
 Chine. “ C'est avec regret , dit notre Voya-
 „ geur , que je me vis au moment de
 „ quitter ce beau pays. Tout ce qui peut
 „ rendre une nation respectable , semble
 „ concourir à faire des Chinois le premier
 „ peuple de l'univers. On a vu finir les
 „ plus anciens Empires ; la Chine seule ,
 „ semblable à ces grands fleuves qui rou-
 „ lent constamment leurs eaux avec majesté ,
 „ n'a rien perdu de son éclat & de sa splen-
 „ deur. Si elle a été quelquefois troublée
 „ par des guerres intestines ; si la succes-
 „ sion au trône a été interrompue par une
 „ domination étrangère , ces intervalles
 „ de trouble ont été courts ; & cette heu-

„ reufe Monarchie a trouvé dans la fageffe
 „ & l'excellence de fes loix, une prompte
 „ reffource à fes malheurs. La dernière
 „ révolution, arrivée en 1644, en fou-
 „ mettant la Chine aux Tartares, ne fit
 „ qu'accroître la puiffance & l'étendue de
 „ cet Empire, puisqu'elle ajouta à fes
 „ anciennes poffeffions une partie confidé-
 „ rable de la grande Tartarie. Ainfi ce
 „ Royaume s'est aggrandi, moins par la
 „ voie des conquêtes, que par la réputa-
 „ tion de fon gouvernement, & fes pro-
 „ pres difgraces. Il est aujourd'hui au plus
 „ haut point de grandeur où il fe foit
 „ trouvé depuis fa fondation ; & fa domi-
 „ nation, plus vafte que jamais, s'est
 „ affermie par les plus folides fondemens.
 „ Il jouit au dedans d'une paix profonde,
 „ qui, depuis un fiècle, n'a été troublée
 „ par aucune guerre intestine. Au dehors,
 „ depuis fa réunion avec les Tartares, il
 „ n'a prefque plus d'ennemis à combattre.
 „ Joignez, à ces avantages politiques, la
 „ fituation la plus heureufe, & la plus
 „ nombreufe population. Prefque toute la
 „ Chine est coupée de lacs, de rivières &
 „ de canaux qui contribuent à la fertilité
 „ des campagnes, favorifent le transport
 „ & procurent la circulation des marchan-
 „ difes. Il y a de ces lacs qui ont jufqu'à

„ quatre-vingt lieues de circuit , & de ces
 „ rivières qui traversent l'Empire dans
 „ toute son étendue. Les uns & les autres
 „ sont , à proportion , aussi peuplés que la
 „ terre ferme ; car par-tout où l'on a
 „ bâti une ville sur le bord d'un fleuve ,
 „ d'un lac & d'un canal , on voit s'élever ,
 „ du milieu des eaux , une autre ville
 „ flottante , formée d'une infinité de bar-
 „ ques qui contiennent un peuple innom-
 „ brable , gouverné par un même maître ,
 „ régi par les mêmes loix. Ces loix res-
 „ pectables embrassent tout ce qui regarde
 „ les différens états ; elles règlent les déci-
 „ sions des Juges , les édits du Prince , les
 „ démarches des Courtisans , la conduite
 „ des Gouverneurs , & la discipline des
 „ troupes. Elles rendent le Souverain père
 „ de ses sujets , & l'empêchent d'en être
 „ le tyran. Cependant elles ne diminuent
 „ rien de sa gloire & de ses droits ; elles
 „ lui donnent en abondance des domesti-
 „ ques , des esclaves , des femmes , des
 „ richesses. Enfin elles lui accordent avec
 „ profusion tout ce qui convient à la ma-
 „ jesté royale ; & , ce qu'il y a de plus
 „ beau & de plus admirable , c'est que
 „ tous ces biens ne sont point acquis par
 „ le malheur des peuples ».

La fin au Mercure prochain.

LE

LE Botaniste François, comprenant toutes les plantes communes & usuelles, disposées suivant une nouvelle méthode, & décrites en langue vulgaire; par M. BARBEU DUBOURG; avec cette épigraphe :
O Melibæ! Deus nobis hæc otia fecit. Virg. ecl. 1.
A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti; 1767: avec approbation & privilège du Roi; deux vol. in-12, reliés 5 liv.

LA langue françoise est devenue la langue commune à toutes les sciences, à la réserve de la seule botanique. Pourquoi cette exception? Tâchons, dit l'auteur, d'arrondir son domaine, en y enclavant cette dernière portion de territoire qui paroît tout-à-fait à sa bienséance. Tâchons d'arracher les épines de la botanique sans en ternir les fleurs, afin d'en rendre l'étude aisée & agréable à tous les âges de la vie, & que nos Dames même puissent quelquefois s'amuser une heure ou deux dans les beaux jours d'été, soit à faire le dénombrement des plantes de leur campagne,

F

soit à cueillir dans les prés de ces fleurs simples , auxquelles la nature a attaché des grâces & un charme secret , ou à rechercher sur les montagnes des herbes encore plus précieuses par leurs vertus salutaires.

M. *Barbeu Dubourg* a eu l'art de simplifier l'étude de la botanique , en proposant une méthode nouvelle & un manuel d'herborisation qui mettent cette science à la portée de tout le monde , sans exception des herboristes , ni des gens de la campagne , des femmes , ni des enfans.

La botanique n'est point une étude abstraite , elle est simple comme son objet. Considérez *ce que les plantes ont de commun & en quoi elles diffèrent*. Voilà , en deux mots , ce qui fait toute la science des botanistes.

Chacun connoît particulièrement quelque plante , à-peu-près comme on connoît les plantes en général , c'est-à-dire , assez sûrement , quoique d'une manière un peu vague ; mais comment exprimer ce qui nous les fait reconnoître ? C'est un certain *je ne sçais quoi* . . . Mais dans un continent où chaque jour nous foulons aux pieds des milliers de plantes diverses , le *je ne sçais quoi* se trouve bientôt presque synonyme à *je ne sçais rien* ,

Cependant cet ensemble de toutes les

parties, qu'on appelle en botanique *le port* d'une plante, n'est pas tout-à-fait à dédaigner ; mais il ne faut jamais se reposer entièrement là-dessus. Si nous entrons dans le détail des parties qui se rencontrent assez ordinairement dans toutes les plantes, & qui leur sont plus ou moins essentielles, nous verrons bientôt, & nous serons en état d'énoncer clairement, ce qui fait leur caractère propre.

Mes yeux, dit M. *Dubourg*, se portent d'abord sur la *fleur*, dont l'éclat semble annoncer l'importance ; de-là je passerai au *fruit* qui lui succède naturellement, & qui est à la fois le principe & la fin de toute végétation : je considérerai ensuite la *tige* qui fait comme le corps de la plante ; puis les *feuilles*, dont l'utilité est beaucoup moins bornée qu'on ne l'imagine communément ; & je finirai par la *racine*, qui est trop importante à l'économie végétale, pour qu'il soit permis de la négliger, mais sur quoi notre curiosité ne doit s'exercer qu'avec bien de la discrétion.

Depuis le chêne, honneur de nos forêts, jusqu'au ligneux qui, en fixant ses petits grappins sur quelques points d'une écorce, n'y fait qu'une tache peu sensible, à peine l'Auteur de la nature a-t-il marqué une seule station : & nous avons besoin d'en

124 MERCURE DE FRANCE.

faire plusieurs pour suivre sa marche de loin.

La distribution par classe, par ordre, par section, est le vrai moyen de nous ménager ces points de repos pour soulager notre mémoire & éviter la confusion de tant d'objets épars dans l'univers.

Il faut voir dans l'ouvrage même, la marche simple & naturelle qui conduit à la connoissance de la botanique ; en sorte que l'on peut, avec le seul secours de la méthode de M. *Dubourg*, classer les plantes, distinguer leur caractère propre, les ranger chacune dans leur famille particulière, & fixer les traits qui les fait ressembler ou différer entre elles.

On a joint à cette méthode 1°. un catalogue des plantes usuelles avec les noms françois vulgaires, & les noms latins sous lesquels ces plantes ont été connues de tous temps dans les boutiques de pharmacie.

2°. Un avis ou courte instruction sur le temps & la manière de cueillir, de dessécher & de conserver toutes ces plantes pour les usages de la médecine.

3°. Un *Botanicon Parisiense*, ou *index*, suivant la manière ordinaire de les dénommer, avec quelques changemens, additions d'espèces, &c.

4°. On a exposé les vertus des plantes dans trois lettres mises à la suite de cette méthode botanique.

L'utilité & l'importance de ce bon ouvrage se fait suffisamment sentir. M. *Barbeau Dubourg*, déjà bien connu dans la littérature, a beaucoup simplifié l'étude de la botanique par son système ingénieux & nouveau ; il a mis beaucoup de précision & de clarté dans son style ; & il a embelli son ouvrage de tous les ornemens dont il étoit susceptible ; ce qui en rend la lecture à la fois instructive & amusante.

ESSAI sur l'éloquence de la chaire, avec le tableau de ses progrès & de sa décadence dans les différens siècles de l'Eglise, accompagné de réflexions ; par M. l'Abbé GROS DE BESPLAS, Docteur de Sorbonne, Vicaire général de Besançon & de Fréjus, Associé de l'Académie des Sciences de Béliers ; avec cette épigraphe :

Quis mihi dabit videre pulverem oris illius per quod magnalia & ineffabilia Christus locutus est & admiranda illa oracula orbi protulit Spiritus Sanctus ? S. Chryf. de encomio Pauli.

A Paris, chez VALLAT LA-CHAPELLE, au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle, prix 2 liv. 10 sols relié.

DANS notre Mercure du mois de Mai dernier, nous avons annoncé cet ouvrage

F iij

& nous avons dit que les personnes chargées par cet état d'instruire les peuples y trouveroient des maximes utiles, & les personnes qui cherchent à s'éclairer elles-mêmes, une instruction solide. L'extrait que nous en allons faire justifiera ce que nous avons avancé.

L'auteur de cet ouvrage donne, dans une préface très-modeste & très-courte, le plan de cet essai. Comme, depuis longtemps, le public n'est plus la dupe de cette modestie, nous n'en dirons rien ; nous nous contenterons de dire, avec M. l'Abbé Gros, *que la république des lettres étant un état libre, il est assez permis à chacun de dire son avis, de porter son vu & son suffrage.*

Ce volume est comme divisé en quatre parties. La première commence par une courte dédicace à l'Académie de Bésiers, après laquelle M. l'Abbé de Besplas expose clairement l'origine des instructions publiques, les changemens qu'elles ont essuyés dans les différens siècles de l'Eglise; enfin comme elles se sont perpétuées, & comme elles ont pris la forme où nous les voyons aujourd'hui. De-là il passe aux défauts qu'il a cru remarquer dans ces dernières. Il approuve le début de nos sermons. Il dit que rien n'est plus édifiant que de com-

S E P T E M B R E 1767. 127
mencer par un texte de l'écriture, mais il
voudroit que ce texte fût récité en fran-
çois. Il faut voir les raisons qu'il en donne
dans son livre même. Elles nous ont paru
satisfaisantes. Il se récrie sur l'abus que l'on
fait de ce texte, & c'est encore dans l'ou-
vrage même que l'on trouvera en quoi
consiste cet abus.

Les passages de l'écriture mal appliqués
occupent une bonne partie de ce discours.
Bossuet, *Bourdaloue* ne sont pas toujours
exempts de ces défauts. *L'orateur sacré*,
dit notre auteur, après avoir donné quel-
ques préceptes sur cette matière, *veut-il*
traiter de la vocation à la foi, de la néces-
sité de la grace, des miséricordes infinies
de Dieu envers les hommes ? Il arrêtera sa
vue sur l'épître de Saint Paul aux Romains.
Toutes les parties essentielles du discours
frapperont sur les points qu'elle enseigne.
Elles exprimeront le dogme & la morale
qu'elle contient. L'orateur en fera passer
l'enseignement dans ses preuves, & se les ren-
dra propres. Il n'y aura plus à craindre de
fausses applications ; le sujet sera le même
que celui de l'orateur sacré, & considéré
sous le même point de vue, &c.

On trouve ensuite un portrait de Saint
Paul, qui caractérise parfaitement ce grand
Apôtre. Quel génie profond, s'écrie M.

F iv

l'Abbé Gros , quelle noblesse , quelle onction dans ses paroles ! Toute la morale de la religion , la religion toute entière est dans ses écrits. Heureux l'orateur qui peut s'élever avec un génie si sublime & s'embraser à un si grand cœur !

Ce portrait de Saint Paul donne lieu à une critique très-juste & très-vraie des sermons de nos jours. « Trouve-t-on qu'ils
 „ manquent de passage de l'écriture ? Non.
 „ Souvent les discours de mode ne man-
 „ quent pas de cet ornement ; mais , ce
 „ qu'on y reprend avec justice , c'est d'être
 „ à peine chrétiens. On cherche en vain la
 „ morale de la religion , ses préceptes , ses
 „ dogmes qui en font la base , rien de
 „ pareil ne s'y trouve. L'évangile n'est tout
 „ au plus qu'un accessoire dans le discours....
 „ L'humilité , l'abnégation de soi-même ,
 „ les souffrances , le mépris du monde ,
 „ la docilité à la foi sont des vertus qu'on
 „ lui offre à peine dans un court tableau ,
 „ ou bien on lui prêche les premières de
 „ telle sorte que *Cicéron* , que *Socrate*
 „ n'eussent pas été étrangers à ces dis-
 „ cours ».

En général ce discours est fortement écrit : peut-être les gens du métier ne seront-ils pas d'humeur à passer condamnation sur tous les défauts qui y sont rele-

S E P T E M B R E 1767. 119
vés ; quant à nous , nous croyons que le
moindre bien qui pourra en résulter , ce
sera un examen sévère des sermons qui se
prêchent aujourd'hui : examen qui procu-
rera sans doute une perfection inconnue
jusqu'à présent.

Les observations qui suivent ce discours
lui servent de preuves. Nous ne rapporte-
rons de ces preuves , qui d'ailleurs nous
ont paru très-propres au sujet , que le
parallèle de *Bossuet* & de *Fenelon*.

C'est ici que M. l'Abbé de *Besplas*
s'écarte le plus des opinions reçues. Il faut
être bien pénétré de ce que l'on avance ,
& avoir des raisons sans réplique pour
arracher à *Bossuet* une préférence que son
siècle & le nôtre lui ont toujours donnée.
Nous ne le suivrons pas dans le détail de
ce parallèle. En citant des morceaux pris
ça & là nous craindriens de l'affoiblir.
Nous osons cependant assurer qu'après
avoir lu M. l'Abbé *Gros* , on sera étonné
de se rrouver de son avis , & de penser
avec lui qu'il importe infiniment au bonheur
du monde que les beaux génies ne prévalent
pas sur les grandes âmes.

Parmi les réflexions sensées que notre
auteur fait sur l'éloquence de la chaire , on
trouve celles-ci : vous n'êtes point sensibles ,
& vous vous croyez éloquens !

F

Quand vous prêchez, ne montrez pas que vous n'êtes point théologiens, mais aussi gardez-vous bien de faire voir que vous l'êtes.

Les discours trop étudiés ne font qu'amuser les pécheurs ; ils scandalisent les vrais fidèles. Voulez-vous composer un discours, lisez un peu, pensez davantage, sentez beaucoup.

Dans la citation de ces réflexions nous sommes obligés de choisir les plus courtes. Il y en a bien d'autres qui auroient mérité une place dans cet extrait, & qui auroient bien mieux fait connoître la justesse d'esprit & la finesse de jugement de M. l'Abbé Gros ; mais leur longueur n'a pas permis de les rapporter ici. Tel est par exemple le parallèle de *Bourdaloue* & de *Massillon*.

Après avoir donné à *Fenelon* la préférence sur *Bossuet*, notre auteur ne se dément pas. Il a trop de pénétration pour ne pas sentir que *Fenelon* & *Massillon* avoient la même sensibilité, le même fonds de tendresse & de douceur, la même onction ; que *Bossuet* & *Bourdaloue* avoient bien plus de dureté dans le caractère, plus d'impétuosité dans le style ; en un mot, qu'ils ne cherchoient point à s'insinuer dans les cœurs : aussi *Massillon* est-il son héros.

Ces réflexions sont suivies d'un tableau

des progrès & de la décadence de l'éloquence de la chaire. Les Apôtres, les Pères de l'Eglise Grecque & Latine, tous y sont peints avec les couleurs qui leur sont propres. Nous ne pouvons nous empêcher de rendre ici justice à M. l'Abbé *Gros*. Ce tableau est des plus intéressants ; & , quoique le Père *Niceron* nous ait donné, dans ses mémoires, des extraits des sermons des prédicateurs du seizième & du dix-septième siècles, on n'est pas fâché de trouver, après les grands modèles, un abrégé de ceux de *Raulin*, de *Menot*, du Père *Bening* & du Père *Boucher*.

Viennent ensuite les passages de l'écriture mal appliqués. Ils sont tous tirés des plus fameux prédicateurs, de *Bourdaloue*, de *Massillon*, du Père *Larue* & de *Cheminais*. Nous n'entreprendrons point de justifier M. l'Abbé *Gros* dans ses citations, encore moins de le critiquer ; c'est aux gens du métier seuls à le faire. Nous nous contenterons de dire que son ouvrage mérite d'être applaudi ; qu'il est écrit avec feu ; qu'étant lui-même prédicateur, il faut qu'il soit bien pénétré des principes qu'il avance, pour les avoir mis au jour, au risque de sa propre réputation, s'il ne suit pas lui-même ce qu'il prescrit aux autres.

Nous ne pouvons nous empêcher, en finissant cette analyse, de citer & de recommander la lecture de cinq morceaux qui nous ont vivement affectés, & qui nous paroissent absolument neufs, au moins par la manière de les présenter. Ce sont 1°. le parallèle de *Bossuet* & de *Fenelon*. 2°. Les rapports de la musique & de l'éloquence. 3°. L'instruction placée au milieu de la célébration des saints mystères. 4°. Le portrait du célèbre *Origene*. 5°. Enfin le parallèle de *Bourdaloue* & de *Massillon*, tant de fois présenté, & qui a cependant ici toutes les grâces de la nouveauté.

LES Vies des Hommes & des Femmes illustres d'Italie, depuis le rétablissement des sciences & des arts ; par une société de gens de lettres. A Paris, chez VINCENT, Imprimeur, rue Saint Severin ; 1767 : deux vol. in-12, qui doivent avoir une suite.

CE livre ne contient encore qu'une très-petite partie de ce que promet son titre : on peut en juger, puisqu'il n'y a que deux volumes. On y trouve néanmoins déjà

vingt éloges historiques ; & dans ce nombre, il en est peu qu'on ne lise avec une sorte de plaisir ; sans en excepter même ceux dont les héros se sont fait détester. Tel est , par exemple , celui de *César de Borgia* , scélérat obscur ; car on doit donner ce nom à quiconque , avec de grands crimes , n'a exécuté que de petites choses. Ce fils incestueux d'*Alexandre VI* paroît bien au-dessous de la devise fastueuse qu'il avoit choisie : *aut Cesar , aut nihil*. Il avoit quelque bravoure , qualité assez rare dans un traître. Par des usurpations continuelles , qu'il ne dut point à son épée , mais à la perfidie & aux empoisonnements , il parvint à se former , en Italie , de petits États qu'il perdit à la mort de son pere , non moins scélérat que lui. Il y a certainement très-loin de ce fils de Pape à *Jules César*. Cependant *Machiavel* a choisi cet homme pour son héros , à peu-près comme il est arrivé à quelques sophistes de choisir la peste & la fièvre pour les sujets de leur panégyrique.

Les éloges de quelques hommes vraiment illustres sont ceux de *Pétrarque* , de *Tassoni* , de *Galilée* , de *Torquato-Tasso* , de *Gravina* , de *Muratori* , d'*Americ-Vespucci* , &c. On venge ce voyageur célèbre de l'idée peu avantageuse que quelques

personnes mal instruites ont voulu donner de ses découvertes. Il est prouvé par les monumens les plus authentiques, que la gloire de cet illustre Florentin est indépendante de celle du fameux Génois *Christophe Colomb*, & que *Vespucci* mérita de donner son nom à l'Amérique. Les allégations de l'abbé *Pluche*, du père *Charlevoix* & de M. de la *Martinierre*, contre la réputation de ce dernier, ne paroissent fondées que sur le motif de se distinguer par des assertions hazardées & singulieres : motif contre lequel les écrivains & les philosophes eux-mêmes ne sauroient être trop en garde.

On desireroit que quelques-unes de ces vies se ressentissent moins de la déclamation & de l'emphase. Toutes ne participent pas également à ce défaut, qui, d'ailleurs, est compensé par un grand nombre d'anecdotes curieuses que l'on ne trouve rassemblées nulle part avec tant d'abondance.

L'histoire du *Tasse* est une de celles que nous avons lues avec le plus de plaisir. A la fin des remarques qui terminent la vie de ce poëte illustre, on a inséré une traduction françoise des premiers vers de la Jérusalem délivrée. Ce morceau est attri-

bué à M. *Palissot*. Nous nous permettons de le transcrire avec les observations qui précédent & qui suivent la citation que les auteurs en ont faite. Nous ne pouvons qu'applaudir au desir qu'ils témoignent que M. *Palissot* veuille continuer la traduction de ce beau poëme.

“ Le traducteur, disent-ils, s'est plus
 „ attaché à saisir l'âme du *Tasse*, qu'à co-
 „ pier servilement ses expressions qu'il
 „ n'auroit pas manqué d'affoiblir par cette
 „ gêne. Il fait que chaque langue, ayant
 „ son génie particulier, qui tient au ca-
 „ ractere de la nation qui la parle, une
 „ expression cesse d'être exactement la
 „ même, & qu'elle ne peut avoir la même
 „ valeur, quand on la transporte d'une
 „ langue dans l'autre; que son énergie
 „ augmente, ou diminue, en proportion
 „ de la richesse ou de la pauvreté, de
 „ l'harmonie ou de la rudesse de la lan-
 „ gue dans laquelle on traduit, & que,
 „ par conséquent, un traducteur doit avoir
 „ plus d'égard au génie de son original,
 „ qu'à son expression.

Je chante les combats & ce guerrier pieux,
 Qui du joug infidèle affranchit les saints lieux;
 Il dut à ses travaux cette illustre victoire :
 Le tombeau de son Dieu fut le prix de sa gloire.

136 MERCURE DE FRANCE.

En vain , pour s'opposer à ses fameux exploits ;
Et l'Afrique & l'Asie avoient armé leurs Rois ;
En vain à leurs efforts l'enfer unit sa rage ;
Le Ciel contre leurs traits affermit son courage ;
Et , combattant pour lui , sous les saints étendards ,
Ramena du héros les compagnons épars.

O vous , de l'Hélicon divinités fragiles ,
Je ne suis plus jaloux de vos lauriers stériles :
Préfide à mes accords , Muse fille du Ciel ,
Dont le front est orné d'un éclat immortel.
De tes rayons divins enflamme mon génie ,
Prête à ma foible voix ta sublime harmonie ,
Que mon cœur soit épris de ta seule beauté :
Toi sur-tout que j'implore , auguste vérité ,
Pardonne cependant , si ma main téméraire (1) ,
Ajoute à tes attraits une pompe étrangère.

L'homme né pour l'erreur , aveugle en ses desirs ,
Peut être subjugué , mais c'est par les plaisirs.
Il faut , en l'éclairant , ménager sa foiblesse ,
Et d'un jong trop austère adoucir la rudesse ;

(1) Ces deux vers paroîtront peut-être imités de la *Henriade* ; c'est que M. de *Voltaire* , dans cet endroit , a imité & embelli le *Tasse*. Il s'adresse à la vérité. Si la fable , dit-il , mêle sa voix à tes accents :

Si sa main délicate orna ta tête altière ,

Si son ombre embellit les traits de ta lumière ,

Tel qu'un père alarmé , dont le fils au berceau ,
 Voit de ses jours naissans éteindre le flambeau (2),
 Corrige avec le miel la coupe trop amère ,
 Qu'il présente à l'enfant d'une main salutaire.
 Trompé par cet appas , l'enfant boit la liqueur ;
 Et reçoit la santé qu'il doit à son erreur.

Toi , dont la France attend sa dignité première ;
 Toi , généreux *Choiseul*, qui m'ouvris la carrière (3),
 Ta gloire intéressée au succès des beaux-arts ,
 Te demande pour eux un seul de tes regards.

(2) *M. de Voltaire* , dans l'essai sur la poésie épique , en louant cette comparaison , qui est originairement de *Lucrèce* , prétend que le génie de notre langue ne permettroit pas qu'elle fût traduite. *M. de Voltaire* a raison si , par traduire , il entend qu'il faut rendre le texte mot pour mot ; mais l'idée n'ayant rien qui ne soit noble par elle-même , puisqu'elle est puisée dans le sentiment , il n'est question que de la rendre comme le *Tasse* l'eût rendue , s'il eût écrit en françois , c'est-à-dire , en choisissant les expressions les plus éloquentes au fond de l'idée , & en même temps les plus nobles , comme l'a fait *M. Palissot*.

(3) Si le *Tasse* revenoit au monde , il désavoueroit certainement , avec indignation , les louanges qu'il a prodiguées au Duc de *Ferrare* ; cet ingrat , qui osoit souffrir que le *Tasse* l'appelât son protecteur , & qui n'étoit que son tyran. Qu'il eût été heureux pour lui & pour les lettres , d'avoir le *Mécène* que *M. Palissot* lui donne !

138 MERCURE DE FRANCE.

Déjà sur cet espoir les Nymphes du Parnasse
Font revivre pour toi les merveilles du *Tasse* ;
Lui , qui de son grand nom vit obscurcir l'éclat ,
Malheureux dans *Ferrare* , à la Cour d'un ingrat ,
Revient , fier aujourd'hui de t'avoir pour *Mécène* ,
Des bords de l'Eridan aux rives de la Seine , &c.

Il seroit à desirer , pour la gloire du
Tasse , & pour l'honneur de la nation ,
que M. *Palissot* voulût continuer la tra-
duction de ce poëme.

*LETTRE de M. VINCENT, Libraire , à
l'Auteur du Mercure , au sujet du livre
intitulé : les Vies des Hommes & des
Femmes illustres d'Italie.*

MONSIEUR,

J'AI appris que M. d'*Açarq* s'étoit plaint
de ce qu'on n'avoit pas mis son nom à la
tête de quelques-unes des *vies des hommes
& des femmes illustres d'Italie* , dont il est
l'auteur conjointement avec M. de *San-
Severino*. La vérité & la justice exigent
qu'on lui donne là-dessus la satisfaction
qu'il desire , & j'ose vous prier , Mon-
sieur , lorsque vous voudrez bien faire

S E P T E M B R E 1767. 139
mention de cet ouvrage dans votre Mer-
cure , d'ajouter à votre extrait que ce
livre a été commencé par MM. *San-Seve-
rino* & d'*Açarq* , & continué par une so-
ciété de gens de lettres ; & que les vies
composées par les deux auteurs nommés ,
sont celles de *Petrarque* & de *Laure* , de
Castruccio Castracani , d'*Americ - Ves-
pucci* & de *Bianca* , ainsi que les obser-
vations qui sont à la suite de chaque vie.

J'ai l'honneur, &c.

VINCENT.

A Paris , ce 18 août 1767.

ANNONCES DE LIVRES.

ELÉMENTS de l'Histoire de France , de-
puis *Clovis* jusqu'à *Louis XV*. Par M. l'Abbé
Millot , ancien Grand Vicaire de Lyon ,
Prédicateur ordinaire du Roi , des aca-
démies de Lyon & de Nancy ; à Paris ,
chez *Durand* , neveu, Libraire, rue Saint-
Jacques, à la Sagesse ; 1767 : avec approba-
tion & privilège du Roi, deux vol. in-12.
Prix , 5 liv. reliés.

Voici encore un nouvel abrégé de l'his-

T40 MERCURE DE FRANCE.

toire de France : l'auteur qui n'ambitionne ni le mérite de la nouveauté , ni la gloire des découvertes , a borné son travail au choix des matériaux , à la disposition & au style. S'il emprunte quelque pensée remarquable d'un autre auteur , il a soin de le citer. N'écrivant que pour les personnes qui ont besoin de connoissances utiles , sans pouvoir en acquérir de profondes , il supprime quantité d'événemens étrangers à son sujet , pour s'attacher aux choses les plus curieuses & les plus instructives. Il évite de surcharger la mémoire de dates , de noms propres , de détails toujours fatiguans , lorsqu'ils ne sont pas nécessaires. Une anecdote , un trait qui caractérise les mœurs , lui paroît préférable au récit d'expéditions militaires , dont il ne résulte aucun changement politique.

LA République Romaine , ou Plan général de l'ancien Gouvernement de Rome , où l'on développe les différens ressorts de ce gouvernement , l'influence qu'y avoit la religion , la souveraineté du peuple & la manière dont il l'exerçoit ; quelle étoit l'autorité du sénat & celle des Magistrats , l'administration de la justice , les prérogatives du Citoyen Romain , & les différentes conditions des sujets de ce vaste

Empire. Par M. de Beaufort, Membre de la société royale de Londres. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais; *Desaint*, rue du Foin; 1767 : six vol. in-12. Le même ouvrage, imprimé in-4°, se trouve aussi chez *Vincent*, rue Saint Severin; c'est l'édition la plus estimée.

M. de Beaufort convient qu'on a tant écrit sur les Romains, qu'on croiroit que la matière devoit être épuisée; elle ne l'est cependant pas encore, selon lui; si on l'en croit, ceux qui ont travaillé sur le même sujet jusqu'à présent n'ont pas bien connu le gouvernement de l'ancienne Rome; &, avant qu'il eût écrit, il restoit encore une infinité de recherches curieuses & intéressantes à faire, pour en bien développer tous les ressorts. Après ce préambule, peu avantageux pour ses devanciers, voici comment M. de Beaufort expose le plan de son livre. " Je me suis sur-tout
 „ attaché à bien développer le gouverne-
 „ ment de l'ancienne Rome, à marquer
 „ l'influence que la religion avoit sur le
 „ gouvernement, quel étoit le départe-
 „ ment du sénat, comment les trois pou-
 „ voirs étoient distribués & se contreba-
 „ lançoient, comment le peuple exerçoit
 „ sa souveraineté, quelle part chaque
 „ Magistrat avoit dans le gouvernement

„ & quelles étoient les fonctions de cha-
 „ que charge , quelle étoit la manière
 „ d'administrer la justice tant civile que
 „ criminelle , qu'elles étoient les préroga-
 „ tives du Citoyen Romain , & enfin
 „ quelles étoient les différentes conditions
 „ des sujets de ce vaste Empire „.

GÉOGRAPHIE universelle , à l'usage des
 collèges , où se trouve la description des
 royaumes , provinces , villes , ports & autres
 lieux remarquables des quatre parties du
 monde ; le cours des fleuves & rivières ,
 les différentes mers qui baignent les deux
 continents , les principaux golfes , dé-
 troits , caps & isles qu'elles forment ; les
 montagnes & les lacs les plus considérables
 répandus sur la surface de la terre ; en outre
 l'historique de chaque pays , ses commen-
 cemens , la forme de son gouvernement ,
 sa puissance , ses révolutions , ses bornes ,
 son étendue , son industrie , les mœurs &
 les usages de ses habitans , son culte , la
 température du climat , ses productions ,
 les singularités de l'art & de la nature qui
 s'y rencontrent , les relations qu'il a avec
 telle ou telle autre nation ; les sièges que
 les villes ont soutenus , les grands hommes
 qu'elles ont produits , leur commerce ,
 leur population ; les conciles qui s'y sont
 tenus ; ensemble leurs degrés de longitude

S E P T E M B R E 1767. 143
& de latitude suivant les meilleures cartes,
& la distance de celles d'entr'elles qui
nous intéressent davantage à la capitale
du royaume; les lieux où se sont données
les batailles fameuses, &c. par *M. Robert*,
Professeur de philosophie au collège de
Châlon-sur-Saône. A Paris, chez *Saillant*,
rue Saint Jean-de-Beauvais; 1767: avec
approbation & privilège du Roi; deux
vol. in-12.

La longueur de ce titre nous dispense
d'entrer dans aucun détail; nous dirons
seulement que cette nouvelle géographie
ne nous a pas paru meilleure que les autres
livres que nous avons sur cette matière,
& que beaucoup d'autres l'emportent sur
celle-ci.

LE Pasteur instruit de ses obligations,
éclairé sur les fonctions de son ministère,
fixé sur tous les droits qui en dépendent;
ou institutions des Curés: ouvrage utile
à tout Prêtre qui est dans l'exercice du
saint ministère, à tous les ecclésiastiques
qui y sont destinés, & même à tous les
fidèles. A Paris, chez *Saillant*, Libraire,
rue Saint Jean-de-Beauvais; 1757: avec
approbation & privilège du Roi; trois
vol. in-12.

On trouve dans les ouvrages des Pères,

144 MERCURE DE FRANCE.

dans les canons des conciles , dans les théologiens & les canonistes , & dans une foule d'auteurs qui ont écrit sur les matières ecclésiastiques , des instructions très-utiles pour les personnes qui sont chargées d'instruire les peuples dans les paroisses ; mais peu de Curés peuvent se procurer une si grande multitude de livres ; & il n'en est guère qui aient assez de loisir pour les lire. C'est leur rendre service que de recueillir , en un seul corps , tout ce qui est répandu en tant de volumes. Par-là on les met à portée de rassembler à peu de frais , dans une seule source , toutes les richesses qui sont éparées dans une infinité d'ouvrages. C'est aussi le but qu'on s'est proposé dans celui que nous annonçons. On y apprendra tout ce qu'il importe à un Curé de sçavoir & de faire , pour le bon gouvernement d'une paroisse , tant dans les choses spirituelles , que dans les affaires temporelles.

L'ANNÉE Religieuse , ou Occupation intérieure pendant les divins offices ; par M. *Grisel*, Prêtre, Vicaire perpétuel de l'Eglise de Paris. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la Vieille-Bouclerie, au Saint-Esprit ;

S E P T E M B R E 1767. 145
Esprit ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; *in-12.*

C'est ici le quatrième tome d'un livre dont nous avons annoncé avec éloge les volumes précédens. Le nom seul de son auteur auroit suffi pour en donner l'idée la plus avantageuse , à ne prendre l'ouvrage que du côté de la piété & de la religion.

ESSAIS historiques sur les régimens d'infanterie, cavalerie & dragons ; par *M. de Roussel.* A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or ; 1767 : *in-12.*

Les régimens d'Auvergne, de Cambresis & de Foix composent le volume que nous annonçons. Nous avons déjà tant parlé de ce recueil, que nous nous contenterons désormais d'en rapporter le titre, avec les noms des régimens.

TRAITÉ des Sensations & des Passions en général, & des Sens en particulier, ouvrage divisé en deux parties ; par *M. le Cat*, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Lithotomiste, Pensionnaire de la même Ville, Professeur, Démonstrateur royal en Anatomie & Chirurgie, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de

G

Paris, Doyen des Associés-régnicoles, de celle de Chirurgie, des Académies royales de Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, des Académies impériales des curieux de la nature & de Saint-Petersbourg, de l'Institut de Bologne, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Libraire au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; deux vol. in-8°, avec figures.

Il suffira d'indiquer ici les objets principaux que *M. le Cat* a traités dans ces deux volumes. Ce sont les puissances de l'économie animale, le fluide animal, son origine, sa nature, ses fonctions pour les sensations & les passions dans les organes des sens extérieurs & intérieurs, dans le cerveau, &c.

DICTIONNAIRE pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable, & les antiquités; dédié à Mgr le Duc de Choiseul, par *M. Sabathier*, Professeur au Collège de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire de la même ville. A Châlons-sur-Marne, chez *Seneuze*, Imprimeur du Roi, dans la grande rue;

S E P T E M B R E 1767. 147
& se trouve à Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques, à l'image Saint Jacques ; *Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins ; *Hérissant*, fils, Libraire, rue Saint Jacques ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°.

Nous annonçâmes, l'année dernière, le premier tome de ce dictionnaire, très-utile pour l'intelligence des anciens auteurs. Si chaque lettre fournit autant que la première, il est probable que cet ouvrage sera d'une grande étendue. L'*A* n'est pas encore fini ; & , à juger par ce qui reste à faire, il y a lieu de croire que trois volumes suffiront à peine pour contenir tous les mots qui commencent par cette lettre.

ART Vétérinaire, ou Médecine des animaux. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle ; 1767 ; avec approbation & permission ; brochure in-4°. de trente-deux pages.

L'Ecole Vétérinaire de la ville de Lyon, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, a eu des succès si heureux, que le Roi a voulu qu'il s'en formât une pareille à portée de la Capitale. En conséquence on a fait des réglemens qui viennent

G ij

d'être rendus publics par la voie de l'impression, & auxquels nous renvoyons nos lecteurs,

LES Amours de *Chérale*, poëme en six chants, suivi du bon Génie; avec cette épigraphe :

Melius est amare quàm amari.

A Amsterdam, chez *Zacharie*, Imprimeur & Libraire; 1767; brochure in-12 de 88 pages.

Le poëme en prose, & le petit conte qui le suit sont écrits avec esprit, & se font lire agréablement,

ÉLÉMENTS de Métaphysique sacrée & profane, ou Théorie des êtres insensibles; par M. l'Abbé *Para*, ex-Professeur de philosophie & de mathématique; avec cette épigraphe;

Indocti discant, & ament meminisse periti.

A Besançon, chez *Jacques-Philippe Chabot*, Libraire, grand'rue. A Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais; à Lyon, chez *Pierre Bruyset-Ponthus*, Libraire, rue Saint Dominique; de l'imprimerie de *Cl. Jos. Daclin*, Imprimeur du Roi à Besançon; 1767: avec approbation & privilège du Roi; in-8°.

Cet ouvrage est divisé en sept traités : le premier a pour objet les notions les plus générales & les plus abstraites de toutes les sciences : le second la certitude humaine ; le troisième la logique ; le quatrième l'existence & la nature de Dieu ; le cinquième la spiritualité de l'âme, le sixième la morale, & le septième la théorie-mathématique de la matière ; c'est-à-dire, que M. l'Abbé *Para* a mis en françois ses cahiers de philosophie, en leur donnant un ordre moins scholastique.

ELOGE de M. *Bertrandi*, Associé étranger de l'Académie royale de Chirurgie, Chirurgien de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université de Turin ; par M. *Louis*, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, Professeur & Censeur royal, Chirurgien Consultant des Armées du Roi, de la Société royale des Sciences de Montpellier, &c. A Paris, chez P. *Guillaume Cavelier*, Libraire, rue Saint Jacques, au lys d'or ; 1767 : avec approbation & permission ; in-8° de soixante-quatre pages.

En qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, M. *Louis* avoit lu à la dernière séance publique

G iij

pagnie, la seule actuellement fondée en privilège & autorisée du Ministère, est composée de manière à inspirer la plus grande confiance. Outre un dépôt qu'elle a fait de cinq cents mille livres pour caution de sa gestion, la fortune & l'intelligence de la plupart de ses Membres paroissent devoir faire prendre les idées les plus avantageuses de la suite de ses opérations. Cette Compagnie a commencé en s'annonçant par un trait de justice & de désintéressement. Lors de la suppression des bureaux de pareille nature qui subsistoient avant celui-ci, il s'est trouvé un grand nombre d'affaires & commissions commencées, dont les honoraires ou droits avoient été payés aux régisseurs de ces établissemens. Elle a déclaré que, pour donner au public une marque de son zèle, elle se chargeroit gratuitement de la suite de toutes ces affaires, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec les bureaux supprimés. De pareils procédés prouvent qu'elle est vraiment digne du titre *Royal* dont on a voulu décorer & distinguer ce nouvel établissement.

A V I S.

LA propriétaire des annonces des deuils de Cour, & de l'ouvrage intitulé : *le*

S E P T E M B R E 1767. 153
Nécrologe des hommes illustres, invire les
personnes qui s'intéressent à la mémoire
des hommes célèbres, qui sont morts dans
le cours de cette année, à vouloir bien
faire parvenir des mémoires fidèles, d'ici
au 21 octobre prochain, à MM. du Bureau
royal de Correspondance générale, place
des Victoires. Ils seront insérés, par ordre
de réception, à la suite de ceux qui sont
déjà destinés à former le Nécrologe qui
paraîtra dans le commencement de l'année
prochaine.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

A Paris, le 29 juillet 1767.

M O N S I E U R ,

Je vous prie de vouloir bien insérer
dans le Mercure le prospectus d'un ou-
vrage que j'ai entrepris, & qui m'occupe
depuis plusieurs années. Il intéresse la reli-
gion, l'humanité, l'honneur & la gloire
de la nation. Toutes les provinces & villes
du royaume peuvent contribuer à la per-
fection de cet ouvrage intitulé : *Anecdotes
du règne de Louis XV.* Il renferme les
éloges des hommes célèbres, sur-tout de
ceux qui, par leurs vertus éclatantes, par

G v

leurs belles actions, par leurs projets utiles à l'humanité, par les découvertes précieuses, dignes fruits de leurs veilles & de leurs travaux, méritent d'occuper un rang distingué dans nos fastes : généreuse compassion pour les pauvres, zèle pour la religion, amour de la patrie, piété filiale, tendresse paternelle, établissemens, fondations, &c.

Cet ouvrage peut être considéré comme un traité de l'excellence de l'homme, comme un grand tableau qui représentera les plus sublimes traits de la nature humaine. Ce recueil sera comme le registre public des grandes & belles actions. Quel est l'homme, quel est le Citoyen, le vrai François, qui se résoudroit à mourir sans y avoir fourni tout au moins une ligne, sans avoir produit un seul acte de bienfaisance & d'humanité ?

Notre but, dans cet ouvrage, est de proposer des traits de la vie privée & de la vie publique. Dans la vie privée nous décrirons les vertus domestiques. Il est plus avantageux qu'on ne pense de puiser des exemples dans la classe des Citoyens renfermés dans le sein de leurs familles. Leur simplicité noblement exprimée a quelque chose de plus touchant que la dignité des mœurs héroïques. Qu'un héros fasse de

grandes choses, dit M. *Marmontel*, on s'y attendoit, on n'en est pas surpris; mais que des âmes ordinaires naissent des sentimens sublimes, la nature, qui les produit seule, s'en applaudit davantage, & l'humanité se complaît dans ces exemples qui l'honorent. Les vertus domestiques sont un puissant aiguillon pour enflammer les hommes de l'amour de leur devoir.

L'éloge est un encouragement à la vertu; c'est une sorte d'engagement public qu'on fait contracter à l'homme vertueux; c'est un des plus forts appuis qu'on puisse prêter à la foiblesse humaine. Ainsi nous croyons ne pouvoir nous dispenser de célébrer les sçavans, les hommes de lettres, les Citoyens vertueux qui ont consacré leurs veilles, leurs actions à la gloire de la religion, au bien de l'Etat, au bonheur de l'humanité; ces artistes fameux qui, dans le cours de leur vie, ont fourni de ces traits utiles & bienfaisans qui, tournant à leur propre gloire, contribuent également à celle de leur siècle. Ces noms illustres ne doivent jamais périr dans la mémoire des vrais Citoyens. Le moyen de multiplier les grands hommes, d'exciter le génie, d'encourager les talens, c'est d'honorer le mérite & de préconiser les verrus.

Voilà en deux mots le but de cet ou-

G vj

vrage, que je commence à l'année 1715, époque mémorable du règne de notre Auguste Monarque. Les mémoires qui m'ont été confiés, & que j'ai consultés, les différens ouvrages qui m'ont été communiqués, me mettent en état de faire paroître incessamment les premiers volumes de ces anecdotes ; le desir de rendre cet ouvrage plus exact & plus complet, m'engage à réclamer aujourd'hui les instructions & les mémoires fidèles que des Citoyens respectables de tout état & de toute condition me feront la grace de m'envoyer, en affranchissant le port des lettres & des paquets. Je ne crains point d'avancer que le plan de cet ouvrage a été approuvé de plusieurs hommes célèbres & recommandables, entre autres, l'illustre Abbé *Goujet*, que la mort vient de ravir à ma tendre amitié, & que je ne cesserai de regretter toute ma vie.

Heureux & mille fois heureux, si, avant que de mourir, je puis avoir la consolation d'élever ce monument éternel de mon zèle & de mon amour pour la patrie, à la gloire de ma nation, de mon Roi, & de tous les gens de bien ! Je suis, &c.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, au Collège des Cholets, rue Saint Etienne-des-Grecs.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

M. ROUXELIN, Secrétaire de l'Académie, & Associé de celle de Rouen, en annonçant la décision de l'Académie sur le prix de l'année, devoit lire les réflexions suivantes sur l'amour du travail & ses effets. La longueur de la séance fit remettre cette lecture au 8 de janvier suivant.

Nouvelles Réflexions sur l'amour du travail & ses effets.

M. Rouxelin, en communiquant quelques idées sur les moyens de faire naître l'amour du travail dans le cœur des peuples (1), promit d'établir que le travail étoit le devoir de tous les hommes, & que l'amour de ce devoir étoit la source productive de leurs biens, de leurs richesses,

(1) Le 6 décembre 1764.

158 MERCURE DE FRANCE.

de leur bonheur & de leurs vertus. Tel est l'objet de ce discours.

Pour fixer l'idée de la nécessité du travail, il suffit de considérer l'homme, ses besoins & ses desirs. Son instruction & sa sûreté le portent à s'attacher à ses pareils. On n'y pense pas quand on attribue l'établissement des empires au besoin de conserver ses propriétés. Les hommes fugitifs, sauvages, & n'ayans aucunes notions de la propriété, ne voulurent, en s'unissant, que pourvoir à leur sûreté. Elle conduit à deux fins : on veut être protégé contre les injustices, & ne jamais manquer, s'il se peut, des objets propres à satisfaire les besoins. Or on n'arrive à ces fins que par le travail. Veiller & agir pour le maintien de la sûreté, c'est travailler. Cultiver & récolter pour se fournir les denrées de subsistance, ourdir & fabriquer pour s'assurer les commodités de la vie, exporter & échanger pour obtenir ce que refusent le climat ou l'industrie, c'est travailler. Le travail, en un mot, est l'auteur de tous les objets de nos desirs. Il est donc le devoir de quiconque vit en société. Quelle force déterminera l'être né libre & intelligent à se soumettre à la fatigue du travail ? Ce sera la crainte ou l'amour. La première peut suffire ; mais plaignons

les hommes soumis au gouvernement qui l'emploie : elle ne fait d'eux que des esclaves. L'amour est le plus parfait des efforts, & le seul qui convienne à l'homme. Quand il a le bonheur d'aimer son travail, ce sentiment est son plaisir... Il est encore le producteur de sa sûreté, de ses biens, & de ses richesses.

Le premier de nos besoins est celui de la sûreté. La fonction de veiller & d'agir pour réprimer les forfaits, est donc l'occupation qui intéresse le plus. Elle est celle de la noblesse, à laquelle toutes les préséances sont dûes. Mais ce genre de travail n'est que conservateur ; & le travail producteur est l'objet de ces réflexions.

Nos appétits sont nos besoins journaliers. La faim & la soif se font sentir chaque jour, & nous sommes contraints de les rassasier. Les fruits de la terre sont donc nos biens les plus nécessaires. Ils naissent & renaissent ainsi que nos appétits : c'est même à leur reproduction que nous devons nos véritables richesses ; ce sont nos revenus. L'agriculture, que je nommerois l'industrie de la nature, est par conséquent le premier des travaux producteurs.

Nous sommes autant portés à nous garantir des intempéries de l'air qu'à rassier

sier nos appétits. Ce besoin eût pu seul établir la nécessité des vêtemens. L'industrie de l'art se chargea de nous les fournir. Elle imagina les logemens, les toiles, les étoffes, & tous ces objets de commodité qui, devenus nos besoins, sont un bien pour nous. Comme ils ne sont ni un revenu, ni une richesse réelle, je ne donneroïs que le second rang à leurs productions. L'industrie de l'art est leur occupation, & l'art ne peut jamais précéder la nature.

L'homme ne peut pas toujours faire naître ce qu'il desire. Un peuple instruit de l'utilité du vin, par exemple, essaie de planter la vigne, & elle se refuse à son terrain. Par quel moyen se procurera-t-il cette liqueur ? Il en a deux, l'usurpation & l'échange. Le premier est l'état de guerre, qui détruit tout. L'homme sage se détermine à offrir une portion de ce qu'il possède pour s'assurer ce qu'il desire. Voilà l'échange ; & , pour l'être soumis à la nécessité de désirer, l'échange est presque autant le mouvement de la nature que celui de la réflexion. C'est lui qui fit le commerce, ce travail bienfaisant qui réunit les hommes de tous les climats, qui les porte à se secourir, qui , en facilitant la consommation des

fruits de leurs travaux, leur en procure la valeur, & qui feroit naître l'amour du travail dans les cœurs les plus brutis. Pour opérer ces effets, le commerçant imagina les richesses numéraires qui représentent tous les biens ; je ne dirai point en quels temps ni dans quels lieux, mais je suis bien sûr que l'invention n'en est pas dûe aux conquérans : ils n'eussent fait de l'or & de l'argent que ce qu'ils firent de l'acier & de l'airain, des armes propres à favoriser leur art destructeur. Avec ces métaux le commerçant assura la circulation vivifiante du corps politique, qui seroit presque impossible avec les biens en nature.

Un gouvernement n'obtient cette circulation qu'autant qu'il possède une quantité de numéraire. J'ignore quelle doit être cette quantité, mais je demande à qui il appartient de la compléter. Le mécanisme de la nature nous le dit. L'estomac prépare, broie & divise les alimens, qui sont la matière de la substance qui circule dans le corps humain. Le duodénum & le canal thorachique convertissent ces alimens en chyle & en sang. Voilà le tableau des opérations du corps politique.

Le cultivateur prépare & perpétue les fruits de la terre qui sont le germe des richesses. Le commerçant les change en

substance numéraire plus propre à la circulation. Avec une portion de chanvres ou de laines , que le cultivateur lui vend cent livres , il occupe pendant deux cents jours un artisan , auquel il paie deux cents livres ; il peut de même occuper dix mille bras pendant trois cents jours. S'il destine leurs ouvrages à l'étranger , en une année , il introduira dans sa patrie un numéraire de quatre millions cinq cents mille livres qui n'y étoient pas , sans compter ses bénéfices. Il convertit en grains d'or les fruits du cultivateur , les entreprises du manufacturier , & les sueurs de l'artisan. Avec cet or les échanges se multiplient au gré des besoins , la circulation s'établit , l'Etat subvient aux frais de l'administration , l'amour du travail s'insinue dans les cœurs , la population augmente , & , ce qui est le plus grand des avantages , elle ne fait que des heureux.

Concluons de ce tableau que l'amour du travail est l'arbre créateur de nos biens & de nos richesses. Les biens qu'il nous prodigue sont ses feuilles , ses fleurs & ses fruits. Comme l'arbre , il a son germe , son écorce & sa racine. Avec un germe de tel fruit le cultivateur en fait naître mille autres : c'est ce miracle de la multiplication que l'art ne sçauroit imiter. Sans

ce germe la nature elle-même ne l'opéreroit pas. Sans les fruits de la terre l'artiste, le manufacturier & leurs agens n'auroient rien à fabriquer, le commerçant rien à échanger : le cultivateur même seroit sans occupation. L'art & la nature ne peuvent rien sans matière ; mais c'est au cultivateur que nous devons le germe & la matière de tous les travaux.

L'écorce sert à diriger & conduire la sève qui produit les feuilles, les fleurs & les fruits. De même l'épargne accumule les biens, qui ne sont des richesses qu'autant que leur quantité donne la plus grande certitude possible de ne jamais manquer. On oppose à l'épargne qu'elle intercepte la circulation. Qui doute qu'une consommation nécessaire ne soit le principal agent d'une libre circulation ? Celle du sage, qui ne s'alimente que pour satisfaire au besoin, varie peu, & il jouit de la santé la plus robuste. Mais une consommation dirigée par le luxe est le vice du corps politique ; elle ressemble à celle du gourmand, qui ne consultant que ses appétits déréglés, s'expose aux accidens d'une circulation intermittente & funeste.

Si l'écorce est utile à la tige, des racines lui sont encore plus précieuses. Saines & en vigueur, elles réparent les altérations

de l'écorce. Lorsqu'un ver rongeur les attaque, le mal est dangereux ; & , si on ne s'empresse d'y remédier , la tige & son écorce périront. On sent que la liberté est la racine de l'amour du travail, & Dieu sçait à combien de vers rongeurs elle est exposée. L'artisan en jouit-il quand on taxe ses bras & son industrie ? Le commerçant est-il libre lorsque ses envois sont soumis à des droits de marque , de visite , de péage , & de tant d'autres espèces ? Le cultivateur , celui de tous les hommes de travail dont on devroit le plus ménager la liberté , est celui qu'on contraint le plus par des corvées , des taxes imprévues , souvent arbitraires , ou par des exclusions qui nuisent à la vente de ses grains. Un impôt sur l'industrie de l'art est un vice politique sans doute ; mais du moins il ne fait de tort qu'aux salaires de la main d'œuvre. Arrachez cent sols au cultivateur , vous serez effrayé des pertes qu'occasionne cette surcharge : elle fait en neuf ans une extinction de production de cinq mille cent livres (2). Il y a long-temps que nous regardons le fermier comme devant être l'objet direct des impôts & des corvées : Il n'est cependant pas difficile de sentir que cet usage est une suite de la servitude

(2) *Philos. Rurale*, p. 260 , de l'édit. in-4°.

que la conquête & l'invasion établissent dans tous les lieux où elles fondent des Empires. . . Je prouverois sans peine que l'homme qui n'a point de propriétés n'est ni citoyen, ni tributaire. Je ne dis pas qu'il n'est point patriote : la vertu, qui n'est que l'amour de la patrie, donne ce dernier titre. La propriété seule élève à celui de citoyen : en voici la raison. Les biens fonds sont directement dans la main & sous la protection de l'Etat, auquel on ne peut les enlever. Les trésors du commerçant sont dans la main de ses correspondans, & sous la protection de la liberté & de la bonne foi : à chaque instant il est le maître de les transporter au bout de l'univers sans qu'on puisse l'en empêcher. . . . S'il a des propriétés il est citoyen, & comme tel, il devient tributaire. Car qu'est-ce que le tribut ? c'est le revenu de l'Etat. Or les biens-fonds sont les seuls qui produisent les revenus. On ne devoit donc asséoir les revenus publics que sur les propriétaires des revenus particuliers, par deux raisons décisives : ils sont l'objet direct du tribut ; & quoiqu'on fasse pour taxer le travail, l'impôt retombe toujours sur le propriétaire, avec ces désavantages, qu'il paie moitié plus, & que l'Etat reçoit moitié moins que si on payoit

directement. Si le préjugé nous porte à taxer le fermier, du moins assurons son impôt, de manière qu'il puisse sçavoir, lorsqu'il fait ses conditions, ce qu'il devra pendant sa jouissance.

Les privilèges exclusifs ne sont pas moins pernicioeux à l'amour du travail. Ils portent le découragement dans les cœurs : & quand ils attaquent le cultivateur, ils anéantissent les revenus de l'Etat, & par conséquent ses richesses. On oppose que la marine a besoin d'encouragemens. Que ne lui en accorde-t-on aux dépens de l'industrie de l'art, qui ne procure aucun accroissement de richesses ? Mais à quoi bon des privilèges exclusifs ? La liberté est le plus beau des privilèges. Elle est l'âme du commerce, & la racine de l'amour du travail qui produit & crée tous nos biens.

Ce sentiment ne ressembleroit-il point à l'arbre producteur du bien & du mal ? Celui qui travaille avec zèle peut subvenir aux besoins de dix hommes. Un peuple de travailleurs se procurera donc, en un an, ce qu'il ne consommeroît qu'en dix. S'il convertit sans cesse ce superflu ennuméraire, quelles seroit les suites de son opulence ? On a dit beaucoup de mal des richesses. Je me propose de vous en entretenir, Messieurs, au premier jour,

S E P T E M B R E 1767. 167

moins pour les rendre méprisables que pour prouver qu'on ne doit imputer ce mal qu'aux richesses acquises par l'injustice & les forfaits. Celles que produit l'amour du travail ont une source trop pure pour être sujettes à la corruption. Les Suisses & les Hollandois seront mes témoins ; & j'inférerai du bonheur & des vertus de ces peuples , que « quiconque » aime le travail propre à l'état qu'il occupe » dans le gouvernement , est heureux & » vertueux : il aime encore sa religion , » son Prince , sa patrie , ses loix , ses » mœurs , & tout ce que doit aimer le » sage ». Il a , j'en suis sûr , *les qualités distinctives qui , dans un Etat monarchique , caractérisent le bon sujet , relativement à l'ordre public (3)*.

L'Académie avoit demandé , pour le sujet du prix de cette année , *quelles sont ces qualités ?* Elle s'étoit flattée qu'en les désignant , chaque auteur entreroit dans les détails qui sortent de la question. Excepté un seul , qui cite quelques exemples de la corruption des mœurs , sans en indiquer les remèdes , les autres n'ont présenté que des lieux communs sur l'origine des Monarchies , question étrangère ; sur l'amour

(3) Sujet que l'Académie avoit proposé pour le prix de 1766 , & qu'elle propose de nouveau pour celui de 1767.

des sujets pour le Monarque , sentiment gravé dans tous les cœurs ; sur la vertu , l'honneur , la concorde , l'obéissance aux loix , &c. principes que personne ne conteste , & que l'Académie ne demandoit pas. Elle s'est donc déterminée à proposer le même sujet pour le prix qui sera distribué le 3 décembre 1767. Elle reverra avec plaisir les ouvrages qui lui ont été présentés , si les auteurs , en les retouchant , veulent bien entrer dans les vues utiles qu'elle leur propose , & qui sont de faire sentir l'effet de ces principes respectables , dans toutes les circonstances relatives à l'ordre public de la Monarchie , suivant les différentes conditions des sujets. Il n'est pas question de portraits qui puissent prêter à la malignité une application odieuse : il faut que le tableau des devoirs de chaque classe de citoyens soit un miroir fidèle dans lequel chacun puisse se juger à la rigueur.

Le prix est une médaille de trois cents livres que donne M. de Fontette , Vice-protecteur. Les discours , d'une demi-heure de lecture au plus , seront remis , francs de port , avant le premier de novembre 1767 , à M. Rouxelin , Secrétaire de l'Académie. Les auteurs auront l'attention de ne pas se faire connoître.

ARCHITECTURE.

A R C H I T E C T U R E.

MÉMOIRE sur l'achèvement du grand portail de Saint Sulpice ; par M. PATTE, Architecte de S. A. S. Mgr le Duc régnant DE DEUX-PONTS.

IL est question, dans cet ouvrage, d'examiner comment il seroit possible de terminer cet important édifice de la manière la plus avantageuse & la plus capable de faire honneur au goût de notre siècle. L'auteur fait voir que son succès dépend essentiellement de trois choses ; l'une, d'élever un fronton sur le second ordre ionique, comme le seul moyen de lier ensemble ces tours qui, sans cet accompagnement, paroîtront à jamais deux grands corps hors d'œuvre, & sans unité avec la masse totale de l'édifice ; la seconde, de supprimer le troisième ordre élevé en retraite sur le mur pignon de la nef, comme parfaitement inutile, & défigurant absolument ce portail, soit en empêchant l'isolement des tours, qui fait d'ordinaire toute la grâce de ces morceaux d'architecture, soit en rendant cet édifice gigan-

H

tesque ; la troisième enfin , de couronner les tours par une calotte surmontée , attendu que tout autre amortissement ne sçauroit avoir de rapport avec le caractère de ce monument. M. *Patte* entre dans tous les détails nécessaires de construction , pour convaincre de la possibilité de l'exécution de ces différens objets , que l'on avoit regardés jusqu'ici comme impraticables , ce qui fait d'autant plus d'honneur aux lumières de cet architecte. On trouve des exemplaires de ce Mémoire utile chez *Gueffier* , Libraire , rue de la Harpe.

A V I S A U X A M A T É U R S .

LES connoisseurs ont vu , avec plaisir , les fêtes de la *Saint Louis* dernière , deux modèles , en pierre de Tonnerre , d'une grandeur intéressante ; l'un représente l'arc de triomphe de *Louis XIV* , élevé anciennement au fauxbourg Saint-Antoine , sur les desseins de l'immortel *Pérault* ; l'autre représente l'église paroissiale de Saint Roch : ces deux modèles , exécutés par le sieur *ROUYR* , sont bien faits & d'autant plus surprenans , que l'auteur n'est point artiste.

S E P T E M B R E 1767. 17r

Ces deux modèles se voient toute la journée , chez le sieur *Charriere* , Arquebustier du Roi , place du vieux Louvre , près le fallon. Nous invitons les personnes de goût , en allant visiter les chef-d'œuvres qui y sont exposés cette année , d'aller donner un coup-d'œil à ces modèles , qui certainement font connoître ce que peut l'industrie quand elle est excitée par le zèle & les vertus patriotiques d'un bon citoyen.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

OBSERVATIONS sur les tableaux, sculpture & gravure, exposés au salon du Louvre le 23 août 1767.

Nous nous trouvons, avec plaisir, rappelés à consigner dans nos fastes cette fête des arts, dont un usage, que l'on ne peut trop louer, offre tous les deux ans l'éclatant spectacle.

Si l'exercice de l'emploi que nous nous sommes imposé, a des peines & des difficultés ; si quelquefois l'impossibilité de rendre, à certains artistes, la justice qu'ils méritent dans toute son étendue, à cause de la brièveté à laquelle il faut nous réduire ; si la triste nécessité de soustraire à d'autres tous les éloges qu'ils croient leur être dûs, nous exposent à d'injustes reproches & à des imputations mal

S E P T E M B R E 1767. 173
fondées : nous sommes agréablement dédommagés par la satisfaction d'avoir à annoncer , à chaque nouvelle exposition , de nouveaux progrès , de nouveaux degrés de force dans la peinture & , conséquemment , de nouveaux sujets de gloire pour l'école françoise , sans contredire la première de l'Europe aujourd'hui.

La nation doit être d'autant plus flattée de cet avantage , qu'il est le fruit de la protection bienfaisante de son Souverain , fécondée par le goût & par les soins éclairés de celui auquel est confié le ministère des arts (1).

Nous n'entreprenons point de donner ici une description détaillée de tout ce qui est exposé au salon du Louvre. Les bornes dans lesquelles il convient de nous renfermer ne nous le permettroient pas , & nos lecteurs n'ayant besoin que d'une idée générale de cette riche collection , nous nous attacherons seulement à rendre compte des morceaux les plus remarquables , par le mérite de l'ouvrage , par la célébrité des auteurs , par leur sujet , par leur destination , ou par quelque circonstance particulière. La rapidité avec laquelle nous parcourrons les autres , ne doit pas

(1) M. le Marquis de Marigny , Directeur général des Bâtimens , Arts & Manufactures , &c.

H iij

toujours en faire inférer des jugemens désavantageux, ni indiquer une indifférence injurieuse sur ces objets de la part des connoisseurs.

On ne suivra point l'ordre du catalogue imprimé, mais celui des places les plus apparentes & dans lesquelles les regards se portent le plus naturellement. Nous commençons par la grande façade vis-à-vis les fenêtres.

Le milieu est occupé par un tableau de M. HALLÉ, Professeur, au sujet de la dernière paix, lequel doit être placé dans la grand'salle de l'hôtel de ville de Paris (2). Le site de ce tableau est un grand salon d'architecture d'une fort belle ordonnance, dans lequel M. DE VIARMES, ancien Prevôt des Marchands, & les autres Officiers Municipaux de ce temps, en robes de cérémonie, sont assemblés, tous debout, autour d'un bureau, & regardant avec joie & admiration la figure allégorique de la paix, qui semble descendre du ciel en ce lieu, conduite par *Minerve*, qui plane au-dessus d'elle. La Paix tient une corne d'abondance d'où sortent des fleurs qui se répandent sur les génies des arts, figurés par des enfans qui occupent, dans cette partie, le bas du tableau.

(2) Tableau de quatorze pieds de haut sur dix de large.

On ne doit ni regarder ni juger ces fortes de représentations avec des yeux poétiques & pittoresques, parce que l'on en connoît l'ingratitude & le servile assujettissement. Celle-ci a le mérite d'offrir un riche ensemble. Les figures qui le composent sont bien dessinées : un accord convenable dans des habillemens de même forme & de même couleur ; & l'on apperçoit dans tout le tableau, l'artiste accoutumé à peindre dans le grand genre, avec le mérite des ressemblances dans les portraits de toutes les personnes qui formoient l'assemblée que l'on a voulu représenter, condition principalement requise pour ces sortes de monumens historiques. Si toutes les têtes, si tous les regards des principaux personnages ont la même direction, il faut considérer que cela est en quelque sorte indispensable par la convenance qu'il y a de les faire occuper tous, en ce moment, de la *Paix* & de *Minerve*, objets essentiels de l'événement exprimé par cette allégorie.

Au dessous de ce tableau on en voit un beaucoup plus petit (3), dont le sujet intéresse douloureusement les spectateurs. C'est feu Monseigneur LE DAUPHIN mourant au milieu de sa famille. On voit Monseigneur le Duc DE BOURGOGNE,

(3) Quatre pieds de haut sur trois de large.

H iv

porté sur un nuage lumineux, qui lui présente la couronne de l'immortalité.

La composition de ce tableau est dans le costume antique & pittoresque. On ne s'est point attaché à la ressemblance exacte des personnes, mais à l'expression, qui est vraie, touchante & naturelle. Comme ce morceau, commandé par M. le Duc DE LA VAUGUYON, étoit fini avant la mort de M^{de} LA DAUPHINE, on voit cette Princesse, sur le visage de laquelle on lit déjà la perte que la France alloit faire de cette auguste victime de l'amour conjugal.

Cet ouvrage, qui mérite tous nos éloges, est fait pour obtenir à M. DE LA GRENÉE, son auteur, ceux de tout le public, & confirmer ou même augmenter encore la réputation que les grands talens de cet artiste lui ont déjà acquise. Indépendamment des parties de la peinture que les connoisseurs admirent dans la composition de ce tableau, il s'y trouve, pour tous les yeux, un pathétique tendre, une énergie douce & sensible, qui porte dans l'âme le sentiment que doit inspirer ce moment funeste à tous les cœurs françois. On connoît le mérite de la couleur de ce peintre, la force & en même temps l'aménité de son pinceau. Jamais ces qualités n'ont paru

plus éminemment que dans les productions qu'il vient d'exposer , lesquelles sont en grand nombre , & rappellent aux connoisseurs la manière du GUIDE. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite. Nous nous pressons de passer aux deux grands morceaux qui , par leur éclat & leur étendue , frappent les yeux en entrant au salon , & les fixe long-temps par les beautés dont ils sont remplis.

L'un représente Saint DENIS prêchant la foi en France. Ce sujet , par lui-même froid & stérile , avoit besoin d'être enrichi des parties de l'art que possède M. VIEN , & desquelles il n'avoit pas eu encore l'occasion d'offrir au public un aussi vaste développement. La noble simplicité , la correction du dessein , la distinction nette des plans , un bel accord des lumières , la largeur & la sûreté des touches , distinguent particulièrement ce bel ouvrage. Le Saint Apôtre de la France , une crosse de bois à la main , paroît être sur les degrés d'un temple dans la partie la plus éminente du tableau ; quoiqu'il soit environné d'une foule de personnages , il est clairement distingué dans le plan. On a placé dans la partie inférieure des groupes d'auditeurs , dans lesquels les artistes & les connoisseurs admirent la variété des caractères

H v

de tête, la fermeté du dessein de chaque figure, la belle disposition des parties & l'effet de l'ensemble. Une sçavante intelligence des plans, du mélange & des passages du clair & de l'ombre satisfait & flatte les yeux, qui peuvent parcourir agréablement toutes les parties du tableau. Enfin nous avons entendu comparer la grande manière de M. VIEN, dans cet ouvrage, au célèbre DOMINICAIN. Nous croyons que cet éloge renferme toute la justice que nous cherchons à rendre à ce tableau, & détermine le jugement du public, duquel il a déjà obtenu les suffrages.

Le miracle des ardens est le sujet de l'autre tableau, traité par M. DOYEN. En 1129, sous le règne de LOUIS VI, une maladie épidémique, qui consistoit dans une ardeur dévorante, affligea subitement la ville de Paris, dont tous les habitans mouroient, ayant les entrailles brûlées. Ce fléau cessa tout-à-coup par l'intercession de Sainte Genevieve.

La tranquillité qui règne dans le tableau précédent, ne pouvoit convenir à ce sujet, aussi M. DOYEN s'est-il livré à tout le feu de la poésie pour le traiter & pour l'orner des richesses de son art. La partie poétique & la disposition optique de cette grande machine sont dans une perfection qui

frappe tous les yeux, & qu'admitent particulièrement les connoisseurs. Quatre grandes parties, dans cette composition, sont si artistement enchaînées, qu'elles ne font qu'un sujet unique & sans interruption.

1°. Dans le bas du tableau, des groupes de cadavres & des mourans mêlés avec d'autres figures. L'ouverture d'un caveau, par lequel passent les jambes d'un de ces cadavres, ce qui dénote qu'il est déjà comblé de morts, annonce l'horreur du mal & la rapidité de ses ravages.

2°. Sur un plan plus élevé, au dehors d'un grand édifice, qui doit être un hôpital de malades, une belle femme, d'une condition élevée, à-demi renversée & tombant sur ses genoux, paroît invoquer la clémence du Ciel, les bras ouverts; sa main gauche est soutenue par une autre femme; de la droite elle serre le bras d'un enfant qui est porté par un homme debout. Le caractère de tête, l'action de cette femme, sa douleur touchante, & toute la disposition de ce beau groupe intéressent, émeuvent, & procurent ce sentiment délicieusement affligeant, que l'on éprouve aux belles situations d'une tragédie vivement représentée.

3°. Derrière cette belle femme, & plus haut, le Peintre a placé la scène la plus énergique du tableau, &

celle en même temps qui exprime le plus fortement les effets du mal que l'intercession de la Sainte va faire cesser. Un mourant , livide & décharné , les yeux fixés vers le ciel , & dans lesquels sont exprimés les signes d'un brûlant délire , fait des efforts pour s'élancer par une fenêtre ; un homme de force , en dehors , en fait d'autres pour l'arrêter & pour le repousser en dedans. M. DOYEN a rappelé ainsi adroitement le ton & le caractère des objets de la partie inférieure qui se trouvent , par un mélange ingénieux avec des objets plus agréables aux yeux , conduire la vue jusqu'à la gloire , dans laquelle Sainte Genevieve , portée par des Anges , semble compatir aux douleurs des malheureux qui invoquent son intercession , & solliciter la clémence divine en leur faveur ; ce qui fait la quatrième partie de cette grande composition , qu'au plus juste titre on peut appeller un grand poëme.

Nous le répétons : ces parties que le jugement seul distingue & que l'œil réunit , sont si ingénieusement mariées que , malgré les objets hideux qui s'y rencontrent , on voit non-seulement sans répugnance , mais avec tout le plaisir que produit la peinture dans les mains des grands maîtres , l'ensemble de cette composition.

qui produit la terreur & la pitié, les deux grands effets que doivent faire ces sortes de représentations, mérite que l'on y rencontre rarement, la plupart des plus belles de ce genre n'inspirant que l'horreur & quelquefois le dégoût.

Dans toutes les figures de ce tableau la vérité, la fermeté & la précision du dessein, la beauté des touches se font également admirer. La femme qui invoque le Ciel est du plus beau caractère. La Sainte est vraiment céleste & aérienne. Les autres figures ont chacune leur caractère propre, celui qui leur convient particulièrement, & qui convient au bel effet de l'ensemble.

Un coloris riche & vrai, brillant dans un bel accord, une chaîne de lumières, le plus sçavamment & le plus ingénieusement traitée. Toutes ces parties réunies rendent ce grand ouvrage une des plus belles productions de M. DOYEN, celle qui lui fait jusqu'à présent le plus d'honneur, ainsi qu'à l'Académie, dans les premiers rangs de laquelle ce tableau le place décidément, & semble, au jugement de beaucoup de connoisseurs, renouveler un grand nombre des beautés qu'on admire dans RUBENS. Avant de finir, nous devons observer que la multitude des figures n'occasionne aucune confusion ; tout est plein

182 MERCURE DE FRANCE.

dans cette admirable composition, mais tout est net & distinct, tous y joue librement, par la distribution des plans & par la magie de la peinture.

Ce tableau de M. DOYEN, ainsi que le précédent par M. VIEN, de vingt-deux pieds de haut sur douze de large, sont pour les deux nouvelles chapelles latérales de l'église de Saint Roch à Paris. Il seroit à desirer que tous nos principaux temples fussent ornés de morceaux aussi précieux, & l'on ne peut trop donner d'éloges à ceux dont la noble piété contribue à ces enrichissemens.

La suite au prochain Mercure.

G R A V U R E

*DES vues perspectives des Ports de France ,
d'après les tableaux appartenans au Roi ,
peints par M. VERNET , de l'Académie
Royale de Peinture & de Sculpture.*

QUATRIÈME SOUSCRIPTION.

L'ACCUEIL favorable que le Public a fait aux estampes de cette collection, qui ont été mises au jour, donne lieu de croire

S E P T E M B R E 1764. 184
que la continuation lui en sera agréable.
C'est pourquoi MM. *Cochin & le Bas*,
en livrant les quatre estampes des Ports de
Bordeaux & de Bayonne, proposent une
quatrième souscription.

Ils ne la proposent cependant cette fois-ci que pour deux estampes, n'y ayant actuellement que deux tableaux d'achevés par M. *Vernet*, au-delà de ceux qui sont déjà gravés. Il eût sans doute été possible encore de proposer la souscription pour quatre, M. *Vernet* en ayant un troisième commencé, & devant incessamment s'occuper du quatrième; mais ils ont cru qu'il étoit plus convenable de ne s'engager avec le public que sur des objets certains, & dont l'exécution pût être regardée comme entièrement remise à leurs soins.

Quelques personnes pourront penser que deux planches semblent un objet trop peu considérable pour qu'il soit besoin de les proposer par souscription; mais les Graveurs regardent comme un devoir de reconnoissance envers les personnes qui leur ont prêté les secours nécessaires pour commencer cet ouvrage, de continuer à leur donner les mêmes facilités pour acquérir toutes les estampes qui pourront composer cette collection, au prix auquel

184 MERCURE DE FRANCE.

elles ont été offertes dans les premières souscriptions.

La souscription dont il s'agit ici est donc pour deux estampes seulement : les personnes qui voudront continuer de souscrire donneront six livres à compte , & les six livres restantes en recevant les deux estampes : & si pendant le cours de ce travail les tableaux commencés se trouvent achevés , ils en occasionneront une nouvelle aux mêmes conditions.

Les Graveurs instruits, par l'expérience, des difficultés qui se rencontrent dans ces ouvrages , & des retards auxquels différentes causes les exposent, ne peuvent prendre d'autre engagement que celui de promettre de livrer des estampes dans le cours de l'année 1768, on ne doit pas douter néanmoins qu'ils ne fassent leur possible pour les livrer avant l'expiration de ce terme ; ils se croient bien fondés à l'espérer.

Les estampes pour lesquelles on propose de souscrire , sont :

La vue du Port de *Rochefort*, prise du magasin des Colonies, où l'on voit partie de ce magasin & la corderie. Le devant est orné d'approvisionnement pour les Colonies ; au moment (que l'on suppose) du départ d'une escadre.

S E P T E M B R E 1767. 185

La vue du port de la *Rochelle*, prise de la petite rive. On voit dans le fond les deux tours qui sont à l'entrée de ce port. Le devant est orné de figures variées, de Rochelloises, de Poitevines, de Saintongeises & d'Olonnoises.

Afin que le nombre des souscripteurs ne s'augmente pas au point de les exposer à avoir de moins belles épreuves, on continuera à n'en recevoir de nouveaux que deux mois après l'ouverture de cette livraison actuelle, & seulement pour remplacer ceux qui pourroient s'être retirés.

G É O G R A P H I E.

IL paroît, chez le sieur Desnos, Ingénieur-géographe pour les globes & sphères, rue saint Jacques, au globe, à Paris, un nouveau plan de Paris, divisé en ses vingt quartiers, fauxbourgs & environs, rectifié presque entièrement d'après différens desseins levés géométriquement sur les lieux, & d'après un grand nombre d'observations faites par l'auteur, lesquelles ont servi à réformer plusieurs omissions qu'on avoit laissé subsister dans les précédens. On a joint dans

celui-ci des tables qui indiquent les messageries, coches, carosses, rouliers des différens endroits de la France, & le jour de leur départ; les boîtes aux lettres de la grande poste, & jusqu'aux principaux passages qui traversent d'une rue à une autre; ouvrage utile à toutes personnes, principalement à celles de cabinet. Volume grand *in-4°*. en 50 feuilles, compris les tables alphabétiques, pour trouver aisément les rues, culs-de-sacs, passages, places publiques, carrefours, quais, ponts, ports, marchés, paroisses, chapelles, couvents & communautés d'hommes & de filles, séminaires, collèges, hôpitaux, maisons royales, hôtels, boîtes aux lettres, & autres lieux remarquables; avec une carte générale, pour servir à orienter & assésmbler le plan. L'étendue de ce nouveau plan est si grande, qu'il n'est pas possible d'en tenir de collés sur toile & montés sur gorge, à moins qu'on ne les commande exprès & d'avoir un lieu convenable pour les placer. Ce volume, petit *in-fol.* relié en carton avec un dos de veau, 15 livres. La carte générale collée sur toile, pour être dans la poche, six livres; montée sous verre, bordure dorée, douze livres. Idem, plan de Paris en quatre feuilles, divisé en ses vingt quartiers, ses faux-

bourgs & ses environs, où l'on en voit la grandeur, les accroissemens & tous les embellissemens exécutés avec la plus grande propreté & toute la précision possible. Il est orné d'une bordure agréable qui représente les vues de Versailles avec ses bosquets, celles de Meudon, Fontainebleau, Marly, & autres maisons royales. Sa grandeur est de quatre pieds de haut, sur quatre de large. Ce plan, ainsi que les ornemens, lavé, coloré, collé sur toile & monté sur gorge en or & azur, est de trente-six livres; enluminé à l'ordinaire, gorge noire, douze livres; en feuilles collé quatre livres; celui d'une feuille ordinaire, grandeur d'atlas enluminé, trois livres; en blanc une livre quatre sols; collé sur toile pour être dans la poche, avec des tables pour le renvoi des rues, six livres.

Il paroît aussi un nouveau plan de Lyon, grandeur d'atlas *in-folio*, enluminé dans le goût de celui de Paris, trois livres; en blanc une livre quatre sols; celui de Dijon, de Rouen, de Toulouse, de Nancy & de Versailles une livre quatre sols en blanc, & trois livres coloré comme ceux de Paris.

On trouve aussi chez le sieur Desnos une collection de plusieurs autres sortes de plans de villes, tant françoises qu'étran-

188 MERCURE DE FRANCE.

gères ; qui , quoiqu'anciens , sont fort rares , tels que les huit plans de Paris de différens âges , depuis son origine jusqu'à nos jours ; les invalides , Versailles , la ménagerie , le labyrinthe , Trianon , Saint-Cloud , Marly & la machine , Fontainebleau , Meudon.

Le sieur *Desnos* distribue gratuitement son catalogue.

Le Corps de Ville de Reims , desirant de plus en plus témoigner au Roi la vive reconnoissance qu'elle conserve de ses bienfaits , en rendant à jamais mémorables des fêtes que Sa Majesté lui a permis de célébrer à l'occasion de l'inauguration de sa statue heureusement élevée dans ses murs , délibéra , avec l'agrément de M. *Rouillé d'Orfeuil* , Intendant de la province & frontière de Champagne , qu'il auroit l'honneur de dédier & présenter les gravures au Roi.

En conséquence les sieurs *Varin* frères , chargés de ces gravures , qu'ils devoient , suivant les conditions de leur prospectus , délivrer aux souscripteurs , par division , en 1767 , 1768 & 1769 , se sont trouvés obligés d'en changer la distribution ; pour quoi ils ont l'honneur d'avertir les souscripteurs que le recueil total , tant des

S E P T E M B R E 1767. 189
fêtes & description d'icelles, que des nouvelles portes & fontaines de la ville, leur sera délivré vers la fin de l'année 1768.

Ils osent se flatter que cet arrangement, déterminé par le Corps de ladite ville, qui n'a d'autres vues que celle de perpétuer à jamais son amour pour le meilleur des Rois, & d'illustrer la ville de son sacre, sera d'autant plus agréable aux souscripteurs, qu'ils jouiront de ce recueil en entier, un an avant le terme qu'ils avoient prescrit; néanmoins pour leur laisser la liberté de suivre leur goût, si ces dernières conditions ne leur plaisoient pas, les sieurs *Varin* offrent de remettre à ceux qui le désireront, les fonds qu'ils ont avancés, & ils pourront les toucher chez les personnes qui ont été chargées de les recevoir.

L'ambition que les sieurs *Varin* ont de mériter les suffrages du public, dans un ouvrage aussi digne de la postérité, leur fait espérer de pouvoir rendre à ces fêtes tout le lustre dont leur magnificence les avoit enrichies.

Pour y réussir, rien ne leur coûte, & ils ont sçu gagner l'avantage précieux d'être secourus par des artistes dont le seul nom peut assurer leurs prétentions en flattant le goût des amateurs; MM. *Moreau* & *Blamberck*, dont les talens font depuis long

tems connus , & M. *le Prince* , Peintre ordinaire du Roi , illustre dans la carrière des arts par son pinceau si varié & si séducteur , ont bien voulu leur promettre de les favoriser des traits précieux de leurs crayons & de leur génie créateur.

L'ENFANT , rue Poissonnière , maison de M. *Robert* , Peintre en carrosses , est propriétaire des planches dessinées & gravées par P. J. *Loutherbourg* , célèbre Peintre du Roi , dont les sujets sont pendans champêtres , & suites de figures isolées , pittoresques & dans le goût de *Salvator Roose*. Il possède encore d'autres planches , dont les sujets sont intéressans ; & il va mettre au jour deux suites de différens sujets militaires gravés d'après les desseins originaux de M. M. *Wateau* & *le Paon*.

Se vendent chez le propriétaire , chez *Matenet* , rue des Noyers , & *Mégret* , Maître Vitrier , rue Saint Jacques , vis-à-vis la rue du Plâtre.

TABLEAU historique & géographique de l'Europe , ouvrage distribué par colonnes , & proprement gravé sur une feuille d'atlas , qui met nettement sous les yeux les Etats , les provinces , les capitales de chaque lieu , & les rivières qui les arq-

S E P T E M B R E 1767. 151
sent, &c. avec une description très-utile
pour l'étude de la géographie. Ce tableau
est de même grandeur que celui publié
depuis peu sur la France, que le public a
si fort accueilli : prix 1 liv. 4 sols. A Paris,
chez le sieur *Lattré*, Graveur ordinaire de
Monseigneur *le Dauphin*, rue Saint Jac-
ques, près la fontaine Saint Severin, à la
ville de Bordeaux ; avec privilège du Roi.

M U S I Q U E.

ARIETTE nouvelle à deux violons &
basse chiffrée, un basson *ad libitum* ;
dédiée à Mde *la Comtesse de Polignac*,
par M. *Léemans*. A Paris, au Cabinet
littéraire, Pont Notre - Dame, près la
Pompe, prix, 1 livre 4 sols.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique donna, le mardi 18 août, les *Fragmens Lyriques*, ballet composé de l'acte d'*Apollon & Coronis*, des *Amours des Dieux*, & des actes du *Feu & de la Terre des élémens*.

Le poëme de la première entrée est de FUZELIER, la musique de MOURET.

Dans l'acte d'*Apollon & Coronis*, M. PILLOT chante le rôle d'*Apollon en Berger*, & le joue avec les applaudissemens & les suffrages de tous les vrais amateurs. Les talens de cet acteur pour l'action, & le rôle qu'il exécute, sont assez connus pour n'avoir rien à ajouter à l'idée que l'on doit s'en former. Mlle LARRIVÉE & M. LARRIVÉE, son époux, chantent avec beaucoup d'applaudissemens les rôles de *Coronis & d'Iphis*. M. MUGUET celui de *Mercury*; Mlle DESCOINS, à la place de Mlle DUBRIEULLE, celui d'*Ismène*, bergère amie de *Coronis*.

On

S E P T E M B R E 1767. 193

On a substitué des airs nouveaux dans les divertissemens de cet acte, ainsi que dans les deux suivans, la plupart de MM. TRIAL & LE BERTON Directeurs, qui produisent le plus agréable effet. A la place de l'air : *De deux amans heureux*, &c. on chante une ariette de M. TRIAL, qui fait grand plaisir & est fort applaudie. Dans le ballet de cet acte les principales entrées sont remplies par les jeunes sujets du ballet, lesquels sont toujours fort applaudis par les spectateurs. Ces sujets sont MM. SIMONIN, LE BRUN, BEAULIEU; Mlles DUPERREI, DERVIEUX & AUDINOT, à la tête desquels sont M. MALTHER & Mlle PITROT.

Le poëme de l'acte du Feu, ainsi que celui du troisième acte, est de ROY, & la musique de DESTOUCHES.

Dans l'acte du feu, seconde entrée de ce ballet, *Emilie* est chantée par Mlle DUBOIS. Tout le monde connoît les grands morceaux de chant de ce rôle & combien ils conviennent à la belle voix de cette actrice. M. LARRIVÉE chante, on ne peut pas plus agréablement, avec plus d'intelligence, & avec les vraies grâces du chant françois, le rôle de *Vatere*. Le petit rôle de l'amour est rempli par Mlle ROSALIE.

Mlle GUIMARD, toujours aimable dans sa danse, & toujours aimée du public, embellit la première partie du ballet de cet acte. Elle est accompagnée de Mlles GAUDOT & GRANDI. M. GARDEL y exécute une belle chaconne, dont il a composé la musique. La composition & l'exécution sont applaudies.

Dans la troisième & dernière entrée, (l'acte de la Terre) le public a revu, avec un plaisir infini, reparoître Mlle ARNOULD. Il a retrouvé & applaudi avec transport la même qualité, le même sensible de la voix, les mêmes grâces dans la figure & dans le chant, le même art touchant & naturel de l'expression, qui avoient tant élevé la réputation de cette actrice dès les premiers momens qu'elle étoit montée sur le théâtre, & qui la rendent encore si chère & si précieuse à tous ceux qui s'intéressent à l'opéra.

M. LE GROS n'est pas moins applaudi dans le rôle charmant de *Vertumne* que Mlle ARNOULD dans celui de *Pomone*. Il y a peu de rôles qui aient fait plus d'honneur à la belle voix & au talent de M. LE GROS que celui-ci. M. DURAND a chanté le rôle de *Pan* que M. GÉLIN n'a pu continuer, étant tombé malade immédiate-

ment après la première représentation. M. DURAND recueille, dans ce rôle, le fruit des soins & des efforts qu'on avoit applaudis dans le précédent opéra, où il avoit chanté à la place de M. LARRIVÉE.

On a substitué un nouveau duo à l'ancien, dans la fin de la dernière scène, entre *Vertumne* & *Pomone*. Un accompagnement arrangé de violons à l'octave en bas, pour l'air si connu: *De l'amour tout subit les loix*, &c. le renouvelle & lui donne de nouveaux charmes auxquels ajoute encore la voix & la manière de le chanter de M. LE GROS. On a remis à la fin du dernier divertissement l'ariette des cors-de-chasse, qui n'avoit pas été assez entendue, dans l'avant-dernier opéra, pour le plaisir des auditeurs & pour la gloire de M. RODOLPHE, duquel nous avons parlé dans le temps, & duquel nous aurions encore à parler si nous ne craignons de nous répéter sur les éloges les plus justes & les plus autorisés par la vivacité & la multitude des applaudissemens. C'est encore M. LE GROS qui chante cette ariette.

Les ballets de cet acte sont très-brillans, très-vifs & des plus agréables que l'on voit sur ce théâtre, sur-tout ceux du second divertissement. Dans le premier M. LIONNOIS danse à la tête des *Faunes*. Il est

secondé par MM. ROGIER & LÉGER.

Dans les Bergers du second divertissement on revoit encore , avec la plus grande satisfaction , M. GARDEL & Mlle GUIMARD , M. SLINGSBI & Mlle MION. Le premier est ce jeune Danseur Anglois , duquel nous avons parlé cet hiver , dans le temps de son début , en annonçant la justice que le public rendoit à ses brillantes dispositions. Nous avons à annoncer aujourd'hui les applaudissemens que l'on donne à ses progrès. On concevra facilement le plaisir que font les danses des Pâtres & Pastourelles , en nommant M. DAUBERVAL , duquel un accident avoit privé longtemps ce théâtre ; Mlle ALLARD , la cause de l'objet des transports du public ; & Mlle PESLIN , qu'une indisposition avoit empêché de danser pendant quelque temps.

Les ballets de l'acte de *Coronis* sont de Mlle LAVAL ; ceux de l'acte du *Feu* , de M. LANY ; le ballet des *Faunes* , dans l'acte de la *Terre* , est aussi de M. LANY ; les derniers divertissemens des Pâtres & des Bergers sont de M. DAUBERVAL.

Cet opéra a eu , dès la première fois , le plus brillant succès , auquel ont beaucoup contribué les soins des Directeurs.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LE mercredi, 26 août, on donna la première représentation de *Cosroës*, tragédie nouvelle par M. LE FEBVRE, très-jeune auteur, auquel on ne donne que vingt-deux ans.

On n'a conservé de la vérité historique, dans la fable de ce poëme dramatique, que le nom de *Cosroës* ; tout le tissu de l'intrigue & l'action sont de l'invention du poëte. Les premiers actes, sur-tout le second & le troisième, ont été applaudis avec tous les transports que méritent la quantité de grands traits de génie & de sentiment dont ils sont remplis. Une versification facile, noble & forte en beaucoup d'endroits, une imagination féconde, peut-être aujourd'hui trop compliquée encore par cette même fécondité, doivent faire attendre de ce jeune débutant, dans une si grande carrière, des succès plus décidés. La manière dont cette pièce a été reçue par le public ne peut qu'encourager l'auteur.

Nous ne pouvons jusqu'à présent rendre un compte plus détaillé de cette pièce, la seconde représentation ayant été suspendue pendant toute la fin du mois d'août par l'indisposition d'un acteur.

Les ouvrages donnés sur ce théâtre, en première pièce, depuis le dernier Mercure, consistent, 1°. en tragédies, dans les poëmes suivans :

Mitridate, de RACINE ; *Athalie*, du même ; *le Comte d'Essex*, de THOMAS CORNEILLE ; *Inès de Castro*, de LA MOTTE ; *Brutus*, de M. DE VOLTAIRE ; *Œdipe*, du même ; *Ariane*, par THOMAS CORNEILLE, dans la représentation de laquelle Mlle DUBOIS a été autant applaudie qu'elle l'avoit été, & que ses progrès avoient déjà mérité de l'être quelques jours auparavant ; *Cosroës*, tragédie nouvelle de M. LE FEBVRE.

En comédies, *le Jaloux désabusé*, de CAMPISTRON ; *Mélanide*, de LACHAUSSÉE ; *le Chevalier à la mode*, de DANCOURT ; *le Légataire*, de REGNARD ; *la Surprise de l'Amour*, de MARIVAUX ; *Mélanide*, de LACHAUSSÉE ; *le Philosophe marié*, de DESTOUCHES ; *le Misanthrope*, de MOLIERE ; *la Métromanie*, de M. PIRON ; *le Baron d'Albierac*, de THOMAS CORNEILLE ; *le Méchant*, de M. GRESSET ;

S E P T E M B R E 1767. 199
le Festin de Pierre, de TH. CORNEILLE;
l'Avare, de MOLIERE ; *le Joueur*, de
REGNARD ; *les Ménéchmes*, de REGNARD ;
la Gouvernante, de LACHAUSSÉE.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 9 août 1767 on a remis au théâtre,
pour la première fois, le *Trompeur trompé*,
opéra-comique en vaudevilles de feu VADÉ.
Cette pièce, qui avoit eu beaucoup de
succès dans sa nouveauté, a été revue avec
plaisir. Les acteurs qui en remplissent les
rôles sont :

M. LEJEUNE,	LE COMTE.
M. TRIAL,	LICIDAS, <i>Bergèr.</i>
M. CHAMPVILLE,	LE COUREUR.
Mlle MANDEVILLE,	COLETTE, <i>Bergère</i> <i>aimée de LICIDAS.</i>
Mlle BEAUPRÉ,	CIDALISE.

M. BLAISE, Compositeur de Musique,
pensionnaire de la Comédie, a fait les
accompagnemens des airs qui en ont paru
susceptibles.

Le 19 août M. TRIAL a joué pour
I iv

M. CLERVAL , qui étoit indisposé , le rôle de *Dorlis* dans *Isabelle & Gertrude* , & le lendemain le rôle de *Colas* dans *Rose & Colas*. Il a reçu tous les applaudissemens que méritent son zèle & son application à marcher sur les traces de l'acteur qu'il remplaçoit.

On attendoit un débutant (le sieur VENDEUIL), qui devoit paroître pour la première fois le lundi, 31 août, dans le *Cadi dupé* & le *Bûcheron*, où il devoit jouer les rôles d'amoureux. On rendra compte de ce début dans le prochain Mercure.

CONCERT SPIRITUEL.

Du 15 août, jour de l'Assomption.

LE Concert Spirituel du 15 août, fête de l'Assomption, a commencé par *Omnes gentes, &c.* motet à grand chœur de M. DAEVERGNE, bien rendu, & dont l'effet est toujours satisfaisant.

Ensuite M. GARDËL, de l'Académie Royale de Musique, a exécuté, sur la harpe, une sonate de sa composition & deux airs connus, qui ont fait beaucoup de plaisir, & lui ont mérité des applaudissemens très-flateurs, ainsi qu'à M. CAPRON, qui l'accompagnait seul & de la manière qu'on peut aisément imaginer.

Mlle ROZET a fort bien chanté *Exultate*, &c. motet à voix seule de M. DAUVERGNE.

M. JANNON, de la musique de S. A. S. Mgr le Prince DE CONTI, a exécuté une sonate de violoncelle, mêlée d'airs connus. Cet Artiste, qui avoit déjà donné tant de preuves de ses talens, a montré ce jour-là une supériorité vraiment décidée ; il a joué singulièrement l'adagio dans un degré de perfection dont il faut avoir joui pour le bien concevoir. Gens de l'art, amateurs, tout le monde a été enchanté ; tout le monde avoue qu'on ne peut réunir plus heureusement la beauté, la pureté du son, la sûreté du toucher, & le charme de l'expression la plus sensible.

Mlle FEL a chanté, comme elle chante toujours, un motet à voix seule, & fort agréable en soi.

Le Concert a été terminé par un motet à grand chœur de LA LANDE, *Cantate Domino*, &c. dans lequel Mlle DURANCI, de la Comédie Française, a chanté le très-beau récit *Viderunt*, &c. Quoique Mlle DURANCI ne fût pas encore entièrement rétablie d'une indisposition considérable, elle a rendu ce morceau avec assez de distinction pour que le public en ait été content & le lui ait marqué assez vivement.



SUPP. A L'ART. DES SPECTACLES.

N. B. *Malgré le peu de justice que me rend M. FRAMERY, le motif de la lettre suivante, qui tend à justifier ses intentions sur la mémoire de feu VADÉ, nous parait si honnête & si louable, que nous n'hésitons point à insérer cette lettre dans tout son entier. Nous n'employerons, pour nous justifier contre les imputations de M. FRAMERY, que l'épître imprimée à la tête du nouveau Nicaise, à laquelle il renvoie le lecteur, pour juger si c'est avec raison que l'on a pris le change sur l'intention apparente de cette même épître.*

LETTRE à M. DELAGARDE, auteur du
Mercur pour la partie des spectacles.

MONSIEUR,

Je n'avois point lu le *Mercur*, & j'entendois autour de moi des murmures confus sur l'épître du nouveau *Nicaise*, & sur votre article du *Mercur* qui la regarde. J'avois contre moi ceux qui n'avoient lu que cet article, vous aviez contre

Vous ceux qui avoient lu votre article & mon épître. Croyant d'abord que le talent seul étoit attaqué en moi, je ne me pressois pas de voir une critique que je regardois comme juste. Les murmures augmentèrent, & ma curiosité l'emporta sur mon indifférence. J'y vis avec surprise & avec douleur que vous me prêtiez des intentions que je n'ai jamais eues, qui sont très-éloignées de l'épître même, & qui le sont encore plus de mon cœur. Je livre à la critique la plus amère; & sans m'en plaindre, les foibles productions de mon esprit; mais ne trouvez pas mauvais, Monsieur, que je me justifie aux yeux de la province, & de tous ceux qui jugent des ouvrages sur la foi des Journaux, les sentimens d'un cœur qui se flatte d'être honnête, & de l'être toujours. Puis-je ne pas me défendre quand vous m'attaquez d'une façon si dangereuse pour un auteur à qui vous donnez vous-même si souvent l'épithète de *jeune*?

D'abord, Monsieur, j'ai cru qu'il étoit honnête de ne nommer quelqu'un, pour l'auteur d'un ouvrage, que quand il s'étoit nommé lui-même, mais passons. Puisque vous avez interprété cette épître, j'ose dire si légèrement, permettez-moi de vous la montrer à mon tour, non pas sous un sens caché, mais sous celui qu'elle doit naturellement présenter, & c'est le véritable
« Epître à l'ombre de *Vadt*.

• Mademoiselle »

202 MERCUR

SUPP. A L'AN

N. B. M
rent M. P. R.
f. vante, qu
for la mome
fi honore
point à l
entier. 2
j. g. g. er
F. A. A. M. B.
tère du
vete le
raison

peuple fût la seule société de VADÉ, puisque toute qu'il ne s'en servoit qu'à *divertir la bonne compagnie*.

Sur le bout de la table vous a paru une expression injurieuse. Il me semble, Monsieur, qu'au lieu de la blâmer, il auroit fallu bien entendre ce qu'elle vouloit dire. Interrogez les artistes, ils vous diront qu'ils ont esquissé une tête, modelé une fleur, dressé le plan d'un boudoir, de même qu'on fait un couplet; *sur le bout de la table*. Cela veut dire fort vite, sans peine, sans grande application.

Après boire est le grand mot qui vous choque. Cela signifie, pensez-vous, dans l'ivresse, dans la débauche. Non, Monsieur, cela signifie seulement après dîner, dans la gaité du repas. M. de Voltaire dit quelque part de lui-même :

Je ne fais telle chose après boire. M. de Vol-

taire entend sûrement pas *ivres de vin*. Un

homme ne pourroit-il faire des couplets, même

Quand le sage d'Orneval, Fuselier,

l'anard, le Grand s'assembloient au

lieu qui n'étoit point malhonnête alors,

après avoir dîné ils exécutoient une idée

qui leur étoit venue pendant le repas,

ne devoit-il pas s'appeller *après boire*? On

ne voit-ils ne s'en cachent point; le leur

est roché? Leurs ouvrages en étoient-ils

moins bons? Les eussent-ils fait moins bons, à

Ce début annonce que cette lettre est une folie. Si elle n'est pas plaisante, qu'on m'accuse de manquer de goût, & je me tairai. Mais que cela soit plaisant ou non, on auroit bien dû, ce me semble, ne pas juger, d'une façon si triste, une chose qui prétend à la gaieté. La gaieté est douce, & n'a jamais offensé personne. Je ne dois pas avoir beaucoup de peine à prouver qu'une plaisanterie n'est pas une chose sérieuse.

« Dans le temps que vous étiez Monsieur
» VADÉ, que vous couriez les halles, les ports
» & les guinguettes pour y ramasser de quoi diver-
» tir la bonne compagnie, vous faisiez des bou-
» quets & des opéra-comiques sur le bout de la
» table, après boire ».

Qui ne sçait que le plus sûr moyen de bien peindre la nature est de la voir de près ? Qui a jamais pris cela pour un reproche ? M. FAVART, dont le témoignage, de votre propre aveu, n'est pas récusable, vous dira qu'il suivoit souvent le même peuple jusques dans ses plaisirs ; qu'il y épioit ces momens de la franchise de l'âme, qui laissent échapper les traits de caractère, & il nous en offroit ensuite le tableau fidèle & naïf. Une scène de cabaret lui a donné l'idée de la charmante scène du philosophe dans *la Soirée des Boulevards*. Ce que faisoit M. FAVART, j'ai dit que feu VADÉ le faisoit, & pas plus. Le parallèle n'est pas humiliant pour le dernier. Je n'ai pas même dit que le

bas peuple fût la seule société de VADÉ, puisque j'ajoute qu'il ne s'en servoit qu'à *divertir la bonne compagnie.*

Sur le bout de la table vous a paru une expression injurieuse. Il me semble, Monsieur, qu'avant de la blâmer, il auroit fallu bien entendre ce qu'elle vouloit dire. Interrogez les artistes, ils vous diront qu'ils ont esquisé une tête, modelé une fleur, dressé le plan d'un boudoir, de même qu'on fait un couplet; *sur le bout de la table.* Cela veut dire fort vite, sans peine, sans grande application.

Après boire est le grand mot qui vous choque. Cela signifie, pensez-vous, dans l'ivresse, dans la débauche. Non, Monsieur, cela signifie seulement après dîner, dans la gaité du repas. M. de Voltaire dit quelque part de lui-même : *nous avons fait telle chose après boire.* M. de Voltaire n'entend sûrement pas *ivres de vin.* Un homme ivre pourroit-il faire des couplets, même mauvais ? Quand le sage d'Orneval, Fuselier, Fagan, Panard, le Grand s'assembloient au cabaret, lieu qui n'étoit point malhonnête alors, & qu'après avoir dîné ils exécutoient une idée heureuse, qui leur étoit venue pendant le repas, cela ne pouvoit-il pas s'appeller *après boire* ? On le sçavoit, ils ne s'en cachotent point; le leur a-t-on reproché ? Leurs ouvrages en étoient-ils plus mauvais ? Les eussent-ils fait moins bons, à

196 MERCURE DE FRANCE.

secondé par MM. ROGIER & LÉGER. Dans les Bergers du second divertissement on revoit encore , avec la plus grande satisfaction , M. GARDEL & Mlle GUIMARD , M. SLINGSBI & Mlle MION. Le premier est ce jeune Danseur Anglois , duquel nous avons parlé cet hiver , dans le temps de son début , en annonçant la justice que le public rendoit à ses brillantes dispositions. Nous avons à annoncer aujourd'hui les applaudissemens que l'on donne à ses progrès. On concevra facilement le plaisir que font les danses des Pâtres & Pastourelles , en nommant M. DAUBERVAL , duquel un accident avoit privé longtemps ce théâtre ; Mlle ALLARD , la cause de l'objet des transports du public ; & Mlle PESLIN , qu'une indisposition avoit empêché de danser pendant quelque temps.

Les ballets de l'acte de *Coronis* sont de Mlle LAVAL ; ceux de l'acte du *Feu* , de M. LANY ; le ballet des *Faunes* , dans l'acte de la *Terre* , est aussi de M. LANY ; les derniers divertissemens des Pâtres & des Bergers sont de M. DAUBERVAL.

Cet opéra a eu , dès la première fois , le plus brillant succès , auquel ont beaucoup contribué les soins des Directeurs.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LE mercredi, 26 août, on donna la première représentation de *Cosroës*, tragédie nouvelle par M. LE FEBVRE, très-jeune auteur, auquel on ne donne que vingt-deux ans.

On n'a conservé de la vérité historique, dans la fable de ce poëme dramatique, que le nom de *Cosroës* ; tout le tissu de l'intrigue & l'action sont de l'invention du poëte. Les premiers actes, sur-tout le second & le troisième, ont été applaudis avec tous les transports que méritent la quantité de grands traits de génie & de sentiment dont ils sont remplis. Une versification facile, noble & forte en beaucoup d'endroits, une imagination féconde, peut-être aujourd'hui trop compliquée encore par cette même fécondité, doivent faire attendre de ce jeune débutant, dans une si grande carrière, des succès plus décidés. La manière dont cette pièce a été reçue par le public ne peut qu'encourager l'auteur.

Nous ne pouvons jusqu'à présent rendre un compte plus détaillé de cette pièce, la seconde représentation ayant été suspendue pendant toute la fin du mois d'août par l'indisposition d'un acteur.

Les ouvrages donnés sur ce théâtre, en première pièce, depuis le dernier Mercure, consistent, 1°. en tragédies, dans les poëmes suivans :

Mitridate, de RACINE ; *Athalie*, du même ; *le Comte d'Essex*, de THOMAS CORNEILLE ; *Inès de Castro*, de LA MOTTE ; *Brutus*, de M. DE VOLTAIRE ; *Œdipe*, du même ; *Ariane*, par THOMAS CORNEILLE, dans la représentation de laquelle Mlle DUBOIS a été autant applaudie qu'elle l'avoit été, & que ses progrès avoient déjà mérité de l'être quelques jours auparavant ; *Cosroës*, tragédie nouvelle de M. LE FEBVRE.

En comédies, *le Jaloux désabusé*, de CAMPISTRON ; *Mélanide*, de LACHAUSSÉE ; *le Chevalier à la mode*, de DANCOURT ; *le Légataire*, de REGNARD ; *la Surprise de l'Amour*, de MARIVAUX ; *Mélanide*, de LACHAUSSÉE ; *le Philosophe marié*, de DESTOUCHES ; *le Misanthrope*, de MOLIERE ; *la Métromanie*, de M. PIRON ; *le Baron d'Albierac*, de THOMAS CORNEILLE ; *le Méchant*, de M. GRESSSET ;

S E P T E M B R E 1767. 199
le Festin de Pierre, de TH. CORNEILLE;
l'Avare, de MOLIERE ; *le Joueur*, de
REGNARD ; *les Ménéchmes*, de REGNARD ;
la Gouvernante, de LACHAUSSÉE.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 9 août 1767 on a remis au théâtre,
pour la première fois, le *Trompeur trompé*,
opéra-comique en vaudevilles de feu VADÉ.
Cette pièce, qui avoit eu beaucoup de
succès dans sa nouveauté, a été revue avec
plaisir. Les acteurs qui en remplissent les
rôles sont :

M. LEJEUNE, LE COMTE.

M. TRIAL, LICIDAS, *Bergér.*

M. CHAMPVILLE, LE COUREUR.

Mlle MANDEVILLE, COLETTE, *Bergère*
aimée de LICIDAS.

Mlle BEAUPRÉ, CICALISE.

M. BLAISE, Compositeur de Musique,
pensionnaire de la Comédie, a fait les
accompagnemens des airs qui en ont paru
susceptibles.

Le 19 août M. TRIAL a joué pour
I iv

M. CLERVAL , qui étoit indisposé , le rôle de *Dorlis* dans *Isabelle & Gertrude* , & le lendemain le rôle de *Colas* dans *Rose & Colas*. Il a reçu tous les applaudissemens que méritent son zèle & son application à marcher sur les traces de l'acteur qu'il remplaçoit.

On attendoit un débutant (le sieur VENDEVIL), qui devoit paroître pour la première fois le lundi, 31 août, dans le *Cadi dupé* & le *Bûcheron*, où il devoit jouer les rôles d'amoureux. On rendra compte de ce début dans le prochain Mercure.

CONCERT SPIRITUEL.

Du 15 août, jour de l'Assomption.

LE Concert Spirituel du 15 août, fête de l'Assomption, a commencé par *Omnes gentes*, &c. motet à grand chœur de M. DAEUVERGNE, bien rendu, & dont l'effet est toujours satisfaisant.

Ensuite M. GARDEL, de l'Académie Royale de Musique, a exécuté, sur la harpe, une sonate de sa composition & deux airs connus, qui ont fait beaucoup de plaisir, & lui ont mérité des applaudissemens très-flateurs, ainsi qu'à M. CAPRON, qui l'accompagnoit seul & de la manière qu'on peut aisément imaginer.

S E P T E M B R E 1767. 201

Mlle ROZET a fort bien chanté *Exultate*, &c. motet à voix seule de M. DAUVERGNE.

M. JANNSON, de la musique de S. A. S. Mgr le Prince DE CONTI, a exécuté une sonate de violoncelle, mêlée d'airs connus. Cet Artiste, qui avoit déjà donné tant de preuves de ses talens, a montré ce jour-là une supériorité vraiment décidée ; il a joué singulièrement l'adagio dans un degré de perfection dont il faut avoir joui pour le bien concevoir. Gens de l'art, amateurs, tout le monde a été enchanté ; tout le monde avoue qu'on ne peut réunir plus heureusement la beauté, la pureté du son, la sûreté du toucher, & le charme de l'expression la plus sensible.

Mlle FEL a chanté, comme elle chante toujours, un motet à voix seule, & fort agréable en soi.

Le Concert a été terminé par un motet à grand chœur de LA LANDE, *Cantate Domino*, &c. dans lequel Mlle DURANCI, de la Comédie Française, a chanté le très-beau récit *Viderunt*, &c. Quoique Mlle DURANCI ne fût pas encore entièrement rétablie d'une indisposition considérable, elle a rendu ce morceau avec assez de distinction pour que le public en ait été content & le lui ait marqué assez vivement.



SUPP. A L'ART. DES SPECTACLES.

N. B. *Malgré le peu de justice que me rend M. FRAMERY, le motif de la lettre suivante, qui tend à justifier ses intentions sur la mémoire de feu VADÉ, nous parôit si honnête & si louable, que nous n'hésitons point à insérer cette lettre dans tout son entier. Nous n'employerons, pour nous justifier contre les imputations de M. FRAMERY, que l'épître imprimée à la tête du nouveau Nicaise, à laquelle il renvoie le lecteur, pour juger si c'est avec raison que l'on a pris le charge sur l'intention apparente de cette même épître.*

LETTRE à M. DELAGARDE, auteur du
Mercur pour la partie des spectacles.

MONSIEUR,

Je n'avois point lu le *Mercur*, & j'entendois autour de moi des murmures confus sur l'épître du nouveau *Nicaise*, & sur votre article du *Mercur* qui la regarde. J'avois contre moi ceux qui n'avoient lu que cet article, vous aviez contre

Vous ceux qui avoient lu votre article & mon épître. Croyant d'abord que le talent seul étoit attaqué en moi, je ne me pressois pas de voir une critique que je regardois comme juste. Les murmures augmentèrent, & ma curiosité l'emporta sur mon indifférence. J'y vis avec surprise & avec douleur que vous me prêtiez des intentions que je n'ai jamais eues, qui sont très-éloignées de l'épître même, & qui le sont encore plus de mon cœur. Je livre à la critique la plus amère; & sans m'en plaindre, les foibles productions de mon esprit; mais ne trouvez pas mauvais, Monsieur, que je me justifie aux yeux de la province, & de tous ceux qui jugent des ouvrages sur la foi des Journaux, les sentimens d'un cœur qui se flatte d'être honnête, & de l'être toujours. Puis-je ne pas me défendre quand vous m'attaquez d'une façon si dangereuse pour un auteur à qui vous donnez vous-même si souvent l'épithète de *jeune*?

D'abord, Monsieur, j'ai cru qu'il étoit honnête de ne nommer quelqu'un, pour l'auteur d'un ouvrage, que quand il s'étoit nommé lui-même, mais passons. Puisque vous avez interprété cette épître, j'ose dire si légèrement, permettez-moi de vous la montrer à mon tour, non pas sous un sens caché, mais sous celui qu'elle doit naturellement présenter, & c'est le véritable
« Epître à l'ombre de *Vadé*.

• » Mademoiselle »

Ce début annonce que cette lettre est une folie. Si elle n'est pas plaisante, qu'on m'accuse de manquer de goût, & je me tairai. Mais que cela soit plaisant ou non, on auroit bien dû, ce me semble, ne pas juger, d'une façon si triste, une chose qui prétend à la gaité. La gaité est douce, & n'a jamais offensé personne. Je ne dois pas avoir beaucoup de peine à prouver qu'une plaisanterie n'est pas une chose sérieuse.

« Dans le temps que vous étiez Monsieur » VADÉ, que vous couriez les halles, les ports » & les guinguettes pour y ramasser de quoi diver- » tir la bonne compagnie, vous faisiez des bou- » quets & des opéra-comiques sur le bout de la » table, après boire ».

Qui ne sçait que le plus sûr moyen de bien peindre la nature est de la voir de près ? Qui a jamais pris cela pour un reproche ? M. FAVART, dont le témoignage, de votre propre aveu, n'est pas récusable, vous dira qu'il suivoit souvent le même peuple jusques dans ses plaisirs ; qu'il y épioit ces momens de la franchise de l'âme, qui laissent échapper les traits de caractère, & il nous en offroit ensuite le tableau fidèle & naïf. Une scène de cabaret lui a donné l'idée de la charmante scène du philosophe *dans la Soirée des Boulevards*. Ce que faisoit M. FAVART, j'ai dit que feu VADÉ le faisoit, & pas plus. Le parallèle n'est pas humiliant pour le dernier. Je n'ai pas même dit que le

bas peuple fût la seule société de VADÉ, puisque j'ajoute qu'il ne s'en servoit qu'à *divertir la bonne compagnie*.

Sur le bout de la table vous a paru une expression injurieuse. Il me semble, Monsieur, qu'avant de la blâmer, il auroit fallu bien entendre ce qu'elle vouloit dire. Interrogez les artistes, ils vous diront qu'ils ont esquissé une tête, modelé une fleur, dressé le plan d'un boudoir, de même qu'on fait un couplet; *sur le bout de la table*. Cela veut dire fort vite, sans peine, sans grande application.

Après boire est le grand mot qui vous choque. Cela signifie, pensez-vous, dans l'ivresse, dans la débauche. Non, Monsieur, cela signifie seulement après dîner, dans la gaité du repas. *M. de Voltaire* dit quelque part de lui-même : *nous avons fait telle chose après boire*. *M. de Voltaire* n'entend sûrement pas *ivres de vin*. Un homme ivre pourroit-il faire des couplets, même mauvais ? Quand le sage *d'Orneval*, *Fuselier*, *Fagan*, *Panard*, le *Grand* s'assembloient au cabaret, lieu qui n'étoit point malhonnête alors, & qu'après avoir dîné ils exécutoient une idée heureuse, qui leur étoit venue pendant le repas, cela ne pouvoit-il pas s'appeller *après boire* ? On le sçavoit, ils ne s'en cachoient point; le leur a-t-on reproché ? Leurs ouvrages en étoient-ils plus mauvais ? Les eussent-ils fait moins bons à

jeûn ? Ils n'avoient peut être de plus que cette gaité d'imagination que se communiquent des gens d'esprit rassemblés à table par le plaisir. Feu VADÉ rougiroit-il d'être comparé aux auteurs que je viens de nommer ?

L'épître continue : « Cela étoit fort excellent » dans ce temps , fort applaudi. . . & l'on ajoute » que vous étiez un homme charmant dans la » société ». Sont-ce-là les injures que j'ai dites à VADÉ ? Un homme sujet à l'ivresse n'est point un homme charmant dans la société. *Après boire* ne peut donc signifier que VADÉ puisoit dans le vin toutes les plaisanteries dont il nous régaloit, & c'est ce que vous dites. Je ne sçais pourquoi j'ai cité *M. de Voltaire*. Il se trouve déjà , je ne sçais comment , dans l'épître , un petit éloge de cet illustre auteur , qui a plus fâché que le reste bien des gens qui ne l'ont pas dit.

« Le public est devenu d'une si grande difficulté , sur le fait de l'opéra-comique , qu'il est » extrêmement à redouter pour la nation que le » genre ne s'en éteigne bientôt ».

Vous me reprochez cette plaisanterie ; vous dites que cela est susceptible de contradiction au plaisant comme au sérieux ; c'est un éloge du scènélic à des opéra-comiques qui réussissent. Ai-je Ce que faisons le faire ? C'est parce que nous avons le faisoit, & pasbin , *Le Bûcheron* , & *Rose & Colas* : tant pour le dernest devenu difficile , & c'est parce qu'ils ont réussi.

« Déjà le comique au gros sel , la bonne gaîté ,
 » mère des grands éclats de rire. . . . n'osent plus
 » paroître. . . . & cela est en vérité grand dom-
 » mage , car les *Raccolleurs* & *Jérôme* & *Fanchon-*
 » *nette* sont bien plaisans ».

Est-ce cette phrase , Monsieur , qui , selon vous ,
veut faire entendre que la grossièreté & la bassesse
avoient fait tout le mérite des ouvrages de ce poète ?
 Il est vrai , Monsieur , que le comique au gros
 sel & la bonne gaîté font le grand mérite de ces
 deux pièces , & de beaucoup d'autres qu'on ne
 sçauroit lire sans plaisir & sans regret ; mais il n'est
 pas vrai que cela soit synonyme de la grossièreté
 & de la bassesse.

« Quelle seroit votre douleur de voir une partie
 » de vos ouvrages dans l'oubli. . . . une autre
 » jouée par *Nicolet* » ?

Il est vrai , Monsieur , qu'on ne se souvient
 plus de *la Fileuse* , de *la Canadienne* , de *la Nou-*
velle Bastienne , d'*Il étoit temps* , des *Troyennes*
 de CHAMPAGNE , du *Confident heureux* , de *Folette* ,
 ni du *mauvais Plaisant*. Il est vrai aussi qu'on se
 souvient avec plaisir de ses autres pièces , & qu'elles
 sont jouées chez *Nicolet* ; mais elles y sont à côté
 de *la Servante Justifiée* de M. FAVART , & de
la Rose de M. PIRON. Que M. VADÉ se console ,
 il n'est point là en mauvaise compagnie. La tolé-
 rance des grands spectacles n'avilit point les au-
 teurs.

« J'ai donc tâché de garantir votre *Nipaise*
 » d'un sort pareil. Je l'ai regardé comme l'ou-
 » vrage le plus analogue à l'esprit de ce siècle , &
 » le plus approchant de notre manière. J'y ai
 » trouvé des scènes vraiment plaisantes, une mar-
 » che singulièrement bien combinée ».

Voilà comme je parle de cet homme & de cet ouvrage, que j'ai, selon vous, si fort l'air de mépriser.

« A cela près. . . du dénouement que j'ai cru
 » long & que j'ai réduit de vingt pages à huit ».

Cela est de fait, & il est encore un peu long.

« Que j'ai cru gauche & que j'ai essayé de re-
 » dresser ; que j'ai cru de mauvais goût , & que
 » j'ai tâché de rapprocher du nôtre ».

Il y a deux ou trois sorties de *Nicole*, qui ne servent qu'à amener des longueurs. Je ne l'ai point dit à dessein de critiquer *VADÉ*, mais pour donner la raison de mes changemens. Dans cette phrase, *de mauvais goût*, est compris ce qui suit.

« J'ai ôté le langage paysan de l'amoureux,
 » qui le mettoit presque aussi bas que *Nicaise* ;
 » j'en ai donné cet exemple : que votre frère ne
 » se frotte pas plus à moi qu'à des orties, car
 » j'y frais venir sur la face des ampoules qui ne
 » s'en iroient pas de sitôt, j vous en avertis ».

J'aurois pu ajouter ceux-ci :

*Il s'élève sur ses argots comme un coq d'inde. . .
 On vous en ratiffe. . . Le v'la donc, ce frère ; queul*

avaleux de pois gris. Ce même *Julien* dit, dans la scène suivante :

Non je n'aimerais jamais que vous ,
Qu'un pareil aveu pour mon cœur serait doux !

Voyez le reste du duo. Ces disparates se souffroient alors ; on ne les supporteroit pas à présent. Je n'ai pas dit autre chose. Quant au vernis de décence dont j'ai dit que la pièce manquoit un peu , cela est si vrai , qu'après les retranchemens faits , la Police en a encore rayé deux endroits.

« Vous aviez une pauvre *Nicole* qui faisoit , &
» la vérité , des avances assez malhonnêtes , mais
» qui étoit aussi trop indignement maltraitée » .

Voyez les dernières scènes de l'ancien *Nicaise*. Ces raisons ont empêché plusieurs bons musiciens de faire ce que j'ai hasardé. Tout le monde convenoit de ces défauts , jusqu'à ce que moi , jeune auteur , ait osé rappeler au public ses propres sentimens.

« Vous n'en aurez pas moins un très-grand
» mérite à avoir fait cette pièce , & moi très-peu
» à l'avoir retouchée » .

Cet aveu sincère , que j'ai du plaisir à répéter , finit cet épître , qui , selon vous , Monsieur , n'est faite que pour blesser injustement la mémoire de *VADÉ* , & qui le peint comme un homme sans génie , sans goût & sans talent.

A mon tour, Monsieur, permettez-moi d'analyser une de vos phrases.

Si malheureusement la facilité de son caractère, le feu de son esprit, & même celui des passions de la jeunesse, plus que tout, l'ascendant impérieux d'un talent original pour peindre les gens de la dernière classe des citoyens, pour en étudier les mœurs, les plaisirs, & jusqu'à l'élocution : si tout cela quelquefois l'a entraîné dans un genre de vie dissipé, & peut-être, à la vérité, un peu licencieux, aux regards des gens sévères, pour quoi chercher à perpétuer la mémoire de quelques écarts, au fond assez excusables, excusés même pendant qu'il vivoit, d'autant plus qu'ils ne l'ont jamais fait sortir des bornes de la plus scrupuleuse probité ?

Monsieur, si je cherchois à donner un jour odieux à vos paroles, si je les interprétois, comme vous avez interprété mon épître, ne pourrois-je pas ici vous appliquer ces vers de Boileau :

Voilà jouer d'adresse & médire avec art,
Et c'est avec respect enfoncer le poignard.

Ne dirois-je pas que quand j'aurois prétendu peindre VANÉ comme un homme sans talent, ç'auroit été peu, & je ne l'eusse point persuadé ? au lieu que vous lui attribuez un genre de vie licencieux, & que vous pouvez le persuader ; que

je n'ai point cherché à perpétuer la mémoire de ses écarts, puisque je n'en ai point parlé, mais que c'est vous qui les éternisez en nous les déconvrant. Le Mercure est un livre de fond de bibliothèque, & mon épître sera dans les mains de bien peu de monde; mais je pense de vous ce que vous auriez dû penser de moi. Je ne vous suppose point cette intention, parce qu'elle est injurieuse.

Vous citez un couplet de M. FAVART en l'honneur de VADÉ. Le témoignage de cet illustre auteur, dites-vous, n'est pas récusable. Monsieur, je me flatte de le sçavoir aussi bien que vous. Personne n'a plus que moi, pour cet homme célèbre, d'estime, de confiance & d'admiration; mais le couplet ne prouve rien, il se trouve dans un compliment d'ouverture où l'on fait l'éloge des poètes de l'opéra-comique. Quand il y eût eu du mal à dire de VADÉ, & que M. FAVART eût été capable de le dire, il n'eût certainement pas choisi cette occasion. Mais que prouveroit le couplet, d'ailleurs? Que VADÉ avoit beaucoup de talent, & je ne le lui ai jamais contesté.

Voilà, Monsieur, ce que je me suis cru obligé de vous dire pour ma justification. Vous ne pouviez ni ne deviez, dites-vous, vous dispenser de justifier la mémoire de VADÉ; mais comme cette épître n'attaque ni la droiture du cœur ni la douceur du caractère de VADÉ, vous ne pouviez ni ne deviez donner de moi une idée que je n'ai

jamais méritée, & que je me flatte de ne mériter jamais. Je ne puis à mon tour ni ne dois me dispenser de protester contre des accusations qui pouvoient m'être si nuisibles, & de faire le sincère aveu des sentimens que j'ai pour VADÉ, & de ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

FRAMERY.

SPECTACLES DE PROVINCE.

PAR des lettres de Marseille, du 17 août dernier, signées HITIER, on nous atteste que M. BIGOTIN, connu à la Comédie Italienne, où il a été pendant un an, pour la mécanique, est le premier inventeur des machines employées dans la métamorphose de la *Fée Urgelle* à Genève, & que ce n'est pas M. DU HAULONDEL, qui a employé les mêmes machines au spectacle de NANCY. Nous ne prenons pas sur nous la discussion de ce fait.



M O R T.

Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière, Comte de Chambors, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est décédé au château de Saint-Germain-en-Laye le 15 août dernier, dans sa soixante-dix-septième année.

Voyez la généalogie dans l'histoire des grands Officiers, tome 8, page 856, à l'article des *la Fontaine-Solare*, & dans la dernière édition de *Moréry*, tome 3, à l'article *Chambors*, page 442.

Il ne laisse que Louis-Joseph-Jean Baptiste de la Boissière, Comte de Chambors, son petit-fils, tenu sur les fonds de baptême par feu Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, & une fille veuve de Pierre-François-Thomas de Borel, Comte de Manerbe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Pontarlier & Fort-de-Jour.

A V I S.

L'AUTEUR du Béchique Souverain, approuvé pour les maladies de poitrine, rend graces au public de la confiance marquée qu'il a en lui au sujet de son Béchique, il espère qu'il en aura autant pour son Azot, quand il en aura fait d'aussi heureuses épreuves pour les maladies d'estomac qu'il en a fait de son Béchique pour celles de la poitrine. L'un & l'autre se débite chez le sieur *Roussel*, Epicier-Droguiste dans l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, à côté de la fontaine; & chez l'Auteur, qui continue de donner son Azot & ses liqueurs fines & étrangères à l'essai, en son labo-

252 MERCURE DE FRANCE.

ratoire au Temple, en entrant à gauche, la dernière allée du grand bâtiment neuf, à côté du Boulanger, L'on voit sur sa croisée (*laboratoire du sieur Valade, &c.*). On le trouve tous les jours, excepté le mardi, le jeudi, dimanche, & fêtes.

E R R A T A.

Faute à corriger dans l'article Académie de la Rochelle, du Mercure du premier volume de juillet.

Page 165, ligne 9, *application*, lisez *explication*. Page 171, lig. 12, *praticiens*, lisez *physiciens*.

Errata pour le Mercure d'août, lettre à M. de la Place, page 11 & suivantes.

Page 12, *dont son peuple le couvre*, lisez *dont son supplice le couvre*. Page 13, *de telles loix ne pourront exister*, lisez *ne peuvent exister*. Page. 15, *que cette lueur d'espérance n'en ait*, lisez *n'ait*. Page idem, *sur lesquels les coupables puissent*, lisez *le coupable puisse*.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le volume du Mercure du mois de septembre 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 6 septembre 1767.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LETTRE de <i>Charles I</i> , Roi d'Angleterre, à son fils le Prince de Galles.	Page 5
ODE anacréontique.	12
VERS à Mde B***.	14
A Mde de T***.	15
A Mlle Leroy, de l'Académie Royale de Musique.	16
LETTRE d'un Provincial à son Ami.	17
ÉPIGRAMMES imitées de <i>Martial</i> .	25
COUPLET à Mde....	27
CHANSON de MM. les Officiers du régiment de***.	Ibid.
VERS de M. de Voltaire.	29
VERS au même.	Ibid.
A Mde la Marquise de S.....	30
VERS libres à l'imitation d' <i>Horace</i> .	32
A M. Pomme, Médecin.	33
L'AMOUR & Mlle B***.	Ibid.
TRAIT de piété filiale.	36
COUPLETS à Mlle G.....	41
LES deux Horoscopes ou les quatre Infortunés, histoire orientale.	42
LETTRE de M***. à M. Lecat.	81
ÉPIGRAMME du même.	82
LETTRE à M. de Voltaire.	83
RÉPONSE de M. de Voltaire.	85
A M. Pomme, Médecin.	86
COMPLAINTÉ d'une mouche expirante.	ibid.
VERS à M. Blain de Sainmore.	88

216 MERCURE DE FRANCE.

ENIGMES.	90
LOGOGRYPHES.	92
PARODIE, en rondeau, de M. Balbastre.	94
ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
SUITE de l'extrait des tomes V & VI du <i>Voyageur François.</i>	96
Le Botaniste François, &c.	121
ESSAI sur l'éloquence de la chaire, &c.	125
LES Vies des Hommes & des Femmes illustres d'Italie.	132
ANNONCES de Livres.	139
LETTRE à M. de la Place.	153
ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.	
ACADÉMIES.	
De l'amour du travail & ses effets.	157
ARCHITECTURE.	
MÉMOIRE sur l'achèvement du grand portail de Saint Sulpice.	169
AVIS aux Amateurs.	170
ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.	
ARTS AGRÉABLES.	
PEINTURE. Observations sur les tableaux du salon, &c.	172
GRAVURE.	182
GÉOGRAPHIE.	185
MUSIQUE.	191
ARTICLE V. SPECTACLES.	
OPÉRA.	192
COMÉDIE Française.	197
COMÉDIE Italienne.	199
CONCERT spirituel.	200
LETTRE à M. Delagarde.	202
SPECTACLES de province.	212
MORT & avis.	213

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine

SEP 9 - 1940

85

